FETE DU JOUR: Saint Canut
Soleil : lever 7 h. 29; coucher 4 h. 41.
Lune : lever 1 h. 33; coucher S. 18.

TEMPS PROBABLE
VENTS DE L'EST et NEIGEUX

# LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
*La "Presse" renseigne sur tout*

41e ANNEE—No 78—20 PAGES —le SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, LUNDI 19 JANVIER 1925 PRIX: DEUX CENTINS

# L'ALLEMAGNE EXECUTERA LOYALEMENT LES STIPULATIONS DU TRAITE DE LONDRES SE RAPPORTANT A LA MISE A EXECUTION DU PLAN DAWES

# LES CIRCONSTANCES DE L'ATTENTAT DE LA RUE ONTARIO-EST

**Tel est le premier point important auquel Me J.-P.Lanctôt s'attaque, dans son argumentation.—Félicitations au juge.—Utilité de l'enquête sur la police.—Une séance à la chambre du président du tribunal, à midi.**

## CES CADEAUX AU CAPITAINE SAUVE

Me J.-P. Lanctôt, procureur conjoint des requérants à l'enquête judiciaire sur la police, a commencé, à deux heures et demie cet après-midi, son exposé des détails concernant la preuve établie. Il a succédé à son collègue, Me Arthur Brossard, qui, cet avant-midi, avait rappelé les grandes lignes de cette preuve. Voici un résumé de la première partie de son argumentation.

Me Lanctôt débute en proclamant que l'hon. juge Coderre mérite des félicitations pour la dignité et la haute intelligence qu'il a su montrer, en exerçant sa charge de président de l'enquête.

Nous sommes heureux de déclarer en effet, dit-il, qu'il a su faire honneur au corps respectable de la magistrature auquel il appartient et voilà pourquoi nous croyons qu'un rapport sur les matières soumises venant d'une personne aussi autorisée sera accepté par la totalité de notre population, qui ne saurait refuser de s'y soumettre respectueusement.

Il est impossible de passer sous silence le courage qu'ont eu les requérants que nous représentons, en demandant une enquête aussi nécessaire que celle qui vient d'être faite.

Pendant que notre population sommeillait et qu'il existait un état de choses déplorable dans notre police, les requérants n'ont pas eu peur de payer de leur personne pour la cause de la justice.

### L'UTILITE DE L'ENQUETE

Avant la présente enquête, poursuit Me Lanctôt, il existait des rumeurs persistantes et à travers son sommeil, la population de Montréal avait des cauchemars, mais elle doit assister maintenant à son réveil, à des réformes qui devront nécessairement apporter un état de choses meilleur.

Avant la présente enquête, il n'eût pas été possible de remplacer le surintendant de la police. Avec la meilleure volonté du monde, les autorités en fonction n'auraient pas pu destituer le chef Pierre Bélanger. Une partie de la population aurait crié à la persécution.

Il n'eût pas été possible de faire des changements dans le système policier sans provoquer une opposition générale.

Aujourd'hui, devant les faits révélés, même avec la plus mauvaise volonté possible, les autorités en fonction ne peuvent rester indifférentes; elles sont forcées de faire des réformes, des changer le système désuet qui a existé dans une ville de plus d'un million de population.

Nous ferons plus tard le procès du chef Bélanger et de ses officiers, puis celui du système. Nous craignons la mauvaise volonté de la part des personnes qui tiennent en ce moment l'autorité.

Nous voyons déjà une campagne défaitiste qui veut faire perdre à la cité de Montréal le fruit du travail laborieux que les requérants ont fait pour améliorer le système de la police dans la cité de Montréal.

Il est de notre devoir de dénoncer les défaitistes afin que leur sort soit décidé immédiatement devant l'opinion publique.

Nous percevons déjà, par la voie de certains journaux, une campagne malheureuse faite dans le but sans doute d'empêcher des réformes d'être faites, et de laisser continuer un état de choses qui profite à des intéressés qui se cachent dans l'ombre.

On prétend que nous avons sali la réputation de notre cité en montrant le mal à sa source.

### POUR LE BON ORDRE

Nous sommes d'avis que notre population est saine et que la presque totalité des éléments qui la composent est en faveur du bon ordre et de la bonne morale.

Ceux qui contribuent davantage à faire une mauvaise réputation à notre ville sont des turbulents audacieux qui veulent exploiter à leur profits les passions et le vice commercialisé.

Nous ne sommes pas d'avis que notre ville est la plus mauvaise du continent. Bien au contraire, notre population est citée comme exemple partout, comme population bien disciplinée et comme une population sobre.

La prohibition mitigée dans notre province a considérablement diminué l'alcoolisme.

Les étrangers nous donnent le plus grand témoignage de la confiance qu'ils ont dans notre population en venant placer dans notre ville leurs capitaux, parce qu'ils sont assurés à l'avance que nos ouvriers aiment le bon ordre.

Après des témoignages comme ceux-là, si notre ville jouit à certains égards de mauvaise réputation, le fait en est dû que le mal qui existe dans notre ville se trouve surtout à la surface.

Pour employer une expression désormais classique, nous croyons que les quelques "bobos" dont nous souffrons, se trouvent à la figure.

Le mal se trouve ainsi plus apparent que général. Les autorités de notre cité pourraient s'empresser de donner une solution au vice commercialisé, et la population de notre ville y gagnerait de 90%.

### PARTIES INCRIMINEES

Sans plus de transitions, nous croyons devoir résumer les faits qui montrent quels sont les officiers de la police qui sont coupables d'avoir manqué à leur devoir.

Nous soumettons qu'il devrait être recommandé aux autorités de la ville de Montréal, le renvoi du service de la police, du chef Pierre Bélanger, du capitaine Sauvé, de l'inspecteur Robert, du capitaine Forget, du lieutenant Bilodeau, du détective McCann, des constables Arthur-E. Bélanger, Dupuis et Gagnon, du sergent Bond, du constable Robert Wagner, du lieutenant Valmore Trudeau,du lieutenant Demers, du Sergent Lamont, des détectives Ernest Bélanger et Philippe Bélanger.

### LE CHEF BELANGER

Voyons maintenant les raisons que nous pouvons avoir à donner, pour recommander le renvoi du chef Pierre Bélanger. Nous croyons que dans notre ville de Montréal, qui compte près d'un million de population, nous sommes en lieu d'attendre d'un chef de police certaines qualités intellectuelles et morales.

Le système de promotions est toujours recommandable, mais s'il s'agit de confier la sécurité d'une communauté aussi nombreuse à un seul homme, il nous semble que les promotions doivent être faites à la condition que celui qui a le droit de les revendiquer soit éminemment qualifié.

Il suffit de repasser un peu les quelques notes que la preuve à l'enquête a révélées pour se rendre compte que le chef Bélanger n'a aucune des qualités requises pour lui permettre de tenir la charge de surintendant de la police.

Avant d'entrer dans la preuve, nous croyons devoir rendre ce témoignage aux simples constables que nous n'avons pas de griefs contre eux. L'enquête a révélé que les parties incriminées que nous nommerons sont les seules coupables.

Si les constables n'ont pas pu donner tout leur rendement, le fait est dû aux autorités en charge, aux officiers et au système.

### CE "HOLD-UP"

Ici Me Lanctôt rappelle les circonstances qui ont entouré le fameux "hold-up" de la rue Ontario-Est.

Cet attentat, dit-il, est prévu par la dénonciation des deux neveux du chef Bélanger qui viennent lui rapporter les faits à son bureau.

Au moment où les deux neveux font la déclaration, ils connaissent le nom de Falcon. La preuve révèle que si le nom de Falcon a été donné au chef Bélanger, il est invraisemblable que le chef soit resté indifférent devant une pareille dénonciation.

Pour parer au coup qui doit avoir lieu, il se contente avec l'inspecteur Egan de faire suivre la voiture automobile de la banque pendant quelques semaines.

Malgré les supplications qui lui sont faites par le gérant de la banque, la plus grande institution canadienne française du Canada, il refuse de continuer la surveillance.

Pendant cette surveillance, nous connaissons, par un messager de la banque, que quelques-uns des bandits ont été vus, qui était connus des détectives qui suivaient la voiture de la banque.

M. Thibodeau, le messager de la banque, nous raconte ces événements tragiques. Bélanger lui dit: "As-tu vu quelques-uns des bandits à tel endroit, au coin des rues Davidson et Ontario? Ce sont eux qui doivent attaquer votre automobile, on les connaît. Si nous n'étions pas ici, ils vous auraient attaqués ce matin".

Il est invraisemblable que les constables n'aient pas rapporté des faits aussi graves à leurs supérieurs de la police. Si un rapport a été fait au chef Pierre Bélanger ou à la Sûreté, nous croyons que le chef Bélanger est responsable du meurtre du jeune Henri Cléroux.

Est-ce qu'il n'eût pas été facile pour le chef, après s'être fait révéler le nom de l'informateur, le nommé Falcon, de connaître le nom de l'un des bandits, Leo Davis. Le chef, il me semble, avec une intelligence médiocre, aurait pu quand même connaître la sentaine de l'attentat qui se préparait. Si la police préventive a son utilité, il me semble qu'il était temps de la mobiliser pour empêcher un meurtre dans des circonstances aussi tragiques.

Nous croyons que le chef, dans les circonstances, a manqué de courage et d'honnêteté.

Si ces accointances avec les gens de la pègre n'avaient pas été si prolongées, il aurait tout fait pour prévenir un meurtre aussi atroce.

Mais le chef était habitué de se mêler aux gens de la pègre, aux Tony Frank, aux Mac Catel, César Monast, Lucien Daché et aussi à des gens interlopes.

### MARCHANDAGES

Lorsque le chef marchandait les services de la police préventive aux autorités de la Banque d'Hochelaga, déclare un peu plus loin Me Lanctôt, il laissait le sergent Archambault, les constables Payette et Coulombe et quelques autres aller s'enfermer dans une chambre d'une maison de prostitution en vue de prévenir un attentat contre les gens de cette maison.

Me Lanctôt continue son réquisitoire. Il s'attaque ici au chef Bélanger.

### TEMOIN ENTENDU

Me Oscar Gagnon, procureur du capitaine Roch Sauvé, à l'enquête judiciaire, est parvenu à retracer la femme Eva Pilon, dont le nom avait été mentionné au cours de l'enquête. Ce témoin a été entendu, à midi, à huis clos, dans la chambre de l'hon. juge Coderre.

Aux questions de Me Gagnon, le témoin a déclaré qu'elle n'avait jamais donné d'argent à la fille Antoinette Hamel alias Blanche Corbeil, pour être remis au capitaine Sauvé, et qu'elle n'avait jamais donné d'argent elle-même au capitaine, pour obtenir de la protection.

Elle a affirmé qu'elle avait tenu, durant un an, vers 1919, un bouge qu'elle avait dû fermer, à cause des descentes trop nombreuses de la police. Elle raconta enfin comment la fille Corbeil vint chez elle, au sortir de la prison Sainte-Darie.

## FROID DE 45 DEGRES

(Service de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 19. — Jamais, depuis deux ans, le froid n'a été aussi vif dans le district de Sherbrooke. Ce matin, à la Ferme Expérimentale de Lennoxville, le thermomètre marquait 45 degrés au-dessous de zéro.

## MORT DU DOCTEUR EDOUARD-A. LEBEL

Le lieutenant-colonel Edouard-A. LeBel, ancien commandant militaire de l'hôpital de Saint-Cloud, pendant la grande guerre, est décédé, hier soir, au Mont-Royal Military Hospital, succombant à la paralysie qui l'avait frappé à la fin de la guerre. Le Dr LeBel était officier de la Légion d'honneur. Son corps a été transporté à l'établissement Wray, rue de l'Université, d'où il sera conduit à la gare, à 4 heures cet après-midi, pour être transporté de là à Québec, où ses funérailles auront lieu avec tous les honneurs militaires.

Le défunt était né à Saint-Gervais, comté de Bellechasse, en 1865. Il fit la campagne du Nord-Ouest en 1885 avec le régiment des Voltigeurs en compagnie de son cousin, M. Wilfrid LeBel, tous deux en qualité de sergent. Il s'établit plus tard à Québec, où il fut médecin de la prison et du Grand-Tronc. Après la déclaration de la guerre, il partit avant le premier contingent canadien avec le corps médical. Il prit la direction de l'hôpital militaire de Saint-Cloud et fut chirurgien de l'armée anglaise.

Le lieutenant-colonel EDOUARD-A. LeBEL, médecin, ancien commandant de l'hôpital militaire de Saint-Cloud, décédé.

A son retour à Québec, après l'armistice, il devait prendre la direction de l'hôpital de la Marine, mais il fut frappé de paralysie, par suite des souffrances endurées à la guerre.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Eva Balzaritti et un frère, M. Charles LeBel; il n'avait eu qu'une fille, décédée il y a trois ans à l'âge de 14 ans. Il était le cousin de MM. Wilfrid LeBel, Charles LeBel, du département de la marine, à Montréal; et J.-A.-W. LeBel, officier du service des poids et mesures à Québec. Il faisait partie du club de la Garnison.

## LA GRANDE RUEE

**Grand roman tragique par Paul Segonzac**

La "Presse" terminera dans quelques jours son roman si palpitant: "LE MYSTERE DE L'HOMME SANS TETE". La solution de cette affaire ténébreuse qui a si fortement intéressé nos lecteurs donnera sans doute la plus grande satisfaction. Après le "MYSTERE DE L'HOMME SANS TETE", nous aurons le plaisir d'offrir "LA GRANDE RUEE", oeuvre tragique de haine et d'amour de Paul Segonzac. Cet auteur dont le talent est si remarquable a su constituer un drame passionnant en mettant en scène des personnages ayant des caractères fort différents et peints avec une magistrale vigueur. Les conflits constants auquel donne lieu le roman de Paul Segonzac créent une atmosphère propre à faire vibrer toutes les cordes de l'âme. Les personnages, tout en étant naturels, sont placés dans de tels épisodes qu'ils sont parfois mis dans la nécessité d'accomplir des actes extraordinaires. Les héros sont conçus d'une façon qui soutient l'intérêt d'un bout à l'autre du livre. Les incidents sont multipliés avec habileté. Le style est rapide et alerte et souvent fort impressionnant. LA GRANDE RUEE ne blesse jamais la morale et les sombres événements qu'elle rappelle ajoutent à son charme. Il ne faudra pas manquer de lire du commencement à la fin, LA GRANDE RUEE, dont la publication sera commencée samedi prochain. Qui lira n'oubliera pas LA GRANDE RUEE.

## CELIBATAIRES ET COUPLES SANS ENFANTS VONT ETRE PLUS LOURDEMENT TAXES

Paris, 19. — Les célibataires ainsi que les couples sans enfants seront taxés encore plus lourdement au bénéfice des familles nombreuses, cela en vertu des dispositions d'un bill qui vient d'être soumis à la chambre des députés. Ce bill reçoit l'appui de la grande majorité des groupes parlementaires.

On propose de porter à 360 francs l'allocation mensuelle aux familles nombreuses, laquelle est actuellement de 90 francs seulement en vertu de la loi passée à cet effet en juillet 1923. Afin d'y pourvoir, les célibataires des deux sexes devront désormais payer une taxe de deux pour cent sur tous revenus variant de 7 à 10,000 francs; de quatre pour cent, sur ceux variant entre 10 et 20,000 francs, et enfin de six pour cent sur ceux de plus de vingt mille francs.

Les gens mariés et sans enfants seront taxés moins lourdement. Ils paieront deux pour cent sur des revenus variant entre 10 et 20,000 francs, et quatre pour cent sur tous revenus plus élevés.

## UN BANDIT ASSOMME, A COUPS DE HACHE, UNE SEXAGENAIRE

(Spécial à la "Presse")

Sherbrooke, 19. — Un bandit a attaqué de la façon la plus brutale une sexagénaire qu'il a de plus gravement blessée pour lui enlever sa bourse qui ne contenait que 18 centins. Samedi soir, Mme L.-A. Bailey, qui retournait chez elle, fut arrêtée à une courte distance de sa demeure, par un individu qui aussitôt la frappa à la tête avec une hachette qu'il tenait à la main. Mme Bailey tenta de se défendre, mais cela n'eut que l'effet de mettre en fureur le bandit qui redoubla alors ses coups. Mme Bailey s'affaissa sans connaissance, baignant dans son sang. Le bandit s'empara alors de la bourse de sa victime et prit la fuite. On n'a pas encore réussi à le retracer. Cette sauvage attaque eut lieu en plein quartier résidentiel de Sherbrooke.

## MORT DE L'EX-REINE MARIE-SOPHIE-AMELIE

MARIE-SOPHIE-AMELIE, ancienne reine de Naples, qui est décédée, à Munich où l'on rappelle ses actes de courage.

**Une ancienne souveraine qui sut être héroïque s'éteint à Munich.**

### UN PEU D'HISTOIRE

Munich, Bavière, 19. — L'ancienne reine Marie-Sophie-Amélie de Naples est décédée à Munich, ce matin. Elle était née à Possenhofen, le 4 octobre 1841. Elle était la fille du duc Charles-Théodore, de Bavière, et elle avait épousé, en 1859, François II, le dernier des rois bourbons de Naples, François fut mis en déroute, en 1860, par Garibaldi, quand celui-ci s'empara de la Sicile et de Naples dans son expédition victorieuse pour assurer l'unité de l'Italie. Quand la reine et le roi se replièrent sur Gaète avec leurs troupes, Marie-Sophie se plaça, avec un drapeau dans les mains, à la tête des soldats et les encouragea à résister devant l'envahisseur. Sa vaillance fut inutile, car la forteresse capitula, à la suite d'une trahison, le 12 février 1861. Naples fut unie à la Sardaigne dans un royaume. Le roi et la reine prirent la fuite et se réfugièrent tantôt en Autriche, tantôt en France, tantôt en Bavière, François mourut en décembre 1894, à Arco, dans le Tyrol. Marie-Sophie se distingua pendant la guerre franco-prussienne en qualité de Soeur de la Merci.

## GRAND FROID A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — A l'observatoire de Québec le thermomètre a enregistré aujourd'hui 21 degrès au-dessous de zéro. C'est le plus grand froid que nous ayons encore eu cette année à Québec.

**Le nouveau chancelier allemand, Hans Luther, expose, aujourd'hui, au Reichstag, le programme de son cabinet.—Des négociations pour l'évacuation de Cologne.**

## LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

Berlin, 19. — Hans Luther, le nouveau chancelier allemand, a présenté, aujourd'hui, au Reichstag, le programme de son gouvernement. Il a déclaré que l'Allemagne exécutera loyalement les stipulations du traité de Londres touchant le plan Dawes, et mettra strictement en vigueur les lois édictées à ce propos. Mais il a ajouté que, d'un autre côté, l'Allemagne s'attend à une égale loyauté de la part des signataires du traité de Londres.

Le chancelier a déclaré que la non-évacuation de Cologne est une violation de la lettre et de l'esprit du traité de Londres et que le nouveau gouvernement allemand proteste à ce sujet tout comme le gouvernement qui l'a précédé. Il a annoncé que le gouvernement se propose d'ouvrir des négociations, le plus tôt possible, dans le but d'arriver à un règlement de cette question, règlement nécessaire pour que les relations étrangères soient amicales.

Enfin, le chancelier a annoncé que toute tentative contre la constitution républicaine sera réprimée avec vigueur, comme un acte de haute trahison.

### IMPORTANTE NOMINATION

(Service de l'"Unité" Press", spécial à la "Presse")

Genève, 19. — Walter-D. Hines, ex-directeur général des chemins de fer aux Etats-Unis, a été nommé, par la Société des nations, directeur de la navigation sur le Rhin et sur le Danube.

### MUSSOLINI TRIOMPHE

Rome, 19. — La Chambre des députés s'est ajournée hier après-midi, après avoir adopté le projet de réforme électorale. La mesure passa telle qu'elle était présentée par le premier ministre Mussolini, à l'exception du vote plural qui fut rejeté. Le scrutin fut de 268 voix contre 19.

## Dernières Nouvelles Financières

### Cours de WALL STREET

Wall Street, 19.—Au début de la séance de cet après-midi, en Bourse newyorkaise, une certaine pression de vente s'exerça sur le High Valley et Mexican Seaboard Oil qui fléchirent respectivement de 2 à 3½ points. Puis, le marché se raffermit, les baissiers ayant évidemment à tenir compte de l'accumulation de différentes spécialités dont quelques-unes atteignirent un nouveau niveau. Nash Motors a continué sa hausse sensationnelle et atteint 290, enregistrant un gain de 20 points. Pacific Telephone and Telegraph se hissa de cinq points alors que Universal Pipe de priorité et Burroughs Adding Machine en gagnèrent quatre.

La fermeture a été lourde. Vers la fin de la séance, plusieurs valeurs populaires industrielles et de chemins de fer descendirent plus bas que le prix coté, samedi dernier.

On peut résumer la journée en disant que les prix ont été irréguliers. Les nouvelles financières et commerciales ont été cependant favorables. Ces nouvelles se rapportaient particulièrement au taux relativement bas de l'argent, à la hausse du blé et des autres grains et à d'autres conditions générales encourageantes. Les ventes de la journée se sont chiffrées à environ 1,400,000 actions.

Cours de cet après-midi communiqués par H.-M. Connolly & Cie :

| Valeurs | Max. | Min. | Clôt. |
|---|---|---|---|
| Baldwin Loco | 135 | 133 | 133½ |
| Atchison | 118¾ | 117¼ | 117¾ |
| Am. Wool | 63 | 61¾ | 61¾ |
| Am. Can | 163⅜ | 161¼ | 161½ |
| C.P.R. | 148¾ | 148¼ | 148¼ |
| Erie Railroad | 31½ | 31⅜ | 31⅜ |
| Famous Players | 98 | 96⅝ | 96⅞ |
| General Motors | 73¾ | 72¼ | 73¼ |
| Houston Oil | 81⅞ | 81 | 81 |
| Int. Nickel | 27 | 26½ | 26⅝ |
| Int. Paper | 60⅜ | 68½ | 59½ |
| Lehigh Valley | 79⅝ | 76⅛ | 77½ |
| Marine Com. | 13½ | | |
| Marine Pfd. | 46½ | 46 | 46 |
| Nevada Copper | 15⅝ | 15½ | 15⅝ |
| Overland | 10 | 9⅞ | 10 |
| Pullman | 144½ | 143½ | 143½ |
| Pure Oil | 20⅜ | 30⅛ | 30⅜ |
| Repogle Steel | 21⅜ | 21 | 21¼ |
| St. Paul Com. | 14½ | 14 | 14¾ |
| St. Paul Pfd. | 24⅛ | 23⅞ | 24⅜ |
| Union Pacific | 150⅝ | 149¼ | 150 |
| Studebaker | 44½ | 43⅝ | 43⅞ |
| Westinghouse | 78¼ | 76⅝ | 76⅝ |
| U.S. States Steel | 126⅝ | 124¼ | 125⅛ |

### A MONTREAL

Liste des ventes de cet après-midi, communiquée par L.-G. Beaubien & Cie :

Steel of Canada—75 de 83¾ à 84 à 83¾.
Asbestos Corp.—275 de 39⅝ à 42½.
Bell Telephone—137 à 135¾.
Brazilian Traction—850 de 56½ à 56⅝ à 55½ à 55⅝ à 55½.
Brit. Emp. Steel—45 à 3.
Brompton P. & P.—130 à 30.
Canadian Car—66 de 51½ à 52.
Canadian Car Priv.—5 à 86.
Canad. Indust. Alcohol—125 à 19½.
Cons. Smelting—135 à 58.
Dom. Glass—10 à 114½.
Canada Steamship Priv.—20 à 48.
Laurentide Co.—15 à 83.
Montreal Power—95 de 157¾ à 158.
Dom. Textile pfd.—20 à 112½.
Mackay—109 de 116¼ à 116¾.
Shawinigan—30 de 136 à 135¼.
British Empire 2e—2 à 8.
Dom. Bridge—155 à 80.
Dom. Textile—56 à 68¼.
Sou. Can. Power—130 de 70 à 70½.
Dom. Cannera—90 de 70 à 70½.
Can. Converters—145 à 81½.
Atlantic Sugar—150 à 20.
Ottawa Power—85 à 161.
Asbestos pfd—65 de 76½ à 78.
Howard Smith pfd—5 à 70.
B.C. Fishing—55 de 27 à 27¼, à 27.
Goodyear Tire pfd.—10 à 93.
Steel of Can. pfd.—3 à 108.
Ogilvie Mill pfd.—8 à 122¼.
Montreal Telegraph—5 à 52¾.
Woods Mfg. pfd.—50 de 70 à 70½.
Penmans—50 à 150.

## NOUVELLES COMPAGNIES

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 19. — Parmi les nouvelles compagnies qui viennent d'être constituées par lettre patentes, il y a: La Brique de Scott Ltée, de Québec, capital de $499,000; The Dorchester Investment Company Inc., de Québec, capital de $149,000; Les Ventes de Moteurs Juneau, Ltée, de Trois-Rivières, capital de $49,000.

## LES AMERICAINS SONT DES BUVEURS DE THE

Washington, 19. — Un rapport du Bureau de chimie du département de l'agriculture des Etats-Unis indique que ce pays devient de plus en plus consommateur de thé. Pendant l'année fiscale 1924, non moins de 104,000,000 de livres de thé ont été importées. Ceci représente une consommation de 300 à 500 tasses par habitant.

## EMISSION AUTORISEE

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 19.—Le ministère des affaires municipales a autorisé des demandes de soumissions pour un emprunt de $267,000 par la cité de Hull. Cette émission d'obligations est une tranche de l'émission totale de $650,000 autorisée par le règlement No 246. L'intérêt sera de 5% payable semi-annuellement. L'échéance est variable suivant un tableau donné.

## DECES D'UN ANCIEN ECHEVIN DE SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 19. — Sorel vient de perdre un de ses citoyens distingués dans la personne de M. J.-B.-Willie Archambault, décédé subitement à l'âge de 62 ans. Ancien échevin de cette ville, Chevalier de Colomb et, durant plusieurs années, employé aux chantiers maritimes du gouvernement et à la maison Trempe & Frère au moment de sa mort, partout il s'est distingué par sa droiture et ses grandes qualités de coeur et d'esprit. Nombreux sont ceux qui regretteront sa disparition. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, née Victoire Leroy.

M. J.-B.-WILLIE ARCHAMBAULT, ancien échevin de Sorel, qui vient de mourir à l'âge de 62 ans.

## DEUX PERSONNES BRULEES A MORT

Cochrane, Ont., 19.—L'hôtel Canada, une maison de pension et une salle de billard, situés sur la 3e avenue, ont été détruits par un incendie, à 3 heures ce matin. Deux pensionnaires de l'hôtel Canada ont perdu la vie dans les flammes.

## LA PRESENTATION DE M. JOSEPH MILLEJOURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — M. Joseph Millejours, le nouveau député de Témiscamingue, arrivera à Québec et, dans l'après-midi, il sera présenté à l'Assemblée législative. Il aura pour parrains l'hon. M. Taschereau, premier ministre, et l'hon. J.-E. Moreau, ministre sans portefeuille.

## UN VOL DE $11,455 COMMIS A PROVIDENCE

Providence, R.I., 19. — James Lindsey ,payeur de l'"Interlaken Dye Works" et son assistant, Harold Carr, ont été arrêtés dans la matinée près de l'établissement en question, par quatre bandits masqués qui ont pris la fuite, en automobile, avec $11,455.

## LE "MONARCH" A DETRUIRE

Plymouth, Angleterre, 19. — Voué à la destruction le 1er février, en vertu de l'entente de Washington, le cuirassé "Monarch" est conduit aujourd'hui par des remorqueurs à 300 milles au large des îles Scilly où il sera bombardé par la flotte de l'Atlantique. La destruction du "Monarch" donnera lieu à des expériences. Le cuirassé a pris part à la bataille de Jutland, sans être atteint par les projectiles ennemis.

## LES RAPIDES DE CARILLON

**L'hon. M. Miles fournit d'intéressants renseignements au sujet de leur exploitation.**

### UNE REQUETE

(Spécial à la PRESSE)

Carillon, 19. — Une grande assemblée a été tenue, samedi soir, ici, sous la présidence du maire Girard, pour discuter la question de la construction de la digue des rapides de Carillon et du développement de l'énergie électrique qu'ils peuvent produire. On remarquait à cette assemblée des délégués de Lachute, S.-André, de Rigaud, et une foule de citoyens de Pointe-Fortune et de Carillon. Après que l'hon. Henry Miles eut fourni tous les renseignements désirés sur la compagnie qui veut exploiter ce pouvoir d'eau, l'assemblée a décidé d'envoyer une requête à l'hon. M. Taschereau, lui demandant de permettre le développement de cette source d'énergie électrique et lui soumettant le point de vue à ce sujet de la population de la vallée de l'Ottawa dont tout espoir de prospérité est lié au succès de l'entreprise.

On a déjà dépensé une somme de $500,000 pour construire la petite usine que l'ancienne digue alimente et pour étudier le lit de la rivière et tout le district environnant sur une distance de 15 milles.

La compagnie a tout le capital nécessaire pour mener à bonne fin l'entreprise et dépensera $40,000,000 dans la région de Carillon et dans la province. Les travaux que l'on veut entreprendre donneront à la rivière d'Ottawa un chenal de 14 pieds de profondeur jusqu'à la capitale. Cette entreprise ne coûtera rien au gouvernement qui cependant en retirera un revenu de $150,000. par année.

On conservera pour la province de Québec et l'Ontario oriental 100,000 c.v. et comme on doit en produire 400,000, la balance de 300,000 C.V. sera exportée aux Etats-Unis à des conditions qui pourront satisfaire le gouvernement et sauvegarder les intérêts du pays. Il faut, en effet, un marché pour cette énergie électrique. Il a fallu à Montréal 50 ans pour atteindre le chiffre de consommation de 250,000 C.V.

L'assemblée en plus de décider d'adresser la requête dont il est question plus haut a exprimé l'espoir que le gouvernement placera cette entreprise dans la même catégorie que les usines de Shawinigan qui font de l'exportation.

Avant la clôture on a aussi adopté une résolution de condoléance à l'occasion de la mort de M. John Hay.

## INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
PAGE 3
L'enquête sur la police.
Le nouveau pont au quai Jacques-Cartier.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
Il y aura 30 ans demain.
Echos mondains.
PAGE 8
Le Radio.
PAGE 9
Au jour le jour.
Sur la scène de l'actualité.
Des chèques saisis chez Brien et faits à l'ordre de Bisaillon sont produits par la poursuite.
Impossible de retrouver la balle qui a tué Bouchard.
PAGES 12 ET 13
Nouvelles de finance.
PAGE 14
Nouvelles de sport.
PAGE 15
Un record établi pour la première journée au Salon de l'auto.
PAGE 16
Nouvelles ouvrières.
PAGE 18
Casse-tête.
Le feuilleton.
PAGE 20
Le courrier de Colette.
Nouvelles de nos villages.

## AU FIL DE L'HEURE

### Homme heureux ou égoïste.

Tout en étant des défauts opposés, l'avarice et la prodigalité peuvent se rencontrer chez la même personne. Je ne parle pas au figuré, car on pourrait alors citer les gens qui sont prodigues en conseils et avares en services, mais bien de ceux qui thésaurisent soigneusement pendant quelque temps pour dépenser ensuite, sans se soucier de ce que valent leurs économies. J'ai connu un type qui fournit un exemple frappant à ma thèse.

Fils de bonne famille, Picard — que je nomme ainsi justement parce qu'on l'appelait autrement — avait eu de bonne heure le génie des inventions. Il avait construit une machine essentielle à la fabrication de certaines chaussures, ce qui lui rapportait un revenu assez considérable, revenu qu'il plaçait soigneusement à la banque. Non content de ces sommes qui lui eussent suffi amplement pour vivre, il s'était engagé dans une fabrique de chaussures et faisait fonctionner une de ses machines. Le travail s'exécutant aux pièces, il se mettait à l'oeuvre au petit jour, travaillait sans relâche jusqu'au soir, mangeait juste assez pour pouvoir travailler, et s'allait coucher dans une étroite petite chambre qu'il louait à cette époque quatre à cinq dollars par mois.

Telle était sa vie pendant environ dix mois de l'année. Puis, il disparaissait subitement sans laisser de trace, tout comme si la terre l'eut englouti.

Pendant plusieurs années, j'ai connu Picard et son avarice, devenue légendaire. Ce n'est qu'au bout de cinq ou six ans que j'ai découvert son secret, par hasard. J'avais été envoyé, par mon journal, à une place célèbre, pour y interviewer un personnage marquant, lorsque je rencontrai mon Picard, non comme je le connaissais, mais absolument transformé. Les habits de l'ouvrier étaient remplacés par des vêtements du meilleur tailleur, il était chaussé et guêtré comme un prince, coiffé comme un ministre. Parfaitement à son aise sous ce qui me semblait un déguisement, il allait et venait au milieu des millionnaires en villégiature et semblait être l'un d'eux. Pendant les deux jours que je passai là, j'ai constaté qu'il était connu sous le sobriquet de "prince", et je pus voir qu'il dépensait en effet comme un prince.

Sans commettre d'extravagance, ni surtout sans jamais faire preuve d'intempérance, il vivait la vie de la jeunesse dorée, jetant les dollars par les fenêtres aussi bien qu'aux pieds des vertus faciles qui fréquentent toujours les villes d'eau. Puis, au bout d'un mois et demi ou deux, il quittait ses compagnons de noce et disparaissait de ce gai milieu pour y revenir l'année suivante. Il allait reprendre son travail et ses privations.

J'avais d'abord hésité à lui parler, parce que je ne reconnaissais pas bien l'ouvrier sous le costume de gentilhomme prodigue. Il me vit, me reconnut et me dit:

—Vous semblez surpris de me voir ici, cependant j'y viens tous les ans; mais il est rare que je rencontre des figures connues, car je ne fréquente pas du tout le même monde pendant et en dehors de mes vacances. J'ai toujours eu le goût du luxe, mais comme mes revenus ne me permettent pas de vivre à ma guise douze mois par année, je me contente de deux mois de véritable vie, et je me prive comme un malheureux pendant dix autres. C'est peut-être absurde, mais cela me plaît.

Je fus son invité pendant une soirée. Je suis persuadé qu'il a dépensé, pendant cette soirée, ce qu'il avait tant de peine à gagner en un mois. A la table, au casino et ailleurs, il se fit remarquer par ses prodigalités comme aussi par sa bonne humeur et son maintien parfait. Jamais je n'aurais pu croire que deux individus aussi différents puissent être le même homme. Il m'avait demandé de garder le secret de son incognito, et je l'ai fait. Je viens d'apprendre sa mort récente à l'étranger où il se trouvait en vacances, c'est-à-dire pendant une de ses périodes de vie princière.

Je me suis demandé s'il n'avait pas pris de la vie tous les plaisirs et toutes les peines qu'elle est susceptible de donner, ou s'il n'était simplement qu'un atroce égoïste.

Et c'est à la seconde solution que je me suis arrêté.

## MEDECIN EN PRISON

Edmondton, 19. — Trouvé coupable d'homicide à cause de la mort de Thelma Burnah, âgée de 20 ans, à la suite d'une opération illégale, le Dr John-A. Hyslop, médecin éminent, a été condamné à trois ans de prison.


### LA CLE POUR L'OUEST

Bien que toutes les lignes du Chemin de fer National du Canada aient été améliorées au point que c'est aujourd'hui la route la plus populaire en Canada, le service entre Montréal, Détroit et Chicago semble avoir reçu une attention toute spéciale et est incomparable pour le public voyageur.

Voie double sur tout le parcours, des locomotives plus puissantes, une marche plus douce, des wagons tout en acier, voilà quelques-uns des efforts visibles que la compagnie a faits pour assurer aux voyageurs plus de sécurité et plus de confort entre ces deux cités et les endroits intermédiaires.

"L'International Limited", quittant Montréal à 10 a.m., tous les jours, et le "Night Express", partant à 11 heures tous les soirs pour Détroit et Chicago, font ce service incomparable. Ces deux trains font raccordement à Chicago pour tous les endroits de l'ouest et de la Californie.

Wagon-observatoire-bibliothèque et wagon-lits-salon à compartiments et service de wagon-salon et buffet, ainsi que voitures ordinaires au train du matin. Wagon-club à compartiments et wagons-lits avec salon, et wagon-restaurant au train de nuit.

Pour plus de détails, s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada. (r)


## LA VIE SOCIALE

—Son Excellence le gouverneur général du Canada était l'hôte d'honneur et a fait une causerie au déjeuner des membres du "Canadian club", qui eut lieu à l'hôtel Windsor, aujourd'hui. Son Excellence retourne à Ottawa, ce soir.

—Mme Arthur Drummond recevra à un thé-musical, demain.

—Sir Frederick Williams-Taylor recevra à dîner, demain, en l'honneur de Mme Ernest Stuart, de Londres, Angleterre.

—Mme Eugène Lemieux recevra à une partie de bridge et au thé, mercredi. Mme A.-E. Prud'homme et Mme E.-M. Desaulniers recevront avec Mme Lemieux.

—Mme J.-A. Baudouin recevra le samedi soir, 31 janvier, en l'honneur de ses filles, Mlles Thérèse et Claire Baudouin.

Mademoiselle MARQUERITE CONTANT, qui servira le thé à la partie de cartes qui aura lieu, demain, à l'Académie Querbes, au bénéfices des oeuvres paroissiales d'Outremont.—(Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

—Ce matin, à 7 h. 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé Pettigrew a béni le mariage de Mlle Mirette Desjardins, fille de M. et Mme Arthur Desjardins, décédés, avec M. Henri Bertrand, de Longueuil. La mariée, qui était accompagnée de son frère, M. Paul Desjardins, portait une robe platine, un chapeau de taffetas de même nuance et une mante de phoque. M. Louis Bertrand était le témoin de son frère. M. et Mme Bertrand sont partis pour Québec et, à leur retour, habiteront à Longueuil.

—Mme Aimé Grenier reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de Mme Théophile Viau et de Mme Pierre Leduc qui s'embarqueront, prochainement, pour l'Europe.

—Mlle Berthe Brossard recevra à un shower de tasses, demain, en l'honneur de Mlle Fernande Roy.

—Mlle Eliane Fortier, de Québec, est en ville, l'invitée de sa cousine, Mlle Germaine de Martigny.

—Mme H.-A. Cholette est à Québec, chez sa fille, Mme Joseph Labrèque.

—M. et Mme Malcolm MacKinnon sont revenus d'Ottawa, où ils étaient les invités de l'hon. juge et de Mme P.-B. Mignault.

—Mme Julien Sorriaux, de Paris, qui était à Ottawa, depuis quelque temps, l'invitée de sa soeur, Mme E.-R.-E. Chevrier, est maintenant à Montréal.

—Mme A. Lajeunesse s'est embarquée, la semaine dernière, à bord du "Minnedosa", pour un voyage de quelques mois en Europe.

—Mmes E. Giroux, A. Limoges, M. Durand, A. Léger, L. Plante, A. Cardinal, R. Laireille, F.-X. Saint-Charles, T.-X. Renaud, J.-A. Gauvin, F.-E. Desjardins, J. Hardy, J. Bélanger, M. Dugas, P. Allard, A.-S. Brodeur, T.-L. Chamberland, R.-F. Simard, Mlle Dumesnil, Mme J.-B. Dubois, Mlle Girard, Mme L.-T. Derome assisteront à la partie de cartes qui aura lieu, à l'hôtel Windsor, le mercredi 28 janvier, au bénéfice de l'Asile de la Providence. Mme Napoléon Gendreau, rue Berri, Mme Roméo Cusson, rue Lagauchetière-est, et Mme Edouard Villeneuve, rue Saint-Denis, donneront des renseignements, à ce sujet, à toute personne qui en désirerait.

—Mlle Eliane Dagenais a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Yvette Grothé, qui s'embarquera prochainement pour l'Europe.

—Mme Arthur Bourgeault a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de sa fille, Mlle Madeleine Poulin. Mlles L. Martineau, S. Noury, I. Morin, G. Lafrenière et M.-T. Vézina ont servi le thé. Les invitées étaient: Mlles Madeleine Taillefer, Yvonne Boileau, Marcelle Sarrazin, Madeleine Martineau, Gabrielle Deschamps, Marthe Taillefer, Berthe Sauriol, Réjane Noury, Simone Deschamps, Marguerite Dorais, Jeanne Ducharme, Cécile Provost, Marguerite Bougie, Laurette Sanguinet, Madeleine Brisebois, Jacqueline Bergeron et Cécile Bélanger, d'Ottawa.

—Parmi les personnes qui assisteront, demain après-midi, à la partie de cartes qui aura lieu, à l'Académie Querbes, sous le patronage de Mme Joseph Beaubien, au bénéfice des oeuvres paroissiales, d'Outremont, mentionnons: Mme R. Prieur, Mlle C. Prieur, Mmes S. Quevillon, H. Prieur, Y. Duquette, J.-A. Simard, A. Campeau, H. Lacroix, L.-P. Forest, P. Prud'homme, H. Quevillon, G.-J. Papillon, T.-H. Renaud, J. Pelletier, R. Beaudry, J. Thérien, Miles Gauvin, T. Ouellette, M.-P. de la Bruère, P. Ouellette, J. Renaud, J. Saucier, L. Ouellette, G. Renaud, Mmes Laperrière, J.-I. Hardy, E. Bélanger, M. Dugas, L.-E. Desjardins, Forget, E. Hogue, M. Wilson, H. Delorme, J.-A. Lafrance, J.-A. Renaud, W. O'Donohue, H. Dufort, Woodlock, Rousseau, Camille Couture, Léon Gagné, J.-A.-D. Godbout, J.-M. Longtin, J.-A. Saucier, J.-A. Jeannotte, N. Beauregard, J.-C. Constantineau, A. Charest, L. Saucier. Les dames sont priées d'apporter leurs cartes, crayons et marqueurs. Mme W. Larue, rue Fairmont, Mme Z. Limoges, rue Querbes, donneront des renseignements, à ce sujet, à toute personne qui en désirerait.

—Mme James Ewing, rue Sherbrooke ouest, a reçu à l'heure du thé, hier. Les invitées étaient: Mmes Fletcher Ruark, W.-P. Bennett, Murray Gardner, Temple Hill, Georges Bain, P. Miller, Mlle M. Miller, Mmes J.-A. de Tremblay, H. Duff, N. Ross, J.-B. Kelley, W. Young.

—Mme Edwin Desrosiers, son bébé, Lise, et sa mère, Mme Louis DeCelles, sont partis, hier, pour Boston, Taunton et Manchester.

—M. Etienne Martineau est revenu de Saint-Pacôme et Drummondville, où il a passé quelque temps.

—M. Joseph-L. Brunet est revenu de Drummondville et Saint-Léonard d'Aston, où il a passé quelque temps.

QUEBEC

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Pérodeau, recevra à dîner, le jeudi 29 janvier, à Spencer-Wood, en l'honneur des membres de la "Bonne Entente", qui viendront à Québec, avec l'hon. M. Harry Cockshutt, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, et l'hon. M. G.-H. Ferguson, premier-ministre de cette province.

—Mme P.-J. Paradis a reçu les femmes des ministres du cabinet provincial et les femmes des députés de Québec à la Chambre des Communes, à dîner, au Château Frontenac, jeudi. Mme Paradis et ses invitées sont ensuite aliées entendre les discours au banquet offert à l'hon. M. MacKenzie King.

—Mme Georges-V. Tessier a reçu à l'heure du thé, au Château Frontenac, jeudi, en l'honneur de Mme B.-A. Scott.

—L'hon. juge et Mme A.-M. Tessier ont reçu à dîner, jeudi, en l'honneur du colonel et de Mme B.-A. Scott, récemment rentrés de Montréal, où ils ont fait un séjour de quelques mois. Les invités étaient: M. et Mme Charles Lanctôt, le brigadier général et Mme J.-P. Landry, M. et Mme Georges-V. Tessier, l'hon. M. John-Hall Kelly.

—Mlle Madeleine LaRue a reçu à l'heure du thé, jeudi, en l'honneur de son invitée, Mlle Paule Brodeur, de Montréal.

—M. et Mme Joachim des Rivières Tessier ont reçu à dîner, samedi. Les invités étaient: l'hon. M. et Mme L.-A. Taschereau, Mme Frank McKenna, M. et Mme Robert-P. Kernan.

—Mme Henri des Rivières a reçu à déjeuner, jeudi, au Club de la Garnison, en l'honneur de Mme Gustave Simard, qui s'embarque à Halifax, aujourd'hui, avec sa fille, Marguerite, à bord de l'"Antonia", en route pour l'Europe.

—Mlle Marguerite Dupré a reçu intimement, vendredi, à une partie de mah-jongg, en l'honneur de Mlle Magdeleine Hébert, de Montréal.

—Mme L.-J. Caouette recevra à déjeuner, demain, en l'honneur de Mme Desmond Clarke, qui partira, prochainement, pour l'Angleterre.

—Mlle Claire Tellier a reçu à l'heure du thé, vendredi, en l'honneur de son invitée, Mlle Blanchette Marien, de Montréal. Mmes René Dupont, A. de Mowbray Bell et Mme Tellier ont servi le thé, aidées de Mlles Madeleine et Louise LaRue, Marcelle Samson, Marguerite Pelletier, Germaine Taché, Pauline Roy, Antoinette Mathieu et Pauline Tellier.

OTTAWA

—Mmes Ernest Lapointe, E. Dagenais, M. Lachaine et P.-E. Parent ont servi le thé au shower de monnaie qui eut lieu, samedi, au couvent des Soeurs de la Miséricorde, sous les auspices de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises.

—Mme R. de Salaberry et Mlle Louise de Salaberry ont reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Madeleine Fortier. Mmes E. Bonardelli et J.-H. Roy ont servi le thé, aidées de Mlles Suzanne Roy et Renée Bertrand.

—Mlle Pauline Sénécal a reçu à l'heure du thé, vendredi, en l'honneur de Mlle Pauline Rousseau, de la Pérade. Mme L. De Bellefeuille, Mlle Jeannine Tremblay et Mlle Jeanne Sénécal ont servi le thé aidées de Mlles Madeleine Caldwell, Gabrielle Sainte-Marie, Henriette Fortier, Pauline Caron, Lucienne Marier, Renée Desjardins, Germaine Sylvain, Marthe Paradis Gabrielle Campeau, Anne-Marie Caron, Gabrielle Sénécal.

Mademoiselle PAULINE ROLLAND, qui servira le thé à la partie de cartes qui aura lieu, demain, à l'Académie Querbes, au bénéfice des oeuvres paroissiales d'Outremont. — (Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

### "LE TRAIN DE PLAISIR"

Ce soir, à 8 heures 15, dans la salle académique du Gesù, dernière représentation de la comédie, le "Train de Plaisir".

Il faut voir cette comédie originale, interprétée si finement par MM. Charland, Monté, Hébert et Trempe, et par les élèves du collège Sainte-Marie.

## HEROS BELGE QUI DISPARAIT

### Henri Geeraert, qui arrêta les Allemands, est décédé à Bruges.

### UN LAC ARTIFICIEL

Bruges, Belgique, 19. — Henri Geeraert, le gardien des écluses de Nieuport et le héros de la première bataille de l'Yser, est décédé samedi, à l'hôpital, après une longue maladie. La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold lui avait été remise sur son lit de mort, le 25 décembre dernier, en reconnaissance de la présence d'esprit qu'il eut d'ouvrir les digues qui inondèrent, en novembre 1914, le champ de bataille de l'Yser et arrêtèrent l'avance allemande. La décoration sembla ranimer le moribond qui reprit assez de force pour vivre encore quelque temps.

Ce fut après la reddition d'Anvers, alors que les troupes allemandes progressaient victorieusement à travers la Belgique, que Geeraert sauva la situation. Connaissant le système des digues belges, il réussit à inonder la plaine, à sauver l'armée belge d'une complète destruction et à barrer le chemin de Calais aux Allemands.

Après que Geeraert eut ouvert les digues, l'eau commença à inonder la plaine à l'est de la voie ferrée de Nieuport à Dixmude. Ses progrès ne furent pas d'abord remarqués, l'eau s'infiltrant dans le sol. En moins de 48 heures, cependant, le sol devint boueux et quelques heures après, le pays était transformé en bourbier dans lequel se débattaient désespérément hommes et chevaux.

Graduellement l'eau monta d'un pied, de deux pieds et enfin de trois pieds, paralysant ainsi l'envahisseur. Les Allemands découvrirent trop tard la cause de l'inondation. Ils durent abandonner un grand nombre de canons et les troupes surprises par l'inondation furent noyées ou durent se rendre. Au commencement de novembre, un lac artificiel d'une largeur de plus de deux milles formait une barrière impénétrable à l'avance de l'ennemi, de Nieuport au nord de Dixmude. La première bataille de l'Yser était finie et les Allemands étaient arrêtés.

Geeraert était alors âgé de 51 ans. Aidé de son compagnon, Cogge, il dirigea l'écoulement des digues de façon à éviter l'inondation du côté ouest de la voie ferrée, où la pénétration de l'eau aurait entravé les défenseurs belges, dont la ligne de défense avait été deux fois rompue et rétablie à grands frais avant qu'on eût recours à l'expédient suggéré par Geeraert.


*Cette crème pure arrête le catarrhe*

Les rhumes et le catarrhe cèdent comme par enchantement à cette crème antiseptique, curative et calmante qui pénètre par tous les passages d'air et soulage les membranes enflées et enflammées du nez et de la gorge. Vos narines obstruées se dégagent immédiatement et vous pouvez respirer librement. Le graillonnement et le reniflement cessent. Ne restez pas obstrué et misérable.

Procurez-vous une petite bouteille de baume de crème d'Ely chez votre pharmacien. Appliquez-en un peu dans vos narines et vous serez immédiatement soulagé. Des millions de personnes recommandent ce remède connu depuis plus de cinquante ans.

ELY'S CREAM BALM CO., WALKERVILLE, ONT.

LES SERVICES DECHAUX VOUS FONT ECONOMISER DE L'ARGENT

Nous nettoyons et teignons tout ce qui est fait de laine, coton, soie et tissus combinés. Soumettez-nous vos problèmes. Nous pouvons les résoudre.

EST 5000 Dechaux FRERES LIMITEE

628, RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION 199-710 RUE STE. CATHERINE EST


## CONVOCATIONS

ACADEMIE S.-PAUL

Lundi, le 19, à 8 heures 15, réunion générale de l'Association des Anciens Elèves de l'académie Saint-Paul. Causerie, concert-boucane, amusements.

* * *

CLUB CANADIEN DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des membres du Club Canadien de Montréal sera tenue le lundi 19 janvier à 8.30 heures du soir, dans ses salles, 350 est, rue Lagauchetière pour recevoir le rapport des Directeurs, élire un nouveau bureau de direction et autres affaires importantes du ressort de cette assemblée. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

## ES COURS

SCHOLA CANTORUM

Directeur, M. J.-N. Charbonneau, immeuble Langelier, rue Sainte-Catherine Est.

Lundi, 19 janvier, pour hommes, professeur Albert Pineault, ptre; lecture, analyse des groupes, office du 2e dimanche après l'Epiphanie.

Vendredi: pour dames, professeur, M. J.-N. Charbonneau.

* * *

UNIVERSITE DE MONTREAL — FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaire de la semaine du 19 janvier 1.—Cours régulier: lundi, 7.30 p.m. Droit social, prof. Pineault; Relations entre l'Eglise et l'Etat II; mardi, 7.30 p.m. Ethique, prof. Gauthier. Acte humain III; 8.30 p.m. Psychologie, prof. Pineault. Immortalité de l'âme humaine IV; vendredi 7.30 p.m. Histoire, prof. Forest. Traditionalisme. Eclectisme. 8.30 p.m. Droit social, prof. Pineault. Transmission du pouvoir civil II.

II.—Cours spécial: samedi 8.30 a.m. Histoire, prof. Forest. Boutroux; 9.30 a.m. Ethique, pro. Gauthier. Acte humain III.


DANS LES MALADIES DE LA PEAU

bénignes comme graves, la démangeaison cesse instantanément et la guérison commence immédiatement dès que vous appliquez de la crème Mercirex — un nouveau traitement couleur chair. Parfumée. Pas de tache. Pas de trace. 75c le pot et garantie — argent remis si vous n'êtes pas soulagé. Demandez-la à n'importe quel pharmacien.

MERCIREX

—Un produit Caulk—Fabriqué au Canada

Ash-Temple Co., *seuls agents*, Toronto.

EVITEZ la CONSTIPATION

L'évacuation quotidienne devrait être la règle de tous ceux qui aspirent à la santé parfaite, car une fois que les intestins deviennent constipés, obstrués, tous les autres organes se détraquent.

Faites fonctionner vos intestins régulièrement avec les

Pilules Laxa-Liver de MILBURN

Elles débarrasseront votre organisme des matières stériles et nocives qui s'y sont accumulées et vous assureront chaque jour un mouvement naturel et facile des intestins, secoueront la torpeur de votre foie et donneront de la vigueur et de la vitalité à tout le canal intestinal.

Les pilules Laxa-Liver de Milburn sont en vente chez les pharmaciens et les dépositaires et ne sont fabriquées que par

THE T. MILBURN CO., LIMITED, TORONTO, ONT.

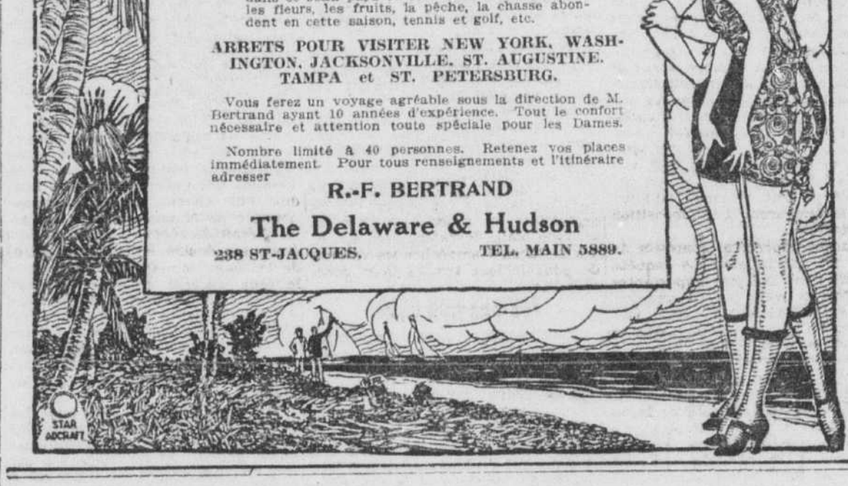

## La Pyorrhée est une maladie des gencives—et non des dents

C'est là un fait saillant que tout le monde devrait savoir. Et si tout le monde le savait, le nombre des victimes de la pyorrhée serait bientôt grandement réduit.

Vous pouvez apporter beaucoup de soin à vos dents — les brosser plusieurs fois par jour — et cependant avoir la pyorrhée. Une fois que la pyorrhée a pris de l'emprise, il se forme des poches de pus, les gencives deviennent faibles et flasques, les dents se déchaussent et finissent par tomber, si blanches et saines qu'elles puissent être.

*La Forhan signifie des gencives saines*

Elle contient la proportion voulue d'Astringent de Forhan, tel qu'employé par la profession dentaire dans le traitement de la pyorrhée. La Forhan protège et préserve les gencives, les tenant fermes, roses et saines; elle nettoie et blanchit les dents, et tient la bouche fraîche, parfumée et saine. Si vous ne tenez pas à discontinuer la pâte dentifrice que vous employez actuellement, au moins brossez-vous les dents et les gencives une fois par jour avec la Forhan.

La Forhan est plus qu'une pâte dentifrice; elle enraie la pyorrhée. Des milliers s'en trouvent bien depuis des années. Dans votre propre intérêt, demandez et obtenez la Forhan pour les gencives. Chez tous les pharmaciens, en tubes de 35c et 60c.

*Formule de R. J. Forhan, D.D.S.*

*Forhan's Ltd, Montréal*

Forhan's

POUR LES GENCIVES

*Plus qu'une pâte dentifrice—elle enraie la pyorrhée*

VENTE SPECIALE

*Nous Offrons un Rabais Spécial de*

20%
33⅓%
*et même* 50%

*sur les fourrures manufacturées en stock.*

Le prix des fourrures pour 1925 sera considérablement plus élevé qu'en 1924, de sorte qu'il vous sera avantageux d'acheter votre manteau à cette vente pour la saison prochaine.

*Venez de bonne heure pour avoir le meilleur choix*

GNAEDINGER SONS LIMITED

446 RUE SAINT-PIERRE, angle rue Récollet, un bloc plus bas que la rue Notre-Dame.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

# LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, LUNDI, 19 JANVIER 1925

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

# Me A. BROSSARD DECLARE QUE PLUSIEURS OFFICIERS, DONT LE CHEF PIERRE BELANGER, L'INSPECTEUR ROBERT, LE CAPITAINE SAUVE, NE DOIVENT PAS GARDER PLUS LONGTEMPS LES POSTES QU'ILS OCCUPENT

**Ce que la preuve a démontré.—Plusieurs défaillances individuelles.— La présente administration du département de la police serait trop ancienne et défectueuse.—Pour la répression à outrance de la prostitution.—Noms de ceux qui étaient visés.**

## UN SYSTEME EST PRECONISE

L'hon. juge Louis Coderre, qui préside à l'enquête judiciaire sur la police, siégeait, cet avant-midi, à la chambre No 12, et non à la chambre 24 du palais de justice, où toutes les procédures s'étaient déroulées jusqu'à date. C'est dans cette chambre que Me Arthur Brossard a donc prononcé son réquisitoire, lequel a duré un peu plus d'une heure. La Cour a ajourné ensuite à deux heures et demie cet après-midi, alors que Me J.-P. Lanctôt, ayant pour rôle d'exposer les détails de la preuve établie par les requérants, commencera sa plaidoirie. Celui-ci a informé la Cour qu'il ne pourrait compléter sa tâche à moins de deux séances complètes.

On verra, un peu plus loin, que Me Brossard fait allusion, dans son requisitoire dont nous publions le texte, à cette somme de cinquante dollars qu'aurait reçue, un jour, le capitaine Sauvé au nom d'une tenancière de mauvaise maison. Notons que l'hon. juge Coderre, lorsqu'il en fut question, a demandé à Me Brossard de ne pas commenter l'incident, alléguant que la preuve en cette affaire n'était pas encore complétée.

Le fait est qu'aussitôt après la séance publique de cet avant-midi, à la chambre No 12, une séance secrète fut tenue à la chambre de l'hon. juge Coderre où fut entendu un dernier témoin au sujet de cette affaire, témoin qui a comparu à la demande de Me Oscar Gagnon.

Voici maintenant le requisitoire prononcé par Me Arthur Brossard :

### Me ARTHUR BROSSARD

Comme chacun se le rappelle, c'est le vendredi, 12 septembre 1924, qu'était officiellement posé et admis le principe d'une enquête judiciaire générale sur l'administration du département de la police à Montréal. Ce jour-là, en effet, sur requête signée par plus de cent cinquante électeurs dûment qualifiés et présentée en vertu des articles 5940 et suivante des Statuts refondus de la province de Québec, 1909, l'hon. juge Louis Coderre, de la Cour supérieure, nous accordait à mon collègue, Me J.-P. Lanctôt, et à moi l'autorisation légale de procéder le lundi, 6 octobre suivant. Or cette enquête, que nous avons voulue sérieuse, soit dit entre parenthèses, et la plus féconde possible en résultats heureux pour toute la saine population de notre ville, s'est terminée le vendredi, 9 janvier courant.

### NOMBRE DE SEANCES

Le président de cette enquête a siégé pendant 56 jours et tenu 168 séances, dont 128 publiques et 34 privées, ces dernières ayant lieu dans la chambre de l'hon. juge Coderre, un certain nombre avant le 6 octobre et les autres soit immédiatement après les séances du matin ou soit après celles de l'après-midi. 287 témoins y ont été entendus, dont les témoignages sténographiés et dactylographiés couvrent plus de 9,000 pages, 201 documents ont été produits comme exhibits, lesquels demeurent à la disposition des intéressés.

D'aucuns pourraient contester de bonne foi que la présente enquête aura été l'une des plus importantes dont fassent mention nos annales, et voilà pourquoi sommes-nous convaincus à l'avance qu'elle aidera à la bonne administration future de la cité de Montréal en même temps qu'elle sera utile à sa population tout entière. Comme question de fait, elle a permis d'établir de façon indiscutable et on ne peut plus concluante, non seulement que des malversations et des abus de confiance graves ont été commis par certains officiers supérieurs de la police ainsi que par quelques-uns de leurs subalternes, mais aussi et surtout de révéler que les vices du présent système d'administration du département concerné sont la cause plus ou moins logique de beaucoup de défaillances individuelles.

### UTILITE DE L'ENQUETE

L'enquête eut eu son utilité peut-être immédiate en découvrant quels sont les membres de la police dont la conduite indigne mérite d'être punie; ce qui a ajouté énormément, toutefois, à son importance capitale, c'est qu'il appert désormais que le mal existe surtout dans le système d'administration régissant notre département de police.

Nous ne croyons pas nécessaire de nous justifier d'avoir mis, parfois, plus ou moins en cause les membres du comité exécutif de la ville de Montréal. Nous avions à enquêter de façon générale sur toute l'administration du département de la police dont ceux-ci sont responsables jusqu'à un certain point. Or nous sommes heureux de pouvoir dire que nous sommes restés dans les strictes limites que la loi nous avait fixées. Et si, par ailleurs, nous avons longuement scruté, tâché d'étudier sous tous ses aspects le troublant et inquiétant problème de la prostitution, c'est que, pour nous, si celle-ci répugne considérablement à toute honnête population, à tout citoyen soucieux et de sa santé physique et de sa santé morale, elle est très souvent une cause de perversion pour ceux chargés d'assurer la sécurité publique, c'est-à-dire pour les membres de la police.

### LA PREUVE

La Cour me pardonnera, j'ose l'espérer, la longueur de ces quelques considérations générales. Elles constituent, croyons-nous, la synthèse des faits concrets qui ont été établis au cours de l'enquête. En effet, allons-nous soumettre respectueusement à cette honorable Cour, la preuve a démontré de façon précise et raisonnable:

(a) Que le système d'administration du département de la police à Montréal est ancien, défectueux, partant responsable de beaucoup de défaillances individuelles;

(b) Que des coutumes illégales s'y pratiquent qui nuisent à son bon fonctionnement, les secrets en certains cas d'arrestations ou autres, par exemple, étant dévoilés et des primes en argent étant assez souvent données aux voleurs pour le retour des marchandises volées;

(c) Que les maisons où s'effectue le vice commercialisé ou non demeurent ouvertes alors que la loi exige leur fermeture, ce qui est une preuve évidente que les officiers supérieurs de la police manquent à leur devoir;

(d) Que la prostitution se pratique à Montréal au vu et au su de la police, le jour comme la nuit; qu'elle est l'objet d'un commerce honteux, nuit au bon ordre qui doit régner dans toute société bien organisée et est cause, encore une fois, de beaucoup de défaillances parmi les membres de la police;

(e) Que le département proprement dit des détectives est mal organisé, défectueux et manque visiblement d'unité;

(f) Que le service des pesées publiques n'est pas de nature à donner satisfaction, certains vendeurs de charbon, par exemple, pouvant ne pas livrer, quand ils le veulent, les quantités inscrites à la face des factures;

(g) Que certains officiers supérieurs de la police se sont rendus coupables d'abus de confiance, de malversations et parfois même d'inconduite inqualifiable, lesquels doivent être congédiés, comme punition et à titre d'exemples;

(h) Que le chef de police devrait être absolument indépendant si l'on veut qu'il puisse accomplir son devoir envers et contre tous;

(i) Qu'un nouveau système d'administration du département de la police à Montréal s'impose, si l'on veut mettre fin au présent état de choses à l'entière satisfaction de la saine opinion publique;

(j) Que des mesures devraient être prises pour protéger la ville de Montréal et sa population contre les brigands, les indésirables, et aussi contre les souteneurs, les tenancières, les propriétaires de maisons de prostitution, etc.;

(k) Que les règlements de la cité de Montréal et la loi concernant les regrattiers ou marchands dits de seconde main devraient être amendés de façon à empêcher les voleurs de pouvoir leur vendre leurs marchandises.

### LA PROSTITUTION

La prostitution existe dans Montréal, dans une condition déplorable; il y aurait 300 de ces maisons publiques, bien connues, dont un grand nombre seraient exploitées par des étrangers.

Ces maisons seraient conduites comme des maisons de commerce; il y aurait environ 3,000 filles prostituées; plusieurs seraient exploitées par des personnes qui les font tenir par des gérantes appelées "tenancières" et qui tiennent les prostituées dans un état d'esclavage; ces maisons de prostitution, commercialisées, seraient la cause de grands scandales et une provocation à la prostitution et spécialement pour nos jeunes gens.

Ces maisons font leur commerce ouvertement; on y voit, arrêtés à la porte, des taxis qui y conduisent de nombreux clients; des cartes sont distribuées par les filles ou par les souteneurs, aux coins des rues, aux portes des églises, aux gares de chemin de fer, et partout où il est censé passer beaucoup de personnes; ces cartes sont comme des cartes d'affaires, portent le nom de la fille et son adresse; ces filles sont la cause de scandales par l'exposition de leur personne dans les fenêtres, font le raccolage dans les rues, dans les cafés et salles de danse et des souteneurs travaillent aussi pour amener de la clientèle aux maisons, soit au coin des rues, aux gares où, en même temps, ils guettent les jeunes filles venant à Montréal, pour les débaucher et les induire à la débauche.

Les criminels, les bandits et les vendeurs de drogues se tiennent dans ces maisons infâmes.

Ces maisons font ce commerce avec les moyens de provocation ci-dessus mentionnés, ouvertement et en sûreté, sans crainte d'être troublées par la police dont ils disent avoir la protection.

Pas une personne honnête n'est pas d'opinion que ces maisons sont des occasions de séduction et sont une provocation continuelle à la prostitution, et de plus, sont un scandale pour nos jeunes filles et nos enfants.

### LA POLICE EN FAUTE

Nous sommes d'opinion que la police est en faute de ne pas avoir pris des mesures énergiques et avoir employé tous les moyens que la loi met à sa disposition pour les supprimer.

On donnera peut-être comme excuse que la police ne pouvait pas les fermer, étant donné la difficulté de faire la preuve contre une maison de prostitution et aussi à raison de la tolérance exercée par les recorders, lors de leurs sentences.

### LE RECORDER GEOFFRION

La première affirmation disparaît complètement devant la déclaration du recorder Geoffrion, qui a affirmé positivement qu'il pouvait fermer toutes les maisons de prostitution du Red Light District, dans un mois. Par conséquent, la difficulté de la preuve contre une maison de prostitution, que l'on donne comme excuse, ne vaut rien à l'encontre de la délaration du recorder Geoffrion. D'ailleurs, il a été démontré dans les années passées, qu'un chef de police qui veut fermer les maisons de prostitution peut le faire malgré l'opposition même des recorders.

### EN 1918

La preuve révèle qu'en 1918, l'ancien chef Tremblay entreprit une campagne de répression contre les maisons de prostitution et qu'il réussit, dans l'espace de six mois, à en fermer environ 200, et il aurait certainement réussi à les fermer toutes, s'il n'avait pas démissionné et si sa campagne avait été continuée. Lorsque l'ex-chef Tremblay entreprit de combattre les maisons de prostitution, il eut de l'opposition de la part du recorder Geoffrion. C'est ce dernier qui nous le dit dans son témoignage lorsqu'il produit une lettre que l'ex-chef Tremblay aurait écrite à sir Lomer Gouin, alors procureur général, dans laquelle il se plaint des difficultés qu'il rencontre dans les causes de prostitution, de la part du recorder Geoffrion.

Mais, si le chef Tremblay a réussi, à fermer le plus grand nombre des maisons de prostitution, c'est parce qu'il avait pris les moyens de faire la preuve tellement forte contre la maison de prostitution, que le recorder ne pouvait faire autrement que d'appliquer la loi et de la condamner.

### MOYEN EMPLOYE

Le moyen employé par l'ex-chef Tremblay, dont la conduite mérite des félicitations de la population honnête de Montréal à cette occasion, était de répéter sans cesse les descentes contre les maisons, afin de les faire condamner à l'amende le plus souvent possible et ainsi les forcer à abandonner leur commerce ignoble.

Ce que le chef Tremblay a fait, son successeur, le chef Pierre Bélanger, devait le faire.

La loi en force en est une de répression. Alors, il est du devoir du chef de police de faire appliquer la loi, quelle que soient ses opinions. La loi a été faite par le législateur qui représente le peuple et, par conséquent, il est du devoir d'un officier public de voir à ce que la loi soit respectée.

### TEMOIGNAGE DES MEDECINS

Les distingués médecins Desloges, Archambault et Haywood ont établi d'une manière absolue, en se basant sur leur propre expérience, sur les statistiques, sur la science médicale et sur les résolutions des sociétés savantes, que la prostitution est la cause principale des maladies vénériennes qui causent tant de mal à la société; ils ont également établi que dans ces maisons, les prostituées sont toutes contaminées et souffrent de la blennorragie dans la proportion de 100%, et de la syphilis dans une proportion de 70%. Par conséquent, les personnes qui fréquentent ces maisons sont destinées infailliblement à contracter ces maladies et ensuite, à les propager à leur famille et aux autres membres de la société.

De tout temps et chez tous les peuples, la question de la prostitution a été l'objet d'études sérieuses. Il existe deux écoles: l'école de la répression à outrance, et l'école de la règlementation, telle qu'elle existe à Paris.

### REGLEMENTATION ET REPRESSION

En 1867, des médecins et des sociologues de bonne foi ont cru que la règlementation de la prostitution, avec examen médical, empêcherait la prostitution clandestine et ferait disparaître les maladies vénériennes. Or la preuve démontre que le système de la règlementation de la prostitution a fait faillite et qu'aujourd'hui, la très grande majorité des médecins et des sociologues reconnaissent que la règlementation n'empêche pas les maladies vénériennes, mais est un encouragement à la prostitution et a contribué à l'augmenter.

La répression à outrance est le meilleur système pour réduire la prostitution et par conséquent diminue le nombre des maladies vénériennes.

Nous admettons que la prostitution existera toujours, mais nous devons la combattre par la répression à outrance. Il a été aussi établi que la règlementation de la prostitution n'empêche pas la prostitution clandestine, mais au contraire contribue à l'augmenter.

Les passions humaines existeront toujours, mais elles doivent être contrôlées et disciplinées et, le meilleur moyen de les contrôler est celui indiqué par l'Evangile qui est le code de moralité le plus parfait. Les nations qui ont suivi les principes de ce code ont connu le plus grand bonheur et la plus grande prospérité, et celles qui les ont méprisés, sont tombées en décadence.

Tolérer la prostitution, c'est augmenter les maladies vénériennes et contaminer la société; c'est réduire le nombre des mariages et, par conséquent, affaiblir la race.

La guerre à la prostitution, c'est conserver la santé et encourager le mariage et, par conséquent, fortifier la nation en lui donnant de nombreux enfants.

### LE MARIAGE

Le mariage est conforme à la loi naturelle et au bonheur de la société; les peuples qui ont favorisé la prostitution et l'ont réglementée ont vu le mariage méprisé et l'amour libre en honneur. Conséquence: leurs populations ont diminué et la société s'est désorganisée. Les peuples qui ont respecté le mariage ont conservé leurs mœurs et ont vu leurs populations augmentées. Les mœurs gardent les lois, les lois gardent la société. Si les mœurs d'une nation sont relâchées, les lois sont relâchées et la société se désorganise.

La France a accepté la réglementation de la prostitution, depuis 1867. Depuis cette époque, le mariage a été méprisé, la prostitution a augmenté et l'amour libre est devenu en honneur et sa population a diminué.

Il en est ainsi de toutes les nations qui ont méprisé le mariage.

Nos pères se sont mariés jeunes, ont élevé de nombreuses familles et c'est grâce à leur courage et à leur moralité s'ils ont pu passer les grandes difficultés du passé et nous léguer le patrimoine de la vieille province de Québec.

### LES THEOLOGIENS

Les distingués théologiens, le R. P. Dugré, M. l'abbé Perrier, de l'église catholique, et les révérends Stratford et Best, de l'église protestante, ont établi absolument que les Pères de l'Eglise n'ont jamais reconnu la prostitution comme un mal inévitable, mais qu'au contraire, ils ont toujours été d'opinion qu'elle devait être combattue par la répression à outrance.

Cette preuve, que les Pères de l'Eglise n'ont jamais reconnu la prostitution comme un mal inévitable, était nécessaire pour réaliser la doctrine de l'Eglise et calmer la conscience de notre population scandalisée, mais nous devons admettre que les déclarations des Pères de l'Eglise ne nous intéressent qu'indirectement, dans la présente enquête. La preuve faite par les théologiens serait cependant un encouragement au point de vue religieux à induire l'honorable président de cette enquête à se déclarer en faveur de la répression à outrance.

La tolérance actuelle des maisons de prostitution met la cité au rang des souteneurs et des tenancières, en lui permettant de prélever par les sentences des recorders le produit de la prostitution au moyen d'amendes imposées régulièrement, à certaines époques, comme une taxe.

Si vous fermez les maisons de prostitution, que ferez-vous des prostituées, nous disent les partisans de la tolérance?

### L'INTERET GENERAL, D'ABORD

Nous répondons: L'intérêt de la société prime l'intérêt privé. Sans doute, les prostituées qui sont de pauvres misérables, comme disent les docteurs Desloges, Archambault et Haywood, doivent être protégées; mais, d'un autre côté, il faut considérer le bien général de notre cité.

La police peut prendre six mois pour fermer ces maisons, de manière à ne pas faire d'encombrement.

L'institution du Bon Pasteur, les institutions de refuge déjà existantes devraient être encouragées, développées et aidées par les autorités.

D'ailleurs, cet encombrement des prostituées ne serait que temporaire; une fois les maisons de prostitution fermées, le nombre des prostituées arrêtées et condamnées serait minime.

Pour toutes ces raisons, nous croyons que l'honorable président de cette enquête devrait dans son rapport recommander la répression à outrance de la prostitution, et spécialement la fermeture des maisons de prostitution commercialisées.

### CAFES ET SALLES DE DANSE

Dans le cours de cette enquête, il a été établi que les cafés et les salles de danse étaient des lieux de provocation à la prostitution, et nous croyons qu'il serait à propos que l'honorable président de cette enquête recommandât à la cité de Montréal de passer des règlements sévères quant à la tenue et à l'heure de la fermeture de ces salles, et qu'une surveillance de la police devrait être plus sévère, afin d'empêcher les prostituées de s'y rendre pour y chercher des clients.

### PROTECTION QUI S'IMPOSE

La cité de Montréal compte actuellement une population d'environ un million, composée de différentes nationalités; étant une ville commerciale et manufacturière qui commande dans le pays à raison de ses industries et de son capital, elle

A suivre sur la page 19

# LE NOUVEAU PONT AU QUAI JACQUES-CARTIER

**Réponses de M. A.-J. Lavoie à quelques objections.—La question des expropriations.— Pour ne pas enlaidir la ville.—Les exemples d'autres grandes villes.**

## CHIFFRES COMPARATIFS

M. A.-J. Lavoie, l'auteur d'un des projets de pont entre Montréal et la rive sud qui ont été soumis à la Commission du port, est venu à nos bureaux pour nous donner quelques nouvelles explications sur les avantages que présente son projet, et, en même temps, pour répondre à certaines objections.

Comme on le sait, M. Lavoie a soumis des plans pour un pont à un seul niveau ou à deux niveaux. Le pont se terminerait au quai Jacques-Cartier, mais des embranchements ou rampes conduiraient à l'angle des rues des Commissaires et Berri, à l'angle de la place Jacques-Cartier et de la rue Notre-Dame, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame, à l'angle de la place Youville et de la rue McGill, au square Chaboillez en passant par la place du marché à foin.

### POUR LES CULTIVATEURS

M. Lavoie nous fait remarquer que, depuis longtemps, les cultivateurs demandent que la place Jacques-Cartier soit couverte. Or, en conduisant un embranchement du pont à l'angle de la rue Notre-Dame et de la place Jacques-Cartier, en le faisant passer au-dessus de cette place, le tablier du pont pourrait être construit de sorte à servir de couverture à la place Jacques-Cartier.

### LES EXPROPRIATIONS

Pour ce qui est de la question des expropriations, M. Lavoie fait aussi remarquer que de tous les projets soumis, le sien est celui qui en demanderait le moins. Le coût en serait pratiquement nul, avec le pont à un niveau dont les entrées seraient à la rue Berri, à la place Jacques-Cartier, au boulevard Saint-Laurent, à la place Youville et au square Chaboillez. Les seules expropriations seraient sur le côté ouest du boulevard Saint-Laurent entre les rues Notre-Dame et des Commissaires. L'on pourrait évaluer le coût des expropriations au plus à $200,000 à cet endroit. Mais, comme question de fait, le terrain à exproprier à cet endroit est presque entièrement la propriété de la ville, étant le résidu d'expropriations faites par la ville à cet endroit. Il n'y aurait pratiquement presque rien à débourser.

### SANS RIEN ENLAIDIR

L'on s'est objecté à ce projet sous prétexte qu'il enlaidirait le centre de la ville. Ce qui n'est pas le cas. Car, partant du quai Victoria, le pont passerait, rue des Commissaires au-dessus des voies ferrées qui longent au nord le mur de revêtement jusqu'à la rue Berri du côté est. Pour ce qui est de la Place Jacques-Cartier, il monterait directement de la rue des Commissaires. Pour aller à l'ouest, il passerait au-dessus des voies ferrées jusqu'à la place Royale. De là, il continuerait par la rue des Commissaires jusqu'à la place Youville qui est très large. Puis enfin, par la rue William, il monterait vers le nord sur une faible distance jusqu'au square Chaboillez en passant par-dessus le terrain du marché à foin.

### EXEMPLE DE NEW-YORK

L'on a aussi prétendu qu'un pont destiné à une grande ville devait déboucher plutôt à la périphérie que dans la partie centrale de cette ville. Or voici des faits que nous mentionne M. Lavoie, lesquels démontrent que cette prétention ne saurait guère être soutenue. Prenons New-York. Le pont de Brooklyn débouche à l'extrémité de l'île Manhattan, à côté de l'hôtel de ville, du palais de justice, du bureau de poste central ,du Woolworth Building, de Wall Street, etc. Le pont de Manhattan, construit pour essayer de décongestionner le centre des affaires, a dû être relié par des voies élevées à l'entrée du pont de Brooklyn ,car les gens continuaient à passer par le pont de Brooklyn bien que les ponts ne fussent que peu éloignés l'un de l'autre, pour ne pas avoir à traverser les rues congestionnés. Or le pont Lavoie a cet avantage de permettre aux gens d'affaires d'arriver par le plus court chemin au pont, tout en décongestionnant le centre des affaires. Il est à remarquer que, dans les rues où il passe, le pont Lavoie n'est pas au niveau de ces rues, mais passe au-dessus.

Il y a encore dans le même district, de New-York, le pont Williamsburg, sans compter les trois tunnels, construits à des dates plus récentes, spécialement pour les tramways et qui viennent aussi aboutir près de l'hôtel de ville. Mentionnons encore deux tunnels de dates encore récentes pour les tramways dont les entrées sont dans le même district de New-York.

On voit donc qu'à New-York l'on a compris qu'il y a tout avantage à faire communiquer, de la manière la plus directe, les ponts et tunnels avec le centre des affaires, aussi bien pour les ouvriers que pour les hommes d'affaires.

La comparaison est d'autant plus à propos que New-York est, tout comme Montréal, un port de mer.

A Toronto, le grand viaduc que l'on est à construire pour les chemins de fer pour conduire à la gare centrale se termine en plein centre des affaires, au terminus de la navigation.

Il en est ainsi, d'une manière générale, dans les grandes villes modernes du monde.

### LE COUT DU PONT

M. Lavoie répond à une autre objection qu'il considère encore moins fondée, peut-être, que toutes les autres. C'est celle du coût du pont. Certaines personnes pourraient s'imaginer que le pont, d'après son plan, coûterait bien cher. Il affirme que la construction, au contraire, en serait d'un coût relativement peu élevé. Il dit que le pont à un seul niveau ne coûtera, avec les expropriations comprises, pas plus de $7,000,000. Ces chiffres dit-il, sont confirmés par des ingénieurs experts qu'il a consultés. Il dit que la construction seule d'un pont à l'avenue Delorimier coûterait considérablement plus cher, que le coût total du pont Lavoie, sans compter qu'il faudrait encore ajouter à ce coût du pont à l'avenue Delorimier celui des expropriations sur une grande étendue, par conséquent d'un prix très élevé, variant de $5,000,000 à $10,000,000.

Le pont à l'avenue Delorimier, avec les expropriations nécessaires, ne saurait donc coûter moins de $12,000,000 à $20,000,000, dit M. Lavoie.

### UNE CRITIQUE

Il faut remarquer que le pont à l'avenue Delorimier arriverait à une centaine de pieds au-dessus de la rue Notre-Dame, soit à la hauteur de l'immeuble Transportation. Les rampes ou descentes devraient être longues, si on se limite à 4% de pente. Les poussières emportées du pont ou des rampes seraient une nuisance considérable pour le voisinage, une cause de dépréciation très appréciable des propriétés immobilières. Il y aurait donc un désavantage pour cette section de la partie est de la ville, dit M. Lavoie.

### D'AUTRES AVANTAGES

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le pont Lavoie desservirait l'est aussi bien que le centre et l'ouest avec ses divers embranchemnts pour les sorties.

Le pont Lavoie reliera l'île Sainte-Hélène. Il touchera aussi à l'île aux Millions, qui n'est qu'à 700 pieds des quais, et permettra de l'utiliser d'une manière très considérable. Aujourd'hui, l'on ne peut y parvenir qu'en faisant un énorme détour ou par un bateau que la commission du port voudrait bien mettre à la disposition de ceux qui voudraient s'y rendre.

Pour ce qui est des distances entre la rive sud et le terminus du pont à Montréal y compris les diverses descentes, elles sont beaucoup plus courtes par le pont Lavoie que par les autres ponts proposés, déclare M. Lavoie en terminant.

M. Lavoie a déjà fait d'importantes études sur les questions de transport à Montréal, et est, par conséquent, bien renseigné à ce point de vue. En 1913, il fit un travail remarqué sur le problème du tramway dans la métropole.

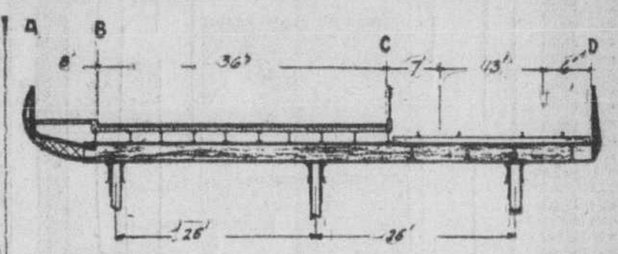


COUPE TRANSVERSALE du pont à un niveau proposé par M. A.-J. LAVOIE. —De "A" à "B", trottoirs pour les piétons; de "B" à "C", route par laquelle pourraient passer de front quatre véhicules, autos ou autres voitures; de "C" à "D", partie du pont réservée aux tramways et qui serait absolument indépendante de la route pour les véhicules.

# MOMENTS DE LOISIR QUI SERAIENT MAL EMPLOYES

Une nouvelle plainte serait portée contre quelques-uns des membres de la bande qui ont dévalisé la voiture de la malle, le 5 d'août dernier.

A l'ouverture de la Cour des comparutions, cet avant-midi, Me Calder qui représente le gouvernement, a déclaré au juge Perrault que les individus dont nous parlons plus haut, mais qu'il n'a pas nommés, seraient traduits devant lui dans le courant de la journée. Ils auraient, dit Me Calder, été relâchés sous garantie en attendant leur procès, dans l'affaire du sac de malle, et ils auraient profité de leurs moments de loisir pour voler un auto dans le but de commettre un vol à main armée.

Me Calder qui est occupé devant une autre Cour, a demandé au greffier Ovide Leclerc, de la Cour des comparutions, de le faire prévenir quand les inculpés seront traduits devant le tribunal.

# AUTRE AFFAIRE MYSTERIEUSE PRES DU LAC DE WAKEFIELD

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 19. — Le détective Wilfrid Germain et un autre membre de la Sûreté provinciale, chargés par le chef Lorrain d'éclaircir le mystère qui entoure la mort de Joseph Bouchard, ont aussi reçu l'ordre de faire une enquête au sujet de la disparition d'un enfant dans une maison de Saint-Pierre de Wakefield, occupée par M. Dollard Despatie. La mère de l'enfant n'aurait que 18 ans et l'on a répété que le bébé serait disparu deux jours après sa naissance. L'enfant est-il mort de causes naturelles, a-t-il été tué ou donné à d'autres personnes? C'est ce que se demandent les autorités et c'est le problème auquel les détectives devront apporter une réponse.

## GRAND BAL DES GRECS

Le troisième bal annuel donné par la Société de bienfaisance des femmes grecques de Montréal aura lieu jeudi soir, à 9 heures, au salon Rose de l'hôtel Windsor.

## UN DEMENTI FORMEL

Sir Henry Thornton dément formellement la rumeur que le Chemin de fer national canadien avait l'intention de disposer de ses voies des Etats-Unis.

Eau de Vichy pure aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade—un verre à vin—plein chaque matin vous maintiendra en bonne santé. Réclamez-la chez votre pharmacien.

Agent général pour le Canada :
J.-ALFRED OUIMET 23 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL
S. J. MAJOR LIMITEE, 123-136 rue York, Ottawa, Ont.

## EN COUR DU CORONER

Un verdict de mort naturelle a été rendu, ce matin, par le coroner McMahon, dans le cas de Mme Célestin Durocher, 59 ans, 3204, rue Letang, Villeray, qui a succombé à une syncope, hier avant-midi. Mme Durocher revenait de la messe, quand elle s'affaissa soudainement sur le trottoir, à l'angle des rues Faillon et Châteaubriand. Le Dr Plouffe, qui fut mandé d'urgence, constata dès son arrivée, que la mort avait déjà fait son oeuvre.

Dans le cas de M. Oscar Javerzac, 82 ans, 347, avenue Viger, qui est mort, hier matin, à l'hôpital Général, le coroner McMahon a rendu un verdict de mort accidentelle. M. Javerzac s'était fracturé une jambe en tombant sur le trottoir, rue Saint-Denis, le 22 décembre dernier.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, samedi, par le coroner McMahon, dans le cas de Napoléon Audette, 44 ans, 12 rue Clarke, qui est mort vendredi à l'hôpital Général. D'après les renseignements qui ont été fournis au coroner, au cours de l'enquête, M. Audette a succombé à une fracture du crâne, à la suite d'une chute qu'il fit dans un escalier, chez lui, mercredi dernier.

Dans le cas de Robert Ellement, 69 ans, 384 avenue Gordon, Verdun, le coroner McMaron a déclaré que le défunt s'était suicidé, dans un moment d'aliénation mentale. M. Ellement a été trouvé mort, vendredi soir, dans sa cuisine, la tête appuyée sur le poêle à gaz, dont trois clés étaient ouvertes.

## AU COLLEGE VICTORIA

M. A.-R. Orage, journaliste anglais de renom, donnera, demain soir, à 8 h. 30, une conférence au collège Royal Victoria.

*Inutile de garder ce vieux poêle à gaz usé plus longtemps—quand vous pouvez avoir un poêle "Regent" neuf à*

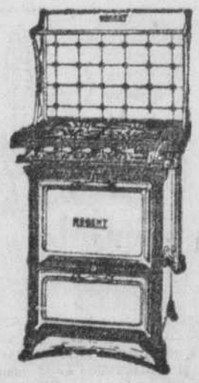


**CONDITIONS SI FACILES**

PAR EXEMPLE—

Voici le poêle 28E tout émaillé, avec tablette au-dessus, tel qu'illustré. Livré chez vous pour $5, le reste payable au mois. $5 pour votre vieux poêle.

**MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER**
CONSOLIDATED

Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig. Main 4040.
606 rue Ste-Catherine, angle Mountain. Uptown 6000-6001.
447 Est, rue St-Catherine, chez Dupuis Frères. Est 2935.
2575 Est, rue Ste-Catherine, près Lasalle. Clairval 1850.
1657 avenue Papineau, près Mont-Royal. Amherst 6863.
858 rue Saint-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
1945 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7350.
5622 ouest, rue Sherbrooke, N.-D.-G. Walnut 0100.
1328-C, rue Wellington, Verdun. York 1650.

# LA VIE AU FOYER

## DECOR DE FENETRE

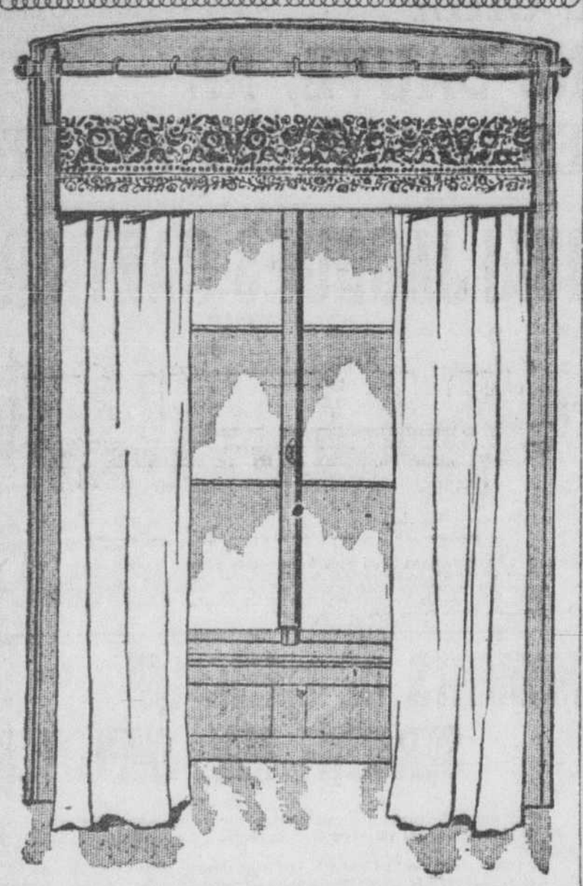

Rideaux en toile unie et bandeau en même toile brodée au point plat en coton perlé lustré. A noter que ce dessin pourrait servir également à la décoration d'une tétière, d'un bandeau de cheminée, voire d'un tapis de table.

## EN L'HONNEUR DE M. J.-B.-ADOLPHE TISON

Une très jolie fête accompagnée d'un banquet a eu lieu, samedi soir, à l'hôtel Plaza, en l'honneur de M. J.-P.-A. Tison, assistant-protonotaire au palais de justice de Montréal, qui célébrait son trente-cinquième anniversaire de service, au palais de justice. Plus de cent convives y prirent part et offrirent à M. Tison une superbe bourse dans une blague à tabac. Le banquet était présidé conjointement par MM. Arthur Delisle et J.-Wilfrid Pilon, qui offrirent au héros de la fête les voeux et les souhaits de ses camarades. D'autres discours furent prononcés par MM. Paul Mercier, M. P., Alex. Thurber, M. P. P., A. Dollo, J.-A. Girard, N. Pouliot, J. Hackett, J. Budyk, A. Fleury, R.-H. Beaulieu, E. Paquet et G. Marin. Les orateurs en profitèrent pour rappeler combien le salaire des employés du palais est insuffisant, et exprimèrent leur confiance que le gouvernement le relèvera bientôt.

Ceux qui contribuèrent au succès de cette jolie fête furent les honorables juges Martin, Demers, Duclos, Surveyer, Loranger, Greenshields, Guerin, l'hon. jules Allard, M. A. Delisle, Me J.-Wilfrid Pilon, Me Paul Mercier, M.P., M. A. Thurber, M.P.P., M. P. Casgrain, M.P., l'hon. E.-L. Patenaude, M. P. P., l'hon. R. Monty; MM. P. Blouin, C-E. Rioux, L.-H.-R.-J. Paré, R. Nolin, T Reynolds, M. Lortie, A. Saint-Louis, C. Tison, C. Ducharme, Arthur Fleury, L.-T. Trudeau, N.-P. Ducharme, A. Ferguson, J.-O. Gareau, J.-M. Perreault, M. Gervais, Dr Gaboury, A. Dollo, L.-F. Laflamme, A. Langlois, A. Guillet, Me Emile Depocas, E. Gauthier, M. Nivette, M. Beaudet, W.-S. Walker, R.-H. Beaulieu, J.-C. Choquette, M. Tremblay, M. Corbeil, T. Daoust R. Corneiller, J. Deladurantaye, Trudeau, Guerin et Garneau, Perron & Cie, J.-A.Budyk, Maurice Forget, H. Perras, A. Blain, J. Ettinberg, A.-H. Tanner, R. Mulvena, G. Duclos, P.-H. Dufresne, J.-G. Duhamel, L. Chabot, J-A. Lejoin, Beaulieu & Cie,, G. Marin, Kavanagh & Cie, L. Fitch, Z. Fillion, J.-E. Beaudoin, Geoffrion & Cie, J. Hackett, P. Ledieu, O. Harbec, A. De Serres, P. Faughnam, C.L'Heureux, A. Lozeau, J.-E. Lacombe, M. R. Portelance, C. Maurice, Dr J.-L. Goyer, J.-A. Archambault, J. Casgrain, J.-A. Girard, E. Demers, A.-G. Prud'homme, V. Larose, J. Lareau, J. Ahern, J.-A. Mercier, N.-S. Finberg, W.-H. Butler, J.-H. Kinehan, E.-W. Bush, J.-B-A. Quesnel, Alph. Décary, H. Beauregard, A. Laberge, A. Saint-Martin, A. Lalonde C.-A. Guertin, J. Cohen, J.-E. Cadotte, J.-A. Matthewson, M. Demers, S. Lavery, G. Alexander, P. Dubuc, J. Gadoury, P. Cusson, J. Loranger, L.-A. Cusson, M. Gabard, J.-B. Carbonneau, F.-W. Hackett, T. Derome, O.Bibeau, A.L'Heureux, A. Saint-Mars, J.-G. Moquin, J.-E. Bédard, A.-S. Archambault, V. Payette, E. Paquett, H. MacKay, A. Sullivan, E. Guérin, L. Loiselle, C.-A. Merrill, J. Prud'homme , R. Beauchamp, L. Robert, N. Pouliot.

## INDIVIDU QUI AURAIT A REPONDRE DE LA MORT DE DIX-NEUF PERSONNES

Bristol, Tennessee, 19. — Roy Patrick, 27 ans, a été appréhendé à Marion, Virginie, sous l'accusation d'avoir fait sauter la digue de Saltville, Virginie, la veille de Noël, et d'avoir causé la mort de 19 personnes. Il se serait servi de dynamite pour accomplir son oeuvre.


*Février et mars sont des mois très dangereux*

**Father John's Medicine donne de la force combative pour résister aux maladies.**

D'après les derniers chiffres publiés par le Bureau fédéral des statistiques, il y a plus de décès quotidiennement en février et en mars qu'en tout autre mois de l'année. Cela indique les effets débilitants de l'hiver et le danger qu'il y a de laisser subsister les toux, les rhumes et l'état d'épuisement du système.

Quand les gens commencent à paraître pâles et maingres, qu'ils sont toujours fatigués et n'ont pas d'appétit; s'ils sont, particulièrement, affligés d'une toux qui ne les a pas laissés de l'hiver, le danger les menace tous les jours des maladies qui prédominent pendant les mois les plus dangereux de l'année.

Ce qu'il faut à ces gens, c'est la force combative qui les protège contre la maladie. Father John's Medicine fut créé précisément pour parer à ces conditions adverses.

C'est la prescription qu'un médecin donna au Révérend Père John O'Brien, de l'église Saint-Patrice de Lowell, Mass., en l'année lointaine de 1855; il a été depuis constamment employé par des milliers de personnes qui avaient besoin d'un reconstituant contenant de riches éléments nutritifs pour refaire leurs nerfs et leurs tissus et leur donner un sang pur et riche.

Si vous avez une toux persistante que les traitements ordinaires n'ont pas réussi à soulager, ou si vous êtes épuisé, prenez dès maintenant Father John's Medicine et refaites vos forces et votre vitalité.

Father John's Medicine ne contient ni alcool ni drogues dangereuses et il est parfaitement sûr pour tous les membres de la famille.

Father John's Medicine CONTRE TOUX OPINIATRES



*Une gorge au vif et endolorie*

**Soulagée rapidement en appliquant un peu de Musterole**

Le Musterole ne produira pas d'ampoules comme l'ancien emplâtre à la moutarde. Etendez-le simplement avec vos doigts. Il pénètre à l'endroit malade avec un délicat picotement, il dégage la congestion et fait disparaître la douleur et le mal.

Le Musterole est un onguent blanc et propre fait avec de l'huile de moutarde. Il est excellent pour soulager rapidement le mal de gorge, la bronchite, l'amygdalite, le croup, le torticolis, l'asthme, le névralgie, le mal de tête, la congestion, la pleurésie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs et les maux de dos et des articulations, les entorses, les muscles endoloris, les contusions, les engelures, les pieds gelés et les rhumes de poitrine. Gardez-en à votre disposition pour usage urgent. 40c et 75c dans toutes les pharmacies.

The Musterole Co. of Canada, Ltd., Montréal.

MUSTEROLE WILL NOT BLISTER

Meilleur qu'un emplâtre de moutarde

**Dissimuler les Années**

Une application par jour de LAIT DES DAMES ROMAINES à la vraie nourriture de la peau, contribue largement à la conservation de la peau. C'est la méthode la plus agréable et la plus sûre de faire disparaître les imperfections sans qu'il soit nécessaire de faire usage de poudres ou fards. Rendez votre peau belle et conservez-lui son charme avec le LAIT DES DAMES ROMAINES. Cette préparation est délicatement parfumée et elle est le complément parfait d'une toilette soignée. Prix 50c — bouteille échantillon envoyée sur réception de 10c.

COOPER & CO., Dépt. A3
155 Commissaires Ouest, Montréal (2)


## L'HON. M. DAVID OUVRE CETTE EXPOSITION DES AFFICHES ARTISTIQUES

L'ouverture officielle de l'exposition artistique des projets de concours d'affiches pour le 22e pèlerinage annuel canadien à Rome à l'occasion de l'Année sainte a eu lieu samedi après-midi, à la bibliothèque Saint-Sulpice, sous la présidence de l'hon. Athanase David, secrétaire provincial.

L'hon. M. David a remercié M. Jules Hone d'avoir pris part, en organisant ce concours, à la grande campagne entreprise pour le développement des arts, parce que ce concours est une leçon pour les compagnies commerciales et industrielles et démontre la nécessité du sens artistique dans les affiches.

Le jury, composé de MM. Olivier Maurault, P.S.S., Ernest Cormier, Henri Hébert, Fernand Préfontaine et Dalbé Viau, accordera le premier prix, $100, à M. Thurstan Topham, artiste de Montréal. L'affiche de M. Topham représente Saint-Pierre de Rome.

Les autres prix furent les suivants: 2e prix, $50, Mlle H.-Mabel May; 3e prix, $35, M. Raymond Pellus; 4e prix, $15, M. Emile Gauthier; 5e prix, $10, M. Hervé Labelle.

Le jury a aussi décerné des mentions spéciales aux projets de Mlle M.-M. Dale, et de MM. Albert Fournier, Lucien Parent et Gilles Beaugrand.

## UN BANDIT QUI SERA DE NOUVEAU ECROUE

Muncie, Indiana, 19.—Le fameux bandit Gerald Chapman que l'on cherchait par tout le pays a été capturé ici, hier après-midi, par la police de Muncie.

Chapman s'était enfui du pénitencier d'Atlanta pendant qu'il purgeait une sentence de 25 années de réclusion pour avoir pris part à un vol de deux millions de dollars contre la poste à New York.

Chapman a révélé son identité mais n'a voulu dire rien autre chose. On a trouvé sur lui deux bouteilles de nitroglycérine, un revolver et $4,963 en monnaie.

Chapman a été conduit à Indianapolis et remis aux autorités fédérales. Il y a environ quatre mois, la police était informée que Chapman se trouvait dans la ville, mais l'individu avait réussi à s'échapper avant que les agents eussent pu trouver sa piste. Etant revenu à Muncie, cette fois il a été pris.


*La chaleur du poivre rouge contre le rhumatisme*

Le Red Pepper Rub fait disparaître le mal des articulations endolories, raides et douloureuses. Il ne vous fera pas de tort et arrêtera certainement toute vieille torture rhumatismale immédiatement.

Si vous pouvez à peine vous mouvoir, à cause de la souffrance, essayez simplement le Red Pepper Rub et vous serez soulagé plus vite que vous ne le pensez. Rien ne possède une chaleur aussi pénétrante que le poivre rouge. Du moment que vous appliquez le Red Pepper Rub, vous sentez une chaleur cuisante. En trois minutes il réchauffe l'endroit endolori de part en part. Le mal et la douleur disparaissent.

Demandez à n'importe quel bon pharmacien un pot de Red Pepper Rub Rowles. Soyez certain d'avoir le véritable avec le nom Rowles sur le paquet.

WYETH CHEMICAL CO., WALKERVILLE, ONT.



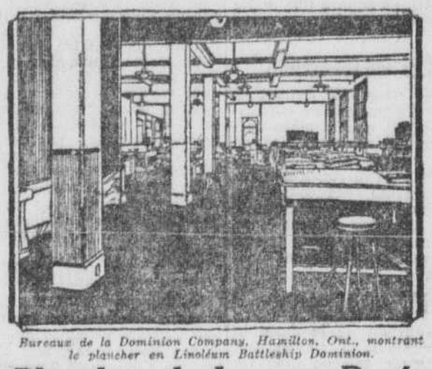

*Bureaux de la Dominion Company, Hamilton, Ont., montrant le plancher en Linoléum Battleship Dominion.*

**Plancher de Longue Durée pour Bureau Affairé**

La plupart des avantages du Linoléum Battleship Dominion se manifestent le premier jour qu'il est sur votre plancher — la tranquillité, le confort dans la marche, et aussi, la facilité de nettoyage. Le temps, seulement, toutefois, prouve sa durabilité et l'économie dans son entretien.

Le Linoléum Battleship Dominion a fait ses preuves de résistance dans des bureaux, des banques, des écoles, des hôpitaux, des magasins à rayons et édifices publics de tous genres, par tout le Canada. Un plancher recouvert de Linoléum Battleship Dominion est moderne, et résiste au plus fort trafic et est toujours souple sous le pied et de bonne apparence.

**Le Linoléum Battleship DOMINION**

lorsque bien posé avec un bon ciment hydrofuge, vous donne un bon plancher qui ne requiert jamais de fini dispendieux. Lisse et sans couture, il n'offre aucun endroit où pourraient se loger la poussière et les microbes. Il est inodore et à l'épreuve de l'eau, souple et résilient, et le plancher le plus facile à nettoyer et à tenir propre. Une cire à plancher bien appliquée de temps à autre, est tout ce qui est nécessaire pour renouveler le brillant de sa surface.

*Fait en quatre couleurs — brun, vert, terra cotta et gris. Couleurs spéciales pour contrats importants. Demandez nos échantillons et notre littérature qui vous seront envoyés franco.*

**Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Limited — Montréal**



# VENTE AVANT L'INVENTAIRE

*Un événement annuel offrant des occasions extraordinaires d'économiser*

Manteaux et Costumes .... MOITIE PRIX

Jolie Lingerie ..... MOITIE PRIX

**Grandes Occasions dans les Chapeaux**

Chapeaux de fourrure et chapeaux garnis de fourrure. Chapeaux de velours ..... MOITIE PRIX

Valant jusqu'à $27.50 pour ... $5

Valant jusqu'à $38.50 pour ... $10

Fourrures et Chapeaux ... Moitié Prix et Moins

*Grandes Réductions à tous les Rayons*

Darwin's

*276 rue Ste-Catherine Ouest*
*487 rue Ste-Catherine Ouest*
*610 rue Ste-Catherine Ouest*



# Solde Annuel de POYANER

**De 4 Jours**

400 Boulevard St-Laurent

*2ième Magasin de Soies près Ste-Catherine*

**les 20, 21, 22 et 23 JANVIER**

**MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI**

## COTONS

| | |
|---|---|
| Guingan Anderson de 32". Rég. .35 pour | .23 |
| Coton blanc à draps, 8/4. Rég. .65 pour | .45 |
| Coton à draps écru, 8/4. Rég. .59 pour | .45 |
| Coton circulaire, 40, 42, 44 pouces. Rég. .59 pour | .39 |
| Flanellette quadrillée de 27". Rég. .28 pour | .20 |
| Flanellette blanche de 27". Rég. .25 pour | .17 |
| Damas de table de 56" Rég. .75 pour | .49 |
| Toile de table de 56" Rég. .95 pour | .69 |
| Serviettes de bain, 18 x 36, rose, bleu et or. Rég. .80 pour | .49 |
| Serviettes de bain très épaisses, 23 x 43. Rég. 1.25 pour | .79 |
| Toile irlandaise pure de 36", pour ouvrages de fantaisie. Rég. 1.25 pour | .69 |

*PLUS QU'UNE VENTE ORDINAIRE*

*Des marchandises remarquables et spéciales ont été choisies pour le jour d'ouverture, mais durant chaque jour de notre Solde Annuel il y aura de grandes occasions qui justifieront votre visite à notre magasin.*

*Le SOLDE ANNUEL POYANER'S est de la plus haute importance vu l'excellente qualité des marchandises; les prix remarquablement bas; le bel assortiment et aussi parce que vous pouvez avoir confiance en notre devise.*

***Les Ventes Poyaner's sont toujours de Vraies Ventes***

## DIVERS

| | |
|---|---|
| Bas de cachemire pour dames (seconds). Rég. 1.25 pour | .59 |
| Bas de cachemire tout laine pour dames. Rég. .95 pour | .69 |
| Très beaux bas de cachemire de laine. Rég. 1.50 pour | .95 |
| Bouffants ouatés pour dames. Rég. 1.00 pour | .65 |
| Combinaisons ouatées pour hommes. Rég. 2.00 pour | 1.39 |
| Combinaisons ouatées pour garçonnets. Rég. 1.75 pour | 1.10 |
| Bas golf pour garçonnets. Rég. .59 pour | .35 |

## OFFRES SPECIALES de 9 à 12 a.m.

| | |
|---|---|
| Soie Fugi de 36", blanche seulement. Rég. 1.25 pour | .59 |
| Broadcloth anglais de 36", 6 nuances. Rég. 1.00 pour | .49 |
| Soie Shantung de 34". Rég. .90 pour | .49 |
| 1 lot de soies assorties, valant jusqu'à 1.50 pour | .49 |
| 1 lot de voiles de 40". Rég. .25 pour | .10 |
| Bas de soie et laine pour dames. Rég. 1.00 pour | .59 |
| Bas pure soie Point X pour dames. Rég. 1.75 pour | .95 |
| Camisoles marque Health. Rég. .85 pour | .45 |
| Bouffants marque Health. Rég. 1.00 pour | .45 |
| Gants de chamoisette doublés, pour dames. Rég. 1.25 pour | .49 |
| Chaussettes soie et laine fantaisie pour hommes. Rég. 1.00 pour | .49 |

## OFFRES SPECIALES DANS LES SOIES

| | |
|---|---|
| Taffetas chatoyant de 36", la meilleure qualité, 15 nuances. Rég. 1.95. Notre prix de liquidation | .98 |
| Soie Fugi de la meilleure qualité, 9 nuances. Rég. 1.25 pour | .83 |
| Taffetas chiffon de 36", 5 nuances, noir compris. Rég. 1.75 pour | .98 |
| Soie messaline paillette de 36", 10 nuances, noir compris. Rég. 1.50 pour | .79 |
| Crêpe de Chine de 40", toutes nuances. Rég. 2.00 pour | 1.12 |
| Georgette de 40", toutes nuances. Rég. 2.00 pour | 1.15 |
| Crêpe Canton plat de 40". Rég. 3.00 pour | 1.49 |
| Le meilleur crêpe Canton satiné de 40". Rég. 4.00 pour | 2.49 |
| Crêpe Theresa et molletonné de 36". Rég. 2.00 pour | .89 |
| Satinettes de 36", toutes nuances. Rég. .60 pour | .33 |
| Dentelle radium de 36". Rég. 1.25. pour | .69 |
| Tissu d'or et d'argent de 18". Rég. 2.00 pour | .95 |

## LAINAGES

| | |
|---|---|
| Serge tout laine de 54". Rég. 1.50 pour | .79 |
| Flanelle tout laine de 54", unie et quadrillée. Rég. 1.95 pour | 1.19 |
| Poiret et tricotine tout laine de 54". Rég. 3.00 pour | 1.69 |
| Poiret français et tricotine de 54", la meilleure qualité. Rég. 4.50 pour | 2.69 |
| Crêpe tout laine de 54". Rég. 2.75 pour | 1.49 |
| Faille française tout laine de 54". Rég. 4.50 pour | 1.95 |
| Homespuns et tweeds assortis de 54". Valant jusqu'à 2.50 | .89 |
| Velvetine de soie de 36". Rég. 3.00 pour | 1.69 |
| Velours chiffon noir de 40". Rég. 4.00 pour | 2.69 |
| Serge Botany française de 54". Rég. 2.50 pour | 1.49 |
| Broadcloth tout laine de 52". Rég. 3.95 pour | 1.69 |
| Charmine de 54", tissu nouveau. Rég. 4.50 pour | 2.29 |
| Poil de chameau de 54", à manteau, à écouler à | 1.49 |

**Le reste de nos tissus à manteaux, dernières nuances, à sacrifier à 50c dans la piastre.**

*Tous les tramways conduisent chez POYANER'S*

# POYANER'S

INCORPORE

400 Boulevard St-Laurent

*2ième Magasin de Soies près Ste-Catherine*

*Les VENTES Poyaner's sont toujours de VRAIES VENTES*

## Le COIN des ENFANTS

### IDEE LUMINEUSE

Gugusse a encore tiré une sonnette. Mais, cette fois, il est tombé sur un concierge bien résolu à l'attrapper et à le corriger. Voilà que ce brave concierge court plus vite que Gugusse. "Je suis pris", murmure ce dernier en gagnant le pont. Soudain, une idée lui traverse l'esprit...

...en voyant un brave pêcheur assis sur le garde-fou. Il soulève la veste du brave homme et se dissimule sous cet abri inespéré: "Ne dites rien monsieur, ne dites rien surtout", supplie Gugusse. Il n'était que temps! Le concierge arrive, regarda autour de lui. "Ah! ça où est passé...

...le drôle? Moi qui croyais si bien le tenir" Il s'adresse au pêcheur: "Dites, monsieur, vous n'avez pas vu un gosse qui courait?—Je n'ai rien vu, je suis trop occupé de mon bouchon. Alors le concierge rebrousse chemin...

...furieux d'avoir raté Gugusse. A peine a-t-il fait une cinquantaine de pas qu'il s'entend appeler par le garnement: "Hé, monsieur, me voilà... Je suis retrouvé.... Venez donc, je vous attends...". Et le pêcheur de rire de la malice du petit diable.

# LA PREFERENCE IMPERIALE EST PEU PRATIQUE

**Telle est l'opinion exprimée par M. A.-R. McMaster, au club de Réforme.**

### LIBERTE DES DOMINIONS

M. A.-R. McMaster, député fédéral de Brome, a parlé, samedi, de la préférence impériale, devant les membres du club de Réforme, au dîner hebdomadaire présidé par M. Raoul-O. Grothé.

Entrant tout de suite dans le vif de son sujet, M. McMaster dit que la question de préférence présente un intérêt actuel, parce qu'il se peut que les propositions soumises en 1923 à la conférence impériale soient renouvelées à Londres, cette année, par le gouvernement Baldwin. S'il favorise les relations intercommerciales, il s'oppose à ce que les tarifs des dominions soient manipulés à la hausse ou à la baisse suivant que les produits viennent d'un dominion ou d'un pays étranger.

L'orateur analyse ensuite chacune des propositions de 1923 et prouve par des statistiques que le Canada n'y était intéressé que pour une vente annuelle de 15 millions, soit environ 5 p. 100 de son commerce total avec l'étranger. Le Canada s'est tenu dans le juste milieu en conservant le principe politique de Laurier voulant que la politique fiscale de chaque dominion soit établie par son propre gouvernement et non par le gouvernement impérial.

M. McMaster ne croit pas que la préférence impériale soit pratique et réalisable et il approuve entièrement l'attitude de l'hon. Mackenzie King à la conférence impériale. Il considère enfin que l'intérêt même de l'empire veut que chaque dominion fasse ses affaires de la façon qui lui soit le plus profitable.

### TRIBUNE LIBRE

## SUS AUX TRAMWAYS DE CLASSE INFERIEURE !

Monsieur le rédacteur de la "Presse".
Cher monsieur,

Je vous demanderais s'il vous plaît de bien vouloir permettre à ces quelques lignes de passer en tribune libre.

Pourquoi la "Montreal Tramways" fait-elle encore circuler sur la ligne Windsor-St-Denis des chars (dit cabanes à poules), oserait-elle faire circuler ces mêmes chars sur le circuit Outremont ? Non, n'est-ce pas et pourquoi s.v.p. les résidents des quartiers excentriques sont au même niveau que qui que ce soit parce que nous payons les mêmes taux — alors que signifie cette injustice. Tous les gens qui achètent la "Presse" paient le même prix et ont un journal pareil. Nous prenons un taxi et à prix égal, nous avons les mêmes taxes. Pourquoi la Montreal Tramways traite-t-elle ainsi le public de Montréal. C'est une honte et messieurs les échevins qui laissent faire la chose ne s'occupent pas des droits de leurs électeurs.

La Montreal Tramways doit servir tout le monde également et son service ne doit pas comprendre des chars de première classe, de deuxième classe et de troisième classe—les mêmes chars qui circulent dans l'ouest doivent circuler dans l'est. Le billet du pauvre vaut comme celui du riche.

A bon entendeur, salut.

Merci, monsieur le rédacteur, de votre courtoise obligeance,

Votre bien obligé,

E.-D. CAUCHON.

## AU CLUB MERCURY

A l'assemblée régulière du club Mercury, à l'hôtel Mont-Royal, demain soir, le conférencier sera M. Bernard Rose qui parlera sur: "Une vraie politique d'immigration". Il y aura programme musical.

## ARRIVEE A NEW-YORK DE CES ARTISTES QUI JOUERONT ICI LUNDI

(Spécial à la PRESSE)

New-York, 19. — "La Savoie", de la Compagnie Générale Transatlantique, est arrivée à New-York, ce matin, amenant du Havre une troupe d'artistes distingués appartenant à divers théâtres de Paris, et qui viennent donner une saison de comédie française au théâtre Orpheum de Montréal, sous la direction de M. Marcel Lemarchand, de la Comédie-Française. Parmi ces artistes se trouve la grande vedette parisienne, Mlle Marguerite Genova, filleule de feu Marquita, qui fut la plus grande ballerine de notre ère.

"La Savoie" porte aussi le pianiste Alfred Cortot, qui donnera un concert conjoint avec Casals, au théâtre Saint-Denis de Montréal, le 4 février; le violoniste Raoul Vidas; le ténor Fernand Francel, de l'Opéra de Paris, et Mme Antoinette Francel, pianiste; le vicomte Brachet de Montozon, le compositeur et chef d'orchestre Louis Planel et Mme Eva Planel, actrice parisienne; M. Ferreira de Béthencourt, Mme Louise de Vilmorin et autres.

## DEUX CONFERENCES PAR M. J. ARCHAMBAULT, M. P.

M. Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères, aux Communes, part, ce soir pour Woonsocket, R.-I., M. Archambault doit donner deux conférences, devant des sociétés franco-canadiennes. L'une sera donnée mardi soir et l'autre mercredi soir.


## Coutumes de l'ancien régime

**Traditions ancestrales restées dans la vie moderne**

Plus d'un siècle et demi s'est écoulé depuis que le Canada fut colonie française, et pourtant les traditions et les coutumes de ces valeureux ancêtres font encore partie de notre vie présente. Dans tous les foyers de la province de Québec, dès qu'une personne souffre d'un mal de gorge ou d'un gros rhume de poitrine, de rhumatisme ou de crampes, on se sert encore de mouches faites avec de la moutarde en poudre, de la farine et de l'eau.

La coutume s'est transmise de génération en génération. Certaines coutumes, disparaissent avec le temps, comme les bottes à revers, le sabre et les bas de soie pour hommes. Mais la moutarde a survécu à toutes les phases de progrès, parce qu'elle est jugée indispensable tant pour l'usage de la table que pour soulager les douleurs. Aujourd'hui, les mouches de moutarde telles que les employaient nos grand'mères sont le remède favori du foyer. On les fait avec la moutarde sèche qui se vend dans les boîtes rouge et jaune.

**Employez la Moutarde Keen**



## Douleurs lancinantes de rhumatisme

**Chaleur piquante — Confort bienfaisant**

Quand tous les autres remèdes ont échoué essayez le Sloan. Il soulage les douleurs rhumatismales même les plus anciennes et les plus obstinées.

Appliquez légèrement sans frictionner sur l'endroit endolori. Instantanément un sang frais purifié circule vivement dans les articulations et les muscles malades.

Quel soulagement! Vous avez peine à y croire! La douleur cesse, les articulations raides commencent à fonctionner. Bientôt vous ne souffrez plus. Dans toutes les pharmacies — 35 sous.

**Liniment Sloan** *tue la douleur !*


# UN NOUVEAU SURPLUS POUR LA PROVINCE

**L'excédent des recettes sur les dépenses s'élève à une somme de $1,303,440.**

### LES COMPTES PUBLICS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19.—D'après les comptes publics de la province de Québec, qui viennent d'être distribués, voici quelles ont été les principales recettes, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1924:

Subside fédéral, $2,315,643.36; ministère des terres et forêts, $4,277,003.94; ministère de colonisation, des mines et des pêcheries, $635,554.89, dont $202,750.72 pour les mines et $344,358.24 pour la chasse et la pêche; administration de la justice, timbres judiciaires, etc., $1,026,130.00; timbres d'enregistrement, $297,234.85; licences d'hôtel et de magasin, $1,305,629.44; commission des liqueurs, compte de commerce, $3,000,000; droits et honoraires sur la gazoline, (deux mois), $66,398.35; revenu des vues animées, $17,885.00; taxes sur les corporations commerciales, $2,322,772.49; taxes sur les transferts d'actions, $104,046.82; loi des véhicules-moteurs, $2,153,065.03; Gazette officielle, $74,652.45.

Les recettes ordinaires se sont totalisées à $23,170,733.11 et les paiements ordinaires et extraordinaires se sont élevés à $21,867,292.94, soit un excédent de $1,303,440.17 des recettes sur ces dépenses.

Les principaux chiffres, quant aux dépenses ou paiements, sont les suivants: service de la dette, $3,830,373.50; législation, $572,951.85; gouvernement civil, $1,173,236.10; administration de la justice, $1,775,138.04; instruction publique, $2,669,964.93; aciles d'aliénés, $1,108,673.64; écoles de réforme et d'industrie, $386,371.47; hygiène, $305,888.80; travaux publics ordinaires, $1,061,091.25; travaux publics extraordinaires, construction d'une annexe à l'hôtel du gouvernement, rue Sainte-Julie, $300,000; travail, bureaux de placement, etc., $75,616.76; agriculture, $1,648,700.62; voirie, $3,179,865.62; terres et forêts, $1,479,728.13, dont $815,000 pour la protection des forêts; colonisation, $624,000.00; immigration, $30,000; mines, $32,000.00; pêche et chasse, $150,000.0.


## Perdez votre embonpoint. Conservez votre santé

La chair superflue n'est pas un signe de santé et il est aussi mauvais pour la santé de suivre un régime sévère ou de se livrer à des exercices violents. La méthode la plus simple qui soit pour faire disparaître le surplus de graisse facilement et sûrement est la méthode Marmola, essayée et recommandée par des milliers. Les pastilles de la prescription Marmola contiennent une dose appropriée de la fameuse Prescription Marmola et sont en vente chez les pharmaciens de l'univers entier au prix d'un dollar la boîte. Elles sont inoffensives, ne laissent pas de rides ni ne rendent la peau flasque. Elles sont populaires parce qu'elles sont efficaces et commodes. Demandez-les à votre pharmacien ou envoyez le montant voulu directement à

MARMOLA COMPANY
1703 General Motors Bldg. Détroit, Mich.


# DE LA BESOGNE SUR LE METIER

**Plusieurs bills privés ont déjà subi leur deuxième lecture.**

### LES PROJETS DE LOI

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Le comité des bills privés de l'Assemblée Législative pourra commencer à siéger à la fin de cette semaine, de même que quelques autres comités permanents tels que le comité des bills publics en général et le comité des chemins de fer. La Chambre leur a taillé quelque besogne la semaine dernière et, si les promoteurs étaient prêts à procéder, ces comités pourraient étudier des bills dès cette semaine. La chose est cependant peu probable.

Voici les bills privés qui ont subi leur seconde lecture à la séance de vendredi soir et qui ont été référés au comité des bills privés:

Bill 53.—Loi constituant en corporation le "Lower Canada College".

Bill 64.—Loi amendant la charte de la municipalité de la paroisse de Saint-Philibert, dans le comté de Beauce.

Bill 78.—Loi modifiant la charte de la corporation du collège Nominingue.

Bill 63.—Loi amendant la charte des Ursulines de Roberval.

Bill 58.—Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Gaston Esnouf à l'exercice de la profession d'avocat.

Bill 96.—Loi constituant en corporation l'Institut de Notre-Dame du Bon Conseil de Montréal.

Bill 55.—Loi constituant en corporation la Congrégation des Servantes du Très Saint-Sacrement.

Bill 82.—Loi amendant la charte de la ville de La Tuque.

Les bills suivants, qui ont aussi subi leur seconde lecture, ont été renvoyés au comité des bills publics:

Bill 95.—Loi confirmant la signature apposée à certains actes par Joseph Crossman Barlow, notaire.

Bill 70.—Loi amendant les lois concernant le Bureau de commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec.

Bill 62.—Loi validant le titre du lot No 296 du quartier Sainte-Marie, en la cité de Montréal.

Bill 54.—Loi concernant l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec.

Le bill amendant la charte de "The Shefford Bagot and Missisquoi Railway Co." a subi lui aussi sa seconde lecture et il a été renvoyé au comité des chemins de fer.

Les bills suivants ont été présentés:

Par M. Crépeau.—Bill 114.—Bill amendant la charte de la cité de Sherbrooke.

Par M. Bercovitch.—Bill 61.—Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Isidore Charness à la pratique du droit.

Par M. Bercovitch.—Bill 86.—Loi amendant la charte de la cité de Lachine.

Par M. Bercovitch.—Bill 76.—Loi autorisant "The Canadian Credit Men's Trust Association, Limited", à occuper les fonctions et à remplir les devoirs de fidéicommissaire, syndic, curateur, exécuteur, liquidateur, receveur ou administrateur, nonobstant les dispositions des articles 364, 365, 366 et 367 du Code civil du Bas Canada.

Par M. Dillon.—Bill 109.—Loi autorisant le Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec à admettre Robert Alexander Hart à la pratique de la chirurgie dentaire, après l'examen final.

Par M. Dillon.—Bill 108.—Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre James Jenneth Ross au nombre de ses membres.

Par M. Delisle.—Bill 84.—Loi amendant la charte de la ville de Saguenay.

Par M. Delisle.—Bill 83.—Loi constituant en corporation la ville de River Bend.

Par l'honorable M. Taschereau.

Bill 4.—Loi détachant le canton d'Amherst du district judiciaire de Hull et l'annexant au district de Terrebonne.

Les pétitions suivantes ont été reçues:

De William Currie, Limited, demandant l'adoption d'une loi ratifiant l'acquisition et l'aliénation de certaines propriétés.—M. Bercovitch.

De "The Royal Trust Company", demandant l'adoption d'une loi ratifiant le règlement 866 de la cité de Montréal et un acte passé conformément au dit règlement.—M. Côté.

De la compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay, demandant l'adoption d'une loi amendant sa charte.—M. Delisle.

De la corporation de la ville Saint-Pierre, demandant l'adoption d'une loi amendant sa charte et pour lui donner d'autres pouvoirs. —L'honorable M. Patenaude.

De "The Saint Francis Valley Railway Company", demandant l'adoption d'une loi amendant sa charte.—M. Pilon.

De la corporation du comté de l'Assomption, demandant l'adoption d'une loi légalisant certains règlements de ladite corporation. —M. Reed.

De la corporation de la paroisse de l'Assomption, demandant l'adoption d'un loi légalisant certains règlements de ladite corporation.—M. Reed.

De Dame Mabel O'Dell, épouse de Harold G. Blair, et autres, demandant l'adoption d'une loi ratifiant certains actes et pour autres fins concernant la succession de John-Uriah Gregory. — M. Thériault.

L'hon. M. Taschereau a déposé sur la table de la Chambre le deuxième rapport de la commission chargée de la révision et de la refonte des statuts généraux de la province.

## ELECTIONS, DEMAIN, A RIVIERE-DU-LOUP

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup, 19. — La mise en nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage aura lieu ici, demain, et le vote sera pris le 2 février prochain.

M. Ch.-Eug. Dubé serait candidat à la mairie et on ne lui ferait pas d'opposition, M. le maire Levasseur ayant lui-même décidé de ne pas se présenter de nouveau.

Dans le quartier nord on mentionne comme candidats MM. C.-A. Stewart, J.-H. Pelletier et J.-H. Mailloux. MM. Adélard Thibault et Jos. Parent ne se représentent pas.

Dans le quartier Centre, les échevins Laforest et J.-C. Thibault doivent de nouveau briguer les suffrages.

Enfin on assure que dans le quartier sud M. Charles Delisle fera la lutte à M. Adélard Marquis, et M. Victorien Dionne à M. Geo. Coutu-rier.

Frottez-vous les mains de Gelée de Pétrole "Vaseline" avant de les exposer au froid ou à l'humidité lorsque vous travaillez dehors et vous éviterez les gerçures ainsi que les crevasses aux jointures. Pour les coupures, les brûlures, les contusions, etc, appliquez la Gelée "Vaseline" libéralement. Toujours sure, calme la douleur et guérit.

*Vérifiez la présence de la marque de fabrique "Vaseline"*

Chesebrough Mfg. Company (Cons'd)
1880 Chabot Ave., Montreal



*Débarrassez-vous des Hémorroïdes—maintenant*

Une boîte de suppositoires Pyramid pour les hémorroïdes est votre meilleure amie pour faire cesser la douleur lancinante, éteindre le feu de la plaie vive, niveler les saillies et vous apporter le soulagement si désiré. Des milliers de gens l'attestent. Beaucoup disent que le Pyramid a écarté les opérations. Entrez dans une pharmacie et achetez-en une boîte de 50c.

PYRAMID DRUG COMPANY.
Marshall, Mich.

## L'Opération

n'est pas nécessaire, contrairement à ce que croient beaucoup de femmes souffrant de maladies particulières à leur sexe. FEMOL est le remède infaillible qu'il faut employer dans les cas d'irrégularités, douleurs au côté, aux reins, épuisement nerveux, etc. Il faut réagir contre le mauvais fonctionnement de la nature et FEMOL a été créé pour cela — de nombreuses années de succès attestent de son efficacité. Prenez la résolution d'en faire l'essai.

Envoyez votre adresse et 10 sous pour frais de poste et vous recevrez la cure complète du Dr Cazo pour les maladies féminines et assez de FEMOL pour vous prouver son efficacité. En vente partout 1.00 le traitement de 30 jours, soit 3 sous par jour.

Adresse INSTITUT CAZO
Dept. A3—1 Place Royale, Montréal.



## Satisfaction et THÉ "SALADA"

B-5719

**vont de pair. Essayez-le pour bien vous en convaincre. Thé de haute qualité vendu dans un empaquetage d'aluminium.**



## The John Murphy Company Limited

*Mardi!*

# Tout le Stock Disponible de la Smardon Shoe Co.

**1248 Paires de Souliers de 9.00 à 15.00 pour Dames**

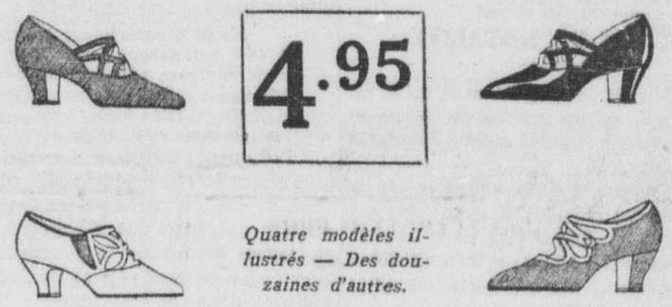


*Quatre modèles illustrés — Des douzaines d'autres.*

Tout le stock disponible de la Smardon Shoe Company — les plus grands manufacturiers de chaussures de qualité supérieure pour dames au Canada. Comme nous pouvons acheter en grandes quantités et payer comptant, nous avons eu ces merveilleuses chaussures à un prix qui nous permet de les vendre presque à moitié prix.

**Largeurs AA à D dans plusieurs séries.**
**Les pointures varient de 2½ à 8½.**

Murphy—Rez-de-chaussée.

## MARDI — Vente des plus Belles Soies

**2,500 Verges de Crêpe de Chine de Soie Epais**

*Rég. 2.45 et 3.00.*

Beau crêpe fini plat, 40 pouces de large. *Poudre, jade, henné, phoque, copen, marine, tangerine, paon, maïs, rose, azur, blanc, sable, gris, rose pâle, noir, bobolink, pélican, mauve, pêche* . . . . . **1.79**

**Crêpe Georgette de Soie**

*Rég. 1.95*

Rose pâle, Alice, gris pâle, rosée de miel, maïs, azur, marine, Saxe, brun, lavande, phoque, amande, rose, tabac, poudre, jade, noir, blanc, orange, turquoise . . **1.39**

**Pongée de Couleur**

*Rég. 1.39 la verge.*

Belle qualité pour robes d'enfants, combinaisons, etc. *Vieux rose, orange, paon, Saxe, gris, brun, mauve, gris foncé* . . . . . **.98**

Murphy—Deuxième étage.

## Lingerie Française Faite à la Main — Moitié Prix

En belle batiste française et en nansouk, profusément brodées, festonnées ou à point d'ourlet. Coutures françaises partout.

Chemises de nuit de 3.98 à 13.50 pour 1.99 à 6.75
Chemises de 1.98 à 8.95 pour .99 à 4.48
Caleçons de 2.98 à 4.50 pour 1.49 à 2.25

"Step-ins" de 1.98 à 5.95 pour .99 à 2.98
Cache-corset de 1.49 à 3.98 pour .75 à 1.99
Jupons de 3.98 à 7.95 pour . 1.99 à 3.98

Murphy—5e étage

**Valises — 11.95**

*Rég. 16.50 et 18.00.*

En peau de vache brune ou noire, grandeurs 24 et 26 pouces, coins renforcés, deux serrures anglaises à levier, doublées en toile, courroies et poche dans le couvercle.

*Commandes par téléphone—Up. 6010.*

**Sacs Club—9.45**

*Rég. 13.00.*

Tout cuir, coins renforcés, monture recouverte de cuir, poignées doubles, doublure en cuir, trois poches intérieures.

*Commandes par téléphone—Up. 6010.*

Murphy—Balcon.



# Méfiez-vous de l'Hiver!

*De crainte qu'il ne vous ravisse les charmes de votre teint.*

**L'hiver! quels ravages ne produit-il pas sur le teint de chacun.**

**Au dehors, le froid et l'âpre vent rendent la peau rugueuse et la font crevasser pendant qu'a la maison la chaleur sèche la frustre de ses huiles naturelles, la rendant rude et aride.**

Mais contre ces outrages à la beauté, la Crème Hinds constitue une protection certaine et délicieuse.

D'une pureté immaculée et d'un parfum rafraîchissant, cette crème calme rapidement toute irritation ou sensibilité et prévient toute écorchure. Elle fait disparaître tout soupçon de rougeur et de rugosité, adoucit, assouplit la peau et en affine la texture. Des applications quotidiennes conserveront à votre épiderme la douceur et ses attraits.

Indispensable dans toute famille. Soulage et cicatrise rapidement les gerçures aux mains. Excellente pour appliquer après la barbe. Arrête la démangeaison.

# Crème Hinds

au Miel et à l'Amande

*Indispensable dans Tout Foyer*

*Echantillon d'essai:*—La Crème Hinds au miel et à l'amande est fabriquée au Canada par la A. S. Hinds Co. Elle est en vente à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques et d'articles de toilette au Canada. Si vous aimez en avoir un échantillon d'essai, envoyez 5c. en timbres pour frais de poste, à Stenhouse Limited, seuls distributeurs au Canada, 35 rue Saint-François-Xavier, Montréal. 5F

# LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

**LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est** une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 19 JANVIER 1925


## DE RETOUR DE ROME

Notre population sera heureuse d'apprendre que Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, est de retour de son voyage dans la Ville Eternelle, après avoir été rendre ses hommages au Souverain Pontife, Pie XI. Après une absence de plusieurs mois, les fidèles du diocèse sont à la joie de revoir leur distingué pasteur et de lui faire fête.

Mgr l'archevêque a profité de son séjour à Rome pour régler ou étudier avec le Saint-Siège plusieurs problèmes de grande importance intéressant le diocèse de Montréal. Comme il le déclarait à son arrivée à New-York, ce fut aussi pour lui une grande consolation d'assister à la cérémonie grandiose qui, la veille de Noël, marqua l'ouverture de l'Année Sainte par le pape Pie XI.

Pourtant, quelque intéressant qu'ait été le voyage, c'est toujours avec un bonheur profond qu'on revoit le pays natal et qu'on retrouve les visages amis et chers. Sa Grandeur éprouve ce sentiment aujourd'hui au milieu des siens réunis pour la saluer et pour connaître ses impressions.

Et, ici, il convient de rendre particulièrement hommage au zèle et au dévouement, reconnus déjà depuis longtemps, mais plus en vedette pendant ces derniers mois, de Mgr Deschamps, vicaire général du diocèse, qui a payé généreusement de sa personne pour qu'on se ressentit un peu moins de l'absence prolongée de l'administrateur en chef du diocèse.

A Mgr Gauthier, la "Presse" est heureuse d'offrir ses respectueuses salutations et ses meilleurs vœux, à l'occasion de son retour.

## CE TAUX DE NATALITE

Quand il s'agit de statistiques et qu'on est soucieux d'en tirer des conclusions saines et véridiques, il faut se garder de tout jugement hâtif et surtout isolé.

Nous constatons, d'après le rapport sur les conditions démographiques en notre province du docteur Bonnier, que le taux de la natalité est tombé, pour 1923, à 32.25 pour 1,000 âmes, en diminution notable sur 1922, dont le taux de natalité apparaît à 35.06.

Cela, à première vue, semble inquiétant, d'autant que si on consulte le tableau numéro deux de ce rapport, on s'aperçoit que c'est le plus bas taux de natalité depuis 1908, une période de seize années.

Mais une inspection plus attentive des chiffres de ce tableau révèle, d'autre part, que le taux de la natalité subit des fluctuations constantes, et souvent considérables, d'année en année. En 1902, par exemple, le taux de la natalité dans notre province était tombé à 31.60; en 1907 il était descendu encore plus bas, à 31.53; enfin, en 1900, il n'était que de 32.97.

En fait, depuis 1896, la période couverte dans ce tableau, le taux a varié d'année en année de 38.07 à 32.25, mais avec des oscillations continuelles d'une année à l'autre, tantôt baissant, tantôt remontant; en un mot,oscillant dans un équilibre instable entre ces deux limites.

On voit, au minimum de 31.53 en 1907, succéder, l'année suivante, une hausse de près de trois points: le taux atteignant 34.32 en 1908, pour s'élever progressivement, mais non pas régulièrement, jusqu'à 38.89 en 1915,et à partir de cette date, décroître avec variations annuelles jusqu'à ce taux de 32.25 en 1923.

Et ce n'est pas un phénomène isolé, car de 1896 à 1902 on constate également une décroissance de 38.07 à 31.60 en 1902, toujours avec soubresauts accusés, puis se relever subitement d'un bond à 35.23 l'année suivante, en 1903.

En somme, rien de plus irrégulier que le mouvement de ce pendule, dont la limite extrême des oscillations varie de 7 à 8 degrés.

Il convient donc de se garder de toute déduction alarmiste parce que l'année 1923 se rapproche du minimum.

Tant que nous restons dans la limite de ces oscillations naturelles,on doit considérer comme normale et inéluctable cette fluctuation annuelle du taux de la natalité.

Nous ne pouvons pourtant pas régler au chronomètre, par une manipulation quelconque, l'arrivée au monde des jeunes citoyens et citoyennes de notre province.

En ce qui concerne le taux de la mortalité, on constate également des fluctuations marquées, d'année en année,mais avec une tendance bien accusée de baisse. Si on met de côté deux années exceptionnelles, comme celles de 1897 et 1918 (cette dernière fut celle de l'influenza), où les taux de mortalité sont montés jusqu'à 21.66 et 21.75 par mille âmes, on constate que, depuis 1896, le taux de la mortalité a baissé progressivement (mais non régulièrement) de 19.79 à 18.63, en 1922 et 1923 respectivement.

L'amélioration, de ce côté, est donc bien nettement accusée et bien acquise, exception faite, naturellement,des soubresauts accidentels occasionnés par certaines épidémies, toujours à redouter et difficilement contrôlables.

Dans l'ensemble, le taux du surplus de la natalité sur la mortalité dans notre province se maintient de façon raisonnablement constante dans les limites extrêmes, mais tout à fait exceptionnelles, de 13.87 en 1900 et 23.43 en 1921.

Ces deux années mises à part, sur une période de 28 années l'oscillation varie entre 17 et 21 par mille âmes, la moyenne pour l'ensemble de cette période se chiffrant au taux de 19.22, et, par conséquent, le taux de 1923, qui ressort à 18.62, peut et doit être considéré comme normal et satisfaisant, surtout si on tient compte que pour 1923, comme pour toutes les années depuis le dernier recensement, le chiffre de la population, base de ces calculs, est hypothétique, reposant sur des barèmes qui ne tiennent pas compte de certaines fluctuations.

## SAGE POLITIQUE

Le trésorier provincial, l'hon. M. Nicol, vient de créer un précédent fort louable : il vient de déposer sur la table de la Chambre le rapport des comptes publics pour l'année dernière, celle finissant au 30 juin 1924.

De la sorte, la députation disposera, dès le début de la session, d'une documentation essentielle qui, d'ordinaire, ne lui était fournie qu'assez tard, en cours de session, à l'occasion du débat sur le budget.

Le gouvernement Taschereau ne pourra être accusé de vouloir mettre la lumière sous le boisseau. Il faut le louer hautement de cette initiative, elle est conforme aux vrais intérêts de la province ; il importe, en effet, que les représentants du peuple, dont c'est la première et la plus essentielle fonction de contrôler les dépenses publiques, soient mis en possession des moyens requis pour exercer leur mandat.

Tout gouvernement conscient de ses vrais intérêts doit sincèrement désirer que ce contrôle parlementaire, en matière de dépenses publiques, existe aussi rigide et aussi efficace que possible, car, pour se défendre contre les sollicitations de tous genres qui, d'un bout de l'année à l'autre, s'exercent, et parfois avec une insistance singulière, pour obtenir des miettes plus ou moins considérables de la "galette" provinciale, il n'est pas de plus sûre protection, ni pour le gouvernement, de plus efficace excuse pour décourager ces appétits, que l'appréhension de ce contrôle parlementaire.

Le discours du Trône, d'ailleurs, atteste que le cabinet provincial est conscient de la situation et désire y faire face; il suffit d'en citer ce passage très significatif :

> Notre prospérité en est même rendue à être un danger pour nous, puisqu'elle nous vaut des appels de tous côtés et des demandes auxquelles nous devons résister si nous voulons fidèlement remplir notre rôle de bons administrateurs.

Les surplus budgétaires annuels qu'encaisse l'administration provinciale risquent, en effet, de créer l'impression malencontreuse, en certains quartiers, que la province dispose de ressources permettant la prodigalité, et il ne manque pas de gens, ni d'œuvres, qui volontiers souhaiteraient d'en être l'objet.

La vérité est tout autre, et la preuve en est qu'en dépit de nos surplus substantiels, la province a dû avoir recours à l'emprunt pour réaliser ses grandes entreprises de progrès, telles que l'œuvre de la voirie ou encore l'élan donné à la colonisation, etc.

Encore que la dette de la province ne soit, en comparaison de celles des autres provinces, que très raisonnable, il n'en reste pas moins que, pour conserver le très remarquable crédit dont jouit le Québec, pour garder toute l'élasticité financière nous permettant de faire face aux besoins de nos développements, à mesure des circonstances, nous devons continuer à pratiquer la plus stricte économie dans nos dépenses.

C'est, sans aucun doute, pour obéir à cette légitime et sage préoccupation que le trésorier provincial a, cette année, tenu à mettre à la disposition de la Chambre, dès les débuts de la session, ce rapport des comptes publics, afin que l'examen en aide à l'exercice du contrôle parlementaire.

C'est là de la bonne politique.

## LE VRAI POINT DE VUE

La vie marche et toujours de l'avant, semblable au globe terrestre, qui, imperturbable, continue sa rotation.

La vie ne revient jamais en arrière, sur ses pas, et la plus funeste erreur que puissent commettre les hommes, et donc les peuples, c'est de s'imaginer qu'ils puissent revivre les jours d'antan, les conditions d'autrefois, qui restent pour beaucoup le pôle de leurs aspirations.

En un mot, au lieu de s'épuiser en vains efforts pour remonter le courant de la vie, le sage est celui qui travaille à s'adapter aux conditions nouvelles. Qui débarque du train se condamne à ne plus jamais pouvoir rattraper le convoi en marche.

Ce sont les justes théories qu'un écrivain français, fort opportunément, développait récemment dans ces lignes pour le bénéfice de ses compatriotes :

...Beaucoup de gens murmurent : "On oublie la guerre". Non, on n'oublie pas la guerre; on se complaît même beaucoup trop dans les réminiscences fades et les émotions stylisées. Plût au Ciel qu'on se souvînt un peu moins de la littérature ou de l'imagerie avec quoi on mit le phénomène guerrier à la portée des cœurs sensibles et au niveau des fêtes chômées! Ce qu'on oublie, c'est la nature, l'expérience et les conséquences réelles de la guerre. Ce qu'on oublie aussi, c'est que le propre du vainqueur n'est pas de geindre, mais d'avoir confiance en soi.

L'histoire anecdotique de la guerre a exercé des ravages profonds dans notre clairvoyance. D'elle est sortie cette conviction que "tout se tasserait", qu'il n'y avait qu'à laisser faire, que nous reviendrions naturellement, un jour ou l'autre, au trantran fortuné d'autrefois et que, en somme, cet "accident", comme tous les accidents, produirait des effets limités à la mort de quelques malchanceux, aux blessures de quelques autres et à l'entraînement du surplus... Le fatalisme obligatoire des tranchées sembla une excuse à l'égoïsme spontané du Café du Commerce.

Par malheur,la théorie commode de l'"accident", propice aux échanges de condoléances ou de congratulations, et qui rend l'existence plus douce aux survivants,cette théorie-là ressemble à la philosophie des oies qui, décimées par une auto, se remettent à manger sur le bord de la route.

En histoire, il n'y a pas d'accident; il y a des causs et des effets qui s'enchaînent dans une suite inéluctable. La guerre a changé le monde, a changé l'Europe, a changé la France. Personne ne peut, ne pourra faire que nous revenions à l'équilibre de jadis, non plus qu'aux conditions des Pharaons ou de Berthe aux grands pieds.

L'erreur est de croire que l'on reconstruit. La vie ne permet que de construire.

Il s'agit de savoir si nous voudrons construire, ou si nous ferons comme les Espagnols, qui, depuis la perte de l'Armada, se plaignent d'avoir été victimes d'une grande injustice.

CHRONIQUE D'OTTAWA

## L'"HABITANT"

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 19. — Comme les autres de la même série, la brochure publiée par la division des Ressources naturelles sur "Les Ressources naturelles du Québec", vise à donner des renseignements précis et complets au sujet de la région qui fait l'objet de l'étude. Il s'agit, en effet, par le moyen de cette publicité, d'attirer des colons ou des capitalistes étrangers. L'étude doit donc porter sur les points les plus divers, afin que le futur habitant de la région connaisse aussi parfaitement que possible sa nouvelle patrie, ou que le capitaliste sache exactement à quoi il s'engage.

L'auteur de la brochure, M. J.-T. Patton, après avoir tracé à grands traits l'histoire de notre province, traite de la population.

Il établit d'abord que cette population est composée, pour les quatre cinquièmes, de Canadiens français. Puis il fait un tableau exact et complet de l'"habitant". Ce morceau, bien écrit, est certainement l'un des mieux réussis qui soient sortis d'une plume étrangère. L'information est correcte et le ton très bienveillant. On n'y voit aucune des erreurs grossières ni des platitudes méprisantes dont nous assomment trop souvent nos prétendus amis.

La description de M. Patton mériterait d'être citée intégralement.

"Le type du Canadien français des campagnes, écrit-il, connu sous le nom d'**habitant**, a été rendu populaire par les chansons et l'histoire, partageant cet honneur avec le **voyageur** à l'accoutrement pittoresque."

Par cette phrase, M. Patton sacrifie à la tradition lyrique de ses compatriotes. Mais, tout de suite, il constate que la vie modernisée a fait disparaître ces deux types originaux. "Le rouet a été relégué au grenier et l'**étoffe du pays** ne se fabrique plus que pour certains touristes un peu naïfs. Laborieux, économe, rempli d'amour pour son foyer, fortement attaché à son église et amateur autant qu'autrefois de discussions politiques, l'**habitant** s'est, dans l'intervalle, transformé en un fermier pratique. Il lit les grands journaux, les revues agricoles, fait partie d'une coopérative de crèmerie ou de fromagerie, veut avoir la poste rurale et de bonnes routes".

Ainsi, l'auteur fait bon marché de la légende du paysan canadien-français rétrograde et réfractaire au progrès.

Mais de vieilles traditions subsistent chez nous et M. Patton en donne une idée: "Bien que l'enthousiasme bruyant des "Rouges et des Bleus" du vieux temps ait disparu en grande partie, l'**habitant** s'intéresse passionnément à la politique et conserve toujours un faible pour les bons orateurs. Aimant profondément la terre, il établit généralement ses fils autour de lui, mais vise aussi à envoyer quelques-unes de ses filles au couvent et quelques-uns de ses fils au collège; car c'est pour lui un honneur que de posséder un prêtre, un avocat ou un médecin dans sa famille."

Notre province est l'un des endroits du monde où le bon sens collectif et l'ordre social sont le mieux respectés. M. Patton en donne les raisons en ces phrases :

"Tempérant de nature, il s'oppose à toute législation sociale susceptible d'entraver la liberté individuelle. Les prohibitions arbitraires dans n'importe quel domaine lui ont toujours répugné. Respectueux des lois, prudent par tradition dans les questions sociales et n'ayant jamais goûté à la vie dure des ouvriers européens,il n'écoute pas volontiers les meneurs ouvriers et les propagateurs du socialisme."

A ces causes, l'auteur aurait pu ajouter le sentiment religieux et le fait que l'**habitant** est propriétaire du sol qu'il cultive. Posséder un "bien" reçu des ancêtres, nécessaire à la subsistance de la famille nombreuse et qu'on doit transmettre intact, sinon agrandi, à ses fils, voilà qui fait mépriser les utopies communistes!

En somme, l'auteur de la brochure officielle a saisi parfaitement les caractéristiques du cultivateur de chez nous et l'a présenté sous son vrai jour. Il faut l'en féliciter.

Pierre.

LETTRE DE QUEBEC

## Le travail sessionnel

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec, 19. — Nous voici à la troisième semaine de la session de la Législature, et, avouons-le, il ne s'y est pas encore fait beaucoup de travail. Le débat sur l'adresse n'est pas encore terminé et Dieu sait quand il le sera. A peine quelques bills privés ont-ils été présentés. A part cela, rien que de la routine et pas autre chose.

Ce débat sur l'adresse est parfois intéressant, mais il est bien long. Autrefois, il était entendu que l'on n'accordait pas plus de deux jours à ce débat, après les panégyriques officiels du proposeur et du secondeur de l'adresse, après une philippique du chef de l'Opposition et une réponse du premier ministre, c'était généralement fini. Aujourd'hui, l'on a changé tout cela. Tous les oppositionnistes se croient tenus de parler et il faut nécessairement autant de ministériels pour leur répondre. A ce compte, nous ne serions pas encore rendus à la moitié du débat sur l'adresse et nous en aurions encore pour une couple de semaines.

Inutile de dire qu'après tant de discours, il nous faut entendre des répétitions. Il faut plaindre les orateurs qui ont à faire ces répétitions, les auditeurs du parquet ou des galeries qui les entendent, les courriéristes parlementaires qui ont à les rapporter.

M. Arthur Plante, député de Beauharnois, qui a continué le débat à la séance de vendredi après-midi, est un parlementaire averti. En dépit de son allure juvénile, cet éternel jeune homme est tout de même l'un des doyens de l'Assemblée Législative et il n'est pas étonnant qu'il ait une grande facilité à discourir sur les choses politiques.

Soi-disant conservateur, M. Plante se plaît à rappeler que c'est lui qui a été le premier à préconiser plusieurs mesures libérales qui ont été adoptées depuis lors, et même en son absence. Telles sont la loi dite "one man one vote" et la loi limitant les heures de travail dans les fabriques de coton.

Un autre libéral qui siège sur les banquettes oppositionnistes, M. Allan Bray, député de Montréal-Saint-Henri, se permet de donner des leçons de libéralisme au gouvernement libéral, tout comme le fit ces jours derniers le député de Montréal-Dorion.

Ce débat, avons-nous dit, est assez intéressant, mais n'a-t-il pas assez duré? Il n'a rien appris à qui que ce soit, croyons-nous. C'est un débat nécessaire, mais qui doit avoir une fin. Les législateurs n'ont pas été convoqués pour entendre un débat académique. Il y a autre chose à faire et l'on pourrait se mettre dès maintenant à l'oeuvre.

Tout est prêt depuis plusieurs jours pour le travail sessionnel. Tous les rapports des ministères sont distribués, même les comptes publics. Ces derniers ne sont généralement livrés à la curiosité du public que le jour même où le trésorier prononce son exposé budgétaire annuel. Cette année, le gouvernement n'a pas hésité à les faire distribuer plus tôt.

C'est au chef de l'Opposition que l'on doit cette innovation. M. Sauvé a demandé ces jours derniers au gouvernement d'avoir les comptes publics sans délai et le trésorier s'est prêté de bonne grâce à cette exigence.

Nos législateurs ont donc dès maintenant devant eux tous les renseignements dont ils ont besoin pour le travail sessionnel. Ils n'ont plus qu'à travailler.

Cyrano.

BILLET PARISIEN

## Députés sans Travail

Par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, 2 janvier 1925.

Il peut vous être arrivé de rencontrer des rois en exil. Ces personnages rares sont tout de même nombreux depuis la révolution allemande, où l'on vit l'empereur, pris de frousse, s'enfuir à tire d'automobile vers la Hollande. Rien n'est plus mélancolique que ces êtres sans couronne, sans initiative et la plupart du temps fort dépourvus d'argent.

Nous avons en France, non des rois sans trône, mais de minuscules fragments de souverains sans fauteuil parlementaire. C'est des anciens députés qu'il s'agit. Dans l'Etat tel que l'ont fait nos mœurs et surtout nos abus parlementaires, le député est omnipotent. Il nomme en fait les fonctionnaires, fait trembler les préfets, dispose des faveurs, facilite les passe-droits, menace les ministres qu'il peut renverser. Il constitue une puissance exigeante et capricieuse.

Puis, tout à coup, du jour au lendemain, ce consul politique n'est pas réélu, il n'est plus rien et le voilà sans emploi, sans force, sans indemnité. S'il est jeune, il peut recommencer sa vie; mais s'il est vieux? S'il est riche, il ne souffre que dans son amour-propre; mais s'il est pauvre? C'est la gêne et parfois la misère.

Il y a quelques années, les députés ont créé une sorte de caisse de retraite qu'ils alimentent eux-mêmes, et qui permet, à l'heure actuelle, de distribuer des pensions de 1,800 fr. ou de 2,400 fr., suivant que le bénéficiaire a été plus ou moins longtemps député. Au prix actuel de la vie, il n'y a même pas de quoi se retirer dans un coin de campagne et y vivre misérablement. Songez qu'à chaque législature, un tiers des députés n'est pas réélu. Voilà donc deux cents députés à peu près tous les quatre ans qui tombent sans crédit d'aucune sorte.

A l'heure actuelle, ces laissés-pour-compte du suffrage universel sont assez nombreux pour avoir fondé une espèce de syndicat des hommes politiques sans travail. Une assemblée générale a eu lieu et ces invalides du Parlement ont réclamé une augmentation du taux de la pension — ce à quoi on arrivera, sans doute, car tous les parlementaires sont, en somme, les prévoyants de l'avenir. Le malheur des prédécesseurs peut leur advenir un jour ou l'autre. Le corps électoral est un peu comme la femme de la romance de Rigoletto :

Fol qui s'y fie, un seul instant.

Mais les anciens ne se sont pas contentés de réclamer pour leur subsistance, ils ont mis en avant leur agrément. Ils ont insisté pour qu'on leur accorde la gratuité de parcours sur tous les chemins de fer français, comme au temps de leur puissance légiférante.

Ça, c'est aller un peu fort! Déjà on est d'accord pour reconnaître que la gratuité sur les réseaux est un privilège excessif pour les députés de plein exercice, car il suffirait de leur accorder le droit de voyager de leur département à Paris. Quel besoin un député de Brest, par exemple, a-t-il d'aller se promener sur la Côte d'Azur? Tout au moins, quel service rend-il à l'Etat dans ces pérégrinations de luxe? Mais si c'est excessif pour un député, ce serait incompréhensible pour ces anciens députés. Voilà ce qu'on leur répond — et ils ne sont pas contents!

Lucerna.

—Les choses ne sont ni laides, ni belles, elles sont comme notre esprit les fait. (Charles PIGNIER).


Véritable BAYER ASPIRINE

*Exigez les Pastilles d'ASPIRINE "BAYER"*

A moins de voir la "Croix Bayer" sur les pastilles, vous n'avez pas le véritable produit Bayer reconnu certain par des millions et prescrit par des médecins depuis 24 ans contre

| | |
|---|---|
| Rhume | Mal de tête |
| Douleur | Névralgie |
| Mal de dents | Lumbago |
| Névrite | Rhumatisme |

N'ACCEPTEZ QUE LE PAQUET "BAYER" qui contient le mode d'emploi correct. Boîtes commodes de "Bayer" de 12 pastilles, aussi bouteilles de 24 et 100—Chez les pharmaciens.

Sûre

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid. (Acetyl Salicylic Acid "A.S.A.") Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer"

VENUS CRAYONS

17 degrés de noir.
3 à copier

*Le crayon de qualité qui se vend le plus au monde.*

*Chez tous les marchands.*

VOUS rendez - vous compte de ce que les 17 degrés du crayon VENUS signifient réellement? Le VENUS 6B est aussi mou qu'on puisse le désirer—tandis que le VENUS 9H est si dur qu'on pourrait écrire sur de la pierre.

Les 15 degrés intermédiaires répondent à tous les besoins.

Bouts unis, la doz. . . . $1.25
Bouts en caoutchouc, la doz. $1.50

American Lead Pencil Co., 220 Fifth Ave., N.Y.

LE SYSTEME NERVEUX LA SOURCE VITALE DE LA VIGUEUR CORPORELLE

VOTRE système nerveux est la partie vitale de votre organisme; la force qui fournit l'énergie à tout organe et à tout muscle. Le pouvoir des nerfs est si grand qu'un choc terrible, tel que la peur, peut causer la mort.

Un choc nerveux moins fort vous rendra pâle comme la mort, vous fera trembler des genoux, fera battre violemment votre cœur ou paralysera presque votre respiration.

Pour conserver notre vitalité, il nous faut alimenter notre système nerveux. Quand nous recouvrons la force nerveuse perdue nous nous sentons débordant d'une vigueur nouvelle.

Femmes et hommes nerveux, épuisés, peuvent vite reconquérir leur force nerveuse. Au fur et à mesure qu'ils fortifient leurs nerfs, ils voient renaître leur vitalité d'autrefois.

Le Wincarnis donne aux nerfs les éléments qu'il leur faut pour redevenir forts. Depuis cinquante ans ce reconstituant des nerfs et créateur de force a ravigoté les personnes qui étaient faibles, maigres, pâles, et si facilement découragées que parfois la vie ne leur semblait pas valoir la peine d'être vécue.

Si votre force nerveuse vitale n'est pas ce qu'elle devrait être, allez chez le pharmacien aujourd'hui et commencez le traitement Wincarnis qui est sûr et certain.

Une bouteille de Wincarnis de seize onces, soit un traitement de quatorze jours, se vend $1.50 chez tous les principaux pharmaciens. Le Wincarnis est si efficace qu'il suffit d'en prendre trois cuillerées à soupe par jour. Faites l'essai du Wincarnis et constatez l'amélioration au bout de quelques jours seulement.

WINCARNIS

Coleman & Company (Canada), Ltd., 67 Portland St., Toronto, Canada.

"King George IV"
"TOP NOTCH"
SCOTCH WHISKY
THE DISTILLERS AGENCY LTD.
EDINBURGH

# ECHOS MONDAINS

—M. et Mme J.-A. Vinet, rue Addington, Notre-Dame de Grâce, ont reçu à dîner, le Jour des Rois. Etaient invités: MM. et Mmes Georges Gascon, Armand Coulombe, de Québec; J.-O. Richard, Lorenzo Coulombe, Mlles Simonne, M. et G. Richard, M.-J. Florent, M. Léger Coulombe.

—M. et Mme François Dussault, rue Logan, ont reçu à un dîner de trente couverts, ces jours derniers. Les convives étaient: MM. et Mmes John Dussault, Loisel, Léopold Lescarbeau, François Dussault, Mme L.-P. Hamel; Mmes Léo Laberge, C. Pelletier; Mlles Laurentide Dussault, Augustine Dussault, B. Delcourt, A. Ouellette, Denis Lescarbeau, Rachel Dussault et L. Dussault; MM. Delphis Dussault, J. Leblanc, Samuel Leclerc, L. Langlois, Philippe Dussault, A. Gagné, Odilon Ouellette, A. Duclos, C. Pelletier, Jean-Paul Dussault, Bruno Beaulieu. Il eut chant, musique et danse.

—M. et Mme Eucharist Chapdelaine, de Sainte-Victoire, ont reçu à souper suivi d'une soirée dimanche. Il y eut chant, musique, danse et déclamations. Parmi les invités: M. et Mme Alfred Cantin, Mlle Juliette Chapdelaine, M. Adrien Antarja, Mlle Eva Archambeault, M. Rosaire Chapdelaine, Mlle Eva Bourassa, M. Zéphir Chapdelaine, M. et Mme Omer Péloquin, Mme Xavier Proulx, M. Hervé Proulx, MM. et Mmes Lucien Ménard, Omer Bardier, A. Quéry, J.-B. Chapdelaine, MM. J. Lemoine, René Bardier, Mlle Yvonne Bardier, MM. Alexandre Bordier, N. Donais, Omer Donais, Elphège Donais, Alphonse Cournoyer, Elphège Bardier, Mlles Emélie Bardier, Marie-Rose Bardier, Joséphine Vincent, Flora Vincent, Rose-Hélène Vincent, MM. Q. Vincent, Ernest Péloquin, Mayda Péloquin, Albert Saint-Martin, Mlles Aldia Péloquin, Rose-Alma Péloquin, Maria Péloquin, MM. Rosario Pelletier, Sylvio Ethier, Paul et Léo Bardier, Aldéric Arpin, Rosario Arpin, Edmond Dumas, Wilfrid Bibeau, Mlles Marguerite et Adrienne Bardier, W. Bardier.

—Le mariage de Mlle Brigitte Massie avec M. Antonio Pichette a été célébré, dernièrement, en l'église de Saint-Adolphe d'Howard, par M. l'abbé Lebeau, assisté de MM. les abbés Degrandpré et Martial. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par le choeur de chant de la paroisse. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de charmeuse brune garnie de fourrure. M. Joseph Pichette était le témoin de son fils; M. Philippe Bouchard et Mlle Cécile Pichette formaient le couple d'honneur. Après la cérémonie, le dîner fut servi chez les parents de la mariée. Parmi les invités, on remarquait: MM. les abbés Lebeau, Degrandpré et Martial, MM. et Mmes Alexis Gohier, G. Massé, F. Roy, E. Lachaine, J. Chalifoux, A. Doré, V. Bergeron, W. Brière, MM. Lajeunesse, G. Doré, R. Bergeron, J. Corbeil, M. Corbeil, A. Paquette, A. Charron, Mlles Y. Lachaine, G. Lachaine, G. Bergeron, A. Paquette, Charron, G. Boyer, C. Doré. Le soir il y eut chant et danse.

## AU CLUB CANADIEN

L'assemblée générale annuelle du club Canadien aura lieu ce soir à 8 h. 30 dans les salles du club, 350, rue Lagauchetière est.

## FEU Mme A. CASTONGUAY

(Spécial à la PRESSE)

Feu Mme A. Castonguay

Glen Nevis, Ont., 19.—Les funérailles de Mme veuve Antoine Castonguay, née Marie-Louise Larocque, ont eu lieu au milieu d'un concours de parents et d'amis. Mme Castonguay est décédée à l'âge de 69 ans et 2 mois. Elle laisse huit fils, Joseph, de North Lancaster, Ont.; Alex, Ludger, de Dalhousie Mill, P. Q.; Willie, de S.-Lazare de Vaudreuil, Ferdinand, de Dorval, Antoine Montréal, Omer et Pierre, de Glen Nevis, Ont.; quatre filles, Marie, Mmes Wilfrid Rozon, James Walsh, de Montréal, et Henri Campeau, de Glen Nevis, et trois frères, MM. Pierre Larocque, de Chalmsford, Ont. et Jean-Baptiste et Joseph Larocque, de S.-Lazare de Vaudreuil, et cinq soeurs, Mmes David Chevrier, de S.-Lazare, Emery Castonguay, des Cèdres, Joseph Castonguay, A. Séguin, Emile Séguin, Emile Séguin, de Hudson.

Son service fut chanté par Mgr D.-R. McDonald, de Glen Nevis, Ont. Les porteurs étaient les fils de la défunte: Joseph, Alex, Ludger, Ferdinand, Antoine et Pierre. Dans le cortège on remarquait MM. Jean-Baptiste et Joseph Larocque, frères de la défunte, Mme David Chevrier, sa soeur, de S.-Lazare de Vaudreuil, ses trois gendres, MM. Wilfrid Rozon, James Walsh, de Montréal et Henri Campeau, de Glen Nevis, Ont., ses brus, Mmes Willie Castonguay, de S.-Lazare de Vaudreuil, Alex. et Ludger Castonguay, de Dalhousie Station, Antoine Castonguay, de Montréal, et Pierre Castonguay, de Glen Nevis, ses petits-fils, MM. Léo, Urgèle, René, Léon, Lionel et Gérard Castonguay, ses petites-filles, Théona, Aline et Obeline Castonguay; son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Ferdinand Castonguay, de Glen Nevis, son neveu et sa nièce, M. et Mme Willie Castonguay, de Glen Nevis, ainsi que MM. H.-J. Campbell, de Cornwall, John Morrison, M. et Mme Josephus Besner, MM. Willie Laframboise, Xavier Brabant, Joseph Lacombe, de Glen Nives, M. et Mme Ouimet, de Green Valley, Ont., etc.

## ECHOS DE SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 19.—Le plus grand froid de la saison en cette ville a été enregistré, ce matin, à 7 heures alors que le thermomètre était descendu à 30 au-dessous de zéro.

—A l'occasion de l'anniversaire de naissances de leur fille Anita, M. et Mme Nugèle Massé ont donné une jolie soirée, le 10 janvier. Il y eut présentation d'adresse et de cadeaux, musique, chant et danse. Un goûter fut aussi servi. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes Léon Lemay, Clermont Blais, Antonio Blais, Willie Mongeon, J. Crête, A. Massé, Noël Robillard, Narcisse Bérard, Mlles Angeline Aubuchon, Béatrice Ducharme, Cécile Joubert, Aline Joubert, Gisèle Lemay, Marie-Rose Massé, Lucie Lemay, Alexina Salvail, Germaine Salvail, Alexina Bérard, MM. Joseph Ducharme, Jos. Cardin, Arthur Bacon, Edouard Lemay, Louis Ferland, Alfred Péloquin, O. Salvail, Donat Salvail, Nap. Ethier, Aimé Lafoye, Lucien Degrandpré, O. Carpentier, J. Dollard Mathieu, Gustave Larivière, Lucien Thibault, Camille Chaput, Wilfrid Chaput, Wilfrid Beaulne, Maurice Boissonneau, Jean Charbonneau, Georges Laprade, Octavien Quéry, J.-B. Charbonneau, Arthur Aubuchon.

## OFFICIERS DU CLUB SAINT-DENIS REELUS

Tous les officiers sortant de charge du club Saint-Denis, sauf un, pour cause de mauvais état de santé, ont été réélus, à l'assemblée annuelle que cette association a tenue, samedi soir, dans ses salons, rue Sherbrooke. Le nouveau directeur est M. Oscar Leblanc, qui succède à M. Magloire Labrecque.

On sait que le Saint-Denis occupe une place d'honneur parmi les clubs sociaux les plus fashionables de la métropole. Son conseil d'administration a réussi à mener à bonne fin un projet longuement caressé: celui d'agrandir de façon relativement considérable le local occupé. Le club compte aujourd'hui 320 membres.

Le conseil du club Saint-Denis se composera donc des officiers suivants: M. J.-A. Beaudry, président; M. C.-A. Guertin, vice-président; M. Léopold Fortier, secrétaire-trésorier; MM. Dr Gustave Archambault, Théo. Trudeau, Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques aux Communes, et Oscar Leblanc, directeurs.

## UNE FIN DRAMATIQUE

Winnipeg, 19. — Herbert-G. Wilson, commissaire du "Manitoba Workmen's Compensation Act", a été trouvé mort dans un automobile, samedi après-midi. Il tenait dans sa main droite un revolver et avait une blessure à la tempe droite, ce qui fait croire à un suicide. Il était âgé de 61 ans. Une enquête ne sera pas faite.

## ELU MARGUILLIER

(Spécial à la PRESSE)

Lachenaie, 19.—M. Wilfrid Raymond a été élu marguillier de la paroisse de Lachenaie.

## LA TAXE FONCIERE

Une somme totale de $18,188,779 a été perçue à la trésorerie municipale, en taxes immobilières, au cours de l'année 1924. La majeure partie de cette somme, soit exactement $12,640,451, représentait des taxes inscrites sur les rôles de l'an dernier, et la balance, des arrérages de taxes.

## ECHOS DE RIMOUSKI

(Du correspondant de la PRESSE)

Rimouski, 19.—M. Léo Lévesque, marchand de cette ville, a assigné en justice la corporation de la ville de Rimouski en contestation de liste électorale. Le nom de M. Lévesque a été omis de la liste préparée par le greffier pour défaut de paiement d'une taxe spéciale. Le demandeur prétend que le non paiement d'une taxe spéciale ne justifie pas le greffier de retrancher un nom de la liste; de plus il prétend que la taxe spéciale qu'il n'a pas payée est illégale et il attaque la règlement municipal qui l'a imposée.

—La Cie de Pouvoir du bas St-Laurent ne cesse de marcher dans la voie du progrès. Son usine de la rivière Métis fournit maintenant le courant électrique à la ville de Campbellton, N.B.

La construction de la ligne de transmission à haute tension fut commencée l'été dernier. Si on considère que la distance qui sépare Métis de Campbellton est de près de 150 milles, on peut se faire une idée du capital considérable requis pour mener une telle entreprise à bonne fin.

## IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse" du 20 janvier 1895

Le R. P. Guillet, O.M.I., de l'église Saint-Pierre, quitte Montréal, pour aller remplacer Mgr Langevin comme supérieur et curé de l'église Sainte-Marie à Winnipeg, Manitoba.

* * *

Imposantes funérailles de l'hon. sénateur Joseph Tassé, à Ottawa.

* * *

La "Presse" commence aujourd'hui la publication d'un répertoire de romance.

* * *

Leurs Excellences le gouverneur et Lady Aberdeen reçoivent, ce soir, à la salle Windsor.

* * *

Le nom de l'échevin Hurteau est mentionné comme successeur de l'hon. sénateur Jos. Tassé.

* * *

Banquet annuel de la chorale de saint Jacques.

* * *

Mgr Fabre assiste au dîner que la Saint-Vincent-de-Paul offre aux malades et orphelins à l'hôpital général des soeurs grises, rue Guy.

## UN VOL A DOMICILE

Pendant l'absence de M. et de Mme Delage de leur demeure, 1059, rue Saint-Hubert, des cambrioleurs sont entrés dans la place et ont enlevé pour environ $1,000 de bijoux et de fourrures. Les voleurs ont commis l'effraction au moyen d'une fausse clef.

## UNE JEUNE FEMME EST ACCUSEE DE BIGAMIE

Ottawa, 19. — D'après une dépêche au "Journal", Mme Elie Monette, de Hull, a été arrêtée à Détroit, mardi soir, sous une accusation de bigamie. L'accusée est âgée de 26 ans. Elle aurait épousé Harold-E. Camins, de Détroit, il y a deux mois. Mme Monette aurait abandonné son mari et ses deux enfants il y a cinq ans. Camins a déclaré à la police qu'il avait courtisé sa femme un an avant de l'épouser et qu'il ne soupçonna jamais qu'elle fut déjà mariée.

## ACTION DE $2,500,000

Winnipeg, 19. — Contestant le droit du syndicat promoteur de la "Saskatchewan Valley and Manitoba Land Company, Limited", à la distribution et à l'émission du capital-action de la compagnie, Douglas A. Goodbun, de Shellmouth, Man., actionnaire, a intenté une poursuite au syndicat, poursuite comportant $2,500,000.

## ECHOS DE LEVIS

Du correspondant de la PRESSE.

Lévis, 19.—Une séance du conseil de ville de Lauzon a été tenue, jeudi soir, à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de son Honneur le maire Daoust. Les échevins présents étaient: MM. Wilfrid Bégin, Eud. Poirier, Jos. Bourget, Thom. Bourget, Phyd. Marcoux, E.-E. Lemieux.

—Le conseil a vendu à M. Edmond Guay, la bâtisse de l'ancien hôtel-de-ville de Bienville.

—On a décidé de consolider une partie de la dette municipale, quand on aura reçu le rapport de l'audition.

—D'après le dernier rapport reçu par le conseil, les chantiers Daire, employaient, le 15 décembre, 89 ouvriers de Lauzon, 2 de Québec, 7 de Bienville, 11 de Lévis. Dans les bureaux de la Compagnie, il y avait 7 employés de Lauzon, 15 de Lévis, 1 de New Liverpool, 4 de Québec.

—Les Chevaliers de Colomb de Lévis auront une retraite fermée du 23 janvier au mardi matin suivant.

## NEUF ENFANTS QUI SONT BRULES A MORT

Elk-River, Minnesota, 19. — Cinq enfants ont été brûlés à mort, ici, hier matin, dans l'incendie d'une ferme, à huit milles d'ici. L'âge des victimes va de un an et demi à sept ans. M. et Mme Frank Bedach, les parents, s'en sont tirés avec quelques brûlures.

### BRULES DANS LEUR LIT

Waterbury, Connecticut, 19. — Quatre enfants de M. Harry Loomis, de Middlebury, ont été brûlés à mort, dans leur lit, hier soir, pendant que leurs parents et leurs grands-parents étaient réunis à l'étage inférieur, sans savoir que le feu avait éclaté à l'étage où dormaient les enfants.

## ECHOS DE NICOLET

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 19. — Ces jours derniers, M. et Mme Georges Laflamme ont célébré leurs noces d'argent. Le matin une messe d'actions de grâces a été chantée par le chanoine Lucien Hébert, curé. Immédiatement après il y eut réception chez les héros de la fête. Le soir, un whist fut donné et y prirent part: Mme Appolinaire Laflamme, M. et Mme Georges Laflamme, de Sorel, M. le notaire et Mme J.-C.-H. Laflamme, M. Albert Laflamme, M. et Mme Philippe Noël, M. et Mme J.-Bte Métivier, Mme Emile Proulx, M. et Mme J.-Fortunat Bisvert, MM. Alonzo Boisvert, Philippe Boisvert, Lucien Laflamme, Mlle Alice Laflamme. Les prix d'honneur furent gagné par Mlle Lauretta Boisvert, Mme J.-Bte Métivier, MM. J.-F. Boisvert, J.-Bte Métivier; le prix de consolation par Mme J.-F. Boisvert et M. J.-C.-H. Laflamme, et le prix de présence, par M. Raoul Giroux. Un goûter a ensuite été servi. La santé des héros de la fête fut portée par M. J.-C.-H. Laflamme. M. Georgges Laflamme dit aussi quelques paroles ainsi que MM. Albert Laflamme, J.-Bte Métivier et le héros de la fête. Ensuite il y eut chant et musique. Le R. P. Laurent Boisvert, U.P., qui avait béni l'union des héros de la fête, il y a 25 ans, pour des raisons majeures n'ayant pu se rendre, a envoyé une lettre d'excuse ainsi que MM. et Mmes Charles-Emile Laflamme et Mme Albert Laflamme. M. et Mme G. Laflamme ont reçu de nombreux et riches cadeaux. M. Lucien Laflamme et Mlle Alice Laflamme étaient les organisateurs de cette fête.

—Ces jours derniers, il y eut un impromptu organisé par Mlles Thérèse Trahan, Elisabeth Boisvert et Marthe Beaubien à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Jeannette Caron. Pour la circonstance des jeunes filles avaient revêtu des costumes de "Pierrots" et les jeunes gens portaient un coquelicot à leur boutonnière.

Mlle Madeleine Trahan offrit des roses à Mlle Caron et Mlle Germaine Boisvert lui présenta, de la part de ses amies, une bourse en cuir brun et un mouchoir de fantaisie. Après le réveillon, les invités se rendirent sur la glissoire de M. Caron où la soirée se continua. Etaient présents: Mlles Berthe et Laure Denis, Simonne et Irène Caron, Thérèse et Madeleine Trahan, Jeanne et Irène Gaudet, Laurette et Marcelle O'Shaughnessey, Cécile, Elisabeth et Germaine Boisvert, Marie-Anne Beauchemin, Alice Lemire, Germaine Dufresne, Germaine Rousseau, Dolorès Normandin, Marthe Beaubien, MM. Emile, Ernest et Edouard Caron, Elphège Grégoire, Ubald Caron, Edouard Smith, Roland Boisvert, Maru Caron, Robert Dubuc, Auguste Beaubien, Paul-Arthur Trahan, Hector Verville, Pierre Dufresne, Arthur Hubert.

—M. Armand Pagé, fils de M. Auguste Pagé, qui demeurait à Montréal depuis 15 ans, est revenu pour la première fois, revoir sa ville natale et ses vieux amis.

—M. H. Lacroix, de Montréal, est venu passer les fêtes du jour de l'an, chez son frère, M. Henri Lacroix.

—Lundi, la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet a procédé à ses élections municipales. M. Frs. Manseau a été réélu pour son 11e terme, par acclamation.

—Les recettes de la guignolée au profit de la S.-Vincent-de-Paul, ont rapporté en effets et en argent, près de $400.

—Mme Green, de Montréal, est en visite chez sa soeur, Mme Adelbert René.

—Le Dr et Mme Ritchot, ont donné une partie de cartes à quelques intimes. La soirée a été des plus agréables.


*Les pastilles Formamint ont été scientifiquement éprouvées et approuvées. Recommandées dans les meilleurs livres de médecine — approuvées par plus de 10,000 médecins.*

# le mal de gorge

***est toujours une chose sérieuse-***

**Donnez-lui un traitement antiseptique continuel**

"UN simple mal de gorge" a été le commencement de beaucoup de maladies graves — de langueurs et de misères.

Car même quand le mal de gorge n'est pas le précurseur d'une maladie réelle — influenza, grippe, diphtérie — il est toujours sérieux *"rien que comme mal de gorge"*.

Avoir la gorge au vif et enfiévrée, si mauvais que soit cet état de choses en lui-même, est surtout un signe que les germes sont à l'oeuvre et qu'ils envoient leurs poisons dans tout le corps.

Dès que vous sentez votre gorge au vif, commencez à lui donner un vigoureux traitement antiseptique. N'attendez même pas que vous soyez rendu chez vous pour prendre une inhalation ou un gargarisme. *Et que votre traitement soit continuel*—non pas un gargarisme matin et soir.

Procurez-vous une bouteille de Formamint, et à toutes les demi-heures ou à toutes les heures, faites dissoudre une de ces agréables pastilles dans votre bouche.

La Formamint est le seul antiseptique de la gorge qui soit vraiment germicide, avec lequel vous pouvez *maintenir* tout le jour votre lutte contre les mortels germes de la gorge — où que vous soyez.

A mesure que les pastilles fondent lentement, elles dégagent les plus puissants agents germicides connus de la science, sous une forme parfaitement inoffensive.

En se mêlant aux fluides de la bouche, la Formamint établit une action germicide qui se continue tant que la pastille est en dissolution et même quelque temps après, et qui peut être renouvelée avec une autre pastille—où que vous soyez.

C'est la manière la plus moderne et la plus scientifique de *traiter* le mal de gorge.

Pour *prévenir* le mal de gorge, pour vous protéger vous-même quand vous êtes exposé aux maladies contagieuses — durant les épidémies, dans les foules, dans les rues poussiéreuses — prenez une pastille Formamint environ toutes les deux heures. Parlez-en à votre pharmacien.

*Envoyez quatre sous en timbres pour avoir la boite métallique de poche remplie de Formamint. Adressez Dept. 16-B, Bauer Chemical Co., Ltd., 727 King St., W. Toronto, Ont.*

**Formamint**

PASTILLES GERMICIDES POUR LA GORGE



# Henry Morgan & Co. Limited

## Depuis 1843 — Nos VENTES ANNUELLES de JANVIER sont une Institution dans le Magasin

*Les valeurs n'ont jamais été aussi avantageuses — PROFITEZ-EN !*

**ROBES BLANCHES POUR BEBES, 1.75**

*Rég. 3.50.*

Les robes de voile et de ninon pour bébés sont jolies et désirables—et surtout quand elles peuvent être lavées une infinité de fois, elles sont doublement désirables.

Les mères difficiles les aimeront — avec leurs jolies garnitures de rubans roses et bleus et leurs groupes de remplis. Tailles pour 2, 3 et 4 ans.

*Rég. 3.50.*

**Prix de vente 1.75**

*—Deuxième étage.*

*SERVICE DES EMPLETTES PAR TELEPHONE PLATEAU 6261*

***UNE VENTE DE FOULARDS POUR HOMMES, MARDI***

**950 Foulards de Cachemire tout Laine pour Hommes**

*Valeurs de 2.50, 3.00 et 3.50.* **1.95** Souples et très chauds

Jolis et très confortables autour du cou—souples, particulièrement chauds et très légers.

Grand choix de rayures et carreaux de couleur sur fond uni ou de couleur; aussi en couleurs unies de gris, fauve et blanc.

**RAPPELEZ-VOUS !**

*Valeurs de 2.50, 3.00 et 3.50.*

**Mardi — 1.95**

*—Rez-de-chaussée.*

*SERVICE DES EMPLETTES PAR TELEPHONE PLATEAU 6261*

*450 Paires de*

**Bas d'Hiver Chauds pour Dames .85 la Paire**

Les bas les plus jolis et les plus chauds—à un prix qui vous engagera à en acheter non seulement une ou deux paires, mais une demi-douzaine.

Cachemire soie et laine, cachemire uni et haut par côtes — tous bien ajustés aux chevilles.

Couleurs: brun, gris, sable, blanc et noir.

Pointures: 8½ à 10.

**.85 la paire**

*—Rez-de-chaussée.*

*SERVICE DES EMPLETTES PAR TELEPHONE PLATEAU 6261*

***NOUS ANNONÇONS***

**Un Cours de Quatre Semaines de COUTURE—CONFECTION—MODES**

**Par Mme JUDITHA BLACKBURN**

Sous la direction experte de Mme Blackburn, ce cours a obtenu un succès international, ayant été donné dans presque toutes les grandes villes des Etats-Unis et du Canada.

Un cours complet et scientifique offre une occasion de s'instruire que des centaines de femmes trouveront agréable et profitable à la fois.

Honoraires pour le cours entier dans l'une ou l'autre des deux classes : 5.00 (pas d'autres frais)

Le cours commencera le lundi, 2 février.

Billets en vente lundi, 19 janvier, au pavillon d'enrôlement, rez-de-chaussée.

Deux conférences inaugurales gratuites seront données, et toutes les femmes de Montréal et des environs sont cordialement invitées.

**Première conférence le 2 février à 3 p.m.**

*Cinquième étage.*

HENRY MORGAN & CO., LIMITED.

**150 JUPONS DE SOIE POUR DAMES**

**Liquidation de Janvier — 4.95**

*Valeurs de 5.95 à 12.00.*

Que vous choisissiez un jupon de soie Habutai, de moire fantaisie ou moire unie—vous aurez une valeur comme seule peut en offrr une liquidation de janvier chez Morgan.

Les jupons de soie Habutai ont des petits volants plissés et brodés. Couleurs : jade, henné, brun, gris et blanc.

Les jupons de moire fantaisie sont à effets rayés et brochés.

Les jupons de moire unie sont noirs, marine, gris et bruns.

Assortiment complet de tailles.

*Véritables valeurs de 5.95 à 12.00.*

**Pour 4.95**

*—Deuxième étage.*

*SERVICE DES EMPLETTES PAR TELEPHONE PLATEAU 6261*

**Rideaux de Dentelle Suisse—2.95**

*Rég. 6.00.*

Dimensions 36" x 2½ verges.

Un achat très spécial, car si nous les avions achetés au cours ordinaire des affaires, le prix serait de 6.00 la paire.

Vous aimerez ces rideaux — ils sont convenables pour salle à manger, chambre à coucher ou boudoir. Blanc seulement — et rien que 90 paires.

**A Vendre Immédiatement à 2.95**

*—Troisième étage.*

**DENTELLE FILET ITALIENNE Moins 33⅓%**

Doylies, centres, parures Vanity, dessus de table, de bureau et de buffet, coussins —tous en dentelle filet.

*Rég. 1.75 à 25.00.*

**Maintenant — Moins 33⅓%**

*—Cinquième étage.*

***Une Vente de Soie, Mardi***

**Soie Française à Chemises**

*Rég. 2.25* **1.25** 32" de large

Un achat très spécial nous permet de faire cette vente et de donner une valeur des plus remarquables.

Soie française à chemises, quatre dessins rayés sur fond blanc ou naturel; aussi tout blanc et blanc huître.

Voir cet assortiment c'est entrevoir de superbes robes lavables pour la rue et les sports, blouses longues ou chemises pour hommes.

**Venez de Bonne Heure !**

**Les Valeurs sont des plus Remarquables**

**1.25 la verge**

*—Rez-de-chaussée.*

*SERVICE DES EMPLETTES PAR TELEPHONE PLATEAU 6261*

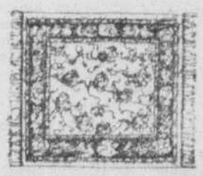

**Carpettes de Laine à Double Face**

310 carpettes à double face de la meilleure qualité, en trois grandeurs. Ils fourniront une très longue durée et démontreront une fois de plus que nous pouvons offrir des marchandises de qualité à bas prix.

Dimension : 4'0" x 2'1"—*Rég. 5.75.* Prix de vente 4.95.

Dimension : 5'0" x 2'6"—*Rég. 8.75.* Prix de vente 5.95.

Dimension : 7'0" x 4'0"—*Rég. 16.75.* Prix de vente 12.95.

*—Troisième étage.*

*SERVICE DES EMPLETTES PAR TELEPHONE PLATEAU 6261*

**Etoffes à Manteaux 2.35**

*Rég. 4.25 à 5.50.*

350 verges d'étoffes à manteaux — suédines, sevelines et velours — offertes à cette importante vente de janvier à un bas prix remarquable.

*Valeurs de 4.25 à 5.50.*

**Pour 2.35**

*SERVICE DES EMPLETTES PAR TELEPHONE PLATEAU 6261*

*—Rez-de-chaussée.*

# LE RADIO DE LA PRESSE

**Trois émissions seront données, demain soir, par le poste C.K.A.C., en plus du programme spécial des enfants et du concert de nuit.**

## LES POSTES AMERICAINS

Demain soir, trois émissions seront données par le poste C.K.A.C., station radiotéléphonique de la "Presse", en plus du programme régulier destiné aux enfants et du concert de nuit, ce dernier devant commencer à 12 h. 30, mercredi matin. Ce dernier concert sera transmis directement de la Brasserie Frontenac et nous en fournirons les détails dans notre édition de demain.

A 7 h. 30, le poste C.K.A.C. transmettra le programme suivant, exécuté par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Harry Salter:

1—Extraits, arrangement spécial, Puccini
2—Soljvegs song . . . . . Greig
3—(a) "El Irresistible" Lugatti
(b) "Perfect Day" . . Bond
4—Solo de violoncelle, "Berceuse de Jocelyn" . . . . . Godard
par M. Raoul Duquette.
5—Extraits: de "Mlle Modiste". Herbert
6—Adagio Pathétique Godard
7—Solo de violon, Val en la maj. Brahms
par Harry Salter.
8—Serenade . . . . . Tosti
et quelques autres numéros spéciaux, sur demande.

Le second concert commencera à 8 h. 30 et sera donné au studio même du poste C.K.A.C., par les membres de l'Association Chorale Brassard, sous la direction du professeur A.-J. Brassard. Il comprendra les numéros suivants:

1—Air (La Tosca) . . G. Puccini
M. Albert Labelle, ténor.
2—"Mon coeur s'ouvre à ta voix". (Samson et Dalila), C. Saint-Saëns
Mme G. Provost-Valade.
3.—Récitatif et Air (La Création) J. Haydn
M. G. O'Kane, basse-chantante.
4—(a) "L'Abbesse" F. d'Erlanger
(b) Le Roi des Aulnes, Schubert
Mlle L. Guernon, contralto.
5—Duo (Adam et Eve). "La Création" . . . . . J. Haydn
Mlle Bl. Mousseau, soprano.
M. L. Daunais, baryton.
6—"Air de Rodolphe" (La Bohème) . . . . . G. Puccini
M. R. Langevin, ténor.
7—Duo (Les Pêcheurs de Perles) G. Bizet
M. Albert Labelle, ténor.
M. A.-J. Brassard, baryton.
8—"Plaisir d'Amour" . . Marti
solo d'alto
le professeur Eugène Chartier

M. EUGENE CHARTIER, qui jouera demain soir, au studio de la "Presse".

Au piano d'accompagnement: MM. Elie Savaria et A.-J. Brassard.

Les extraits de la Création seront accompagnés par une partie de l'orchestre du Conservatoire, dont M. Chartier est le directeur-fondateur.

Comme on le remarque au programme, les membres qui participent à ce concert sont les solistes qui interpréteront des extraits de la "Création", au cours du mois prochain. Ce sera donc, demain soir, un nouveau régal, que le poste de la "Presse", avec le concours de la Chorale Brassard, offrira aux amateurs du radio et de beau chant.

A 10 h. 30, le poste C.K.A.C. transmettra, directement de la salle de bal de l'hôtel Windsor, le programme de danse exécuté par les "Red Jackets", de Harold Leonard.

### LUNDI, 19 JANVIER

W.J.Z. New-York, 455
7, 8.40 et 10.45 p.m. — Orchestre Lavitow, le trio Piedmont et l'orchestre Greene.
W.E.A.F. New-York, 492
6, 7, 7.15, 8.30 et 9 p.m. — Orchestre Waldorf, G. Langenus, clarinette; programme du théâtre Strand; quatuor, David Berend, banjo, et orchestre Gypsy.
W.N.Y.C. New-York, 526
7, 7.45, 8.10 et 9.25 p.m. — Orchestre Ash; T. Hackett, baryton; programme du théâtre Rialto.
W.H.N. New-York, 360
6.30 et 7.30 p.m. — La musique en dînant et concert.
W.G.B.S. New-York, 316
6.30 p.m. — La musique en dînant.
W.A.H.G. Richmond Hill, 316
7.30 p.m. — Programme de musique.
W.O.R. Newark, 405
6.15, 8, 8.30 et 10.45 p.m. — Orchestre Harmon, orchestre Ingraham, musique au théâtre Branford et l'orchestre Carolinians.
W.I.P. Philadelphie, 509.9
6.05 p.m. — Orchestre Saint-James.
W.F.I. Philadelphie, 395
6.30 p.m. — Orchestre Davis.
W.O.O. Philadelphie, 509.9
7.30, 8.30, 10.03 et 10.30 p.m. — Orchestre Candolori, Beasle Slaugh, soprano; Helen Hill, contralto; John Owens, ténor; Harry Blank, baryton; Leopold Popkave, violoniste; l'orchestre Havana Casino, et l'orchestre Rizzo.
W.D.A.R. Philadelphie, 395
8, 8.30, 9.30 et 10 p.m. — Orchestre Arcadia; récital des artistes du studio; programme du théâtre Stanley et musique.
W.F.B.G. Altoona, 277.3
6, 7.45 et 8.30 p.m. — Concert, musique et causerie, et les Altoona Boosters.
W.C.A.E. Pittsburg, 462
6.30, 8.30 et 10.30 p.m. — Orchestre William Penn, programme de musique et les musiciens Nixon.
K.D.K.A. E-Pittsburg, 326
6.15 et 8.30 p.m. — Musique, orchestre et solistes.
W.C.A.P. Washington, 469
7.15 et 10.15 p.m. — Les Riverdale Community Players, et choix de musique.
W.G.Y. Schenectady, 380
7.45 p.m. — L'orchestre WGY, et Anne-C. Hannan, soprano.
W.H.A.Z. Troy, 380
9 p.m. — Programme de musique.
W.G.R. Buffalo, 319
6.30, 10.30 et 11 p.m. — Orchestre Lopez-Statler, W.-F.-C. Wall, ténor.
W.N.A.C. Boston, 280.3
6.30 et 7.30 p.m. — La musique en dînant et programme de musique.
W.E.E.I. Boston, 303
7, 8, 8.45, 9.30 et 10.30 p.m. — Orchestre Eisenbourg, musique, les Bostoniana de Buddy, musique et orchestre.
W.B.Z. Springfield, 337
6, 7.45, 8.15, 9.15 et 11 p.m. — Trio; orchestre — Saint-James; quatuor; le Aleppo Drum Corps, et l'orchestre McEnelly.
W.T.A.M. Cleveland, 390
6 et 8 p.m. — Orchestre Spitalny et Ensemble "Symphonic".
W.E.A.R. Cleveland, 390
7 p.m. — La musique en dînant.
W.C.X. Detroit, 517
6 et 8.30 p.m. — Orchestre Goldkette et programme de musique.
W.W.J. Detroit, 517
7 p.m. — Orchestre du Detroit News. (TEMPS CENTRAL OFFICIEL)
W.L.W. Cincinnati, 423
6 et 8 p.m. — Quintuor Selinsky; orchestre du Times Star; Hanz Meuser, basse; Howard Hafford, ténor.
W.M.H. Cincinnati, 325.9
8 et 9 p.m. — Concert et programme spécial.
W.S.A.I. Cincinnati, 325.9
10 p.m. — Programme spécial de nuit.
W.C.C.O. Minneapolis, 417
8.30 et 10 p.m. — Programme de musique par les vétérans, et orchestre Frank.
W.H.A. Madison, 275
7.45 p.m. — Madelon Jackson, pianiste, et Angot Borge, soprano.
W.M.A.G. Chicago, 447.5
6 et 6.30 p.m. — Orgue et Millan Lusk, violoniste.
W.T.A.S. Elgin, 286
8 p.m.—Programme spécial de WTAS.
W.C.B.D. Zion, 345
8 p.m.—Concert spécial.

Le professeur A.-J. BRASSARD, directeur de la chorale qui porte son nom, organisateur du concert de demain soir, au poste C.K.A.C.

W.O.C. Davenport, 498
8 et 10 p.m.—Chorale; Lillian Tappendorf, soprano; Herbert Silberstein, violoniste; E.-G. Vieweg, et Ernest Otto, baryton, et orchestre Greer.
W.H.O. Des Moines, 522.3
7.30, 8 et 11.15 p.m.—Thelma Morrow, xylophone; Kate Miller, siffleuse; Maud Hughes, soprano et pianiste; les artistes du Conservatoire et L.-Carlos Meier, organiste.
W.O.A.W. Amaha, 522.3
6, 6.45 et 9 p.m.—Arthur Hayes, organiste; orchestre Heiman et la fanfare du 17e d'Infanterie.
K.F.K.X. Hastings, 288.3
9.30 p.m.—Programme de musique.
K.F.A.B. Lincoln, 240
7.30 p.m.—Programme de musique.
W.O.S. Jefferson City, 440.9
8.30 p.m.—Orchestre de la maison de l'Etat.
W.D.A.F. Kansas-City, 411
11.45 p.m.—Programme des Nighthawks.
W.M.C. Memphis, 503.9
9.30 p.m.—Orchestre Gayoso.
K.T.H.S. Hot Springs, 375
8.30 et 10.30 p.m.—Sextuor et solistes, et orchestre de l'hôtel Eastman.
W.F.A.A. Dallas, 472.9
8.30 p.m.—Programme par les Rockwell Fiddlers.
W.B.A.P. Fort Worth, 572.9
7.30 et 9.30 p.m.—Les Moore's Serenaders et la fanfare Old Gay Mare.
(TEMPS OFFICIEL DES MONTAGNES)
K.O.A. Denver, 323
8 p.m.—Le sextuor de saxophones du Lion's Club; solistes, chant et musique.
(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)
K.G.O. Oakland, 312
10 p.m.—Programme par l'orchestre Halstead.
K.P.O. San Francisco, 423
7, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre Seiger, orgue et solo de basse; programme de musique et la fanfare Bradfield.
K.G.W. Portland, 492
8 et 10 p.m.—Orchestre Oregonian et orchestre Metropolitan.

### MARDI, 20 JANVIER

W.J.Z. New-York, 455
7.15, 8.30 et 10.40 p.m.—Orchestre Vanderbilt; la chorale Sainte-Cécile, Frank Cuthbert, baryton, et l'orchestre "Le Paradis" (WRC).
W.J.Y. New-York, 405
7.30, 8.15 et 10.10 p.m.—L'ensemble Savarin, la soirée "Pan-American" de WRC et le quatuor Gotham.
W.E.A.F. New-York, 492
6, 7, 9 et 10 p.m.—Orchestre Waldorf, les Happy Players de Fisher; Lulu Phillips, soprano; Helen Bard Nixon, contralto; l'heure Eveready, et l'orchestre Silvertown.
W.N.Y.C. New-York, 526
7.45, 8.45 et 9.45 p.m. — Orchestre Bloom, extraits de "Miksdo"; Herman Newman, pianiste.
W.G.B.S. New-York, 316
6.30, 8.30, 10.30 p.m.—Orchestre de danse, programme de musique et orchestre de Vincent Rose.
W.H.N. New-York, 360
6.30 et 7.30 p.m.—La musique en dînant; programme de musique.
W.O.R. Newark, 405
6.15 et 7 p.m.—Programmes par l'orchestre Lafferty.
W.I.P. Philadelphie, 509.9
6.15, 8 et 10.30 p.m.—Orchestre Marburger, la chorale Roxborough, et programme de musique.
W.F.I. Philadelphie, 395
6.30, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre Daxis, programme de musique, l'heure de Eveready, (WEAF) et l'orchestre Silvertown.
W.F.B.G., Altoona, 277.8
6, 8.30 et 10.30 p.m.—La musique en dînant; la fanfare Pennsylvania"; et musique Raunbow Gardens.
W.C.A.E. Pittsburg, 462
6.30, 8.30, 9 et 10 p.m.—Orchestre William Penn; le quatuor de Zion; l'heure de Eveready (WEAF) et l'orchestre Silvertown.
K.D.K.A. E-Pittsburg, 326
6.15, 8.30 et 11 p.m.—La musique en dînant; concert et programme de nuit.
W.R.C. Washington, 469
7, 8 et 10.30 p.m.—Orchestre New Willard; la fanfare de l'armée des Etats-Unis; Fred East, baryton; Léo Alvarado, violoniste, solistes et la fanfare Paradis.
W.G.Y. Schenectady, 380
6.30, 8.15 et 11.20 p.m.—Le trio Ten Eyck; la soirée Pan-American, (WEAF) Boiscfair, organiste.
W.G.R. Buffalo, 319
6, 9 et 10 p.m.—Quatuor Hallpryd; l'heure Eveready; orchestre Silvertown.
W.N.A.C. Boston, 280.3
6.30, 8.10 et 11.15 p.m.—Musique de danse; orchestre American, et danse.
W.E.E.I. Boston, 303
7, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre Eisenbourg, musique, Eveready (WEAF) et orchestre Silvertown.
W.B.Z. Springfield, 337
6.45 et 8 p.m.—Chant par Violet Gridley, et joute de hockey.
W.E.A.R. Cleveland, 390
7.30 p.m.—Programme de musique.
W.T.A.M. Cleveland, 390
6 p.m.—La musique en dînant.
W.C.X. Détroit 517
7 p.m. Orchestre du Detroit News.
W.W.J. Detroit, 617
7 p.m.—Orchestre du Detroit News. (Temps Central officiel)
W.L.W. Cincinnati, 423
6 et 10 p.m.—Quatuor Selinsky trio, accordéon et orchestre Keefe-Kocker.
W.S.A.I. Cincinnati, 325.9
7 et 9 p.m.—Orchestre et cloches et concert du studio.
W.C.C.O. Minneapolis, 417
6.30 p.m.—Orchestre Biley.
W.L.S. Chicago, 345
6.30, 9 et 12 p.m.—Orchestre, orgue, spécialités solistes et programme des

# LE CONCERT DE L'HARMONIE DE DRUMMONDVILLE A REMPORTE UN SUPERBE SUCCES A LA "PRESSE"

**Des centaines de messages d'appréciation et de félicitations arrivent de toutes les parties du Dominion et d'un grand nombre de centres américains.**

## DISCOURS DU MAIRE MOISAN

Le concert, donné hier après-midi, au poste C.K.A.C., station radiotéléphonique de la "Presse", par l'Harmonie de Drummondville, est une nouvelle preuve que les directeurs du poste ont fait ce qu'il y avait de plus sage à faire quand ils ont décidé que le concours, entre les fanfares des municipalités de la province, ne serait jugé que par les amateurs de radio à l'écoute. Le succès remporté hier, par les habiles musiciens de Drummondville, sous la direction du professeur Ringuet, en est une nouvelle preuve. En effet, ceux qui, au studio même du poste, ont assisté à ce concert ainsi qu'à certains des précédents, affirment qu'ils ne sauraient se prononcer plus pour l'un que pour les autres corps de musique qui, jusqu'ici, ont pris part au concours pour lequel la superbe coupe en argent, don de la "Presse", est offerte.

En plus de cela, les appels téléphoniques de longue distance et les télégrammes d'appréciation ont été si nombreux, hier encore, que cela ne ferait que compliquer la situation de trois à cinq juges. Et, que dire du volumineux courrier arrivé aujourd'hui, au poste? Certes, on n'aurait pu faire mieux qu'en nommant les milliers d'amateurs à l'écoute, juges de ce concours.

Pratiquement tous les messages reçus, jusqu'ici, au sujet du concert d'hier après-midi, s'accordent sur deux points: une exécution par les musiciens et une transmission, par le poste, parfaites.

Le maire de Drummondville, au cours de l'émission, a prononcé l'allocution suivante:

Voici le texte du discours de M. W.-A. Moisan, N.P., maire de Drummondville, prononcé au poste C. K. A. C. de la "Presse" dimanche après-midi, lors du concert de la fanfare de Drummondville:

Mesdames et Messieurs:

Le premier mot du maire de Drummondville sera pour remercier la "Presse" de lui fournir aujourd'hui l'occasion de présenter à des milliers d'auditeurs invisibles la fanfare de Drummondville, et de dire un mot de la petite ville qu'elle représente si agréablement.

L'Harmonie de Drummondville a 10 années d'existence. C'est une organisation récente vous le constatez, et si elle peut néanmoins participer, sans causer de note discordante, dans un concours qui fera entendre à tour de rôle les meilleurs corps de musique de la province, une grande part du mérite en revient au fait que notre fanfare a été dirigée, depuis sa fondation, par Monsieur le professeur Léon Ringuet, directeur de la Philharmonique de St-Hyacinthe, et par son fils, Monsieur Gaston Ringuet, de Drummondville, qui suit la science d'un excellent avocat au talent musical de son père. Ajoutons pour tous les membres les compliments sincères que méritent leur dévouement et leur travail. Vous les avez entendus, vous les entendrez encore après mes quelques remarques, et je suis certain que vous trouverez mieux que moi, les mots qui conviennent pour remercier tous ces excellents musiciens, tous ces créateurs d'harmonie.

Je vous ai présenté les musiciens: ai-je besoin maintenant de vous présenter la ville qu'ils représentent?... Nous sommes si habitués chez nous à croire que tout le monde connaît Drummondville.

Si la première condition du patriotisme consiste, comme on l'a dit, à aimer d'abord et surtout sa petite patrie, je suis certain que le patriotisme des citoyens de Drummondville n'est nullement dépassé.

Puisse cette merveilleuse invention du radio est mise à ma disposition pour vous faire connaître un peu plus ma petite patrie, je vous dirai donc que Drummondville fut fondée en 1815, par un groupe d'officiers et soldats licenciés, sous la conduite du major Frédéric George Hériot, l'un des lieutenants du colonel de Salaberry à la bataille de Chateauguay. L'Eglise catholique romaine et l'église anglicane portent ses prénoms, et la rue principale de la ville perpétue le souvenir de son nom.

Notre ville est le premier établissement des Cantons de l'Est, et c'est le curé de Drummondville qui ouvrit la première mission à Shipton, aujourd'hui Sherbrooke, la reine actuelle des Cantons de l'Est. Un siècle a suffi pour faire surgir de la forêt vierge des Bois Francs, toute cette floraison de cités, de villes, de villages et de paroisses qui constituent ce qu'on appelle les Cantons de l'Est, l'un des coins les plus enchanteurs comme les plus prospères de la province de Québec. Honneur aux pionniers de ce sol, et rappelons quelquefois leur mémoire, et surtout leur courage, quand des difficultés beaucoup plus légères que celles qu'ils ont supportées, semblent faire fléchir notre énergie.

Je ne veux pas abuser de votre patience, aimables auditeurs, et je veux vous dire seulement ce que Drummondville est devenue, au siècle de l'électricité. Elle attendait cette époque pour grandir, et pour rivaliser avec ses voisines plus anciennes ou plus favorisées par ailleurs. Il y a cinq ans que la Compagnie Southern Canada Power Co. Ltd. construisait dans notre ville sa première usine hydro-électrique susceptible de développer 18,000 chevaux-vapeur, quand des travaux additionnels y auront été complétés au printemps prochain. Depuis lors, notre ville a vu sa population passer de 2000 à 6000 âmes, 6 millions de capitaux américains ont été investis chez nous dans des usines pouvant fournir du travail à 2000 ouvriers. La même compagnie Southern Canada Power Co. Ltd est à compléter, au coût de 3 millions, une autre usine hydro-électrique pouvant développer 30000 chevaux-vapeur; et pour terminer l'année 1924, la Compagnie Marconi Wireless a commencé à construire ce qui sera l'un des postes les plus puissants du monde entier, pour la transmission des messages par télégraphie sans fil.

Pour parler comme la géographie de nos jeunes années, Drummondville produit des corsets, avec la Compagnie Gossard, des bas de soie, avec la Butterfly Hosiery Co. Ltd. ou coton à pneus d'autos, avec la Jenckes Canadian Co. La Dominion Silk Dyeing & Finishing y possède une teinturerie pour la soie, qui est un des plus beaux établissements du genre sur le continent; la L. Roessel Company et la Drummondville Textile Co. font le tissage de la soie; la McDonald Wire Goods Co. fabrique des articles en broché; tout cela sans parler de nos anciennes industries, très prospères, la Cie J.-A. Gosselin, la Walsh Plate & Structural Works; Campbelle, MacLaurin Lumber Co., la fabrique de voitures Pepin, les scieries Mercure, la plus ancienne industrie de notre ville. Drummondville a été une des premières villes à prendre avantage de la loi des logements ouvriers et 56 logis hygiéniques, confortables et d'un loyer raisonnable ont été construits. Dans notre siècle d'hygiène avancée, il faut une mention spéciale pour la Crémerie de Drummondville, une de nos industries importantes et prospères, qui fournit depuis douze ans à notre population du lait, de la crème et du beurre pasteurisés, de toute première qualité;

Et les amateurs de sport trouveraient notre ville bien ennuyeuse, si je n'ajoutais pas qu'elle possède un magnifique terrain de Golf, plusieurs cours de tennis, une patinoire municipale, et un club de baseball qui fait le désespoir des clubs qui doivent lutter contre lui. La fanfare que vous venez d'entendre, de même que la fanfare de la Cie Jencks Canadian Co. donnent dans le cours de l'été des concerts en plein air et gratuits une fois par semaine.

A qui le mérite d'un si rapide progrès? A tous les citoyens de notre ville, qui ont fait preuve d'un esprit public absolument remarquable. N'oublions pas tout de même la part très importante de la compagnie Southern Canada Power Co. Nous avons l'ambition de ne pas arrêter en si bon chemin, et nos succès passés sont pour nous un stimulant vers d'autres progrès encore plus accentués. En terminant, aimables auditeurs, vous voudriez peut-être de moi un mot sur l'apparence de notre ville, sur le caractère de ses habitants... Je ne ne vous en dirais que des choses très flatteuses, que vous mettriez au compte d'un chauvinisme trop exalté. Je ferai mieux; venez voir par vous-mêmes, au cours de l'été prochain, en prenant pour but d'un de vos voyages de la belle saison, notre petite ville coquettement située sur les bords de la rivière S.-François. Je vous y invite de tout coeur, en mon nom et au nom de mes concitoyens. Je suis convaincu que vous serez enchantés de votre visite. Vous reviendrez entendre, dans ses concerts publics du jeudi soir, la fanfare qui vous donne aujourd'hui une si belle audition, et l'amabilité des gens de Drummondville vous empêchera de voir les quelques ombres qui pourraient se trouver sur le tableau dont j'ai brossé seulement les plus jolis côtés.

Merci encore une fois à la "Presse", et merci encore plus aux auditeurs qui ont eu la patience de m'écouter trop longtemps.

## LE FROID N'EST JAMAIS TROP VIF POUR L'ESQUIMAU

Winnipeg, 19. — Nou Koud-Lah, un Esquimau condamné, au mois d'octobre 1920, à dix ans de pénitencier pour avoir tué un trappeur au Labrador, sera renvoyé dans les régions septentrionales avec l'expédition arctique qui partira de Québec l'été prochain. Le climat tempéré du Manitoba ne va pas à l'Esquimau qui dépérit graduellement.


## La même vieille histoire de la Nouvelle-Ecosse

*Mme Mary McLean souffrit de rhumatisme et de mal de reins et fut soulagée par les Pilules Dodd pour les reins.*

"Je souffris de rhumatisme et de mal de reins, et après avoir dépensé une somme considérable d'argent à l'achat d'autres remèdes, j'essayai les Pilules Dodd pour les reins. Elles m'ont fait plus de bien que toute autre médecine que j'aie jamais prise."

Mme Mary McLean, qui demeure à The Point, West Bay, comté de Richmond, N.E., fait cette déclaration. Elle dit que les Pilules Dodd pour les reins font exactement ce qu'on leur attribue.

Les Pilules Dodd pour les reins ne sont pas à l'état d'expérimentation. Elles ont soulagé le mal de reins dans toutes les parties du Canada depuis plus d'un quart de siècle.

Les Pilules Dodd pour les reins agissent directement sur les reins, les renforcissant de façon telle qu'ils effectuent leur complet travail d'évacuation de toutes les impuretés du sang. L'acide urique qui se cristallise dans les muscles cause les douleurs qu'on appelle rhumatisme. Quand il n'y a pas d'acide urique dans le sang, il ne peut y avoir de rhumatisme.

Demandez à vos voisins si les Pilules Dodd pour les reins ne rendent pas les reins sains.

**Pilules Dodd pour le Rein**



# La XXXX Frontenac en Fût

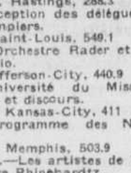

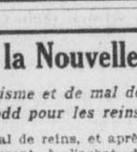

***CRÉMEUSE! ÉPAISSE! TRÈS BRUNE!***

Une véritable bière du nord de l'Angleterre — pas un porter. — Brassée par un maître brasseur anglais, avec du houblon importé du comté de Kent. — Possède une belle couleur brune que seul peut lui donner son âge. Soutirée de vieux fûts de chêne.

Vendue en fût seulement, dans les tavernes exclusives suivantes:

***DEMANDEZ-LA.***

| | |
|---|---|
| Lipton Hotel | 216, rue St-Jacques |
| Prince of Wales Hotel | 17, Ave. McGill College |
| Mansfield Hotel | 132, rue Mansfield |
| St Elmo | 203, rue McGill |
| Manchester Hotel | 2539, rue Notre-Dame Ouest |
| Landry, J. | 1497, Blvd St-Laurent |
| Krausman's Cafe Limited | 80, rue St-Jacques |
| C.P.R. Hotel | 2501, Blvd St-Laurent |
| Café Canadien Limitée | 164, Ste-Catherine Est |



# Rabais Extraordinaires avant l'Inventaire

CHEZ Goodwin's LIMITED

**Nos occasions spéciales de mardi — comme vous pouvez en juger par celles annoncées ici — vous permettront de faire des économies merveilleuses.**

**Cherchez les étiquettes "Solde Spécial" indiquant les occasions non annoncées**

*Le Service de Livraison*

*Quelles révolutions économiques le transport rapide n'a-t-il pas produites dans la vie moderne? Certains économistes font du transport une étude à part. Ils le considèrent justement comme le complément de la production. Une marchandise ne prend-elle pas sa pleine valeur qu'une fois rendue au point de consommation?*

*Le service de livraison d'une entreprise commerciale est aux clients ce que les grands transports sont à la collectivité. Il ajoute à la valeur des marchandises. Une chose est d'autant plus précieuse si elle s'offre au moment précis où l'on en a besoin.*

*Le service de livraison d'un grand magasin est donc aussi important que tous les autres, sinon plus important puisqu'il les complémente tous.*

*Chez Goodwin, le service de livraison est organisé parfaitement. Toute une légion d'auto-camions assurent une livraison rapide. Une commande peut être livrée le jour même, quelques fois à quelques heures d'avis. Il suffit d'avoir la promesse d'un vendeur car celui-ci ne doit jamais rien promettre que la maison ne puisse tenir.*

Goodwin's LIMITED

**MARDI — Solde de**

## 10 CARPETTES AXMINSTER

**Rég. 52.50 à 69.50**

**Pour 39.75 chacune**

Une occasion merveilleuse pour les dix premiers arrivés à notre étage des meubles, demain. Trois dimensions en dessins variés et superbes couleurs. 9 x 9 pieds — 9 pieds x 10 pieds 6 pouces — 9 x 10 pieds.

**Un achat spécial**

## Carpettes de Bruxelles

nous permet de vous les offrir à moins que le prix coûtant. Belle variété de dimensions, dessins et couleurs.

| | |
|---|---|
| 4 pieds 6 pouces x 7 pieds 6 pouces. Rég. 15.75. Mardi | 9.85 |
| 6 pieds 9 pouces x 7 pieds 6 pouces. Rég. 22.50. Mardi | 15.75 |
| 6 pieds 9 pouces x 9 pieds. Rég. 27.50. Mardi | 17.75 |
| 6 pieds 9 pouces x 10 pieds 6 pces. Rég. 32.50. Mardi | 21.75 |
| 9 x 9 pieds. Rég. 32.50. Mardi | 24.75 |
| 9 pieds x 10 pieds 6 pces. Rég. 39.75. Mardi | 27.75 |
| 9 x 12 pieds. Rég. 45.00. Mardi | 29.75 |

## Moquettes "Wilton" à prix spéciaux

| | |
|---|---|
| 6 pieds 9 pouces x 10 pieds 6 pces. Rég. 48.75. Mardi | 37.75 |
| 9 x 9 pieds. Rég. 57.50. Mardi | 42.75 |
| 9 pieds x 10 pieds 6 pces. Rég. 64.75. Mardi | 48.50 |
| 9 x 12 pieds. Rég. 69.75. Mardi | 54.50 |

Couleurs variées.

AU QUATRIEME CHEZ GOODWIN

**Solde de Bonneterie pour Hommes 1.95**

**Valant de 2.95 à 4.95**

**Gilets et caleçons**

En laine épaisse Turnbull — gilets, tailles 34, 36, 38, 40, 46 et 48 — caleçons, tailles 32, 34 et 36.

Caleçons Cee Tee, tailles 34 et 36.

Caleçons Penman, tailles 32, 34 et 36.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

**Une vente spéciale de**

## 600 Robes d'Intérieur "Martha Washington"

**venant d'arriver de la fabrique**

**Elles valent 3.00, 4.00 et 5.00**

**En vente à**

**2.39**

C'est un achat avantageux dont nous ne pouvions que faire profiter nos clients. Ce sont des robes tout à fait nouvelles en 12 des plus jolis modèles et toutes les couleurs les plus aimées.

**Tailles 34 à 44 et très grandes tailles.**

Il ne faut pas oublier que le meilleur guingan et les meilleures fournitures sont employés pour la confection des robes Martha Washington.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

**Grosse Toile à Serviettes .24 la verge**

**Rég. .35**

800 verges de bonne toile irlandaise ou écossaise, toute blanche ou avec bordures bleues, 17 pouces de largeur.

**Draps Naturels 81 x 90 pouces 2.98 la paire**

**Rég. 3.69**

100 paires de draps en très bon coton pour grands lits doubles.

**Couvertures de Finette 1.69 la paire**

150 paires de couvertures de première qualité, pour lits simples, blanches ou grises avec bandes roses ou bleues.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

**Notre Vente de Guingans Quadrillés continue mardi**

**.37 la Verge — Rég. .65**

32 pouces de largeur — petits et moyens carreaux — les plus jolies couleurs — la meilleure qualité.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.


VOIR PAGE 17

41e ANNEE — No 78
MONTREAL, LUNDI, 19 JANVIER 1925

2e SECTION

# LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 9

Des foules immenses s'acheminent chaque jour vers les magasins dont les ventes populaires de janvier sont annoncées dans la "Presse".

## AU JOUR LE JOUR

*De surplus en surplus.*

*La province de Québec s'affirme.*

*Son crédit est solide sur les grands marchés financiers.*

*Quelle est donc l'autre province du Dominion qui pourrait en dire autant ?*

*Le dernier rapport de l'hon. M. Nicol accuse magnifiquement un excédent de $2,435,044 dans nos recettes publiques.*

*De tels résultats doivent inspirer confiance à nos capitalistes et les encourager à seconder les efforts du gouvernement Taschereau invitant tous les habitants de cette province à l'aider à assurer le plein développement de nos ressources naturelles.*

*L'exposition qui s'est ouverte l'autre soir, au manège militaire de la rue Craig, sous la présidence de M. le maire Duquette, mérite d'obtenir tout le succès qu'en attendent ceux qui l'ont organisée. Qu'il suffise de noter que les recettes de cette exhibition iront grossir le fonds de secours des vétérans de la grande guerre, section Ville-Marie.*

*Moins M. Magloire Labrecque qui s'est retiré pour cause de maladie et qui a été remplacé par M. Oscar Leblanc, tous les officiers du club Saint-Denis ont été maintenu dans leurs fonctions respectives. Le président J.-A. Beaudry et ceux qui font partie du conseil pouvaient difficilement recevoir un plus beau témoignage de confiance que cette réélection en bloc, par acclamation.*

*Les associations sportives et les oeuvres sociales, notamment le Bien-Etre de la Jeunesse, ont perdu un fidèle zélateur en la personne de M. Rodrigue Lamoureux, décédé samedi après une longue maladie. Egalement fort connu dans les cercles politiques de la division Saint-Jacques, le défunt était un ancien président du club Letellier. Que la famille éprouvée veuille bien trouver ici l'expression de nos vives condoléances.*

*Nos parlementaires provinciaux n'auront pas été longtemps au grand complet et le début de la session est douloureusement marqué par un deuil profondément ressenti: la mort du député d'Argenteuil, M. John Hay, fermier de Lachute et membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec. Homme affable et bien au fait des choses du sol, M. Hay a rendu à son comté et à sa province de fort appréciables services que l'un et l'autre ne sauraient oublier.*

*Mgr Georges Gauthier est arrivé hier à New-York, rentrant d'un voyage de plusieurs semaines en Europe. L'administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal a assisté, à Rome, aux cérémonies grandioses qui ont marqué l'ouverture de l'Année Sainte, cérémonies qui réunissaient des milliers de dignitaires ecclésiastiques et dont l'ensemble, a dit Sa Grandeur, constituait "le spectacle le plus impressionnant des temps modernes". Nous adressons des voeux de respectueuse et cordiale bienvenue au distingué prélat.*

## DISPARITION DU Dr F.-H. POWELL

Toronto, 19.—Le Dr F.-H. Powell, médecin bien connu à Ottawa, est disparu depuis le six janvier courant. On le croyait parti pour Ottawa, mais personne ne l'y aurait vu.

Sa photographie a été remise aux autorités de la police afin d'effectuer les recherches nécessaires. Des demandes de renseignements sont aussi faites par radio.

Le Dr Powell souffrait du système nerveux depuis quelques mois, et on croit qu'il a pu être victime de mort subite.

## OFFICIERS A ELIRE

L'assemblée générale annuelle des membres du club libéral Gouin aura lieu ce soir, à 8 heures, dans la salle du Jardin de l'Enfance, boulevard Saint-Laurent, près Saint-Zotique. On procédera à l'élection des officiers pour 1925.

# IMPOSSIBLE DE RETROUVER LA BALLE QUI A TUE BOUCHARD

### On suppose que le meurtrier l'a fait disparaître.—James-F. Carey est amené à Montréal sous la garde du chef Lorrain.—Reconnaîtra-t-il Courville?

### DE NOUVELLES RECHERCHES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — James-F. Carey, âgé de 25 ans, de Perkins Mills, Qué., qui a été le principal témoin à l'enquête tenue à la suite de la mort de Joseph Bouchard, de Glenlivet, a été conduit à Montréal, samedi après-midi, par des détectives provinciaux, et il est maintenant gardé à vue comme témoin important au sujet de ce meurtre.

Le transport de Carey, à Montréal, a eu lieu sous la surveillance personnelle du chef D.-D. Lorrain, de la Sûreté provinciale, et le jeune homme s'est soumis avec complaisance aux ordres reçus.

Tandis que Carey prenait le chemin de Montréal, deux autres détectives se préparaient à repartir pour les lieux de l'assassinat afin de trouver la balle qui a enlevé la vie à Bouchard. Ces policiers, el détective Wilfrid Germain et un autre, ont reçu l'ordre de ne rien épargner pour se mettre sur la piste du meurtrier.

La recherche de la balle qui a tué Bouchard est le principal objectif et, bien que le détective Germain ait examiné les moindres recoins de la cuisine, lieu où l'on croit que le vieillard a été assassiné, rien n'a encore été découvert.

Tous les tiroirs, les boîtes et les objets de literie ont été retournés et l'on pense que le meurtrier, après son crime, a retrouvé lui-même la balle et l'a jetée quelque part autour de la cabane ou dans le lac de Wakefield qui se trouve au pied de la maison.

Chaque planche a été examinée, chaque morceau de bois a été retourné et des meubles ont été brisés pour parvenir au but, mais rien n'a réussi.

Le transport de Carey, à Montréal, s'est fait très discrètement.

Il est arrivé de Poltmore, à Ottawa, samedi matin, avec le détective Germain, et le midi, le chef Lorrain est venu à Ottawa.

Carey est parti l'après-midi, à 3 heures 30, pour Montréal.

Carey ne sera pas mis en prison, mais, en aucun moment, il ne quittera la surveillance de la police. Son témoignage lui sera demandé de nouveau par le chef de police et on l'invitera, en particulier, à désigner parmi une série de photographies, celle d'Euclide Courville, le jeune homme qu'il dit avoir vu, à la demeure de Bouchard, la veille de Noël.

## PROGRES DU COMMERCE DE LA CHAUSSURE

### Discours de M. Alfred Lambert à l'assemblée des marchands de gros.

### LEÇONS DU PASSE

Cet après-midi, à 2 heures, s'ouvre l'assemblée générale annuelle de l'Association des marchands de chaussures en gros du Canada. Voici un résumé du discours de M. Alfred Lambert, président de cette association:

"A l'occasion de cette réunion annuelle, dit M. Lambert, il convient que nous examinions ensemble l'état de nos affaires et nos développements récents et que nous nous demandions non seulement comment avancer, mais où nous allons. Il est probable que pas un d'entre nous n'ait pas été sans se damander, au cours de ces dernières années, s'il ne valait pas mieux se retirer des affaires et se libérer des ennuis qui assiègent le commerce de la chaussure en gros dans la crise actuelle. Depuis la guerre, plus de 50 marchands de chaussures en gros ont fermé leurs portes, parce que les pertes dépassaient les profits.

"Ne jetons un coup d'oeil en arrière que pour tirer des leçons du passé. En effet, le message que je vous apporte, cette année, en est un d'espoir; j'ai confiance dans l'avenir et je suis convaincu que notre commerce est indispensable, que son importance ne cesse de grandir et que le succès récompensera bientôt nos efforts. Les difficultés ne sont pas à leur terme cependant; il nous faut encore de la tenacité et de l'économie, mais les jours les plus sombres sont passés et le futur est plus brillant.

"Les prix actuels sont presque revenus à ceux d'avant-guerre et le rajustement, maintenant presque complet, a été opéré dans notre industrie plus que dans les autres. Il est vrai que la distribution reste coûteuse, mais cela est dû aux taxes onéreuses et à d'autres circonstances incontrôlables. On ne peut réellement plus dire qu'il y a trop de marchands de chaussures en gros.

"Il ne s'agit plus comme pendant la guerre de disposer de son stock, mais de faire un commerce d'assortissement. Le détaillant ne tient plus à porter de stocks considérables comme autrefois. Il veut plutôt des ventes rapides et éviter le risque de la dépréciation. Il considère que le marchand de gros lui rend plus service que le manufacturier. Nous pouvons maintenant faire une concurrence sérieuse au manufacturier, en faisant une offre plus profitable au détaillant, parce que nous avons un plus grand choix.

"Le chiffre les affaires est un des problèmes les plus importants. Il serait avantageux que nous adoptions un système uniforme de comptabilité, afin de faire des comparaisons irréfutables. La situation du crédit est une de nos grandes difficultés; elle est encore loin d'être satisfaisante. C'est un peu notre faute; nous aurions dû chercher à fournir surtout les marchands importants. Il arrive souvent que les détaillants vendent à perte et c'est nous qui en souffrons. Il faudrait que nous insistions pour que le commerce se fasse sur une base plus sérieuse. Quelques-uns d'entre nous ont voulu vendre en trop grande quantité, espérant que les pertes inévitables seraient largement compensées par le profit total.

"Si nous voulons gagner la confiance et la protection des gros manufacturiers, il faut que notre commerce soit profitable. On nous a accusés d'acheter de petits manufacturiers pour avoir le bon marché et de permettre le maintien en affaires de firmes de faible responsabilité. Nous devons donc nous demander s'il ne vaut pas mieux faire affaire avec moins de manufacturiers et chercher les maisons les plus recommandables, afin que nos affaires aient plus de valeur.

"Je termine en vous remerciant de votre coopération avec l'association et ses officiers et en formulant l'espoir que vous saurez, cette année, faire comprendre plus que jamais aux détaillants les avantages et les économies que leur offrent les marchands de chaussures en gros."

## CINQUANTE ANS DE VIE SACERDOTALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Boucherville, 19—M. le curé L.-J.-T. Lafortune célébrait samedi dernier le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Curé de cette paroisse depuis 1901, il sera l'objet de grandes fêtes au mois de juin prochain.

M. l'abbé Louis-Joseph-Tellier Lafortune, est né à l'Assomption, le 25 aout 1849, de Jean-Baptiste Lafortune, cultivateur et de Margue-Marguerite Pelletier.

Il fit ses études à l'Assomption, y fut ordonné le 17 janvier 1875 par Mgr Fabre, puis il fut successivement vicaire à Napierville (1875-

M. l'abbé L.-J.-T. LAFORTUNE, curé de Boucherville, qui compte 50 ans de prêtrise et en l'honneur de qui de grandes fêtes auront lieu au mois de juin prochain.

1877), à Saint-Henri de Montréal et à Saint-Anicet de 1877, au Saint-Enfant Jésus de Montréal, (1877-79), à Saint-Jean d'Iberville, (1879-80), à Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1880-1884), aumônier des soeurs Sainte-Anne à Lachine, (1884-1887); curé de Lachenaie (1887-91), où il fit construire une église et un presbytère; curé de Saint-Jérôme, (1891-1901), où il fit aussi construire une église et un presbytère.

M. l'abbé Lafortune est vicaire forain depuis 1892.

## UNE JEUNE FEMME QUI SE SUICIDE

Le coroner McMahon a tenu, ce matin, une enquête sur les circonstances de la mort de Mme Rosaire Poliquin, née (Véronique) Chénier, qui est morte, hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, après avoir ingurgité une forte dose d'acide phénique.

D'après les témoignages entendus, ce matin, à la Cour du coroner, Mme Poliquin était séparée de son mari depuis environ trois ans, et depuis six mois, elle demeurait dans une maison de pension tenue par M. et Mme Louis Marchand, 245, rue Dorchester-Est. Le sergent Julien, du poste de la rue Hôtel de Ville, a été appelé à cette adresse, hier après-midi, et c'est grâce aux premiers soins qu'il prodigua à la jeune femme, si cette dernière n'a pas succombé avant son arrivée à l'hôpital.

Il la força à avaler une certaine quantité de lait, et c'est probablement ce qui prolongea la vie de la malheureuse qui était très souffrante, sur son lit, à l'arrivée du policier. Ce dernier appela une ambulance et la jeune femme fut transportée à l'hôpital Notre-Dame où elle mourut quelques heures plus tard. Le coroner a rendu un verdict de suicide. La défunte était âgée de 26 ans.

## TITRE POUR ECKENER

Berlin, 19. — Le Dr Hugo Eckener, directeur de la compagnie Zeppelin et commandant du "Z-R 3" quand ce dirigeable se rendit aux Etats-Unis, a reçu de l'université de Berlin le titre honoraire de docteur en science politique.

# DES CHEQUES SAISIS CHEZ BRIEN ET FAITS A L'ORDRE DE BISAILLON SONT PRODUITS PAR LA POURSUITE

### Les avocats de la défense s'opposent à la production de ces chèques.—Grande importance qu'y attache le procureur de la Couronne.—Décision du juge.

### UN NOUVEL AJOURNEMENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19—La séance de samedi matin, à l'enquête préliminaire sur la saisie de $500,000 de boissons, à bord de la barge "Tremblay", saisie à la suite de laquelle sept arrestations ont été faites, avec la probabilité que d'autres vont l'être prochainement, a été surtout consacrée à la production des documents dont les détectives provinciaux se sont emparés. La séance a été de courte durée et l'enquête ne sera maintenant reprise que samedi prochain, le 24. Aucune déclaration très importante n'a été faite mais les documents saisis dans cette affaire ont été produits avec l'espoir d'apporter un peu plus de lumière sur les faits et gestes des prévenus.

#### PROCHAIN TEMOIN

Les sensations que l'on prévoyait pour samedi, ne sont, paraît-il, que partie remise. Un témoin important sera probablement entendu, samedi prochain, M. Wilson, contrôleur du département des douanes, à Ottawa, qui sera interrogé sur les événements qui se sont passés, après la saisie de la barge "Tremblay", son arrivée à Montréal, et, plus tard, sur la prise de possession du vaisseau par les autorités fédérales.

A l'ouverture de la séance, samedi dernier, M. Monty, l'un des procureurs pour la défense, attira l'attention du juge sur une erreur qui se serait glissée dans le compte rendu d'un journal anglais du soir, de Montréal.

M. Ovila Vincent, détective provincial de Montréal, fut alors appelé comme témoin. Il a déclaré que vendredi dernier, il reçut instruction de se rendre à Batiscan, pour ramener avec lui Philippe Laquerre qui avait fait défaut de comparaître comme témoin. Le détective Vincent informa la Cour qu'il vit Laquerre à la porte de sa maison, mais que, lorsqu'il se présenta chez lui, Laquerre était au lit et lui annonça qu'il était malade. Un peu plus tard, Laquerre produisit un certificat de médecin, attestant le bien fondé de sa déclaration, au détective.

#### LE DETECTIVE RIOUX

La Couronne fit entendre ensuite le chef Geo-H. Rioux, des détectives provinciaux, à Québec, qui relata les circonstances dans lesquelles les accusés ont été arrêtés, puis produisit une liasse de documents saisis chez Hearn, un des défendeurs dans cette cause. Avant d'aller plus loin dans l'examen de ces documents, Me Antoine Rivard, défenseur de Hearn, demanda à ce qu'il lui fût permis, de même qu'à son client, de les voir, mais comme l'on ne voulait pas retarder la séance, de consentement, il fut entendu que le dossier serait examiné après l'audition, Me Rivard réservant ses objections.

#### DES CHEQUES DE BRIEN

Le détective Rioux déposa aussi devant la Cour tous les papiers se rapportant à une saisie opérée chez Brien, l'un des accusés et, afin que ses confrères de la défense ne fussent pas pris par surprise, Me Lucien Cannon, procureur de la Couronne, expliqua que dans les documents saisis chez Brien, il y a un certain nombre de chèques faits par Brien à Bisaillon, à la date de 1920 et 1921, chèques auxquels on attache une grande importance, dans cette affaire.

Un débat fut soulevé quant à la légalité de la production de ces chèques, parce qu'ils portent des dates antérieures à celle de l'acte d'accusation, objection qui fut formulée principalement par M. Monty.

Le juge Choquette qui préside l'enquête, déclara qu'il ne permettra la production de documents ou de chèques, qu'en autant qu'ils se rapporteront directement à la cause. Les avocats de la défense se sont déclarés satisfaits.

#### CES PERQUISITIONS

Le chef des détectives Rioux fut contre-interrogé par Mes Théberge et Monty, pour la défense. On lui demanda où il avait saisi les documents qui venaient d'être produits et le témoin répondit que la saisie en avait été faite dans la demeure de Bisaillon, à Montréal, sur une table, d'abord, et ensuite dans un tiroir de bureau.

Après cela, le chef des détectives se rendit à la Banque Provinciale où il obtint les chèques et d'autres renseignements dans les livres de la banque.

Le témoin référa M. Monty au rapport qu'il avait fait de ses activités comme policier, dans cette cause, rapport qui est devant la Cour aujourd'hui et dont une partie a été sténographiée et fait partie du dossier de l'enquête. Il appert, dans ce rapport, qu'il y a eu six saisies faites en différents temps à Montréal et qu'une de ces saisies a été opérée notamment dans les bureaux de la commission du port. Le témoin déclara qu'il connaissait Bisaillon avant que l'arrestation fût faite. Bisaillon fut arrêté dans son bureau de la rue McGill. Ce n'est pas lui qui arrêta Hearn, mais il savait qu'il était sous arrêt et où l'arrestation avait été faite.

Le témoin ajouta, en réponse aux questions que lui posa Me Rivard, que les saisies avaient été opérées en vertu d'un mandat émis à Québec et ensuite qu'il alla à la Banque de Montréal, où il se fit remettre des chèques tirés par Hearn. Ces chèques et tous les autres documents confisqués dans cette affaire, ont été remis au procureur de la Couronne.

Les documents saisis dans le bureau du capitaine Perreault ont été également produits par le chef Rioux qui continua, en disant qu'il avait eu aussi mandat de fouiller le yacht "Sioux" qui est actuellement à Sorel. Un officier de la police provinciale s'y rendit, mit la main sur plusieurs documents importants, puis sur une carte. Quelques-uns des documents se rapportaient à Neal, un des Américains mêlés à cette affaire de contrebande et qui est encore au large. D'autres documents étaient aussi saisis au Ritz-Carlton, à Montréal.

Ceci clôt pratiquement l'enquête de la Couronne, sauf qu'il lui faudra entendre peut-être quelques témoins que l'on n'a pu encore se procurer.

*L'INCENDIE A L'ECOLE SAINT-GERARD*

Une vue de l'école de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, angle du boulevard Crémazie et de la rue Drolet, à la suite de l'incendie d'hier après-midi, au cours duquel cinq pompiers ont été blessés. Tout l'intérieur devra être reconstruit, tant les flammes y ont causé de dégâts.—(Cliché du photographe de la "Presse").

## SYMPATHIES A LA FAMILLE DE M. H.-A. ROBERT

En outre des nombreuses offrandes de fleurs, la famille du regretté M. Henri-A. Robert a reçu de nombreuses autres marques de sympathies.

**Offrandes de messes:** M. et Mme Arthur Berthiaume, M. et Mme F.-C. Laberge, M. et Mme Jos. Quintal, Mme Philias Wilson, famille Pelletier-Mailhot, M. et Mme Claude Melançon, M. D'Arcy Bogue, Soeur Marie de Lourdes et son personnel, l'honorable M. P.-R. Du Tremblay et Mme P.-R. Du Tremblay, M. J.-P.-A. Marion, département de la publicité de la "Presse", M. Albert Jetté, M. O.-S. Perreault, famille Raoul Gauthier, famille Hennessy, M. Paul Leduc, Mlles McGarvey, M. et Mme M. Daude, employées de la "Presse", (34 grand'messes), M. et Mme René Dastous, Mme veuve L.-G. Gratton, M. et Mme L. Brault, M. et Mme Albert Hudon, M. J.-Narcisse Dupuis, M. et Mme Aug. Chevalier, famille J.-B. Desève, M. J.-O. Baillargeon, M. et Mme M. Langlois, M. et Mme L.-Emile Auger, M. Léopold Racicot, famille Ulric Beaupré, M. et Mme Eustache Letellier de Saint-Just, famille Armand Tourangeau, famille Raoul Tourangeau, M. A.-J. Dugal, M. Arthur-N. Sainte-Marie, M. et Mme A.Gratton, Cie Chimique Franco-Américaine, la chorale Saint-Viateur d'Outremont, Cercle Saint-Viateur de l'A. C. J. C.,

Bouquets spirituels: Famille J.-E.-A. Trépanier, les religieuses et les élèves du pensionnat des SS. NN. de Jésus et de Marie, Sainte-Martine, Qué.; les musiciennes académie Saint-Edouard; élèves de 4ème année de l'académie Querbes; famille Roche; élèves de 8ème année académie Saint-Edouard; élèves de 9ème année, académie Saint-Edouard; Jeanne Parent, Paquerette Bolduc, Mlle Lefebvre, l'académie Querbes, Mlle Yvonne Therriault, Mlles Carmen et Eustelle Lefebvre, Marthe Saucier, Marie-Jeanne Charbonneau, les religieuses et les élèves de l'académie Notre-Dame de Bon Secours, Mlle Cécile Turgeon, famille L. Pelletier-Mailhot, Mlle Claire Laberge, élèves de 2ème cours, élèves de 1ère classe, pensionnat des SS. NN. de Jésus et de Marie, Sainte-Martine, Qué.

Télégrammes et lettres de sympathies: M. Romulus LaSalle, Mme R.-O. Grothé, Mme E. Grothé, M. O.-R. LaSalle, M. Wm.-J. Morton, M. et Mme L. Roussel, M. J.-B. Painchaud, M. et Mme S.-L. Rees; M. Edgar Parent, M. Louis-H. Bourdon, Mme C.-B. Dickson, cercle Saint-Viateur de l'A.C.J.C., cité d'Outremont, chorale Saint-Viateur d'Outremont.

## ELECTIONS MUNICIPALES A POINTE-AUX-TREMBLES

A une assemblée des électeurs de la Pointe-aux-Trembles tenue, hier, à l'hôtel de ville de cette municipalité, M. Albéric Gélinas, le maire actuel, a annoncé qu'il acceptait de se présenter pour un deuxième terme. C'est Me E.-A.-B. Ladouceur, ex-maire qui, au nom des électeurs, a offert la candidature au maire Gélinas.

Les échevins sortant de charge ont aussi profité de l'occasion pour faire signer leurs billets de présentation. La nomination a lieu demain, le 20, et la votation, le premier de février. On dit que le maire Gélinas sera réélu par acclamation.

## GRANDE VOGUE DU RADIO

Ottawa, 19. — Le bureau de radio du département de la marine a accordé 78,057 permis pour appareils de réception du 1er avril au 31 décembre 1924, comparativement à 22,648 durant la même période en 1923.

## AUTRE PLAINTE PORTEE CONTRE CES PREVENUS

Les plaintes continuent à s'accumuler contre certains des membres de la prétendue bande d'apaches que l'on accuse d'avoir semé la terreur parmi la population de Montréal, dans les derniers jours de décembre, et la première semaine de janvier. Deux des inculpés, les nommés Rodolphe Couvrette et Alfred Barbeau ont, de nouveau, comparu cet avant-midi, devant le juge Perrault sous l'accusation d'avoir, dans la nuit du 7 au 8 de janvier, attaqué à la pointe du revolver, M. Joseph Bergeron, dans la rue, et de lui avoir volé une somme de $17 en billets de banque et un foulard de soie, de la valeur de $2. Les inculpés qui plaident non coupable, ont été remis entre les mains de la Sûreté pour trois jours, dans l'espérance que d'autres victimes aillent les identifier.

## L'INDIVIDU N'A PAS ECHAPPE AUX AGENTS

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 19 — Un Italien, qui habite à Saint-Joseph d'Alma, a été arrêté samedi soir, à la gare du carré Parent par les détectives Laforest et Paradis, de la commission des liqueurs. L'Italien avait déjà eu des démêlés avec la commission et il ne pouvait faire un voyage à Québec sans éveiller l'attention des officiers. Ses allées et venues furent surveillées et comme il allait prendre son train, les détectives Laforest et Paradis se sont offerts pour le soulager du fardeau de ses valises. L'étranger emportait, en effet, de la boisson pour une valeur de quatre à cinq cents piastres, paraît-il. Le prévenu a passé le dimanche au poste numéro un, à l'hôtel de Ville et il comparaîtra aujourd'hui en Cour de police.

## COIFFURE ORIGINALE

Long Beach, Cal., 19. — Une jeune fille a créé un précédent en garnissant son chapeau avec des queues de maquereau.

Cette photographie a été prise en face de la demeure de l'ancien gérant du service de publicité de la "Presse" au moment où le convoi funèbre allait se mettre en marche. On voit la tête du cortège qui accompagna le corbillard jusqu'à l'église Saint-Viateur, d'Outremont.

*AUX FUNERAILLES DE M. HENRI-A. ROBERT*

## Sur la SCÈNE de L'ACTUALITÉ

*M. J.-A. BEAUDRY, qui vient d'être réélu président du Club Saint-Denis de Montréal.* —(Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

## POMPIERS QUI SONT BLESSES A LEUR POSTE

### L'école Saint-Gérard est en partie détruite par un violent incendie.

### CHUTE D'UNE ECHELLE

Cinq pompiers ont été blessés, vers 5 h. 20, hier après-midi, en combattant un incendie d'une certaine violence, qui s'est déclaré à l'école Saint-Gérard, propriété de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, angle de la rue Drolet et du boulevard Crémazie. Les blessés sont le chef de district Wilfrid Pelletier, de la brigade du nord; le lieutenant Fred. Gilmore, caserne No 17; les pompiers Elzéar Tanguay et Azarie Desjardins, caserne No 17, et Hector Foucher, caserne No 18. Bien que douloureuses, leurs blessures ne sont pas graves.

Les pompiers Foucher et Tanguay ont été blessés dans une chute qu'ils firent, d'une échelle lorsque cette dernière fut renversée par l'effondrement du toit. Les autres ont été atteints par des parcelles de verre ou des clous, en combattant l'incendie.

Personne ne se trouvait dans l'école, une construction en bois et briques de deux étages, lorsque l'incendie a été découvert par un passant qui sonna l'alarme. En arrivant sur les lieux, le chef de district Pelletier, à cause du danger et de l'emprise de l'élément destructeur, manda l'aide du chef Raoul Gauthier et du chef-adjoint Oscar Marin, en même temps que des hommes et des appareils de deux casernes additionnelles. Ce n'est que vers sept heures que le signal du retour dans les casernes fut donné.

Les dégâts sont tellement considérables que l'école, une maison privée qui avait été convertie en classes, il y a quelques années, devra en grande partie être reconstruite.

Marie-Louise Jetté, une jeune fille employée à la confection de fleurs artificielles a été légèrement brûlée, samedi soir, au cours d'un incendie, à la demeure de M. Omer Gingras, 670, avenue Lartigue. Les flammes ont été promptement maîtrisées par les pompiers, sous les ordres du chef de district P. Doolan.

## TROIS ECHEVINS REELUS A SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 19—MM. J.-C.-A. Turcotte, J.-Edouard Champoux et Albert Deserres, échevins de Sorel, dont le terme d'office était expiré, ont été réélus par acclamation, ce matin.

## LES CONSERVATEURS A L'ACADEMIE SAINT-PAUL MERCREDI SOIR

C'est mercredi soir que se tiendra la grande assemblée conservatrice de la partie nord, à l'académie Saint-Paul, angle des rues Beaubien et Saint-Denis. Les orateurs au programme sont: l'hon. Rodolphe Monty, l'hon. André Fauteux, MM. Joseph Proulx, Félix Desrochers, John McNaughton, Gédéon Martel, Jos. Loranger et A. Bonhomme. La réunion s'ouvrira à huit heures et quart.

## LE GENERAL SIR FABIAN WARE VIENDRA AU CANADA

Saint-Jean, N.B., 19. — Le général sir Fabian Ware, vice-président de l'Imperial War Graves Commission, viendra au Canada cette année. Il donnera toute une série de conférences sur l'oeuvre accomplie par la commission qu'il représente.

## TARIF

des annonces classées de

# LA PRESSE

(En vigueur depuis le 1er avril 1923)

**EMPLOI DEMANDE** { 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

**TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES**

**TROIS CENTINS** { Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

**EN-TETE 9 Pt.** Une ligne en caractère gothique consécutif 9 pt. de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

## AVIS

Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. Ces annonces devront nous parvenir la veille avant 6.30 h. p.m. pour les éditions du samedi et des jours de fête; cependant, les annonces des décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 h. a.m. seulement le samedi et 10. h. a.m. les jours de fêtes.

LA PRESSE.

## DEMANDES

### EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

BLANCHISSAGE, tapissage, imitation peinture, plastrage, garanti; prix modéré. Plateau 7061. 19,20,22,24

CHARPENTIER menuisier demande ouvrage, bois, peinture, réparations générales. Atlantic 2588F. 78-6

CHAUFFEUR demande emploi sur truck, pouvant fournir références. Est 6502F.

CHAUFFEUR mécanicien, 7 ans d'expérience, marié, demande position, char privé, truck. Bélair 0807M. 19,21,23

COMPTABLE, 10 ans d'expérience désire position permanente ou temporaire ou prendrait ouvrage chez lui tel que audition rapports du gouvernement, etc, anglais et français, meilleures références. J.-A. Mayer, 744a Alma, tél. Calumet 3412W. 76-6

GARÇON demande position, références, 18 ans, parle anglais, français. Bélair 1240M.

GARÇON 24 ans demande position comme barbier, garçon, ou placier dans théâtre, possédant bonnes références. Tél. Est 5960w. 78-2

HOMME honnête, stable, sobre, demande position comme charretier. S'ad. le soir ou écrire à W. Martin, 341 Françoise Barré.

JEUNE homme parlant anglais, français avec expérience, dans plomberie, chauffeur, mécanicien, aussi ouvrage général. Bél. 7020w.

### EPMLOIS DEMANDES, FEMMES

ATTENTION! Nous fournissons sur application, sténographes bilingues, claviographistes, comptables et aides général de bureau. Pas de charge. Guaranteed Office Service Co. Reg'd. Main 6998. 75-26

BONNE femme de journée avec références. Bélair 8343F.

BONNE couturière robes, manteaux, ira domicile. Est 5425.

FEMME belge demande lavages chez elle. Est 4280W. 78-6

FEMME de journée demande ouvrage dans maison privée, bonnes références. Est 2816.

FEMME demande ouvrage pour maison. 401a Boul. Monk.

FEMME journée, couché chez soi, références. Appelez après 6 hrs Est 0565J.

GARDE-MALADE non diplômée s'occupant de soins du ménage. Clairval 2840w.

GARDE-MALADE non diplômée avec références, prendra cas, jour et nuit. Calumet 3486J.

JEUNE dame demande position de 10 heures a.m. à 5 heures p.m. Est 5514m.

STENOGRAPHE bilingue, expérimentée, demande position, références. Up. 5083. 78-2

VOUS trouverez à 664 St-Vallier dame pour servir grand dîner ou réveillon. Appeler Calumet 3488J.

VOUS trouverez une bonne femme de journée. Est 2358.

VOUS TROUVEREZ à 117 Beaudry une fille générale.

### ELEVES DEMANDES

A BAS mauvaises sténographies ! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique, Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place 131 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2680. 239-306

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, mathématique, strictement individuel, jour et soir, télégraphie et administration des gares. Département spécial de préparation à tous les brevets. Demandez prospectus, Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Est 2539. 73-6

ANGLAIS, sténographie, clavigraphie, $2.00 par mois. 908 Ste-Catherine Ouest. 78-6

INSTITUT LAROCHE, collège classique, commercial, brevets, cours strictement privé. Cours spéciaux d'anglais et sténographie, deux sexes. 303 Saint-Denis. Est 7496. 16,17,19,21,23,24,26,28,30,31

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon; succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 281-188

STENOGRAPHIE et clavigraphie enseignés en 3 mois, fournissons claviographe à domicile. Demandez circulaire. Office Training School, 333 ave Viger. Est 6859. 78-3

### MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignés sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignés immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley, Uptown 8250. 276-306 F

### LEÇONS DEMANDEES

JE DESIRE connaître une personne parlant français et anglais, dame ou monsieur pour échanger leçons anglais ou espagnol. Informations Est 7284m, de 8 à 5, G. Mona. 78-3

### AGENTS DEMANDES

AGENTS. Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, racines en entier. Equipement attrayant fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser Lukes Frères Limitée, Montréal.

AGENTS sérieux. Vendez nos maisons 111ème avenue Rosemont et faites argent avec nos diverses propositions avantageuses, connues. Gobet, 3244 Masson. 12,15,17,19,22,24

COMMENCEZ sans délai dans le commerce Watkins, si vous voulez faire une année de gros profits. Faillite impossible, si vous êtes actif. 175 produits se vendant dans toutes les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J.-R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montreal. 12,15,17,19,21,23,24,26,29,31

### ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE d'expérience demandé pour faire la chaussure, slippers et cuscitums. J'ai toutes les machines et pouvoir électique. Pour toute information, s'ad. Alexandre Valade, L'Annonciation, Co. Labelle, Qué. 78-2

ASSOCIE demandé pour entreprise théâtrale, petit capital requis. S'adresser à chambre 72, immeuble Albee, 12 rue Mayor. 78-3

### HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AIDE-PRESSEUR demandé pour pantalons. Canadian Clothing Co., 324 Notre-Dame Ouest.

### HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ l'automobile, cours jour ou soir, position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny. Est 4344. 194-306

### APPRENTI PRESSIER

1 an d'expérience, pouvant travailler à la composition. Imprimerie Commerciale, 910 Ontario Est. F

APPRENEZ à conduire et réparer autos, taxis, tracteurs, tout en gagnant de l'argent, licence garantie en 8 jours, machines neuves à votre disposition. Jour et soir, Henri Gauthier, 865 Saint-Christophe, près Roy. 78-6

APPRENEZ : Huit hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill, seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaire. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs. Ecrivez ou venez chercher la brochurette gratuite. Hemphill's College, 143 St-Laurent, Montréal. 73-6

ATTENTION, cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobiles, en 3 semaines, $15, position assurée. W. Desrosiers, meilleur professeur à Montréal. 275 Visitation. Est 9889M. 76-3

BOUCHER d'expérience, place permanente, références exigées, 604 Demontigny.

BOUCHER demandé, 2 ans d'expérience. S'ad. 628 Parc Lafontaine.

BOULANGER d'expérience demandé pour la campagne, près Montréal, sachant faire les pâtisseries, information s'ad. 1277 St-Dominique.

BRIQUETEURS non unionistes, poseurs de blocs demandés immédiatement. S'ad. 767 Craig est.

CHAUFFEUR de fournaise demandé. S'adresser chambre 69, 112 St-Jacques.

COMMIS épicier, 17 à 18, pour ouvrage général, parlant anglais et français, avec références. 1068 St-Antoine.

COMMIS demandé pour magasin de gros, avec expérience et dans les chapeaux pour homme de préférence. Devra mentionner l'âge, l'expérience et adresse demandé. Casier 418 la "Presse". 78-3

COMPTABILITE. "Manuel de Comptabilité Goltman", français-anglais, en usage partout, 60c. Goltman's College, 1277 St-Denis. Meilleur collège apprendre anglais, conversation, jour-soir, télégraphie, etc.

CONTREMAITRE boulanger demandé. S'ad. après 4 hrs. S'ad. 5282, 61ème Ave Rosemont. 77-2

### COUPEURS

Coupeurs de robes en soie et en drap aux prix du travail à la pièce, prix élevés et emploi continu. S'ad. à M. Yeoman, Hampton Manufacturing Coy, Limited, Av. Colonial et rue Elmire. 78-2 F

COUPEUR de manteaux et costumes de dames expérimentés demandés. Rosenbaum Freeman Co., immeuble Wilder.

COUPEURS de robes de dames et d'enfants expérimentés demandés. S'adresser à Canadian Waist Co., 3ième étage, immeuble Phillips.

COUTURIERS à la machine demandés dans les manteaux de dames. 863 St-Laurent, au deuxième. 16,19

CUISINIER ou cuisinière demandé immédiatement à l'hôtel St-Louis, Trois-Rivières, bons gages payés. S'ad. au gérant, par lettre ou téléphone renversé. 78-3

CUISINIER demandé pour restaurant. Adresse 2127 rue Lasalle, Maisonneuve.

DISTRIBUTEURS et vendeurs demandés dans Ontario et Québec pour spécialité se vendant vite, plumes à réservoir électriques, garanties écrire sur tous métaux durs ou autres aussi facilement que sur du papier. Ecrire ou télégraphier à Arkograf Company, 14th Street West, Calgary, Alta.

EMPLOIS trouvés, situations améliorées, autre privilèges appréciables. Renseignez-vous "Le Registre", 266, St-Denis. (jour-soir).

EXCELLENT accordeur, finisseur et réparateur de piano demandé. Emploi continu. S'ad. 873 ouest Ste-Catherine.

GARÇON demandé pour travailler dans manufacture de bonbons. 727 Mt-Royal est.

GARÇON de bureau demandé. S'ad. Chambre 69, 112 S.-Jacques.

GARÇON demandé pour travailler dans la pâtisserie, 1760 avenue de l'Eglise, Côte St-Paul.

GERANTS de district demandés par la Montreal Life Insurance Company, pour Trois-Rivières, S.-Hyacinthe, St-Jean, Joliette, Hull, Ottawa. Paiera salaire et commission aux hommes capables, références requises. S'ad. Boîte 50, Station B, Montréal. Correspondance confidentielle. 16,17,19,26,27,28,31,2,3.

HOMME jeune gens pour conduire automobile, expérience pas nécessaire, bon salaire. 430A Hôtel de Ville. 74-5

QUATRE hommes inexpérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'adresser Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 73-6

HOMME, ouvrage à l'année, salaire $5.00 et pourcentage, petit capital requis, pas expérience, pas nécessaire, 238 Sanguinet app. 12.

HOMME à bois expérimenté, carrosserie automobile. Aubaine, 1990 St-Dominique. Bélair 1708.

HOMMES, jeunes gens sans position ou non satisfaits de leur emploi actuel, 1228 S.-Denis, près Mont-Royal, ouvert jour, soir. 78-2

HOMME pour travailler chez cultivateur, catholique, travail à l'année. S'ad. Joseph Daignault, St-Louis de Gonzague.

2 HOMMES pour conduire taxis et trucks, bon salaire, expérience pas nécessaire, 865 St-Christophe, près Roy. 78-6

### 20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien pour se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphills Auto Tractor and Electrical School, 143 S.-Laurent, Montréal. Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 75-6 F

IMMEDIATEMENT, jeune homme parlant les deux langues désirant position permanente. Brillant futur pour personne ambitieuse et énergique. Age 22 et plus. Mentionnez expérience. Boîte 429 La Presse.

JEUNE garçon demandé comme messager. 537 Mentana.

10 JEUNES garçons demandés. 1288 St-Valier.

JEUNE garçon demandé pour faire messages. Ph. Robert, Mt-Royal et St-Denis.

JEUNE homme connaissant très bien la clavigraphie, ainsi que son français et son anglais, demandé pour un bureau comptable vérificateur. Mentionner âge, références et salaire exigé. Casier 417 la "Presse".

JEUNE homme demandé, 20 ans, sachant traire les vaches, nourri et logé à la maison. 4545 Blvd. Rosemont.

JEUNE homme demandé pour livraison dans épicerie. 311 Amherst.

JEUNE homme demandé pour livraison. 471 Chamberyelx. 78-3

JEUNE homme avec expérience dans épicerie. 11 Marie-Anne Est.

JEUNES hommes faites 25 à 30 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant, position garantie, établie depuis 32 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations Collège de Barbier Moler, 62 Saint-Laurent, Montréal. 3,8,12,15,19,22,26,29

LATTEURS demandés. J. Robillard, 1599C Châteaubriand. Calumet 0767w.

MANOEUVRE demandé pour demain matin à 7.30 hres, paiera 0.30 de l'heure. S'ad. sur la rue Notre-Dame près de la rue Guy.

PATISSIER apprenti demandé, 6.00 par semaine. 749 St-Denis.

PATISSIER demandé doit être très expérimenté. S'ad. Herberts Confectionery, 3582, Av. du Parc.

PLATRIERS demandés. S'ad. après 6 heures. 518 Workman.

2 PLOMBIERS compétents demandés, 1992 Messier.

SHORT ORDER COOK pour travail de nuit avec expérience, 960 Ontario.

VENDEUR et organisateur pour écréme, balances et poêles. Doit être expérimenté et très capable. N'appliquez pas à moins d'être qualifié. Bonne proposition pour homme désirable. Ecrire casier 414 La Presse. 78-3

VOYAGEUR parlant les deux langues pour ventes d'appareils d'éclairage et A eau bien connus. Position et territoire excellents pour quiconque fournira de bonnes références avec record de ventes. Avance libérale sur commission. Ecrire casier 374, la "Presse". 77-4

VOYAGEUR expérimenté pour la vente de canquettes en ville. Seul un bon homme devra se présenter. Références. J. Weinstan, 239 St-Laurent. 77-2

### FEMMES, FILLES DEMANDEES

ATTENTION! Excellentes positions, bon salaire, pour sténographes, anglais et français, claviographistes, comptables, ouvrage général de bureau. 66 S.-Jacques, 2e étage 75-26

### FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ perler, cours gratuit, crochet fourni, ouvrage garanti. 129 Maisonneuve.

ATTENTION ! Voulez-vous faire 20.00 à 25.00, apprenez à perler, cours gratuit, crochet fourni. 330 Joliette. Clairval 5940w.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans la paille. Travail continu. Bon salaire. Fine Hat Co., 285 Notre-Dame Ouest.

COUTURIERES expérimentées sur machine Singer à aiguille double, bon salaire. S'ad. à Fine Children Wear, immeuble Sohmer, 37, Mayor.

COUTURIERES à la machine expérimentées seulement demandées. Bon salaire. Wexler Costume Co., Immeuble Jacobs. 77-2

COUTURIERES demandées pour broderie Bonaz, 420, immeuble Place Phillips. Queen Embroidery.

COUTURIERES à la machine ou à la main, demandées pour confection de "coats" pour hommes. 199 Boul. St-Laurent.

COUTURIERES à la machine demandées dans les manteaux et costumes de dames, doivent être expérimentées. Rosenbaum Freeman Co., immeuble Wilder.

COUTURIERES à la machine demandées dans les manteaux de dames. 863 St-Laurent, au deuxième. 16,19

EMPLOIS trouvés, situations améliorées, autres privilèges appréciables. Renseignez-vous "Le Registre", 266, St-Denis. (Jour-soir).

ETAMPEUSES d'expérience pour atelier broderie, capables d'aider à donner l'ouvrage. 3178 Mt-Royal.

FILLE de table expérimentée. 328 Mt-Royal, près St-Denis.

FILLE demandée sur la machine aux remplis. S'adresser Vogue $15 Garments, édifice Dubrûle, carré Philippe.

FILLE expérience sur machine électrique Children's Wear Mfg Co., 157 Notre-Dame est.

FILLE demandée, ouvrage facile, $3 par semaine. 896 Drolet.

FILLE table d'expérience immédiatement. North Star Café, 2504 St-Laurent.

FINISSEUSES de fourrure expérimentées, à 633, Blvd Saint-Laurent.

HOMMES et femmes pour faire $5 à $25 à la maison. Pas de sollicitation; expérience pas nécessaire, distance sans importance. Pour détails, écrire à The Auto Knitter Hosiery Co., Ltd., Dépt. C 29, Toronto.

JEUNE modiste intelligente demandée pour magasin de modes exclusif, ainsi que des préparateuses. S'ad. Joseph, 138, Peel. Up. 6438. 77-2

OPERATRICES demandées dans les robes. S'adresser Vogue $15 Garments, édifice Dubrûle, carré Philippe.

OPERATRICES, finisseuses d'expérience pour manteaux dames, aussi jeune fille pour modèle buste 16, doivent parler anglais. Elite Cloak, 166 Clark.

OPERATRICES et apprenties pour travailler sur machines à doubler les chapeaux. Caplan Hat Lining, 4 ruelle Dollard.

PERLEUSES d'expérience au crochet, ouvrage à l'année, bons gages. 485 Beaudry.

### SERVICE DOMESTIQUE

BONNE servante demandée à 408 Chemin Lasalle, Verdun. Tél. York 1408. 78-2

BONNE fille de table pour maison n'ayant pas plus de trente-cinq ans demandée, bon salaire. Ecrire donnant références à B. F. 1916, Montréal.

BONNE fille, 16 à 20 ans, références, pouvant coucher chez elle, 759 St-Hubert.

BONNE demandée devra coucher chez elle. Walnut 4542w, 218 Addington.

BONNE servante demandée, petite famille bon chez soi. 1792 Hutchison.

CUISINIERES générales, filles de chambres, si vous êtes sans situation, consultez le foyer domestique Ste-Marguerite. 909 Cartier. Est 2851. 78-6

CUISINIERE générale pour famille de quatre. Références exigées. S'ad. 24 ave Lincoln, près rue Guy. 78-3

CUISINIERE demandée avec bonnes références. S'adresser à 560 Rockland, Outremont, téléphone Atlantic 6750. 77-2

FEMME demandée pour ouvrage général dans cuisine. Desrochers, 498 Ste-Catherine Est.

FILLE générale sachant faire la cuisine. Références. S'ad. 76 Willowdale, près Bellingham Road, Outremont. 76-3

FILLE demandée pour ouvrage général. 2048 St-Jérôme.

FILLE ou femme demandée pour légers travaux du ménage en général, petite famille, bon chez soi. 1762 Hutchison.

FILLE demandée pour ouvrage léger de maison, bon chez-soi. S'ad. 1074 St-Urbain.

FILLE demandée pour travaux généraux du ménage, petite famille, parlant anglais. 278 ave Querbes.

FILLE générale, sachant faire la cuisine, où l'on garde une fille de chambre. Références exigées. S'adresser 297 Avenue des Pins Ouest, près Université. 78-3

JEUNE fille demandée dans petite famille. s'ad. 589 Chambord. 77-2

JEUNE fille demandée pour ouvrage léger de maison, petit logement, pas d'enfants, 2674 Esplanade.

JEUNE fille demandée, maison privée avec références. 1399 St-Urbain.

JEUNE fille demandée pour aider famille privée, 678 Visitation.

JEUNE fille demandée, petite famille, pas de lavages. 1163 Boyer.

JEUNE fille pour aider au ménage. 373 Delanaudière.

MENAGERE demandée, pour tenir la maison d'un veuf avec quatre enfants âgés de 12 à 20 ans. Ecrire détail, âge et salaire demandé, P. O. Boîte 385 Hull, Qué.

ON DEMANDE immédiatement une bonne cuisinière, références. 36 avenue Dunlop. 77-2

PERSONNE âge moyen pour service dans petite famille. 1274 St-Hubert.

SERVANTE générale sachant faire cuisine; références exigées. 23 rue Cherrier.

SERVANTE générale demandée, pour famille 3 personnes, 2225 Waverly. Bélair 0836J.

SERVANTE demandée, pas de lavage, sans enfant. 1066 St-Hubert.

SERVANTE demandée, références exigées. S'ad. Avila Labrèche, 85 Sainte-Marguerite.

SERVANTE générale demandée, famille de 4 personnes, références exigées, 612 Demontigny. 78-2

SERVANTE demandée pour petite famille, 2 enfants, bons gages, bon chez-soi. 777 avenue Hôtel de Ville. Est 6569.

SERVANTE demandée, pas cuisine ni lavage, sans enfant. 192 Laval.

ST-DENIS 779, grande chambre, gaz, étage bain, chaude, moderne. 78-6

SERVANTE demandée, références exigées, coin Sherbrooke 602a Hôtel de Ville.

SERVANTE, famille privée, pas de cuisine, parlant un peu anglais, références. 382 avenue Metcalf, Westmount.

SERVANTE demandée pas lavage ni cuisine 5571 Parc, près St-Viateur.

SERVANTE parlant anglais demandée pour travaux généraux du ménage, appartement chauffé. 33 avenue Laval.

SERVANTE demandée 1058 Ontario Est. Est 7205.

SERVANTE générale pour 2 personnes, sachant faire cuisine ordinaire, bon salaire, bon chez-soi, références exigées. S'ad. 253 Sherbrooke est, entre 6 et 8 le soir. 78-2

SERVANTE demandée dans petite famille. 76 Boul. St-Joseph O.

SERVANTE générale demandée. S'ad. 287 rue Centre. York 5476J.

SERVANTE générale, pour un couple, sans enfants à 368 Durocher, Outremont.

SERVANTE demandée immédiatement pour petite famille, références. S'ad. 14 St-Denis.

VEUF avec petit garçon de 6 ans cherche gouvernante ménagère pour prendre charge intérieur. 459 St-Paul Ouest Main 8425. Après 6½ heures du soir, s'ad. 1079 Boulevard Mont-Royal Ouest Atlantic 5038w.

### CHAMBRES DEMANDEES

MONSIEUR demande une chambre entre St-Denis, Amherst et Ontario chez gens respectable. Mentionnez prix. Boîte 9 la "Presse".

2 CHAMBRES avec souper, déjeuner ou 2 pièces avec cuisinette. Donner prix à Boîte 440, la "Presse".

### ON DEMANDE A LOUER

LOGEMENT un bas, système chauffage, 5 appts, entre Villeneuve, St-Viateur, St-Urbain, Chemin Ste-Catherine. Bélair 5589.

MAGASIN propice pour commerce de pharmacie, écrire casier 237 la "Presse". 77-2

### ON DEMANDE A LOUER

LOGEMENT demandé, un bas, 7 appartements, pour 1er février, système de chauffage, 2 garages, une cour si possible. S'ad. 1348 St-Laurent. Tél: Bélair 1927. 78-3

LOGEMENT moderne demandé 5 à 6 appartements, avec système chauffage, plancher bois dur et garage. Tél. Amherst 4734. 19,21

MAISON demandée pour 1er mai, 10 appartements, rue St-Denis. Est 7884w.

ON DEMANDE pour premier de mai, logement moderne, 5 pièces, 2ème ou 3ème, entre Parc Lafontaine, St-Hubert, Sherbrooke et Rachel; meilleures références; paiera d'avance. Est 7285F.

ON DEMANDE logement double moderne, aux environs de Mont-Royal. Ecrire 415 Mont-Royal.

ON DEMANDE à louer pour le 1er mai, 3 appts avec balcon, aux alentours gare Windsor. Est 0027.

ON demande à louer entre S.-Denis et Papineau, sur Mont-Royal, magasin ou flat. Informations: Est 9366. 77-2

## A LOUER

### APPARTEMENTS A LOUER

CHAMBRE, cuisinette et bain. S'ad. au concierge, 166 Wolfe. 78-3

RUE des Commissaires, près place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non, s'adresser Chambre 17, téléphone Main 1864. 78-6

UNIVERSITE, 606, 2 chambres, cuisine et chambre de bain, loyer 40 par mois. S'ad. à 571 Université. Up. 5416. 77-2

### LE CHATEAU

Ces luxueux appartements, situés à l'angle des rues Sherbroke et Mountain, seront prêts à occuper en octobre 1925. Ils se composeront de 5 pièces avec 2 chambres de bain à 12 pièces avec 5 chambres de bain. Pièces bien aérées et bien éclairées, grands living-rooms avec foyer brûlant du bois. Grandes salles à manger et chambres à coucher. Planchers bois dur. Chambres de bain à parquet en tuile avec garnitures prises dans les murs. Cuisine et logements des servantes à part. Plusieurs grandes armoires. Six ascenceurs et 6 monte charge. S'ad. Montreal Apartments Limited, 145, rue Drummond. Tél.: Uptown 9500. Le soir, Plateau 2222. 76-6 F

### APPARTS MEUBLES A LOUER

ANDERSON, 115, coin Dorchester, 2 ou 3 meublés, éclairés, chauffés, privilège. Lancaster 3618. 77-2

HUTCHISON 55.—Deux pièces, cuisinette, bain, eau chaude, etc., moderne, bien chauffé. Concierge, Plateau 4033. 77-3

PARK AVE 2434 près Sherbrooke, une ou deux pièces, cuisinette, bain, confort, courtoisie, loyer raisonnable. Administration Plateau 2933. 73-6

### A LOUER

BOUTIQUE de voiturier à louer 455 Pessis, 3 étages, 42 x 80, outillage moderne. 223 ou 480 Plessis. Est 2423 ou 6636. 78-6

### BUREAUX A LOUER

POUR bureau dentiste, 4 appartements. 1693 Papineau. Amherst 6891. 78-6

UN médecin et un dentiste demandés chez oculiste, bonne, téléphone, taxes, gaz, électricité, chauffage, fixtures fournies, coin St-Denis, Roy. Est 6148. 19,21,24

### CRAIG ET S.-LAURENT

Bureaux à louer, réparés à neuf, localité centrale. S'ad. Pharmacie Robert, Craig et S.-Laurent. 74-6 F

### EDIFICE ST-DENIS

Ste-Catherine et St-Denis, petits et grands bureaux. S'ad. à M. Louden, Main 5102 ou au surintendant. Tél: Est 2406. 78-13 F

### CHAMBRES A LOUER

AMHERST, 215, près Sainte-Catherine. Chambre à louer bon marché, 3.00, eau chaude, téléphone. 75-3

ANDERSON, 115, coin Dorchester ouest près Bleury, grande, petite, privilège. Lancaster, 3618. 77-2

BALMORAL 29, près Bleury et Ste-Catherine, chambre, prix modéré. Plat. 1597.

BEAUDRY 281B, près Ste-Catherine, chambre avec piano, améliorations modernes, téléphone.

BERRI, 503A, près Cherrier, Grande chambre, eau chaude, 4.00. Est 7970J.

CHEMIN 37. Chambre ensoleillée, 3.50; messieurs préférés. Est 4553F.

DORCHESTER EST 329. Chic chambre, toutes commodités, prix modéré, possession immédiate.

DORCHESTER EST 363—Chambre devant, possession immédiate, téléphone, au chaude. 78-2

DORCHESTER EST 445, grande chambre garnie à louer, poêle gaz, étage du bain.

DORCHESTER ouest 580, petites ou grandes chambres. 63-36

FABRE 353, chambre sur devant, confort, téléphone, déjeuner si désiré.

JEANNE-MANCE 95. Grande chaude, poêle électrique, téléphone, $5.00.

NOTRE-DAME Ouest, 385. Chambre confortable, centre, téléphone. 78-3

ST-ANDRE 555, grande chambre avec poêle à gaz.

STE-CATHERINE Est 412. Chambres chaudes pour couple, 3.00 et 4.00. 78-2

ST-DENIS 1302A. Chambre désirable chauffée, tranquille, télép., termes modérés. 74-5

ST-DENIS, 301. Grande chambre meublée, lavabo, poêle à gaz, garde-robe, usage du téléphone, en face théâtre St-Denis. Est 7496. 75-6

S.-DENIS 933, chambre richement meublée, améliorations modernes, confort chez soi. Possession immédiate. 76-3

ST-DENIS, 542. Chambre salon en avant 6.00 par semaine. 77-2

ST-DENIS 355, grande chambre, usage cuisine pour 3 ou 4 personnes. 77-2

S.-DENIS, 503, salon double ensoleillé, téléphone, cuisine, autre chambre. 77-3

ST-DENIS, 146, belle grande chambre, maison propre et tranquille.

ST-DENIS, 572. Chambre et pension.

ST-DENIS, 839. Grand salon, aussi chambre bien meublée, chaude.

ST-DENIS, 718. Belle grande chambre chaude, meublée, boudoir, accommodation.

ST-DENIS 409—Jolie chambre fraîchement décorée, maison tranquille, possession immédiate.

ST-DENIS, 74. Grande chambre, salon, piano, bain; prix modéré.

ST-DENIS 408, plusieurs chambres en avant. Est 8861w.

ST-DENIS, 78. Chambre très propre, chaude, prix modéré, téléphone.

ST-DENIS 30, chambre moderne, pension première classe. Est 2196W.

ST-DENIS 100. Chambre moyenne, étage du bain, propre, tranquille.

SANGUINET, 163, près Ste-Catherine, chambre, gaz, électricité, bain, chaud. Est 1808M, 2.50 en montant.

SHERBROOKE est 226, grande cuisine avec chambres, possession immédiate.

VISITATION 28, 3 chambres ou séparé, non meublée, chaudes, bain, gaz. Est 2969w.

CHAMBRE devant, bien éclairée, famille privée, 3.00 par semaine. Bélair 6411J.

CHAMBRE double dans maison privée, bien propre, couple marié préféré. S'ad. après 7½, 168 Collège.

CHAMBRES chaudes et jolies, $1.50 et plus par jour. Restaurant. Licence pour la bière et le vin. Hôtel Wilhelmina, 238 rue Mountain. Uptown 5346. 73-12

CHAMBRES partout en ville, de tous prix. Comptoir Bellerose. 269 St-Denis.

CHAMBRE double et simple aussi pension, bain, eau chaude, téléphone. 391 Visitation.

CHAMBRE salon, eau chaude, seul chambreur, confort chez soi. Est 9390F.

CHAMBRE ou salon double. 967 St-Hubert. Est 8070W.

GRANDE chambre sur devant, usage gaz, téléphone. 490 Ste-Catherine Est.

GRANDE chambre bien meublée, usage du téléphone. 308 Boyer. Bélair 9284m.

MAGNIFIQUE salon double non meublé, appartement moderne, références exigées, famille particulière. 34 Ste-Famille, appt 3.

### CHAMBRES ET PENSIONS

BERRI, 475, chambre, pension 1ère classe pour 1 ou 2. Prix modéré. 76-3

BONSECOURS, 35. Chambre et pension, six piastres et demie par semaine ameublement neuf, système de chauffage. 76-3

HUTCHISON 114, confortable, chambre en avant, conviendrait à couple marié ou deux amis, famille particulière. Plat. 1259.

PAPINEAU 547, près Sherbrooke, chambre, pension si désiré, usage téléphone. 75-5

ST-DENIS, 570. Chambre, pension de 1ère classe. Est 0183. 77-3

### CHAMBRES ET PENSIONS

RACHEL, 363, coin Berri, chambre et pension, prix modéré, bon chez soi, chauffé eau chaude. Bélair 6781J. 19,21,23

### CHAMBRE ET PENSION DEM.

CELIBATAIRE demande chambre et pension. Endroit central. Mentionner prix et nombre de membre de la famille. Confort exigé. Boîte 36, 736 ouest Dorchester.

### CHAMB. et PENSION D'ENFANT

DAME prendra enfants pension, tout âge, soins garantis. 175 Plessis.

### COTTAGES A LOUER

AVE DAVAAR 721, Outremont. Duplex nouvellement construit, moderne, alte magnifique, 8 chambres, garage, près école et tramways. 77-2

### GARAGES A LOUER

GARAGE d'hiver pour 4 mois. N'importe quel automobile, 10.00. Clermont Motor, 1160 St-Denis. Bélair 3951. 19,21,23 Réparations

### MAISONS A LOUER

AHUNTSIC, 6231 St-Charles, cottage moderne, 8 appartements, garage, bon marché. Bélair 1749. 77-2

AVENUE Delorimier, 798. Flat à louer, 5 pièces chauffées $40.00 par mois. Possession immédiate. 78-4

BERRI, 1195, milieu, 5 chambres, bain, gaz, électricité; possession immédiate. 77-2

BORDEAUX, 2390 à 2396, 4 et 5 appartements modernes, possession immédiate. Dr Cartier. 97 St-Jacques. 77-2

BOYER 505 près Boul. S.-Joseph magnifique plain-pied 5 apparts, plancher bois dur, bain, belle cave cimentée, chauffé air chaud, armoire vitrée, fixtures électriques, maison neuve finie des plus modernes, beau garage. Possession immédiate. Bélair 4691. 76-6

CHATEAUBRIAND 2101a, 3 appartements, gaz, fixtures électriques, $16.00, possession immédiate. Calumet 1429.

CLARKE, 4 chambres, Robervals 5, possession immédiate. Est 8831W. 78-6

CUVILLIER, 416a, près Ontario, bas 6 grands appartements, chambre de bain, lavabo, fixtures électriques, grande cour. Téléphone Clair. 2303. 77-2

DORION 857 près Sherbrooke, 3 appts, moderne, passage, possession immédiate.

RUE S.-ANDRE près Ste-Catherine, 7 appartements bien éclairés, fournaise à eau chaude, gaz et électricité, $42.50 par mois, possession immédiate. S'ad. 477 Ste-Catherine Est. 78-6

RUE Delaroche, 5 appartements, chambre de bain, ménage fait, électroliers, garage si désiré, possession immédiate, prix réduit d'ici le mois de mai. S'ad. à 28 Delaroche.

RUE VALOIS, 4 pièces, prêt à être occupé immédiatement. 669 Valois. 78-3

RUE MONT-ROYAL, 7 et 8 pièces, chauffées, bien moderne. Est 4361w. 78-3

ST-DENIS 1979, huit pièces, chauffage à l'eau chaude, avec garage. Téléphone Calumet 2295. 78-3

ST-DENIS 2968, logement 4 appts, valant 25.00 sous-loueral pour 12.00, cause départ. Calumet 5239w. 77-2

ST-DENIS 58. — Logement 3 appartements. S'ad. 60 St-Denis.

STE-JULIE 8 — 1 logement 3 appartements. S'ad. 60 St-Denis.

VIAUVILLE, rues Vimont et Villemarie, une centaine de logements neufs de 3 à 8 pièces, planchers bois dur, quelques-uns avec système de chauffage. Alfred Leclaire, 120 rue Leclaire. Clairval 0792. 78-6

WURTELE 240, 2 pièces, bain, fixtures électriques, possession immédiate. 77-2

A LOUER, 23 Montée du Zouave, un logement de 8 pièces. S'ad. à F. Labadie, M.D., 30 Blvd St-Joseph Ouest. Tél. Bélair 3777. 77-2

LOGEMENT 3 grands appartements chacun avec châssis, $12.00. 2673 Saint-Hubert.

LOGEMENT 5 pièces, occupation immédiate. 1075 Henri-Julien. Bélair 8934F.

LOGEMENT 7 pièces, 50.00, 28 Cherrier.

LOGEMENTS partout en ville, de tous prix. Comptoir Bellerose, 269 St-Denis.

LOGEMENT de 11 pièces, aussi 1 de 6 pièces, des plus modernes, avec garage, No 21 et 23 Fabre, près Parc Lafontaine. Atl. 4668. 77-2

PLAIN-PIED, 6 pieds, plancher bois franc, bain, gaz, électricité, possession immédiate, ménage à vendre, 854 Ontario Est. 78-2

2ième, 7 appts, Papineau près Mt-Royal. 1560 Papineau. Bélair 7551J.

### MAISONS MEUBLEES A LOUER

BEAU logement, 4 chambres meublées, bain, ménage fait à neuf, chauffage pour l'hiver, bail 2 ans, bon marché, logera à quelqu'un recommandé, possession immédiate. 840 Berthelais.

MAISON meublée 6 appts, 35 dollars, vendra meubles 195, fait vendre, continuation bail. 7 à 9 soir. 474 Visitation

### GRAMOPHONES

**PHONOGRAPHE, $97.50**

Modèle Console, absolument neuf, avec arrêt automatique et joue toutes les marques de disques. Facilités de paiement: $10 comptant et $7 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine 76-3 F

### INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE, pianos droits et carrés; plusieurs marques à partir de 50.00. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 77-6

BARGAIN pour piano usagé, légèrement usagé. J. O. Lauzon, 610 Est Mont-Royal. 75-6

MAGNIFIQUE piano automatique comme neuf, avec rouleaux, aussi gramophone cabinet très bas prix. 832 St-Hubert. 19,21,24

PIANO droit d'occasion, prix modéré. Plat. 1597.

TRES bons pianos de pratique, cottage et carré, à partir de 75.00, payable 5.00 comptant, 1.25 par semaine. Cie Royale, 185 Beaubien. 77-2

**BELL, $225**

Piano droit, cadre en fer et touches d'ivoire. Facilités de paiement: $15 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 76-3 F

**HARMONIUMS**

Modèle de salon, $46.00; Aeolian, $65; tuyau compensateur, son fort, $75.00; harmonium Estey à 2 claviers et pédales, aussi bon qu'un neuf, $675.00; harmonium Thomas à 2 claviers et pédales, neuf, prix ordinaire $1250.00, prix de vente $990.00. Plusieurs autres offres exceptionnelles à notre vente d'inventaire annuelle. Conditions depuis $1.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, S.-Catherine. 19,21 F

**KARN, $325**

Piano droit, caisse en acajou, cadre en fer, touches d'ivoire, trois pédales, et son excellent. Facilités de paiement: $15 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 76-3 F

**PIANO DROIT, $215**

Justin Browne. Occasion exceptionnelle. Facilités de paiement: $15 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 76-3 F

**PIANOS, $70 ET PLUS**

Jusqu'à $125, payables $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 76-3 F

### MACHINERIES

MOTEURS électriques. Nouveaux moteurs A.C., 110 volts ¼ C.C. Prix régulier $35. Offre spéciale $15.00 chacun. Electric Motor & Machinery Co., Ltd. 417 rue St-Jacques, Montréal. 64-1.m.v

COURROIES, POULIES, "HANGERS" d'occasion à bas prix, gros stock au choix. Visite sollicitée. Tarshis & Sons Ltd, 184, McGill. F

### ETAUX DE MACHINISTES

Dimensions des machoires: 2½" à 4", $4.00 et plus. Tarshis & Sons Ltd, 184, McGill. F

### MOTEURS ET YACHTS

MOTEURS marins Buffalo, Evinrude et Kermath. Pour plaisance ou industrie. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill. 296-306

### RADIO

BEAU radio 3 lampes avec cabinet, haut parleur, batteries sèches et humide, chargeur, batteries, complet en bon ordre, prenant poste américain, bon marché à prompt acheteur. 2270 Christophe-Colomb. 78-3

RADIO à cristal garanti pour la ville de Montréal très fort antenne dehors pas nécessaire, $3., aussi petit radio de fantaisie $1. à 95 Laurier Ouest. 73-6

RADIO Reinartz à 2 lampes très fort, beau cabinet acajou solide, $32.00. On peut ajouter une 3ième lampe à 24 hrs d'avis. S'ad. soir seulement, 18 Notre-Dame de Lourdes, près coin Dorchester et Saint-Denis. 78-3

**RADIOS $29.00**

Véritables appareils Marconi à 1 lampe au complet avec batteries, lampes, écouteurs, antenne, etc. Plusieurs autres valeurs merveilleuses à notre vente annuelle d'inventaire. Layton Bros. Limited, 551 ouest, S.-Catherine. 19,21 F

**RADIO**

Jeune homme avec expérience et parlant les deux langues demandé, pour la vente au rayon du radio. S'ad. au bureau de placement chez Dupuis Frères, Ltée. F

### TABAC EN FEUILLES

TABAC en feuille de choix, prix modéré. 322 Rachel est, angle S.-Denis et Rivard. 77-2

### VETEMENTS, ETC., ETC.

LINGERIE fillette et garçonnet, tricot fait bon marché, 773 Bienville.

ROBE perlée et une crêpe Canton rose, un renard. 776 Demontigny Est. 77-2

## IMMEUBLES

### A ECHANGER

CLEO, 8 logements, revenu 1300, hypothèque 4600, prendra cottage clair d'hypothèque pour la balance. Laframboise, 333 Viger, Est 6859. Soir Cal. 3425M. 77-3

DONNERA 4,000.00 avec maison 2 étages, moderne pour autre propriété, bon marché. Petit, 743 Mont-Royal Est. 16,19

J'AI bonne propriété rue St-Denis, 6 logements, construction 25 x 50, terrain 25 à 100, revenu 1800, prix 15000 prendra cottage d'une valeur de 8,000 clair d'hypothèque. Laframboise, 333 Viger, Est 6859. Soir Cal. 3425M. 77-3

J'AI propriété rue Dorchester près Amherst, $12000, hypothèque 5000, 3 terrains clairs, valeur 2000. Aussi première hypothèque de 5000 sur propriété et $3000 comptant. Je transporterais le tout pour bons flats. Berthelet, chez Pitt, 119 Craig ouest, Lancaster 7173. Le soir Bélair 4226J. 16,19

JE DESIRE avoir un commerce de campagne ou ville. Echangerait pour propriété rapportant $2700 ou autres valeurs. Tél. Est 2373J. 709 Delorimier. 77-3

### A VENDRE OU A ECHANGER

AHUNTSIC, blvd St-Laurent, coin Lighthall. Propriété 3 étages, terrain 75 x 146, place d'avenir, pas de comptant. Calumet 5037W.

EPICERIES avec beaux logis ou propriétés, avec licence ou non, pas de crédit, gros débit bière, bargain à prompt acheteur, 1488 St-Denis. Bélair 0437. 77-2

HOWICK, terre à vendre ou à échanger, bien située, près école, bien bâtie. S'adresser 968 Gertrude, Verdun. 19,24

MAGASIN tabac, salle de pool, affaires de première classe, échangerait pour propriété, maladie. 1488 S.-Denis. Bélair 0437. 77-2

MAGASIN général près Montréal, licence, bonne propriété et bonnes affaires, échangerait pour propriété et comptant. 1488 S.-Denis. Bélair 0437. 77-2

MANUFACTURE eau gazeuse, marque bien connue, belle installation, avec propriété si désirée. Bargain extraordinaire. 1488 S.-Denis. Bélair 0437. 77-2

MANUFACTURES de sucreries des mieux établies, échangerait pour propriété et comptant. 1488 S.-Denis. Bélair 0437. 77-2

MERCERIE aussi chaussures, poste de 1ère classe, bon bail, échangerait. 1488 S.-Denis. Bélair 0437. 77-2

PATISSERIE française dans le centre faisant 45,000.00 d'affaires annuellement ferait marché avantageux à prompt acquéreur. 1488 S.-Denis. Bélair 0437. 77-2

QUEBEC. Beau cottage avec grand terrain et garage. Acceptera propriété à Montréal, automobile, ou autres valeurs. 624 Fabre. Bélair 7801J. 19,21,23,24

RIVARD 3 flats, revenu 960, acceptera auto en échange, samedi soir. Plateau 3242.

TERRE tout près Montréal, belle place d'eau, électricité partout, échangerait pour commerce ou propriété. 1488 S.-Denis. Bélair 0437. 77-2

VAUDREUIL Station, cottage, 9 pièces meublées, terrain 15,000 pieds, près station, église, face du lac: bargain 6,200.00. 1538 Notre-Dame O., West. 2320 ou 51 Couvent, West. 2507. 77-2

VENDRE ou échanger, beau coin, magasin, logement neuf, 4 terrains clairs pour logements. Bélair 0471J. 15,19,20,21

### ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE 10,000 sur propriété rue Delaroche, près Mt-Royal. Bélair 3104.

SI VOUS pouvez me prêter $300. Je vous paierez 5% pour 3 mois, garanties extra bonnes. Casier 392 La Presse. 77-2

$1,000 demandée pour 1 an, taux 3% par mois, commission raisonnable, bonnes garanties, Casier 393 La Presse. 77-2

### ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques, propriétés en construction; achetons hypothèques, balance de prix de vente. 91-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 67-23

ACHETERAI 5 logements comptant ou prêterai argent. Clairval 3589W.

ACHETONS les balances de prix de vente au plus bas prix. Tél. Atlantic 4655. 77-2

ADRESSEZ-VOUS Crédit Financier,120 St-Jacques: cultivateurs, marchands,industriels, Argent disponible pour règlement d'affaires. 66-1,M,s

A PRETER immédiatement 5,000, 18,000 et autres montants. Notaire Legault, 90 St-Jacques. Main 5589. 219-306

A PRETER 1000.00, 2000.00, 4000.00, 6000.00, 1ère hypothèque, conditions ordinaires. J. V. Guy, notaire, 92 Notre-Dame Est. Main 5674. 15,16,17,19,22

ARGENT prêté en première et deuxième hypothèque, balance de vente, actions, obligations ou autres bonnes valeurs. M. Rousse, chambre 54, 232 rue S.-Jacques, Main 7474. 74-30

ARGENT à prêter sur première hypothèque seulement à 6½%. Westmount 6167.

ARMAND BELANGER, notaire, 30 St-Jacques. Main 1859. Prêts hypothécaires. 42-306

A 6½%. MONTANT quelconque, première ou deuxième hypothèque. L. Bell, chambre 802, 260 St-Jacques. Main 5614. Atlantic 5955 169-306

CULTIVATEURS, marchands particuliers, nous réglons les dettes de toutes sortes, paiements faciles. Geo. Arpin Cie, 224 St-Jacques, suite 16. 74-6

EN MAINS 1000 à 7000. Notaire Boileau, 30 S.-Jacques. Main 7806. 71-1,M,s

NOTAIRE BOHEMIER. Prêts hypothécaires négociés, créances hypothécaires achetées. 99 St-Jacques. Main 7363. 49-306

NOUS réglons vos dettes, marchands, particuliers, cultivateurs n'attendez pas d'être poursuivis. Conditions faciles. Confidential Cie d'Accommodation Générale, 1228 S.-Denis, p.es Mt-Royal, ouvert jour. soir. 78-2

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½%, commission 1%. J.-Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6226. 138-306

PRETS première, deuxième hypothèque, Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 167-306

PRETS SUR PREMIERE HYPOTHEQUE—Tout montant au-dessus de $1000. Taux les plus avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Crédit Foncier Franco-Canadien, 25 rue St-Jacques. Tél. Main 4601. 70-26

500, 1,000, 2,500, 4,000, 25,000, hypothèque. Notaire Lippé, 11 Place d'Armes Main 3228. 75-6

500 à 6000, première, deuxième, 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3363. 70-26

### COTTAGES A VENDRE

AVE DAVAAR, 733, Outremont. Magnifique Duplex nouvellement construit,moderne, huit chambres, garage double, emplacement 59 x 102, près tramways et écoles. Acheteur sérieux venez voir. 77-2

CHAMPAGNEUR Ave, près Bernard, cottage 9 pièces, brique solide, garage, ayant coûté $15000, vendra pour cause départ 13,500, comptant $4000. Berthelet, chez Pitt, 119 Craig Ouest, Lancaster 7173, soir Bélair 4226J. 16,19

BEAU cottage 2 logements bien finis, très chaud avec garage, cave, fournaise, quartier Rosemont. S'ad. 2682 Des Ecores. Cal. 5902W.

ST-HENRI, rue du Couvent, cottage de 9 pièces, système chauffage, bargain à 6,200.00. 1538 Notre-Dame O. West. 2320 ou 51 Couvent, West. 2507. 77-2

WESTMOUNT, bon cottage 8 appartements, cheminée, planchers bois dur, près parc, école, église, 378 Ave. Metcalfe, Westmount 2201.

### PROPRIETES DEMANDEES

LOTS dans Vlauville, avec 2500 comptant, à échanger pour bonne propriété moderne, dans Vlauville. Clairval 4719w.

DEMANDE 2 étages, 3 logements, 5,000 comptant; un autre, 1,500 comptant, entre Delaroche, St-Denis et St-Zotique et Bellechasse 3928 St-Laurent. 77-6

PROPRIETES achetées, vendues, échangées; avons acheteurs sérieux. Petit & Petit, Limitée, 743 Mont-Royal Est. Bélair 3968. 16,19,21

PROPRIETE 3 ou 4 petits logements Boul. St-Denis ou St-Stanislas. S'ad. 906 Logan, coin Papineau.

SI VOUS voulez vendre votre propriété, commerce, terre, terrain, voyez immédiatement Martin et Compagnie, 2547 Ontario Est. Clairval 4569. 77-6

$10,000 pour acheter propriétés de revenus, bargain seulement. Provencher 2254 St-Hubert. Cal. 5260w. 17,19,21,23

### PROPRIETES A VENDRE

A bas prix, Rosemont. Les plus beaux blocs neufs modernes et étages deux logis. Mille piastres comptant, balance comme un loyer. Gobet, 3244 Masson. Clairval 6664, Soir 0455W. 13,16,17,19,22,24

ADAM, coin Letourneux, 6 logements, construction neuve, 2951 à 2953, en bloc ou séparément. S'ad. au propriétaire. 33 Aylwin. 77-3

ALMA près Beaubien, 2 étages, 2 logements, 5,000, bargain. Calumet 2584M.

A SACRIFICE, plusieurs grosses et petites propriétés de gros revenus, $500, en montant. Faut vendre, toute offre, échange, etc., seront considérées. Consulter immédiatement, Provencher, 2254 St-Hubert. Cal. 5260w. 19,21,23

AVE GIROUARD, juste plus haut que Sherbrooke, vis-à-vis le parc, maison semi-détachée en brique, moderne, exceptionnellement bien bâtie, éclairée, huit pièces, et chambre de bain en tuile, bon sous-sol, passage au côté, occupation immédiate. S'adresser à 343, avenue Girouard, téléphone Walnut 4371J. 19,22,24

BARGAIN, 2 logements, six pièces, bain, eau chaude, gaz, électricité, garage, bons revenus, terrain 25 x 100 S'ad. 384 rue St-Clément, Vlauville. Cl. 6426W. 75-6

BARGAIN, Rosemont, rue Holt, construction neuve, moderne, 3 étages, 3 logements, 8,000.00. Petit, 743 Mont-Royal Est. 19,21

BARGAIN, St-Hubert, 3 flats, coin de ruelle, 8 appartements, un 28 pieds. M. Isabel, 309 Clarke. 16,19

BARGAIN, cinq logements modernes, cave, chauffage, planchers bois franc, 9,500; comptant 3,500.00. Petit, 743 Mont-Royal Est. 19,21

BARGAIN, 3 flats, 6 appartements, rue des Erables, 8,000.00. Petit, 743 Mont-Royal Est. 19,21

BARGAIN, Rosemont, 2729 rue Des Ecores, maison neuve, 1 étage, 6 apparts modernes, système chauffage, garage 2 places, 709 Berri, à toute heure.

BARGAIN, Verdun, près Wellington, 30 pieds de façade, 8 logements, revenu 1200.00; prix: 8,800.00, comptant 2,500.00, aussi une rue Eady, Côte St-Paul, 40 pieds de façade, 6 logements, revenu 1200.00, prix: 8,500.00. Molleur, Belair 2936, soir 1808w. 77-2

BARGAIN 2 logements, 6 appartements, 7ième Avenue Rosemont, 5,500.00, comptant 1,500.00. Balance à 5 ans, 6%. Petit, 743 Mont-Royal Est. 19,21

BARGAIN rue Gauthier près Papineau, 2 logis, 8 appts chaque, système chauffage, 7,500. Vraie occasion. Avant-midi soir 578 Sherbrooke, Est 6823w. 78-3

BARGAIN, rue Lasalle, propriété 2 étages, brique solide, 25 x 100, 2 logements modernes, 3750. S'ad. 464 Lasalle. 78-2

BELLE petite maison en brique, 1 étage, 5 grandes chambres, cuisine d'été, à Rosement, 2 minutes des chars et église, belle cave, petit comptant, aubaine pour cause départ. Informations 1450 St-Denis. Bélair 4226J. 16,19

BELLE chance. St-Denis, 3 et 5 logements neufs, près Bélanger, finission moderne, garage, revenu 1800, prix 13,500. N'oubliez pas que ce sont deux bargains. Avant-midi, soir 578 Sherbrooke. Est 6823w. 78-3

BERRI, près Roy, 3 logements neufs, modernes, grande cave, garage, revend 3,900. Prendra terrains bien situés et argent. 655 Berri. 76-3

BERRI près de Castelnau, 3 étages, 5 logements, 9,500, revenu 1,200. Calumet 2584M.

BORDEAUX, maison neuve, 3 étages, moderne. 900 Bordeaux, près Sherbrooke. 78-6

BLVD GOUIN, beau cottage moderne, 8 grands appartements, garage, 15000 pieds, face rivière, bargain. Rigler, Walnut 0432m. 78-3

BOUL. St-Joseph, près Delorimier, 3 étages, 3 logis de 6 pièces neufs faisant face à église S.-Pierre Claver, vendra à bonnes conditions, considérera échange. M. Giroux, 2129 Mt-Royal. Amherst 6741. 77-2

BOYER près Beaubien, 3 étages, 3 logements, 9,400, revenu 1,200. Calumet 2584M.

CHAPLEAU 191, près Rouen, vendra à bonnes conditions.

### PROPRIETES A VENDRE

CARTIER, près Marie-Anne, 4 logis, bien propre revenu 1380.00 vendra bon marché. M. Giroux, 2129 Mt-Royal Est. Amherst 6741. 77-2

CHABOT, 2 logements, 6 apparts modernes. Conditions faciles. 1560 Papineau.

CHATEAUBRIAND, près Bélanger, 5 logements, revenu 1020.00, prix 7500.00. Mme Dubois, caster postal, 1265, Bureau de Poste, Montréal 78-3

CHATEAUBRIAND, 5 log., 7 et 4 appts, modernes. S'ad. Cal. 4563. 75-6

CHATEAUBRIAND près Bélanger, 3 étages, 5 logements à bas prix. Calumet 2584M.

CHATEAUBRIAND 2837, 2839, 2 étages, revenu 660. Calumet 1846w. 78-6

CHERRIER, 3 flats, 18000. Est 6083F.

CHRISTOPHE-COLOMB, près Boul. St-Joseph, 5 logements modernes neufs, mesurant 31 x 50, terrain 31 x 148. Vendra bonnes conditions. Amherst 6741. M. Giroux, 2129 Mt-Royal Est. 77-2

CHRISTOPHE-COLOMB, 3 logements, 7 appartements. S'ad. 2720. 77-2

CONSTRUCTION neuve, 30 pieds, 5 logements, chauffage, garage, rue Des Erables, 12,500.00. Petit, 743 Mont-Royal Est. 19,21

CONSTRUCTION neuve, Christophe Colomb, près Isabeau, 5 logements modernes, cave, garage, chauffage, 15,000, comptant 5,000. Petit, 743 Mont-Royal. 19,21

COTTAGE moderne, 6331 St-Charles, Ahuntsic, condition facile. Belair 1749. 77-2

DE GASPE près 32ème, deux logements modernes, 5,500, comptant 950, balance facile. Calumet 2584M.

DELANAUDIERE, construction neuve, 3 étages, 2 logements, comptant 1000.00, balance facile. S'ad. 1984 Chambord. Calumet 5010w. 14,16,19

DELANAUDIERE, 2 étages, centre commercial. 298A Delanaudière. 77-2

DELANAUDIERE, 462a,b,c. 3 grands flats, Garnier 725 à 731b, 8 logements, bonnes conditions, parfait ordre, Renaud 461b, Chambord. Bélair 7366F ou Dubois, 621 Ontario, Est 1060.

DELAROCHE, 1936. 2 étages, 3 logements, 4,500.

DELORIMIER, 3 beaux flats, fournaise à eau chaude dans chaque logement, logement libre pour l'acheteur, clairs d'hypothèque, avec petit comptant, balance facile, faut vendre dans ce mois. Cousineau et Labrosse, 97 St-Jacques. Tél. Main 5759. Soir Bélair 5649M. 76-4

DELORIMIER, entre Rachel et Marie-Anne, 6 grands logements 8 pièces, fournaises, 2 garages, construction 54 x 65, fondation en fer, 30 pieds de profond. Aubaine à $26,000, comptant 5000. Berthelet chez Ernest Pitt, 119 Craig Ouest, Lancaster 7173. Soir, Bélair 4226J. 78-2

DES ERABLES, paroisse Immaculée-Conception, 3 étages, 3 logis, 6 appartements, gros revenus. Prix 5000.00. Provencher, 2254 St-Hubert. Cal. 5260w. 19,21,23

DEUX maisons neuves, coin Lafontaine, Aird. 3 logements, 6 apots, 3 logements, 4 appartements, éclairées, finission bois franc, rapporte 2,400. Prix 22,000. S'ad. 202 Aird.

DORION près Rachel, 3 étages, pierre et brique, 4 logements, 2 de 7 pièces, 2 de 4. Prix $12,500; comptant $5,000; revenu 1,440. Berthelet, chez Pitt, 119 Craig ouest. Lancaster 7173. Soir Bélair 4226J. 16,19

FABRE, 5 logis, écurie, garage. Bon marché. Casier 28, station DeLorimier. 76-3

FABRE, 3 plain-pieds de 5 pièces chacun. S'adresser à 348 Delanaudière.

HUTCHISON 3 plains-pieds de 8 chambres, comptant 4,000.00 Balance facile. Main 5432. Soir Plat. 3242.

JEANNE-D'ARC, entre Ste-Catherine et Adam, 5 logements, moderne, un de 8 et quatre de 4, cave, revenus 1,200. Prix, 9,800. Propriétaire, 2574 Adam. 77-2

LAFONTAINE un coin, revenu 1224; aubaine; cause mortalité, 174 Poupart. 78-2

LAFFITTE Limitée, 30 St-Jacques, Main 2995. Agents d'assurances: Feu, vol, autos, etc. 256-1,j,s

LAJEUNESSE 3313. Maison un étage, 7 appartements, bon marché à prompt acheteur. 78-2

LAURIER ouest. Magnifique coin commercial, 30 pieds front, bon revenu. Westmount 6167. 78-2

LECLAIRE 5 logements, un de 8 appartements, avec système de chauffage et 4 de 4 appartements. Clair. 2195 ou 2410 Adam. 15,16,19

MAGNIFIQUE maison neuve, 2 étages, 2 logements, finie moderne, revenu 720, 6,300. 1706 De Lanaudière. Calumet 4374w. 78-6

MAGNIFIQUE 3 étages, Boyer, Fabre, Chabot, Cartier, Bordeaux, à très bas prix, 1858 Papineau. Bélair 9105.

MAISON avec terrain, 1736 Valois, Rosemont, près Pacifique, $3200.00. S'ad. Mme Himbeault, 55 Maria. West. 6125w. 14,15,17,19

MAISON à vendre, un étage, 3 grands appartements, lumière électrique et gaz. 3211 Letang. 10,12,17,19

MAISON 1 étage, 3254 Drolet et 8 logements 5588, 4me Ave, Rosemont, revenu 2618 par année, bien louée, bonne condition. 6802. 1re Ave. Rosemont. 76-3

MAISON 3 étages, finie pin rouge, garage, près Sherbrooke, 6700.00. 1735 rue Bourbonnière. 74-5

MAISON à vendre rue Delorimier. S'ad. 228 S.-Timothée. 76-3

MAISON 5 logements, Rosemont, revenu, $104 par mois, système de chauffage, pas d'agents. 1242 Des Erables. Amherst 1851. 72-10

MAISON 3 étages, 4 logements à vendre. S'adresser 20 Broadway, Lachine. Téléphone 808. 77-2

OUTREMONT, 59 avenue Nelson, semi-détaché, pierre et brique, 9 pièces, intérieur moderne de qualité; prix raisonnable. Atlantic 4110. 16,19

PLUSIEURS 2 étages, St-André, Cartier, Chabot, Delanaudière, près Mont-Royal, 1858 Papineau. Bélair 9105.

PRINCE ARTHUR Ouest, maison appartement, 4 étages, pierre et briques, 15 suites de 3-4-5 pièces louées, bon marché. Prix $48,000. Revenu 7,400. Le propriétaire demeurant en dehors de Montréal, veut vendre. Demandez Berthelet, chez Pitt, 119 Craig ouest, Lancaster 7173. Soir, Bélair 4226J. 16,19

PROPRIETE 8 logements 2 de 8 appartements, 2 de 7 et 4 de 4, No 1876 Bordeaux, près de l'église S.-Pierre Claver, le soir après 7 heures, pas d'agent. Bélair 2391F. 78-6

PROPRIETE de trois logements de sept appartements chacun, rue Garnier, près boulevard St-Joseph. S'adresser 567 Garnier. 78-6

PROPRIETE, 3 logements, 3 étages, construction moderne, plancher dur, cave cimentée, 8,000. Rev. 1,000. Comptant 2,000. Autre propriété 6 logements, 3 étages, construction moderne, 9,000. Revenu 1,200. Comptant 2,000. Lalonde, 313 Galt, Verdun. 78-2

STE-CATHERINE, près Papineau, 3 étages, 2 magasins, 4 logements, terrain 42 x 106, bargain, à $30,000. Berthelet, chez Pitt, 119 Craig ouest. Lancaster 7173. Le soir, Bélair 4226J. 16,19

ST-DENIS près Beaubien, trois étages, 5 logements modernes, prix modéré. Calumet 2584M.

SAINT-HENRI, 12 plain-pieds bien située en bon état, bon placement. Case 115, la Presse.

S.-HUBERT, 3 étges, 3 logements, magasin 17% clairs, hypothèque 6000.00, 5 ans 6%. Très bon marché. Bélair 3666J.

ST-HUBERT près Demontigny, 3 étages, 3 flats 7 pièces, fournaise, prix $14000. Comptant 4000. Revenu 1600 Berthelet chez Pitt, 119 Craig ouest. Lancaster 7173. Soir Bélair 4226J. 16,19

ST-HUBERT, près Ontario, 5 logis, 4 étages. Revenu 4,500.00, comptant 5,000. Main 5432. Soir Plat. 3242.

ST-VALIER près St-Zotique, bonne maison deux logements 6 appartements, 6,800. Calumet 2584M.

ST-ZOTIQUE, 763, 3 étages, 3 logements, 6 chambres. S'ad. 1333 Bélanger. Calumet 1531W.

VERDUN, cinq logements. Construction première classe, fini bois franc Cave, système chauffage. Revenu 1,800. S'ad. 149 Galt. 76-4

VERDUN, Wellington, entre Galt et Gordon, cottage en brique, convertible en magasin et logement, côté nord 3,500 comptant. Metcalfe. York 6458, 1367A Wellington.

VERDUN, 655 ave Verdun, 5 logements, façade en pierre, garage. Prix 12,900. 75-4

5,700, 4 logements, 30 pieds front et terrain voisin, rue Augier, près Delorimier entre St-Zotique et Bélanger; conditions faciles. 88A Brébeuf.

9,000—81ème Avenue, près Masson, propriété neuve trois étages, trois logements. Voir Gauthier, Société Nationale de Fiducie, 95 St-Jacques.

**AU BAS PRIX DE $11,500**

34 Hutchison, près Sherbrooke, maison à façade en pierre, 8 pièces, planchers en bois dur, chambre de bain, etc., garage, grande cave cimentée. S'ad. Blumer Bros., immeuble Belgo. Plat. 3236. 74-5 F

### PROPRIETES A VENDRE

2 PROPRIETES, une sur 51ème Ave. et l'autre sur 61ème. S'ad. 5565, 61ème Ave. Rosemont. 77-6

**PLACEMENT**

Placement de 14%. St-André près Faillon, 3 logements avec écurie, 10 places. Prendra échange. Petit, 743 Est, Mont-Royal. 19,21 F

### PROP. CAMPAGNE A VENDRE

PROPRIETE pour hôpital privé sur le bord du fleuve, 13 appartements, 70,000 pieds terrain en face de Montréal. 1876 Bordeaux. Bélair 2391F. 78-6

PROPRIETE comprenant 1 magasin 20 x 40 avec hangars, 3 logements vendra conditions faciles pour prompt acheteur, cause de départ. S'ad. Alphonse Tétreault, Coaticook, Qué. 76-2

### TERRAINS A VENDRE

BARGAIN, cent pieds Boulevard Gouin, terrains à vendre ou échanger, pour auto ou piano. Provencher, 2254 St-Hubert. Cal. 5260w. 19,21,23

MT-ROYAL Est, faisant face aux usines Montreal Tramways 24 x 105. Considérera échange. M. Giroux, 2129 Mt-Royal Est. Amherst 6741. 77-2

ST-DENIS, entre 34 et 36, côté ouest. Cal. 0860M.

S.-DENIS, entre 34 et 35, côté ouest. Cal. 0860M.

3 MAGNIFIQUES lots, 100 pds, rue Notre-Dame, 2 minutes hôtel de ville Pointe-aux-Trembles. Qu'avez-vous à offrir en échange. Cal. 3539. 77-3

### TERRES A VENDRE

A L'EPIPHANIE, terre environ 60 arpents tous cultivables, très bien situés, bien bâtie, grande maison à vendre avec ou sans roulant, échangerait aussi pour propriété de ville. S'adresser par téléphone à Plateau 1241 ou Bélair 1977 ou F. G. H., L'Epiphanie. 77-10

TERRE tout près Montréal, belle place d'eau, électricité partout, échangerait pour commerce ou propriété, 1488 St-Denis. Bélair 0437. 77-2

## PROFESSIONS

### AVOCATS

LAMOTHE, GADBOIS & CHARBONNEAU, avocats, 11 Place d'Armes, Main 3216. J.-E. Lamothe, D.C.L.,K.C., Emilien Gadbois, L.L.L., J.-P. Charbonneau, B.C.L., René Duguay, L.L.B., N. Charbonneau, B.C.L. 270-1,M,s

MARSAN, G.-A., avocat, C.R., 20 Saint-Jacques, Main 1997. 284-306

MERCIER, W. F., avocat, 71A St-Jacques, Montréal. Main 8297. Bureau du soir, 743 Mont-Royal est. Bélair 9651. 68-1.M.v

### BREVETS D'INVENTIONS

PIGEON & LYYMBURNER, édifice Power, Craig Ouest, Montréal. Main 3025. 75-306

### MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens, Londres et Paris, spécialités: maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier, Tél. Amherst 1544. 183-306

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 72-26

Dr LAPORTE, spécialiste, maladies vénériennes, guérison rapide, maladies de peau, chancre, blennorragie, syphilis, cancer, rayons X, 1ère consultation gratuite. Plateau 0329. 215 Ste-Catherine, coin Bleury. 132-306

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Membre Société Médicale Angleterre. Eczéma, peau, maladies vénériennes. Toutes maladies secrètes, femmes, jeunes filles, maternité. Appartements pour tous cas privés. Patients traités par correspondance également. 770 St-Denis. Est 5955. 167-306

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre, maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 295 St-Denis. 221-306

Dr PROVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, Nw-Lork, aussi hôpitaux militaires. Spécialistes. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée, 460 Saint-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 245-306

Dr TESSIER (clinique privée) peau, syphilis, genorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité, 926 St-Denis, près Rachel. Bélair 8407. 1ère consultation gratuite. 243-306

DISPENSAIRE-Médico-Chirurgical pour maladies vénériennes et chirurgicales. Consultations de 10 à 12 a.m. 672 Notre-Dame Ouest, près McCord. 219-306

Province de Québec
District de Montréal **COUR DE CIRCUIT**
No 304

WM LEE CO., LIMITEE, corps incorporé ayant son bureau d'affaires en la cité de Montréal,
Demandeur,
contre
WALTER-F. CORCORAN, promoteur, ci-devant de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, 16 janvier 1925.
Par ordre,
GEORGES DUSSAULT,
Député-greffier de la dite Cour.

# Me A. BROSSARD DECLARE

Suite de la page 19

louent des chambres libres, des propriétaires d'appartements, de une ou deux chambres, et des bureaux de placement, d'obtenir des permis et de donner au chef de police le nom de leurs locataires ou pensionnaires;

8.—Que les propriétaires d'hôtels devraient être contraints de transmettre au chef de police les noms des étrangers qui y arrivent; et les compagnies de paquebots océaniques ainsi que les compagnies de chemins de fer, les noms des voyageurs qu'ils transportent et venant de pays étrangers;

9. Que la cité de Montréal amende ses règlements au sujet des pesées publiques aux fins de faire donner la pesanteur de charbon vendu et de surveiller plus spécialement le peseur public, suivant les suggestions du constable Trudeau;

10.—Que la cité de Montréal passe des règlements permettant d'exercer une surveillance plus étroite sur les regrattiers et leur commerce;

11.—Que la cité de Montréal passe des règlements sévères quant à la tenue et à l'heure de la fermeture des cafés et des salles de danse;

12. Que l'administration de Montréal devrait passer des règlements et faire amender la loi par Ottawa aux fins de donner au chef de police le pouvoir de faire venir devant lui toute personne qu'il croirait indésirable, le droit de lui demander son nom, son occupation, ses antécédents, ses moyens de subsistance et, s'il est d'opinion que cette personne est indésirable, avoir le droit de la faire comparaître devant un juge de la Cour de police, pour la faire déclarer indésirable et la faire condamner à la déportation et, sur la production de ce certificat du juge, la loi ne devrait laisser au ministre de l'immigration d'autre alternative que de la déporter.

13.—Que pour les raisons exposées, les officiers et membres de la police ci-après nommés ne doivent pas rester plus longtemps en office, savoir:

Le chef Pierre Bélanger;
Le capitaine Sauvé;
L'inspecteur Robert;
Le capitaine-détective Forget;
Le sergent Bond;
Le lieutenant Bilodeau;
Les détectives McCann, Arthur-Emmanuel Bélanger, Ernest Bélanger, Arthur Bélanger (ces 3 derniers, neveux du chef Pierre Bélanger; les constables Dupuis et Gagnon.

### SYSTEME DE POLICE PRECONISE

Je prends, de plus, la liberté de suggérer à l'honorable président de cette enquête, de recommander, dans son rapport à la cité de Montréal, l'adoption du système d'administration de la police ci-après:

Le chef de police devrait être nommé par les membres du conseil de la cité de Montréal, sur recommandation du comité exécutif, à vie et suivant bonne conduite et ne devrait être renvoyé que pour des causes d'inconduite, d'incompétence ou d'âge, — lesquelles causes devraient être mentionnées dans la charte, sur requête de 100 électeurs dûment qualifiés et un dépôt de $500.00 après enquête devant un juge de la Cour supérieure, sur jugement de ce dernier, lequel serait sujet à appel devant trois juges de la Cour d'appel. Ce dernier jugement serait final et les procédures devraient être entendues comme sommaires et privilégiées:

(a) Le chef de police devrait être un homme dont la réputation commande la confiance et l'estime publiques;

(b) Il devrait parler, lire et écrire parfaitement l'anglais et le français;

(c) Il devrait avoir des connaissances légales et avoir une certaine expérience d'organisation;

(d) Il devrait être le cerveau qui pense, qui voit, qui commande et qui surveille;

(e) Il ne devrait communiquer directement avec aucun des officiers de la police; toutes ses informations et ses renseignements devraient lui venir de son assistant à qui il donnerait ses ordres et avec qui il serait continuellement en relation;

(f) Un assistant devrait lui être adjoint, qui serait nommé par les membres du conseil, sur la recommandation du chef; c'est cet assistant, avec qui il devra être en rapport continuel, qui devrait communiquer avec les autres officiers supérieurs; il devrait être au courant de toute l'administration de la police et avoir un mode d'organisation lui permettant de connaître toutes les affaires de la police, enfin être en position d'avoir toutes les informations concernant tous les départements et tous les districts, dans quelques minutes.

(g) La cité de Montréal, qui a une population de près d'un million, devrait être divisée en cinq districts, pour les fins de l'administration de la police qui s'appelleraient: le centre, le nord, l'est, l'ouest et le sud; par conséquent; chacun de ces districts aurait environ une population de 200,000 âmes; le chef de chacun de ces districts serait pratiquement le chef de police pour chaque district; chaque district devrait être subdivisé par station à la tête de chaque station se trouverait un officier portant le titre de capitaine;

### TROIS DEPARTEMENTS

Dans chaque district, le département de police devrait être divisé en trois départements:

# LE MARCHE DE MONTREAL A ETE VIGOUREUX ET FERME

## AFFAIRES DE BOURSE

New-York, (Wall Street) 19.—Le prix des valeurs a fait preuve d'une grande fermeté à l'ouverture de la Bourse, cet avant-midi, et les ordres d'achat se répartissaient sur une échelle considérable. United States Cast Iron Pipe monta de deux points et Foundation Company de 1½, les transactions de cette dernière valeur étant stimulées par la nouvelle que les actions de priorité seraient bientôt retirées. Davison Chemical et General Asphalt ont aussi avancé d'un point chacune.

American Super a répondu favorablement à la publication des détails touchant les recettes de la compagnie pendant les dernières dix années, l'ordinaire avançant de 2% et l'action de priorité de 3½. United States Steel a dépassé 126 et conséquemment atteint son plus haut prix depuis 1917. United States Realty a monté de 3¼ et Eastman Kodak, Sears-Roebuck et Mack Trucks de 2 points chacune. Parmi les autres valeurs à se hisser d'un point et plus, on note Pan American "B", Reading, St. Louis Southwestern, General Electric, Gulf States Steel et Symington. Le change étranger s'est ouvert irrégulier. La livre sterling atteignit $4.76 et le franc dépassa 5.40, mais la lire italienne était lourde à 4.14 cents.

Cours d'aujourd'hui, de dix heures à midi, communiqués par H.-M. Connolly & Cie:

| Valeurs | Ouv. | Max. | Min. | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Baldwin Loco. | 125 | ... | ... | ... |
| Atchison | 118¾ | 118¾ | 118¼ | 118¼ |
| Am. Woolen | 62 | 62 | 62¼ | 62¼ |
| Am. Can | 162 | 163¾ | 162 | 163¾ |
| C.P.R. | 144¾ | ... | ... | ... |
| Famous Players | 97¾ | 98 | 97¾ | 98 |
| Gen. Motors | 73¾ | 73¾ | 72 | 73¼ |
| Houston Oil | 81¾ | 81¾ | 81¼ | 81¼ |
| Int. Paper | 26¾ | 27 | 26¾ | 27 |
| Int. Nickel | 69¾ | 69¾ | 69 | 69 |
| Lehigh Valley | 78½ | 78¾ | 78½ | 78¾ |
| Marine pfd. | 46¾ | ... | ... | ... |
| Nevada Copper | 15¾ | ... | ... | ... |
| Overland | 10 | ... | ... | ... |
| Pullman | 144½ | ... | ... | ... |
| Pure Oil | 26¾ | ... | ... | ... |
| St. Paul com. | 14½ | ... | ... | ... |
| St. Paul pfd. | 24 | ... | ... | ... |
| Union Pacific | 150¾ | 150¾ | 150 | 150 |
| Studebaker | 44¼ | 44½ | 43¾ | 44 |
| Westinghouse | 77¾ | 78½ | 77¾ | 77¾ |
| U. S. Steel | 125¾ | 126½ | 125¾ | 125¾ |

* * *

### A MONTREAL

Le marché local a donné une belle exhibition de vigueur cet avant-midi. Plusieurs valeurs ont touché de nouveaux maxima et quelques-unes ont été décidément actives.

Le groupe des spécialités s'est particulièrement distingué. Consolidated Mining & Smelting, en raison de son prix déjà élevé, a occasionné beaucoup de commentaires lorsque la cote a touché un nouveau maximum à 59½, un gain de 2½ points depuis la fermeture de samedi. La raison de cette avance sensationnelle est encore du domaine du mystère, mais il n'y a pas de doute que les actionnaires et le public sauront à quoi s'en tenir sous peu.

Les Dominion Canners ont encaissé un gain de 6½ points pendant la séance, touchant un nouveau haut à 70. Encore ici, les explications manquent complètement. On parle de réorganisation, de dividendes sur les Canadian Canners, mais on est porté à croire que l'avance de ce matin est plutôt attribuable à un mouvement de couverture par les baissiers. Les Atlantic Sugar ont été un peu plus fermes, à 19½ pour les ordinaires et 55½ pour les privilégiées. Dominion Bridge a fait un bond de 3 points, à 80.

Les utilités publiques ont suivi le mouvement général de hausse. Montreal Power a gagné une demie à 158; Ottawa Power a fait un nouveau haut à 101, un gain d'un point; Winnipeg Electric s'est élevé à 86; et Shawinigan a gagné un point à 126. Brazilian Traction a été très actif et ferme à 55¾.

Les textiles, sous l'inspiration des Dominion Textile, font meilleure figure. Dominion Textile a touché un nouveau haut pour le mouvement actuel, à 69 et Canadian Converters a touché 83.

Cote fournie par L.-G. Beaubien & Cie.

10 à 11 heures

Steel of Canada—20 de 82½ à 84.
National Brew.—70 x 62½.
Abitibi P. & P.—10 à 63.
Bell Téléphone—13 de 135¼ à 135.
Braz. Traction—490 x 56¾.
Can. Car Priv. 25 à 85.
Can. Indust. Alcohol—25 à 19½.
Canada Cement—160 à 82.
Cons. Smelting—1000 de 57½ à 59½ à 58¾ à 59.
Howard Smith Pfd—5 à 70.
Montreal Power.—40 x 157½.
Spanish River—95 de 105½ à 106¼ à 105¼.
Spanish River Priv.—25 à 47¼.
Shawinigan—497 de 125¾ à 126.
Twin City—5 à 60.
Winnipeg Electric—50 à 28.
Dom. Bridge—235 de 77 à 77½.
Dom. Textile—490 de 68¾ à 69 à 68¾ à 69½.
Sou. Can. Power—10 à 69½.
Dom. Canners—495 de 65 à 69¾ à 69 à 70.
Can. Cottons—80 à 107½.
Can. Converters—70 à 82.
Hollinger—100 à 15.
Atlantic Sug.—25 à 19¼.
Goodyear Tire Pfd—35 à 75.
B.C. Fishing—145 de 25 à 25½.
Can. Cement Pfd—57 à 109.
Atlantic Sug. Pfd—10 à 55½.
Tuckett Tobacco Pfd—10 à 98.
Tuckett Tobacco—15 à 60.
Ottawa Power—25 x 100½.

11 à 12 hre

Steel of Canada—30 à 82¾; 25 à 83¼.
National Breweries—25 à 62½.
Abitibi P. & P.—25 à 63¾.
Bell Telephone—141 de 135¼ à 135½ à 135¾.
Brazilian Traction—75 de 55¾ à 55¾; 215 à 55¾.
Brompton P. & P.—6 à 30.
Canada Cement—45 à 82.
Cons. Smelting—287 de 58¾ à 58½ à 59; 219 de 58½ à 58¾ à 58½.
Montreal Power—5 à 158; 299 de 157¾ à 158.
Price Bros.—50 à 26¼; 100 à 27.
Spanish River—300 de 105¾ à 103¾; 125 à 105.
Shawinigan—30 à 126; 25 à 126.
Winnipeg Electric—30 à 28; 25 à 28¼.
Dom. Bridge—19 à 80; 100 de 80 à 80½.
Dom. Textile—25 à 69; 15 à 68¾.
Twin City—25 à 59½.
St. Lawrence Flour—25 à 51.
Sou. Can. Power—5 à 69¾; 5 à 70.
Dom. Canners—100 à 70; 10 à 69½.
Can. Converters—4 à 83.
Atlantic Sugar—100 à 19½; 25 à 19½.
Atlantic Sug. Pfd—100 de 55 à 55¼ à 56.
Ottawa Power—20 à 101.
Lake of the Woods—2 à 171.
Mackay Pfd—3 à 68.
Lyall Cons.—10 à 18.
Can. Cement Pfd.—30 à 109.
Montreal Power Old Stock—5 à 133.
Ogilvie Milling Pfd—40 à 122¼.
Ottawa Power Pfd—8 à 100½.

VENTES DE 10 A 11¾ HEURES

BANQUES

| | Ach. | Vend. | Ventes |
|---|---|---|---|
| Nova Scotia | 263 | ... | 15 à 263 |
| Montréal | 248 | 249 | 7 à 248½ |
| Molson | ... | ... | 1 à 172¾ |
| Union | 106 | 106½ | 15 à 106 |
| Hochelaga | 150 | ... | ... |
| Royal | ... | ... | 7 à 150 |
| Imperial | ... | 195 | 3 à 223½ |

OBLIGATIONS

| | Ach. | Vend. | Ventes |
|---|---|---|---|
| Cedars Rap. B. | ... | ... | 400 à 97 |

COTES HORS-LISTE

| | Ach. | Vend. | Ventes |
|---|---|---|---|
| Argonaut | 31 | ... | 2750 à 30 |

### UNE PROROGATION

Régina, Saskatchewan, 19.—La cinquième session de la législature a été prorogée après l'adoption du bill des spiritueux.

## UNE EMISSION D'OBLIGATIONS INTERESSANTE

### C'est celle de la Montreal Apartments Limited au montant de $1,875,000.

### LE "CHATEAU"

La construction de ce qui doit être la plus belle conciergerie du Canada est actuellement financée en partie par l'émission d'obligations au montant de $1,875,000 de la Montreal Apartments Limited. Ces obligations, qui portent un intérêt de 6½ pour cent, sont mises sur le marché par la Royal Securities Corporation Limited.

La Montreal Apartments Limited, dont l'hon. P.-R. DuTremblay, C.R., M.C.L., est le président et l'unique actionnaire, a acquis la propriété bien connue "Gault" située à l'angle nord-ouest des rues Sherbrooke et Mountain. C'est sur ce site que la compagnie Anglin-Norcross Limited, constructeurs, est à ériger une conciergerie de onze étages, positivement à l'épreuve du feu, qui contiendra 918 chambres réparties en environ 138 suites.

La nouvelle bâtisse portera avec raison le nom de "Château", aura le style architectural des châteaux français, les murs extérieurs étant de pierre naturelle semblable à celle dont on s'est servi pour l'intérieur du nouvel édifice du parlement fédéral, à Ottawa, et d'apparence fort plaisante. Cette pierre vient de Saint-Boniface, Manitoba.

Les plans ont été préparés par MM. Ross et Macdonald et H.-L. Fetherstonaugh, architectes associés, et ils contiennent ce qu'il peut y avoir de plus moderne dans une conciergerie pour y attirer des locataires de la meilleure classe.

La construction, l'aménagement et la livraison sont garantis par cautionnement fourni par les entrepreneurs et la Guarantee Company of North America.

Les obligations à 6½ pour cent sont garanties par une première hypothèque (close) de $1,875,000 sur le terrain, l'édifice et l'aménagement dont la valeur commerciale, lorsque la construction sera terminée, sera de $3,250,000.

L'hon. P.-R. DuTremblay a à son crédit plusieurs années d'expérience comme propriétaire de grandes conciergeries, à Montréal, dont le "Drummond" et le "Drummond Court" qui sont entièrement loués à près de 200 locataires et dont le revenu brut est d'environ $360,000 par année. En se basant sur les chiffres d'exploitation du "Drummond" et du "Drummond Court" et sur les loyers retirés par d'autres conciergeries à Montréal, on estime que les revenus bruts du "Château", pour la première année entière d'exploitation, seront d'environ $250,000 et que le revenu net, dépenses et taxes payées, sera de près de $260,000 comparativement à l'intérêt annuel sur les obligations qui sera de $121,875.

Les conciergeries "Drummond" et "Drummond Court" étaient entièrement louées lorsqu'elles furent terminées et si on tient compte de la demande faite pour des logements de ce genre, on croit ne pas avoir de difficultés aucunes pour louer le "Château" en entier avant le 1er novembre prochain. Le site du nouvel édifice, en diagonale avec le Ritz-Carleton, est dans le coeur de la meilleure section domiciliaire de l'ouest central de Montréal et à l'avantage d'être à une faible distance de la rue Sainte-Catherine, le district des théâtres et des magasins, du district financier et des affaires, de même que de celui des hôtels et des gares de chemins de fer.

Les obligations portent la date du 1er janvier 1925 et elles deviendront échues le 1er janvier 1940, le principal et les intérêts étant payables au Canada ou à New-York. Elles sont en coupures de $1,000, $500 et $100.

L'émission se fait à 98½ et l'intérêt couru, donnant un rendement de plus de 6.65 pour cent.

## RENDEMENT des VALEURS

| | Taux approx. % | Prix Rend. % |
|---|---|---|
| Abitibi | 4 | 6.65 |
| Asbestos pfd. | 6 | 7.86 |
| Bell Telephone | 5 | 5.01 |
| Brazil | 4 | 7.14 |
| Can. Car pfd. | 7 | 8.24 |
| Can. Cement | 6 | 6.66 |
| Do. pfd. | 7 | 8.59 |
| Can. Converters | 7 | 7.41 |
| C.G.E. pfd. | 7 | 6.17 |
| (Valeur au pair $50). | | |
| C. P. R. | 10 | x14½ 6.69 |
| Dom. Bridge | 4 | 7¾ 5.16 |
| Dom. Glass | 7 | 11¾ 6.11 |
| Do. pfd. | 7 | 10¾ 6.45 |
| Dom. Textile | 5 | 68 5.88 |
| Do. pfd. | 7 | 112 6.25 |
| H. Smith pfd. | 8 | 69½ 11.51 |
| Indust. Alcohol | 1.28 | 19½ 6.60 |
| Kam. Power | 8 | 104 7.69 |
| Lake of the Woods | 12 | 186 6.50 |
| Do. pfd. | 7 | 121 5.79 |
| Laurentide | 6 | 82½ 7.27 |
| Mackay | 7 | 116½ 6.01 |
| Mont. Cottons | 6 | 94 6.31 |
| Do. pfd. | 7 | 106½ 6.39 |
| M.L.H. & P. | 7 | 157½ 4.44 |
| Mont. Tram. | 10 | 173 5.73 |
| Nat. Breweries | 4 | 62 6.45 |
| (Valeur au pair $25). | | |
| Ont. Steel | 4 | 43 9.30 |
| Ottawa Power | 6 | 100 6.00 |
| Penmans | 8 | 149½ 5.35 |
| Do. pfd. | 6 | 100 6.00 |
| Québec Power pfd. | 7 | 107 6.54 |
| Shawinigan | 7 | 135½ 5.17 |
| Sher. Williams | 6 | 116 5.17 |
| Do. pfd. | 7 | 107 6.54 |
| So. Can. Power pfd. | 6 | 96 6.25 |
| Spanish River | 7 | 105¼ 6.66 |
| Do. pfd. | 7 | 122 5.74 |
| Steel of Canada | 7 | 83½ 8.38 |
| Do. pfd. | 7 | 108 6.48 |
| St. Lawr. Flour | 4 | 61½ 7.77 |
| St. Maur Paper | 6 | 84½ 7.10 |
| Twin City | 4 | 60 6.67 |
| Wayagamack | 4 | 58 6.47 |
| Winn. Elec. pfd. | 7 | 90 7.78 |

## LE ROI DU FER-BLANC EST MORT A NEW-YORK

New-York, 19. — Daniel-Gray Reid, connu comme étant le "roi du fer-blanc", a succombé, samedi, à la pneumonie. Le défunt, âgé de 67 ans, avait été l'un des principaux organisateurs de l'"American Tin Plate Company".

## NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. L.-A. JOUBERT, comptable licencié, qui vient d'être élu président de l'Association générale des comptables du Dominion, section de Montréal.

## LES PRODUITS DE LA FERME

Beurre.—Le marché s'est maintenu faible, la semaine dernière, et a clôturé avec une baisse de 2c par livre. Le beurre d'herbe pasteurisé No 1 des Cantons de l'Est s'est vendu à 33c; le beurre de crémerie No 1, 32c, et le beurre de crémerie No 2, 31c la livre.

Les arrivages de la semaine à Montréal ont été établis à 1,172 boîtes, une augmentation de 421 boîtes, comparativement à la semaine précédente, mais une diminution de 2,382 boîtes par rapport à la semaine correspondante, l'an dernier. Du 1er mai 1924 au 17 janvier 1925, les arrivages se sont totalisés à 152,691 boîtes de plus que durant la période correspondante en 1923-24.

Suivant une statistique du Département du Commerce intérieur du Dominion, il y avait dans les entrepôts du Canada, au 1er janvier 1925, 22,726,-120 livres de beurre de crémerie, une diminution de 5,596,711 livres, comparativement aux stocks en entrepôts au 1er décembre 1924, mais une augmentation de 4,425,532 livres par rapport aux stocks disponibles au 1er janvier 1924. Quant au beurre de ferme, il y avait, au 1er janvier courant, 140,257 livres de moins qu'au 1er décembre 1924, et 93,-578 livres de plus qu'au 1er janvier 1924.

Fromage.—Le ton du marché a été ferme, la semaine dernière, et les prix ont avancé d'un cent par livre. Le No 1 s'est vendu de 19½c à 20c, et le No 2, 18½c à 19c la livres.

Les arrivages à Montréal se sont totalisés à 2,513 meules, une augmentation de 736 meules, comparativement aux arrivages de la semaine précédente, mais une diminution de 1,629 meules par rapport à ceux de la semaine correspondante, l'an dernier. Du 1er mai 1924 au 17 janvier 1925, les arrivages à Montréal ont excédé de 119,901 meules ceux de la période correspondante en 1923-24.

Stocks en entrepôts dans tout le Canada au 1er janvier 1925: 14,534,509 livres, une diminution de 2,037,129 livres, comparativement aux stocks du 1er décembre 1924, mais une augmentation de 78,255 livres par rapport aux stocks en entrepôts au 1er janvier 1924.

OEUFS.—La note dominante sur le marché des oeufs pendant la semaine dernière a été la fermeté, les prix qui ont avancé de 3 cents pour les oeufs frais et de 2 cents pour les oeufs d'entreposage. Cette demande est attribuée à la rareté des arrivages. Les oeufs frais extra se vendent à 70 cents, ceux de première qualité à 60 cents, les oeufs frais d'automne à 57 cents; les oeufs d'entreposage extra se vendent à 52 cents, la première qualité à 48 cents, la seconde qualité à 44 cents.

Les arrivages à Montréal durant la semaine finissant le 17 janvier courant se sont totalisés à 1,516 caisses, contre 1,342 la semaine précédente, et 1,578 la semaine correspondante, l'an dernier. Du 1er mai 1924 au 17 janvier 1925, les arrivages à Montréal se sont chiffrés à 402,563 caisses, contre 512,552 durant la période correspondante en 1923-24.

Les stocks en entrepôts dans tout le Canada au 1er janvier courant se totalisaient à 2,306,588 douzaines, une diminution de 2,345,434 douzaines comparativement aux stocks du 1er décembre 1924, mais une augmentation de 550,385 douzaines par rapport aux stocks en entrepôts au 1er janvier 1924.

VOLAILLES.—Le marché est très calme et accuse une dépression de prix pour les volailles gelées. Les volailles fraîchement abattues sont cotées comme suit, en gros: dinde de choix, 25c à 28c; de poids léger, 25c à 30c la livre; poulets de 5 à 7 livres, 28c à 32c la livre, de 3½ livres à 5 livres, 22c à 25c la livre; poules et coqs de poids lourd, 22c à 25c la livre; canards, 22c à 24c la livre; oie, 18c à 20 la livre.

Miel.—Le marché du miel se maintient ferme. Les rapports des différents points de production de la province attestent que la récolte est de un tiers moins abondante que l'an dernier. Les cours sont: miel de trèfle blanc, No 1, en gâteaux, 24c à 25c la livre; No 2, 20c; miel de trèfle blanc, No 1, extrait, en chaudière de 30 livres, 13c la livre; en chaudières de 10 livres 13c; en chaudières de 5 livres, 13½c, en chaudières de 2½ livres, 14c la livre.

Farine. — Comme conséquence de la hausse du blé, le prix de la farine du printemps a subi une nouvelle augmentation de 10c par baril. Les cours à date sont les suivants: 1ère qualité, en quantité de char, $10.60, 2e qualité, $10.10; forte pour boulangers, $9.90 le baril en sacs de jute, moins 10c par baril au comptant.

La farine de blé d'hiver est cotée comme suit: choix, $7.60 à $7.70 le baril en sacs de jute usagés, livrés en gare, en quantités de wagons, et $8 à $8.10, en quantités fractionnées.

Farine blanche de maïs, $7.70 à $7.80 le baril en sacs de jute, livrée au commerce.

Son du Manitoba, aux wagons, $36.25 la tonne; gru, $38.25; middling, $44.25.

Farine blanche de maïs, $7.70 à $7.80 le baril en sacs de jute, livrée au commerce.

Son du Manitoba, aux wagons, $36.25 la tonne; gru, $38.25; middling, $44.25, le tout compris livraison en gare, moins 25c par tonne contre argent comptant.

Avoine roulée, $4.10 sac de 90 livres, livrée au commerce.

## LES CAFES

New-York, 19.—Le marché des cafés futurs a été en hausse de 7 à 30 points. On estime les ventes à 26,000 sacs. La cote indiquait janvier, 21.35; mars, 20.40; mai, 19.25; juillet, 18.30; septembre, 17.60; décembre, 17.15.

L'option immédiate du café était tranquille.

## MARCHE DU COTON

New-York, 19—Les futurs ont été peu soutenus.

On cote:

| | |
|---|---|
| Janvier | 2350-52 |
| Février | 3361 |
| Mars | 3372-73 |
| Mai | 2405-06 |
| Juin | 2417 |
| Juillet | 2429 |
| Août | 2385 |
| Septembre | 2402 |
| Octobre | 2282-84 |
| Novembre | 2276 |
| Décembre | 2270 |

L'option immédiate a été tranquille. Middling Uplands ..... 2400

Liverpool, 19 — L'option immédiate était tranquille.

Les prix étaient soutenus.

| | |
|---|---|
| Middling américain | 1431d |
| Middling bon | 1246d |
| Middling | 1306d |
| Middling low | 1246d |
| Ordinaire bon | 1146d |

Les ventes ont été de 5,000 ballots.

Les arrivages ont été de 16,660 ballots dont 15,400 de coton américain.

Les futurs ont été soutenus.

## L'AUGMENTATION DE NOS EXPORTATIONS

Ottawa, 19. — Les exportations du Canada durant les neuf mois terminés à la fin de décembre se sont élevés à $828,778,414, une augmentation de $12,706,842 sur la période correspondante de l'année précédente. Les importations furent de $592,540,052, une diminution de $85,171,549,052. Le total est de $1,430,849,857, une diminution de $73,322,971.

Le total pour le mois de décembre fut de $186,468,541, une diminution de plus de quatre millions en comparaison de décembre 1923.

## POLICES D'ASSURANCES VENDUES A L'ETRANGER

Toronto, 19—"L'exportation de l'assurance" du Canada, bien qu'elle ne soit pas classée dans la catégorie du commerce avec l'étranger, est une source importante et qui augmente sans cesse de revenus provenant de l'extérieur. Un expert en assurance de Toronto estime à $40,000,000 les recettes provenant de cette vente.

Cette somme est pratiquement le revenu sur les 300,000 polices d'assurances vendues en dehors du Canada par cinq compagnies canadiennes. Ces polices sont répandues dans presque tous les pays civilisés du monde.

Il y a trente ans, il n'y avait presque pas de polices canadiennes à l'étranger, mais depuis, l'augmentation a été rapide et constante.

## à la BOURSE des GRAINS

Chicago, 19. — Vu les perspectives d'une forte diminution de l'approvisionnement visible des Etats-Unis et de gros achats étrangers, le blé a atteint son plus haut prix pour la saison. Le maïs, aussi bien que le blé, a établi un nouveau sommet. Le blé a été en hausse de 3 à 4 cents, le boisseau. Le maïs était en hausse de ¾ à 1¼ cent, l'avoine de ⅞ à 1⅜ cent.

Le marché du blé a été actif et varié et les prix ont été aujourd'hui pratiquement au sommet. Outre la diminution des stocks de céréales en ce pays et les achats de l'Europe, il y avait une foule d'autres facteurs qui tendaient à pousser les prix à la hausse.

Ainsi le marché de Liverpool a grimpé à un nouveau sommet pour la récolte de 1924. On avait aussi en mains des dépêches qui apprenaient que la Russie aura besoin d'acheter 9,000,000 boisseaux de blé pour ensemencement. De plus, il y avait des rapports à l'effet que la température pluvieuse retardait le mouvement de la récolte en Argentine.

Prix au comptant:

Blé: aucune vente rapportée.

Maïs: No 4 mêlé, 1.18½; No 3 jaune, 1.27⅜.

Avoine: No 2 blanche, 69 à 69¼; No 3 blanche, 68¾ à 68⅞.

Seigle: No 2, 1.54¾.

Orge: 87 à 1.01.

Graines de mil: 5.75 à 6.75.

Graines de trèfle: 25.00 à 33.00.

### A WINNIPEG

Prix au comptant:

Blé: No 1 nord, 1.44⅝; No 2 nord, 1.37⅝; No 3 nord, 1.32⅛; No 4, 1.21⅝; No 5, 1.16⅝; No 6, 1.03⅝; résidus, 1.34⅞; sur voie, 1.39⅞.

Avoine: No 2 cw, 67⅜; No 3 cw, 63⅜; extra No 1 résidus, 62; No 1 résidus, 59; rejetée, 56; sur voie, 67⅜.

Orge: No 3 cw, 94⅛; No 4 cw, 88¼; rejetée, 86⅜; résidus, 84⅜; sur voie, 94⅞.

Lin: No 1 nwc, 266⅜; No 2 cw, 261¾; No 3 cw, 253⅜; rejeté, 253⅜; sur voie, 266⅜.

Seigle: No 2 cw, 151½.

## LA BOURSE DES GRAINS

Winnipeg, 19.—Les conseils de ville de Port William et de Port Arthur font des démarches pour que la Bourse des grains soit transportée de Winnipeg à Port William. M. F.-H. Keefer, de Port Arthur, est à la tête du mouvement.

Commentant le projet, des membres de la Bourse locale ont reconnu la possibilité d'un tel changement et déclaré que dans certains quartiers, on faisait remarquer que la ville de Winnipeg ne savait pas apprécier une telle Bourse et que d'ailleurs, le gouvernement du Manitoba place un impôt injuste sur ce genre de commerce.

## LES SUCRES

New-York, 19.—Le marché des sucres bruts a été ferme et les prix étaient de 1-32 cent à 4.39 cents, pour le sucre cubain, les droits payés. On a vendu 15,000 sacs de sucre cubain, pour livraison prochaine, à un raffineur local.

Le marché à terme des sucres bruts étaient à la hausse, sous la poussée d'opérations de couverture et d'achats pour le commerce, stimulés par la fermeté du marché de l'option immédiate. Les prix étaient de 2 à 8 points en hausse. Janvier a été à 2.95 mars à 2.84, mai à 2.96, juillet à 3.09.

Il n'y a pas de changement sur le marché des sucres raffinés. Le granulé type est coté entre 6.10 et 6.25. On rapporte une bonne demande.

Le raffiné futur est sans changement.

## BANQUES AMERICAINES

New-York, 19. — Le rapport hebdomadaire des banques et des compagnies de fiducie qui font rapport à la chambre des compensations accuse une excédent à la réserve de $70,260,320. C'est une augmentation sur la semaine dernière.

Voici le rapport:

Prêts, escomptes, dim., $95,279,000.

En caisse dans les voutes, dim., $5,-472,000.

Réserve à la Federal Reserve Bank, aug., $58,012,000.

Réserve dans les voûtes, dim., $373,000.

Réserve en dépôt, dim., $640,000.

Dépôts à demande, $4,713,535,000; dim. $31,200,000.

Dépôts à terme, $591,194,000, dim., $1,193,000.

Circulation, $32,269,000, aug. $22,000.

Dépôts du gouvernement en moins, $18,112,000.

Excédent de la réserve.

## LA FABRICATION, LA VENTE ET L'EMPLOI DU CIMENT

Le dernier numéro de la "Rente" contient un article sur le marché du ciment en 1926 et un tableau des chiffres concernant la fabrication, la vente, l'emploi et les prix du ciment. Nous en extrayons ce qui suit:

Fabrication (par milliers de barils):

Octobre 1923, 1,350; septembre 1924, 14,519; octobre 1924, 14,820.

Dix premiers mois de 1923, 117,777; dix premiers mois de 1924, 125,283.

Expéditions (par milliers de barils):

Octobre 1923, 14,285; septembre 1924, 16,287; octobre 1924, 17,081.

Dix premiers mois de 1923, 119,228; dix premiers mois de 1924, 129,783.

Prix dans le district dit de Chicago:

Octobre 1923, $1.75; septembre 1924, $1.75; octobre 1924, $1.75.

Prix dans le district du Lehigh:

Octobre 1923, $1.90; septembre 1924; $1.75; octobre 1924, $1.75.

Marchés pour la construction de chaussées en béton (par 1,000 verges carrées):

Octobre 1923, 7,486; septembre 1924, 6,839; octobre 1924, 6,806.

Dix premiers mois de 1923, 68,889; dix premiers mois de 1924, 82,184.

A l'appui des prévisions sur l'augmentation de la consommation du ciment, on y trouve aussi l'opinion de Babson, des citations du Standard Facts and Forecasts et du Financial Post.

## A la Bourse des MINES

Fermeture à midi

| Valeurs | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Atlas | 4 | 4½ |
| Argonaut Gold | 32 | 32½ |
| Beaver Consolidated | 72½ | 73 |
| Capitol | 23 | 24 |
| Castle-Trethewey | 73 | 74 |
| Clifton Cons. | 17½ | 18½ |
| Conlagas | 2.90 | 2.99 |
| Cons. West Dome | 18½ | 19 |
| Crown Reserve | 50 | 51 |
| Dome Mines | 16.35 | 16.60 |
| Everett | 8¾ | 8¾ |
| Goldale | 20½ | 21 |
| Hattie G. Mine Ltd. | 1¾ | 2 |
| Hollinger | 14.90 | 15.00 |
| Indian | 7½ | 8 |
| Keeley | 2.16 | 2.17 |
| Kirkland Lake | 41 | 46 |
| Kirkland Rand | 45 | 46 |
| Lake Shore Mines Ltd. | 6.80 | 6.85 |
| La Rose | 17½ | 18 |
| Loomis | 16½ | 17½ |
| McIntyre | 16.85 | 17.00 |
| Mining Corp. of Canada | 3.80 | 3.90 |
| Nipissing | 6.50 | 6.70 |
| Newray Mines Ltd. | 27 | 27½ |
| Premier Gold | 2.12 | 2.18 |
| Preston East Dome | 10 | 10½ |
| Rouyn | | 10 |
| Teck-Hughes | 1.35 | 1.37 |
| Tough-Oakes | 40 | 41 |
| Vipond | 1.36 | 1.37 |
| Wasapika | 1¾ | 2½ |
| Wright Hargraves | 4.20 | 4.35 |
| West Tree | 2 | 2½ |

Les cotes ci-dessus sont fournies par la maison Percy Luscombe & Compagnie, courtiers en mines, Montréal.

## RECETTES FEROVIAIRES

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 7 au 14 janvier, se chiffrent par $2,506,000, comparativement à $2,-952,000, pour la semaine correspondante de l'année dernière, soit une diminution de $447,000.

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada, durant la semaine terminée le 14 janvier 1925, se sont élevées à $3,735,713.00, une diminution de $453,769 sur la semaine de 1924 correspondante.

Les recettes brutes du même réseau, du 1er janvier au 14 janvier 1925, se sont élevées à $7,328,839.00, une diminution de $859,352.00 sur la période de 1924 correspondante.

## EMPRUNTS DE L'ETAT

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

| | Ach. | Vend. |
|---|---|---|
| 5½% novembre 1922?x | 100.05 | 102.35 |
| 5½% Victoire 1927xx | 100.70 | 100.90 |
| 5½ Em. du Can. 1938x | 100.90 | 101.15 |
| 5½% novembre 1912x | 103.50 | ... |
| 5½% Victoire 1933xx | 104.25 | 104.35 |
| 5½% Victoire 1934x | 104.30 | 104.40 |
| 5½% Victoire 1937xx | 108.55 | 108.80 |
| 5% Em. du Can. 1943x | 100.90 | 102. |
| 5% Em. de G. 1926xx | 100.90 | 101.05 |
| 5% Em. de G. 1931xx | 102.15 | 102.40 |
| 5% Em. de G. xxvix | 103.95 | 104.20 |

(x—Sujet à l'impôt sur le revenu. xx—Exempt de l'impôt sur le revenu. x—Payable en fonds de New-York.)

## JOURNEES AGRICOLES DANS NOTRE PROVINCE

Du correspondant de la PRESSE:

Québec, 19—Les journées agricoles organisées par le ministère de l'agriculture de la province de Québec ont été commencées la semaine dernière. Voici l'itinéraire tracé pour les professeurs des cours:

Plessisville, Mégantic, 20-21-22 janvier; S.-Félix de Kingsey, Drummond, 21-22-23 janvier; S.-Narcisse, Lotbinière, 27-28-29 janvier; S.-Pierre-les-Becquets, Nicolet, 28-29-30 janvier; Sainte-Monique, Nicolet, 3-4-5 février; S.-Germain, Drummond, 4-5-6 février; S.-Barnabé-Sud, S.-Hyacinthe, 10-11-12 février; S.-Aimé, Richelieu, 11-12-13 février; Yamaska, Yamaska, 17-18-19 février; Contrecoeur, Verchères, 18-19-20 février; Boucherville, Chambly, 24-25-26 février; S.-César, Rouville, 25-26-27 février; S.-Isidore, Laprairie, 3-4-5 mars; S.-Rémi, Napierville, 4-5-6 mars; Sainte-Martine, Châteauguay, 10-11-12 mars; S.-Timothée, Beauharnois, 11-12-13 mars; Sainte-Marthe, Vaudreuil, 17-18-19 mars; S.-Polycarpe, Soulanges, 18-19-20 mars.

Les professeurs de ces cours sont les suivants:

Alphonse Désilets, B.S.A., directeur des cours: économie rurale et domestique.

L.-J.-A. Dupuis, instructeur en industrie sucrière: culture et soin de l'érablière, fabrication du sucre et du sirop d'érable; apiculture pratique.

Louis Bibeau, inspecteur laitier: industrie laitière, lait, crème beurre et fromage; contrôle laitier.

Dr J.-D.-M. Grothé, médecin-vétérinaire: hygiène des animaux; préventifs et traitements des maladies contagieuses et maux courants.

MM. Mathieu et Houde, B.S.A., instructeurs agricoles: culture des plantes-racines, trèfle, blé-d'Inde, prairies et pâturages.

Philias Rodrigue, du service fédéral: élevage du mouton et du porc à bacon pour le marché.

X.-N. Rodrigue, B.S.A., instructeur en élevage: élevage du bétail laitier, soins et alimentation.

MM. Perreault et Tousignant, instructeurs avicoles: aviculture pratique, élevage, sélection, alimentation, logement de la volaille.

Miles Durand, Couturier et Lemieux, instructrices ménagères: économie générale au foyer; puériculture; médecine domestique, hygiène de l'habitation et du vêtement.

Joseph Morin, secrétaire des cours: renseignements généraux, correspondance et publicité.

Alex. Morisset, régisseur des cours littérature agricole, démonstrations et vues animées.

## UNE AUGMENTATION DES VENTES D'OBLIGATIONS

Toronto, 19.—Les ventes d'obligations provinciales, municipales, de chemins de fer et d'autres corporations, pendant le mois de décembre, ont dépassé considérablement celles des mois précédents et aussi celles du mois de décembre des deux dernières années. Ces ventes, d'après le "Monetary Times" ont été de $43,708,735. C'est une augmentation de $15,000,000 sur le mois de novembre. En comparaison avec décembre 1923, c'est une augmentation de $27,000,000 et de $7,000,000 en comparaison avec décembre 1922.

## L'ETAT AVANTAGEUX DE LA DOMINION TEXTILE

La vigueur déployée par la Dominion Textile semble être partiellement justifiée par l'amélioration de la position industrielle de la compagnie. Pendant une partie considérable de l'an dernier, l'industrie textile subit une dépression et les manufactures ne donnaient pas leur plein rendement. Quelques-unes d'entre elles même donnaient moins de cinquante pour cent de leur capacité. A l'automne cependant, la situation devint meilleure et les manufactures de la Dominion Textile augmentèrent leur personnel et revinrent graduellement à la normale. Ces manufactures donnent maintenant 90 pour cent de leur rendement maximum C'est une situation très satisfaisante si on prend note des conditions générales des affaires au pays. Il va sans dire que les recettes nettes ne semblent pas devoir revenir de sitôt semblables à celles des années 1918 à 1922.

La Dominion Textile, comme plusieurs industries du genre, a eu l'avantage de conditions particulièrement favorables alors que le marché était presque entièrement à sa disposition et la répétition de ces conditions ne se fera pas avant peut-être bien des années.

En outre d'avoir des perspectives excellentes, la compagnie est dans une position financière très forte et cette valeur semble destinée à monter.

## LE DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE AU CANADA

Un rapport publié par le département de l'intérieur indique qu'une activité très prononcée s'est manifestée pendant l'année dernière dans le développement des pouvoirs d'eau et de l'énergie hydro-électrique. Il n'y a pas eu seulement une augmentation substantielle dans l'installation, mais plusieurs projets ont été mis à exécution qui ajouteront à la production en 1925. Plus de 500,000 chevaux-vapeur ont été ajoutés pendant l'année. Ceci porte à 3,569,274 l'installation actuelle et on s'attend à des installations de 600,000 autres chevaux en 1925.

Comme on se sert maintenant de procédés modernes dans la construction, il n'est pas rare de voir des installations de grande importance complétées en moins de douze mois.

## L'ASBESTOS MINES LTD

Les obligations de l'Asbestos Mines Limited, portant intérêt à 7 pour cent, dix ans, sont rachetables à 110 depuis quelque temps. On se souviendra que les premières obligations de l'Asbestos Mines portant intérêt à 8 pour cent ont déjà été rachetées à 110 lorsque l'Asbestos Mines a pris le contrôle de la Black Lake and Chrome Company.

L'Asbestos Mines Limited fera partie du merger des différentes compagnies d'amiante, merger qui doit se faire dans un avenir prochain. Les négociations sont encore en cours et on croit qu'elles seront terminées au cours des prochaines

# Transactions de Bourse

VENTES LOCALES DE LA SEMAINE

| | | Max. | Min. |
|---|---|---|---|
| 5,386 | Abitibi | *67 | *62¼ |
| 155 | Asbestos Corp. | 38 | 38 |
| 500 | Do. pfd. | *76½ | *75⅛ |
| 3,185 | Atl. Sugar | 20¾ | 19¼ |
| 1,035 | Do. pfd. | 56 | 54 |
| 973 | Bell Telephone | 135 | *133 |
| 5,579 | Brazilian | 56¼ | 55¼ |
| 1,020 | B. C. Fishing | 24½ | 21 |
| 250 | B. E. Steel | 3¼ | 3 |
| 165 | Do. 1st pfd. | 33 | 31½ |
| 760 | Do. 2nd pfd. | 10 | 8⅝ |
| 525 | Brompton | 32¼ | 31 |
| 505 | Can. Car | 54 | 52 |
| 179 | Do. pfd. | 87½ | 85 |
| 229 | Can. Cement | *92 | 91½ |
| 129 | Do. pfd. | 109 | 109 |
| 295 | Can. Converters | 82 | 81 |
| 2,538 | Can. Ind. Alcohol | *20 | 18½ |
| 505 | Can. Steamship pfd | 48 | 47 |
| 9,828 | Con. Smelting | 57¾ | 52 |
| 235 | Cuban Can. Sugar | 6¼ | 6¼ |
| 205 | Do. pfd. | 35 | 35 |
| 405 | Detroit Ry | 28½ | 27 |
| 195 | Dom. Bridge | 78 | 77½ |
| 370 | Dom. Canners | 63½ | 58½ |
| 130 | Dom. Coal pfd | 46 | 45 |
| 665 | Dom. Glass | 115 | 113⅞ |
| 2,174 | Dom. Textile | 68½ | 67 |
| 307 | Howard Smith pfd | *73 | *69½ |
| 164 | Lake of the Woods | 185 | 184 |
| 1,955 | Laurentide | 85⅞ | 82½ |
| 1,463 | Mackay | 117½ | 115⅞ |
| 105 | Maple Leaf | 87 | 87 |
| 6,864 | Mont. Power | 160½ | 156¼ |
| 1,107 | Nat. Breweries | 64 | 61¾ |
| 333 | Ottawa Power | 100 | 98 |
| 305 | Penmans | 150½ | 148 |
| 746 | Price Bros. | 37½ | 36¾ |
| 1,713 | Shawinigan | 135⅛ | 133 |
| 135 | Sher. Williams pfd | 107 | 106½ |
| 11,460 | Spanish River | *111¾ | 106¾ |
| 4,871 | Do. pfd | *127 | *120⅝ |
| 915 | S. Law. Flour | 63 | 47 |
| 116 | St. Maur. Paper | 84½ | 84⅛ |
| 1,615 | Steel of Canada | *84 | *83 |
| 675 | Twin City | 63¼ | 60 |
| 100 | Waygamack | 35 | 35 |
| 1,077 | Winnipeg Ry | 39½ | *37½ |
| 135 | Do. pfd. | 90 | 89 |
| 190 | Woods Mfg. Co. | 30 | 27 |
| 548 | Do. pfd | 70½ | 64⅞ |

MINES

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4,505 | Crown Reserve | .53 | .51 |
| 180 | Hollinger | *14.80 | *14.80 |

BANQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| 103 | Commerce | 196 | 195½ |
| 335 | Montreal | 248½ | 247 |
| 223 | Royal | 233 | 232 |
| 130 | Union | 106¾ | 106¼ |

OBLIGATIONS

| | | | |
|---|---|---|---|
| $14,500 | Emp. Can. 1925 | 100.90 | 100.90 |
| 11,500 | Bons de vict. 1934 | 104.45 | 104.30 |
| 66,600 | Refunding 1943 | 102 | 101.95 |
| 53,100 | Do. 1944 | 96.05 | 96.75 |
| 25,400 | M. Tram. Debs. | 85 | 84¼ |
| 20,000 | Nat. Breweries | 104 | 104 |
| 14,000 | Quebec Ry | 90 | 90 |
| 18,500 | Wayagamack | 85¼ | 85 |

VENTES DE SAMEDI A NEW-YORK

| | | Max. | Min. |
|---|---|---|---|
| 16,600 | Allis-Chalmers | 82¼ | 80½ |
| 2,400 | Allied Chemical | 84½ | 82½ |
| 200 | Am. Beet Sugar | 43⅛ | 40¼ |
| 1,000 | Am. Bosch Magneto | 44⅝ | 44 |
| 11,500 | Am. Can | 162⅞ | 160¾ |
| 700 | Am. Car & F. | 202 | 201¾ |
| 200 | Am. Hide & L. | 12¾ | 12⅛ |
| 100 | Do. pfd. | 73½ | 73½ |
| 1,500 | Am. Inter. Corp. | 35⅜ | 33⅞ |
| 3,100 | Am. Loco | 118 | 115⅞ |
| 1,200 | Am. Smelting | 99⅝ | 99 |
| 1,200 | Am. Steel Foundries | 47½ | 46¾ |
| 3,100 | Am. Sugar | 52⅝ | 49¼ |
| 200 | Am. Sumat. Tob. | 113 | 113 |
| 1,100 | Am. Tel. & Tel. | 133½ | 133⅛ |
| 200 | Am. Woolen | 62¾ | 62⅜ |
| 3,200 | Anaconda Copper | 46⅜ | 45⅞ |
| 1,900 | Atchison | 118½ | 117⅜ |
| 9,800 | Atlantic Gulf & W.I. | 28¼ | 27⅝ |
| 400 | Atlantic Refining | 105 | 105 |
| 6,400 | Baldwin Loco | 134¾ | 132⅞ |
| 2,800 | Baltimore & Ohio | 79 | 78 |
| 25,000 | Barndale Corp. | 23 | 22¼ |
| 1,300 | Bethlehem Steel | 51½ | 51 |
| 400 | Brooklyn Man. Tran. | 37½ | 37⅜ |
| 4,300 | California Petrol | 26¾ | 26 |
| 300 | Canadian Pacific | 149½ | 149½ |
| 200 | Central Leather | 19½ | 19 |
| 1,000 | Cerro de Pasco | 54¼ | 54 |
| 3,100 | Chandler Motors | 33⅝ | 32⅜ |
| 2,600 | Chesapeake & Ohio | 98 | 97½ |
| 2,400 | Chicago, M. & St. P. | 14⅜ | 13⅝ |
| 2,600 | Do. pfd. | 24⅜ | 23⅜ |
| 1,700 | Chicago Rock Island | 46¼ | 44⅞ |
| 2,300 | Chile Copper | 36½ | 36¼ |
| 100 | Chino Copper | 25⅞ | 25⅛ |
| 2,600 | Colorado Fuel & I. | 45⅜ | 44½ |
| 200 | Columbia Gas | 46⅞ | 46⅝ |
| 900 | Congoleum | 41½ | 41 |
| 6,200 | Con. Gas | 77⅜ | 77⅜ |
| 2,400 | Continental Can | 68¼ | 68½ |
| 2,700 | Corn Products | 39 | 38¾ |
| 5,700 | Cosden Oil | 31⅛ | 30⅝ |
| 6,400 | Crucible Steel | 79¾ | 75⅜ |
| 1,800 | Cuban Amer. Sug. | 29⅞ | 29⅜ |
| 100 | Cuba Cane Sugar | 12⅞ | 12⅝ |
| 1,600 | Do. pfd. | 57⅞ | 57 |
| 400 | Davidson Chem. | 45¼ | 44½ |
| 2,600 | Delaware & Hudson | 142½ | 143⅞ |
| | Dupont Motors | 31⅞ | 31½ |
| 1,200 | Erie Railroad | 44½ | 44⅜ |
| 500 | Do. 1st. pfd. | 44½ | 44⅜ |
| 3,000 | Famous Players | 97¼ | 96⅜ |
| 1,000 | General Asphalt | 58¼ | 57¾ |
| 4,300 | General Electric | 314 | 301 |
| 14,800 | General Motors | 73½ | 72⅞ |
| 1,700 | Goodrich | 44⅞ | 44½ |
| 1,700 | Granby Mining | 20 | 19¼ |
| 1,500 | Great Northern pfd. | 69¾ | 68⅜ |
| 18,400 | Great Northern Ore | 39⅞ | 39 |
| 2,400 | Gulf States Steel | 88 | 86½ |
| 2,200 | Houston Oil | 82 | 80⅝ |
| 600 | Inspiration Copper | 31 | 31 |
| 5,400 | Internat. Nickel | 26⅜ | 26⅛ |
| 300 | Int. Merc. Marine | 13½ | 13¼ |
| 4,300 | Do. pfd. | 46⅜ | 45¼ |
| 100 | Internat. Paper | 58⅜ | 58 |
| 1,000 | Kansas C. South. | 34⅜ | 33⅞ |
| | Kelly Springfield | 16¾ | 16¾ |
| 5,300 | Kennecott Copper | 56 | 55⅝ |
| 1,600 | Lehigh Valley | | |
| 4,400 | Loew's Theatre | 24⅝ | 23½ |
| | Mackay Co. pfd. | 67½ | 67⅜ |
| 14,700 | Marland Oil | 43¾ | 42⅞ |
| 1,500 | Miami Copper | 23⅜ | 23⅛ |
| 2,400 | Missouri, K. & T. | 29¾ | 29¼ |
| 6,400 | Missouri, Pacific | 38½ | 36¼ |
| 300 | National Enamel | 35 | 34¾ |
| 300 | National Lead | 161¼ | 160⅜ |
| 2,300 | New Haven | 30⅜ | 30⅛ |
| 800 | N. Y. Air Brake | 52⅝ | 51⅞ |
| 8,900 | New York Central | 122⅜ | 121⅝ |
| 400 | Norfolk & Western | 128½ | 128¼ |
| 900 | Northern Pacific | 69½ | 69 |
| 6,400 | Pacific Oil | 66⅜ | 65⅝ |
| 400 | Pan. Amer. Petrol. | 65⅝ | 65½ |
| 4,300 | Pan. Pete B. | 65½ | 65 |
| 1,900 | Pennsylvania R.R. | 48½ | 48¼ |
| 1,800 | Philadelphia | 55⅛ | 55½ |
| 6,300 | Philips Pete | 40⅝ | 39⅝ |
| 1,500 | Pierce Arrow | 14¼ | 13⅞ |
| 300 | Prod. & Ref. | 29⅝ | 29¼ |
| 1,200 | Public Ser. Cor. | 68⅜ | 68 |
| 200 | Pullman | 144½ | 144¼ |
| 1,100 | Punta Sugar | 42¼ | 42 |
| 4,200 | Pure Oil | 30½ | 30⅛ |
| 6,500 | Reading | 78⅜ | 77⅛ |
| 1,700 | Republic I. & S. | 61 | 59½ |
| | Royal Dutch | 52⅞ | 52½ |
| 18,600 | Shell Union Oil | 26¼ | 25⅝ |
| 5,300 | Sears Roebuck | 164⅞ | 161 |
| 700 | Simmons Bed | 33 | 32¾ |
| 3,400 | St. Louis & S. F. | 58¼ | 57½ |
| 500 | St. L. S. W. | 49⅞ | 49½ |
| 6,600 | Sinclair Cons. | 19 | 18⅜ |
| 4,700 | Skelly Oil | 26 | 25⅛ |
| 4,000 | Southern Pacific | 106¼ | 104¾ |
| 1,700 | Southern Railway | 81¼ | 80½ |
| 400 | Do. Pfd. | 85⅜ | 85⅜ |
| 8,800 | Stand. Oil, N. J. | 42 | 41½ |
| 2,200 | Stand. Oil, Cal. | 62⅞ | 62½ |
| 6,400 | Studebaker | 44¾ | 43⅞ |
| 5,200 | Texas Oil | 44⅞ | 44¼ |
| (e) | Texas Pacific | 44¾ | 44¼ |
| 3,400 | Tobacco Products | 77 | 75⅛ |
| 3,000 | Trans. Cont. Oil | 5 | 4⅜ |
| 100 | Twin City | 60½ | 60⅛ |
| 1,400 | Union Pacific | 150½ | 148½ |
| 800 | U. S. Cast Iron Pipe | 167 | 165 |
| 2,100 | U. S. Indust. Alcohol | 83⅞ | 83 |
| 4,400 | U. S. Rubber | 43⅜ | 43⅛ |
| 42,300 | U. S. Steel | 125½ | 123½ |
| 100 | Vanadium Steel | 29¾ | 29¾ |
| 2,300 | Wabash "A" | 57⅜ | 57⅛ |
| 400 | Westinghouse | 77¾ | 76⅞ |
| 1,300 | White Motors | 74⅞ | 74½ |
| 2,400 | Willys-Overland | 10 | 9⅞ |
| 1,400 | Woolworth Co. | 121¾ | 120 |

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| $10,000 | Canada, 1929, 5½% | 103 | 102⅝ |
| 4,000 | Canada, 1931, 5% | 102 | 102 |
| 19,000 | Canada, 1052, 5% | 102¾ | 102½ |
| 15,000 | France, 8%, 1945 | 103 | 102¾ |
| 21,000 | France, 7½%, 1941 | 100 | 100 |
| 6,000 | Bordeaux, 6%, 1934 | 85 | 84⅛ |
| 12,000 | Japon, 4½, 1931 | 82¾ | 82½ |
| 1,000 | Lyon, 6%, 1934 | 85½ | 85½ |
| 3,000 | Marseille, 6%, 1934 | 84⅛ | 84⅝ |
| 3,000 | P.L., & M., 6%, 1958 | 80½ | 80½ |
| 7,000 | Seine, 7%, 1942 | 90½ | 90½ |
| 22,000 | U. K., 5½%, 1929 | 116½ | 116½ |
| 46,000 | U. K., 5½%, 1937 | 106⅛ | 106 |
| 15,000 | Belgique, 8%, 1941 | 107¾ | 107⅜ |
| 48,000 | Belgique, 6% z | 94⅛ | 93⅝ |

VENTES DE SAMEDI A TORONTO

| | | Max. | Min. |
|---|---|---|---|
| 50 | B. E. Stl. 2 Pfd. | 9 | 87⅛ |
| 150 | Brazilian | 56 | 53⅞ |
| 175 | B. C. Fishing | 24⅝ | 24 |
| 47 | Bell Tel. | 135¾ | 135 |
| 4 | Burt | 142½ | |
| 14 | C. Bread | 114½ | |
| 1 | Do. Pfd. | 104 | |
| 16 | C. P. R. | 149 | |
| 28 | City Dairy | 67 | |
| 1,275 | Cons. Smelt. | 58 | 55¾ |
| 17 | Con. Gas | 169 | |
| 30 | Crow's Nest. | 48 | |
| 420 | D. Canners | 64 | 62⅝ |
| 6 | D. Stores Pfd. | 99 | 98½ |
| 12 | Goodyear Pfd. | 94 | |
| 820 | Davies "A" | 32 | 31 |
| 69 | Mackay | 117 | 116 |
| 72 | Do. Pfd. | 69 | |
| 55 | M. Leaf Pfd. | 99½ | 99 |
| 8 | Pt. Rico Ry. | 40 | |
| 2 | East Theatres | 14 | |
| 15 | Sales Book Pfd. | 90 | |
| 10 | Twin City | 60 | |
| 9 | Winpg. Ry | 38 | |

—MINES—

| | | | |
|---|---|---|---|
| 100 | Keeley | 2.18 | |
| 50 | Dome | 16.05 | |
| 115 | Hollinger | 15.00 | 14.90 |

—BANQUES—

| | | | |
|---|---|---|---|
| 9 | Commerce | 195½ | |
| 33 | Dominion | 194 | 193¼ |
| 20 | Imperial | 189 | 188 |
| 1 | Montreal | 248 | |
| 4 | Standard | 170 | |
| 57 | Toronto | 200 | |
| 10 | Union | 106½ | 106¼ |

—HORS-LISTE—

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2,000 | Argonaut | 30½ | |
| 200 | Wright H. | 4.25 | |
| 200 | T. Hughes | 1.35 | |
| 15 | B. A. Oil | 40½ | 40¼ |
| 14 | Imp. Oil | 124 | |
| 515 | Mutual Oil | 14⅛ | 13⅞ |
| 60 | Inter. Pet. | 24 | 23¾ |

## LE JEU D'ECHECS

WESTMOUNT vs NATIONAL

Tel qu'annoncé, le grand match entre ces deux clubs qui doit décider du championnat de la Ligue de Montréal, sera disputé ce soir, au National, rue Cherrier.

Les amateurs d'intéressantes parties ne devront pas manquer d'assister à cette rencontre qui promet des surprises.

MAROCZY A NEW-YORK

Le brillant maître hongrois qu'est Geza Maroczy, est arrivé à New-York hier, à bord du vapeur "Lancastria", venant de Southampton, Angleterre.

Le champion hongrois a un engagement de séances de parties pour samedi prochain, au Brooklyn Chess Institute.

## LE JEU DE DAMES

LES RENCONTRES DE DIMANCHE

L'équipe du National, classe B, qui rendait visite au Villeray, a fait sensation en partageant le score de 4 à 4, avec deux parties perdues par défaut.

C'est un bon point en faveur des visiteurs, mais cependant nous blâmons fortement les absents de l'équipe du club de la rue Cherrier, de s'exposer ainsi à une défaite.

Suit le résultat :

CLASSE B

| National | | Villeray |
|---|---|---|
| M. Métivier. | ½ | Ed. Brazeau. ½ |
| N. Gendron. | 1 | H. McDoff. 0 |
| N. Daigle. | 1 | D. Brière. 0 |
| A. Lacasse. | ½ | J. Lévesque. ½ |
| E. Ethier. | 0 | L. Hotte. 1 |
| F. Baillargeon. | 1 | I. Montreuil. 0 |
| Par défaut. | 0 | H. Brazeau. 1 |
| Par défaut. | 0 | R. Caron. 1 |
| Total. | 4 | Total. 4 |

Juges : MM. F.-X. Gauthier et N. Decarie.

DELORIMIER vs MAISONNEUVE

Le club Maisonneuve qui avait pour adversaire le Social Delorimier, s'est fait battre par le score de 5 à 3, dans un match intéressant, dont voici le détail :

| Delorimier | | Maisonneuve |
|---|---|---|
| D. Miron. | ½ | A. X. ½ |
| A. Robillard. | 1 | P. Gervais. 0 |
| A. Frenet. | ½ | H. Turcotte. ½ |
| J.-B. Binette. | ½ | N. Chaneuf. ½ |
| P. Mahieu. | ½ | F. Guérin 1 ½ |
| A. Vinet. | 1 | C. Chartrand. 0 |
| R. Charette. | 1 | H. Deslauriers. 0 |
| N. Deslauriers. | 0 | A. Bell. 1 |
| Total. | 5 | Total. 3 |

CLASSE D

Le club Villeray a subi un vrai Waterloo, hier après-midi, aux mains des joueurs du Sacré-Coeur, par le score significatif de 6 à 2.

Le capitaine du Villeray, tout en acceptant gaillardement sa défaite ne peut expliquer un pareil échec.

En voici le détail :

| Villeray | | Sacré-Coeur |
|---|---|---|
| E. Desjardins. | 0 | E. Larose. 1 |
| G. Rivet. | 1 | E. Trépanier. 0 |
| X. Larocque. | 0 | R. Paternaude. 1 |
| J. Moreau. | 0 | H. Laurendeau. 1 |
| P. Rousseau. | 0 | E. Ethier. 1 |
| H. Gagnon. | 0 | M. Ratelle. 1 |
| P. Leroux. | 0 | O. Mathieu. 1 |
| J.-E. Lefebvre | 1 | G. Lacas. 0 |
| Total. | 2 | Total. 5 |

Juges : MM. J. Lafontaine et J.-N. Racicot.

LE MATCH LAFRANCE-OTTINA

De partout l'on s'intéresse au fameux match pour le championnat d'Amérique, lequel sera l'événement de l'année 1925.

Des Etats-Unis et du Canada les dames tes manifestent la plus grande anxiété sur le résultat final.

Ci-dessous une lettre d'un de nos compatriotes américains :

"Burlington, Vt., 14 janvier, 1925.

"M. A. Ready,

"Président du jeu de Dames.

"Monsieur,

"Comme je dois aller à Montréal prochainement, je profiterai de l'occasion pour assister à la 1ère rencontre du match Ottina-Lafrance.

"Comme je demeure à Burlington depuis nombre d'années et que je m'intéresse au jeu de dames, j'en profiterai pour assister à ce fameux événement."

Je me souscris, Michel Boulette, 69 Howard, Burlington, Vermont.

Michel Goulette, 69 Howard, Burlington, Vermont.

Le Social Delorimier a battu le Turcot par le score de 5 à 3, classe D.

## TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier St-Michel

Ave du Parc, bâtisses, lot No 12-15-11 et 12, 12-15-43 et 44, terrain 100 x 110. United Amusements Ltd à Léger et Lamoureux, $1.00 et considération. — 70009.

Rue Clarke, Nos 2174 et 2176, lot No ½ N. 11-451, terrain 25 x 88. Philippe Therrien et al à Albert Perrier, $6500.— 69982.

Quartier St-Joseph

Rue Des Inspecteurs, Nos 87 à 93, St-Jacques, Nos 446 à 456, lot No 835, 843, pte 851. Western Financial Corp. Ltd à P. Robertson Ltd, $500000.—70071.

Quartier Hochelaga

Rue Montgomery, bâtisses, lot No 148-2546. Alexandre Brésult à Phillias Lafumière, $1250.—70025.

Quartier Maisonneuve

Rue Rouen, Nos 3557 et 3559, lot No 166-277, terrain 21.3" x 80, Théo. Béland, dérie Beaulieu, $6,375—70002.

King Parc, vacant, lot No 3401-234. Le Pacifique Canadien à Isidore Lefebvre, $750—70060.

Outremont

Rue Hutchison, No 1982 à 1986, lot No 32-1-114. Dame vve Benjamin-N. Lefebvre à Dame Wm-H. Gravel, $12750 —70018.

Abuntsic

Rue Saint-Denis, 6471, lot No 246-498. Elzéard Marois à Jos. Savard, $400 et considérations—70015.

Quartier Saint-Eusèbe

Rue Pullum, vacant, lot No 1301-93-3, 1301-94-1, 1301-94-2, terrain 30 x 82. Cléophas Gauthier à William Dupont, $2000—69976.


POWERCO JUNIOR COKE

Le COMBUSTIBLE IDEAL

Pour Petites Fournaises et Poêles de Cuisine

$9.50 POUR 2,000 LBS LIVRE

POWERCO JUNIOR COKE

Adressez-vous à votre fournisseur ou téléphonez à Clairval 0397.

Le coke vous fait économiser 35% de vos dépenses de combustible.

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig. Main 4040.
608 rue Ste-Catherine, angle Mountain. Uptown 6000-6001.
447 Est, rue Ste-Catherine, chez Dupuis Frères. Est 2935.
2575 Est, rue Ste-Catherine, près Lasalle. Clairval 1850.
1657 avenue Papineau, près Mont-Royal. Amherst 6865.
858 rue Saint-Denis, près Duluth. Belair 7378.
1945 avenue du Parc, près Laurier. Belair 7359.
5622 ouest, rue Sherbrooke, N.-D.-G. Walnut 0100.
1328-C, rue Wellington, Verdun. York 1650.



## Puissantes Ressources de la France

**Superficie et population.** La superficie de la France, y compris l'Alsace-Lorraine, est de 212,659 milles carrés. La population en 1911 en était de 39,601,509 et celle de l'Alsace-Lorraine, en 1910, était de 1,874,014. En 1921, la France avec ses nouvelles frontières avait une population de 39,209,766 habitants. La population totale de la République, d'après les dernières statistiques, est de 184 habitants par mille carré. En 1921, il y avait 1,550,449 étrangers en France. Paris, la capitale, a 2,906,472 habitants, et Marseille, Lyon, Bordeaux et Lille ont chacune plus de 200,000 de population.

**Industrie et commerce.** La France est un pays industriel et agricole. Le rendement des principales récoltes de l'année 1922 était, en tonnes métriques: blé, 6,405,000; patates, 13,134,000; avoine, 4,184,000; seigle, 995,000; orge, 860,000; maïs, 117,000. L'emblavure en blé fut de 13,659,000 acres en 1923 comparé à 12,681,000 en 1922. La condition de la récolte fut estimée à 72% comparée à 58% pour la date correspondante l'an dernier. La superficie en seigle fut estimée à 2,172,000 acres contre 2,087,000 acres en 1922, et la condition, de 72% comparée à 65% pour la même date en 1922. La superficie en orge fut de 1,592,000, tandis qu'elle n'était que de 1,427,000 en 1922. L'état de la récolte fut estimé à 70% comparé à 62% pour la même date en 1922. L'emblavure en avoine, en 1923, fut estimée à 8,540,000 acres contre 7,905,000 acres en 1922, et l'état de la récolte a été estimé à 71%, soit un gain de 10 points sur 1922. Le rendement du maïs fut de 15,787,000 minots comparé à 12,676,000 minots en 1922. La production des patates en 1923 fut estimée à 350,311,000 minots; la récolte de maïs à 15,777,000 contre 12,676,000 minots en 1922. Les vignes couvraient une superficie de 2,412,127 acres et donnaient 1,523,522,000 gallons de vin. La récolte du vin dans les départements de l'Aube, de Gard, du Hérault et des Pyrénées orientales fut de 23,981,459 hectolitres en 1921. Les fruits et les noix sont cultivés sur une grande échelle en France, les pommes, par exemple, ayant rapporté 144,188 tonnes métriques, les poires, 52,067, les olives, 72,613, les cerises, 27,476 et les châtaignes, 165,557. La sériciculture, favorisée par le gouvernement, a produit en 1922 une valeur totale de 20,510,000 francs. Le nombre des bestiaux en 1922 comprenait: 2,706,110 chevaux, 186,420 mules, 296,730 ânes, 13,343,440 vaches, 9,599,560 moutons et brebis, 5,166,080 porcs et 1,361,180 chèvres.

En 1913, il y avait 41,638 mines et carrières en activité, avec un rendement annuel de $29,458,262 francs pour les mines, et 305,955,651 francs pour les carrières. En 1920, la production de lignite et de charbon était de 24,519,000 tonnes métriques, sans compter les 9,410,433 tonnes produites dans le bassin de la Saar; la production du charbon en 1922 était de 31,780,000 tonnes et de 28,034,230 pour neuf mois de l'an dernier; les minerais de fer en 1922 produisaient 20,831,992 tonnes (y compris la production de l'Alsace-Lorraine, qui s'élevait à 19,982,616 tonnes métriques); le fer en gueuse produisait 4,920,000 tonnes comparé à 3,417,000 tonnes en 1921. La production de fer en gueuse pour les dix premiers mois de 1923 s'élevait à 4,216,000 tonnes. Au 1er septembre 1923, il y avait 109 hauts fourneaux en activité, 60 prêts et 49 en construction ou préparation. Des fourneaux en activité, 45 se trouvaient dans le district de l'est et 29 en Alsace-Lorraine. Des mines d'argent, de plomb, zinc, cuivre, étain, antimoine, arsenic, or, manganèse et sel sont aussi exploitées.

Les manufactures françaises comprennent des filatures de soie et de coton, articles en cuir, outils et produits métalliques, automobiles, papier, tissus et produits de caoutchouc. L'alcool fut produit au montant de 31,184,000 gallons en 1921. Les pêcheries françaises sont importantes, la valeur de leurs produits s'élevant à 447,647,000 en 1919. En Alsace, la France a acquis des mines de potasse de première qualité. La superficie du bassin de potasse, qui fut découvert en 1904, est de 200 à 250 kilomètres carrés; son contenu est estimé à 2,000,000,000 tonnes de sel de potasse densité 2.10, produisant environ 400,000,000 de tonnes de pure potasse. Le rendement en 1913 fut de 1,167,000 tonnes, dont 631,000 fut exporté. En 1920, le rendement et sels de potasse des mines d'Alsace fut un record s'élevant à 1,826,727 tonnes comparé à 863,134 tonnes en 1921, 1,222,370 tonnes en 1920 et 592,365 tonnes en 1919.

**Le Commerce Extérieur.**—La France commande un grand marché d'exportations qui sont destinées en grande partie à la Grande-Bretagne, Belgique-Luxembourg, Etats-Unis, Suisse, Italie, Allemagne, Argentine. Elles consistent surtout en soies, cotons, vêtements, produits chimiques, vins, dentelles, automobiles, bois coupé. Les importations françaises consistent en charbon et coke, céréales, coton brut, fonte et acier, laine et machinerie, et viennent en grande partie des Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Argentine, Italie et Allemagne. Les exportations se sont élevées à 19,187,000 tonnes pour les dix premiers mois de l'année dernière comparées à 18,212,000 tonnes en 1922 et 17,846,000 tonnes en 1913.

**Le Transport.** — La France possède 25,786 milles de chemins de fer. Cont les principaux sont le chemin de fer du Nord, celui de l'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée, le Paris-Orléans, le chemin de fer du Sud (Midi) et celui de L'Etat. Le surplus réuni de toutes les lignes se chiffra à 403,300,000 francs en 1922 comparé à un déficit de 2,084,000,000 de francs en 1921 et 2,012,000,000 de francs en 1920. En 1923 les chemins de fer ont fait beaucoup mieux qu'en 1922. Les recettes brutes du 1er janvier au 11 novembre 1923 se chiffrèrent à 6,166,804,000 francs comparées à 5,838,784,800 francs pour la période correspondante de 1922.

Les rivières navigables forment un total de 4,512 milles et les canaux 3,031 milles. En 1914 il y avait 23,918 milles de chemins nationaux.

La marine marchande française comprend 1400 vapeurs et bateaux-automobiles formant un tonnage brut total de 2,963,328 tonnes; 358 bateaux à voile avec un tonnage brut total de 381,965 tonnes; donc un total de 1758 vaisseaux donnant un tonnage de 3,345,194 tonnes. Le plan actuel de construction de bateaux pourvoit à 1,255,000 tonnes additionnelles.

**Richesse et ressources nationales**—La richesse nationale de la France était évaluée en 1922 à environ 770,000,000,000 de francs comparée à 300,000,000,000 de francs en 1913 et 190,000,000,000 de francs avant la guerre franco-prussienne. Le revenu national est estimé à 82,000,000,000 de francs comparé à 37,000,000,000 de francs en 1914 tandis que la valeur des placements étrangers (grandement réduits depuis la guerre) est évaluée à 17,500,000,000 de francs à 21,000,000,000 de francs (or). En 1914 elle était estimée à 42,000,000,000. Le capital français avant la guerre était considérablement placé dans ses colonies, mais en plus gros montants dans des pays étrangers plus considérables et plus anciens. Les placements français aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, dans le Proche-Orient et dans l'Extrême-Orient étaient des facteurs importants et le revenu de ces valeurs à l'étranger était d'environ $400,000,000 par année. La dette totale du gouvernement russe au gouvernement français au 1er janvier 1923 était estimé à 6,040,000,000 de francs (or) y compris les 995,000,000 de francs (or) chargés par la Banque de France pour des obligations du gouvernement russe. Les avances aux autres pays se chiffraient au 1er janvier 1923 à 9,278,500,000 francs distribués comme suit: Roumanie, 1,131,000,000 de francs; Jougo-Slavie, 1,795,000,000 de francs; Grèce 861,000,000 de francs; Pologne, 1,055,000,000 de francs; Tchéco-Slovaquie, 574,000,000 de francs; Belgique, 3,684,000,000 de francs; Italie, 49,000,000 de francs à part des $800,000,000 de francs (or) de matériaux fournis devant être couverts pour une période indéfinie par la valeur de matériaux italiens à être fournis; Esthonie, 10,500,000 francs; Montenegro, 13,000,000 de francs; Lithuanie, 6,000,000 de francs; Hongrie, 1,000,000 de francs; Autriche, 500,000 francs et la Letvie 11,000,000 de francs.

**Réparations.**—La France doit recevoir de l'Allemagne comme réparations de fortes sommes qui grossiront de beaucoup son trésor. Le ministère des finances a publié un communiqué donnant un aperçu de la situation financière et économique. Comme il renferme plusieurs informations sur les obligations du gouvernement français d'un intérêt particulier pour les spéculateurs canadiens, notre correspondant nous en a donné le sommaire suivant :

Le gouvernement sera bientôt en mesure d'augmenter ses remboursements à la Banque de France, ce qui fera disparaître la menace d'inflation, tout en aidant à stabiliser la valeur du franc par rapport aux devises étrangères. Comme résultat, le franc augmentera de valeur et conséquemment, le coût de la vie baissera.

La situation budgétaire accuse une amélioration constante. En 1919 les dépenses de la nation étaient de près de 24 billions de francs plus fortes que les revenus ; en 1923, le budget général, comprenant les dépenses de tous les ministères du gouvernement s'équilibrait ; en 1924, le budget général accusa un excédent de revenu que l'on employa à diminuer les dépenses du Budget Spécial pour la reconstruction des régions dévastées ; en 1925, pour la première fois en onze ans, suivant les estimations officielles actuelles, toutes les dépenses seront payées à même le revenu normal.

La statistique économique générale s'améliore également. Le développement ininterrompu du commerce étranger de la France, l'augmentation constante du revenu provenant des taxes, la reconstruction des régions dévastées et la nouvelle richesse apportée au pays par le retour de l'Alsace-Lorraine constituent des facteurs importants du bilan économique de la nation.

En 1920 les importations de la France l'emportaient sur les exportations par 24 billions de francs, aujourd'hui c'est le contraire, les ventes à l'étranger sont plus fortes que les achats. En nous basant sur les statistiques des premiers six mois de l'année dernière, la balance commerciale pour 1924 accusa un montant favorable de 3 billions de francs.

Soixante-quinze pour cent des ravages causés par les armées allemandes dans les régions du nord de la France ont été réparés par la France seule. Les provinces du nord ont recouvré toute leur population d'avant-guerre, 4,278,000 habitants, et il n'y aura bientôt aucune trace des dévastations de la guerre.

En terminant cet aperçu de la situation financière et économique de la France, le ministre des finances dit que la chose la plus importante de toutes est la promesse de l'Allemagne de faire les paiements dus au chapitre des réparations et dont 52% seront versés à la France comme le veut le plan Dawes. Ces sommes aideront beaucoup au gouvernement français à hâter l'exécution de son programme financier qui renferme des clauses relatives à l'amortissement de la dette publique.

**Remboursement de la dette extérieure.**—Les derniers rapports indiquent que la France commencera bientôt à liquider ses emprunts en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ce geste, dans l'opinion des banquiers internationaux, sera un facteur puissant de la hausse du franc. On peut avoir une idée des conséquences d'un tel remboursement dans la manière dont se comporte la livre sterling, qui vient d'atteindre son plus haut niveau depuis la guerre, soit $4.80 ou près de 6 cents de sa valeur nominale.

Le franc, au commencement de janvier, a fait preuve de vigueur, et à en juger par l'amélioration de la situation actuelle, nous sommes d'opinion qu'une telle hausse n'est que le prélude d'un fort mouvement ascensionnel. Comme le taux courant du change détermine la valeur future de ces excellentes obligations 6% du gouvernement français, les personnes qui achètent actuellement réaliseront des profits substantiels d'ici à quelques mois.



# FRANCE !

"La France industrieuse a devant elle un magnifique avenir qui prouvera au monde qu'il n'a pas eu tort d'avoir confiance en elle".

*M. CLEMENTEL, ministre des finances, dans un récent discours.*

**La France enregistre encore un Surplus d'Exportation**

*Pour les 11 derniers mois l'excédent des exportations se chiffre à 1,397,000,000 de francs — En 1923 l'excédent d'importation s'élevait à 1,463,000,000 de francs*

Copyright, 1924, "The New York Times Company". Par sans fil au "New York Times".

PARIS, 21 déc.—Les importations en France durant le mois de novembre se sont élevées à 3,415,000,000 francs et les exportations à 5,423,000,000. l'excédent des exportations s'élève donc à 17,000,000 de francs. Au mois de novembre l'an dernier l'excédent des importations s'élevait à 220,000,000 de francs. En pesant les importations durant le mois dernier.

Du "NEW YORK TIMES"

LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE S'ENTENDENT POUR CONSOLIDER LES DETTES DE GUERRE

Le Bureau des Affaires Etrangères confirme le rapport de l'ouverture des négociations.

PLAN CONCRET

Du "MONTREAL DAILY STAR"

**La HAUSSE du FRANC**

Paris, 5.—On donne, à la bourse, pour raison de la hausse continue du franc, l'empressement avec lequel l'emprunt français de $100,000,000 a été souscrit aux Etats-Unis. Le 25 novembre, le dollar cotait 19.01, et le sterling 87.90. Aujourd'hui, le dollar est descendu à 18.255 et le sterling à 84.77. Une autre raison de l'amélioration, est l'influence des capitaux espagnols sur le marché de Paris, pour placement sur des titres français.

A New-York, le franc qui était coté à 5.30 cents, lundi, a monté à 5.50 cents hier, soit un gain de 20 points en une seule journée. Il est probable que cette revalorisation va se continuer pendant quelque temps à cause des mesures que le gouvernement français prend pour stabiliser le change. Il ne faut pas oublier que le commerce extérieur de la France augmente constamment et que, pour la première fois depuis longtemps, le budget va être équilibré. Ce sont là des facteurs qui influent d'une façon importante sur le change, et il faut s'attendre que l'amélioration du cours du franc va continuer.

De "LA PRESSE"

## Les Obligations à 6% du Gouvernement Français Offrent à la Génération Actuelle l'Occasion de faire un Placement Unique

*LE PRIX ACTUEL RAPPORTE ENVIRON 7¾%* *Et le revenu augmentera à mesure que le franc montera*

La consolidation de la dette extérieure de la France en faveur de la Grande-

# DES SPECTATEURS A HAMILTON, SAUTENT SUR LA GLACE ET ATTAQUENT COUTU, DU CANADIEN

## *TED COSSETTE ET SOLLY GREEN SE BATTRONT LUNDI PROCHAIN*

## SCENES DE DESORDRES A LA JOUTE HAMILTON-CANADIEN

**Insulté par Randall et provoqué par Langlois, Coutu met ces deux hommes à la raison avec son bâton.**

### HAMILTON GAGNE PAR 4 A 2

Hamilton, 19. — Le club Hamilton a augmenté son avantage dans la course au championnat de la Ligue Professionnelle de hockey en battant le Canadien par 4 à 2 samedi soir dans une partie qui, a un moment donné, a failli dégénérer en bagarre. La prompte intervention de la police et des officiers de l'Arena a seule empêché une bataille générale, alors que nombre de spectateurs ont sauté sur la glace et ont attaqué Coutu. Ce dernier qui avait précédemment frappé Randall au-dessus de l'oreille avec son bâton et qui avait été expulsé du jeu pour cinq minutes, fut hué par la foule lorsqu'il revint prendre son poste, ce qui n'était pas pour le mettre de bonne humeur. Un peu plus tard, il frappa Langlois à la tête. Comme il se trouvait au bord du rond, la foule sauta sur la glace et se rua vers lui, mais les constables s'élancèrent aussi sur la glace et repoussèrent les spectateurs à leur place.

Le club Hamilton s'est assuré la victoire dans la première période alors qu'il a compté quatre points de suite. Dans ces vingt minutes de jeu, les frères Green et Roach attaquèrent avec furie les buts de Vézina avec le résultat que quatre fois, la rondelle fut logée dans le filet. Les points ont été faits par les joueurs suivants : W. Green, Randall, Bouchard et R. Green. La première période se termina avec un score de 4 à 0. Dans la deuxième, le Canadien attaqua avec énergie et Billy Boucher et Joliat réussirent à tour de rôle à donner un point à leur club. Dans la période finale, le Hamilton se tint absolument sur la défensive afin de conserver son avantage de deux points. Le spectacle manqua ainsi d'intérêt.

Le Canadien se ressentait évidemment de sa dure partie de 30 minutes avec le Montréal, le mercredi précédent, et n'a pas combattu avec son ardeur ordinaire. Dans la deuxième période toutefois, les visiteurs ont combattu avec une énergie désespéré et ont fourni un effort superbe.

Les étoiles du Hamilton ont été Roach, Randall et Shorty Green.

Morenz a été le meilleur joueur du Canadien. Il n'a jamais paru fatigué dans les 60 minutes de jeu. Composition des équipes :

Hamilton : Forbes, Langlois, Randall, Burch, W. Green, R. Green, Roch, McKinnon, Spring, Bouchard, Cotch.

Canadien : Vézina, S. Cleghorn, Coutu, Morenz, Boucher, Joliat, Mantha, Matz, O. Cleghorn, Headley.

Arbitre : Mike Rodden, Toronto.

Première période

| | | Mins. |
|---|---|---|
| 1—Hamilton | W. Green | 5.35 |
| 2—Hamilton | Randall | 7.00 |
| 3—Hamilton | Bouchard | 6.55 |
| 4—Hamilton | R. Green | .28 |

Deuxième période

| | | |
|---|---|---|
| 5—Canadien | Boucher | 4.28 |
| 6—Canadien | Joliat | 10.00 |

Troisième période

Aucun point.

Punitions—Majeures : Coutu (2), Randall, Langlois. Mineures : Joliat (2), Morenz, R. Green, Bouchard.

POSITION DES CLUBS

| | G. | P. | Nul | Pr | Cont. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Hamilton | 10 | 4 | 1 | 54 | 33 | 21 |
| Canadien | 8 | 5 | 2 | 47 | 28 | 18 |
| Ottawa | 8 | 6 | 1 | 44 | 32 | 17 |
| Montréal | 7 | 6 | 2 | 31 | 31 | 16 |
| Toronto | 7 | 8 | 0 | 45 | 56 | 14 |
| Boston | 2 | 13 | 0 | 29 | 70 | 4 |

Prochaines parties

Mardi — Montréal vs Boston à Boston.
Mercredi — Toronto vs Canadien à l'Arena.
Ottawa vs Hamilton à Hamilton.

## CE QUE DIT DANDURAND

Parlant des scenes de désordres qui se sont produites au cours de la partie, Leo Dandurand, gérant du Canadien, a déclaré que Langlois et Randall sont les causes premières de ce qui est arrivé.

Durant la partie, Randall a insulté Coutu, et Léo Dandurand dit que lui-même n'aurait pas enduré les paroles que Randall a prononcées. Il ne peut donc blâmer Coutu d'avoir mis Randall à sa place.

Tant qu'à Charley Langlois, Coutu l'a averti à deux reprises de tenir son bâton plus bas et et de ne pas donner des "cross checks", il lui a dit que s'il ne s'y prenait pas d'une autre manière pour l'arrêter, il verrait bien à se protéger. A ceci, Langlois a répondu que Coutu n'était pas capable de l'empêcher de faire ce qu'il voudrait. Coutu n'a pas attendu plus longtemps pour mettre son adversaire à la raison.

M. Dandurand dit que l'arbitre lui a déclaré que dans son rapport au président Calder, il dit que Coutu était justifiable d'agir de la manière à laquelle il a eu recours. Il l'a banni pour une infraction aux règlements, mais il a pratiquement ajouté qu'il aurait fait la même chose que Coutu, s'il avait été à sa place. Les remarques de Randall étaient tout à fait déplacées.

M. Dandurand dit que Coutu a encore les marques des "cross checks" de Langlois et qu'il va les faire voir à M. Calder pas plus tard qu'aujourd'hui.

Le gérant du Canadien dit qu'un point a été enregistré après le son de la cloche à la première période tandis que Bouchard aurait compté sur un hors-jeu. Il dit qu'il pourrait bien protester la partie, mais dans des cas semblables, les autres clubs, qui n'ont pas été témoins des faits, s'abstiennent de voter, de sorte que le protêt est perdu d'avance. Il se propose de mettre seulement les choses au point.

## ASSEMBLEE DU MOLIERE

Ce soir, à 8.30 aura lieu une importante assemblée à la salle du club Molière. Le programme de la saison sera tracé. Tous les membres sont invités.

## LA MALCHANCE S'ACHARNE APRES LE CLUB BOSTON

Ottawa, 19.—Le club Ottawa a vaincu le club Boston par 3 à 2 samedi soir dans une dure et violente partie de hockey. Deux fois, le club local a pris l'avantage, mais seulement pour voir les visiteurs égaler les chances. Une troisième fois, Ottawa prit le dessus, Cy Denneny comptant le point qui devait finalement donner la victoire à son club. Ce dernier point fut enregistré dans la deuxième période et les deux clubs luttèrent avec énergie pendant toute la période finale, sans arriver à changer le résultat.

Le Boston a joué une grande partie, mais n'a pas été chanceux. Du commencement à la fin de la soirée, les visiteurs ont vigoureusement "checké" leurs adversaires, leur administrant de solides coups d'épaule et de hanche. Cette tactique a eu pour effet de déranger le jeu de l'Ottawa. Chaque fois que l'Ottawa faisait une attaque sur le territoire du Boston, les assaillants recevaient de solides "body checks" qui les arrêtaient et leur faisait perdre la rondelle. Ces tactiques ont cependant fatigué les visiteurs eux-mêmes et comme résultat, les joueurs des deux camps rivaux étaient très fatigués à la fin.

Cooper Smeaton qui remplissait la charge d'arbitre s'est montré indulgent et a toléré un peu de rudesse.

Le premier point de la soirée a été enregistré par Clancy en 3 minutes, puis Herbert, du Boston, égala le score en une minute.

Cy Denneny mit son club en avant deux minutes après le commencement de la deuxième période, mais Jackson égala le score trois minutes plus tard. Vers la fin de la période, Cy Denneny compta de nouveau. Ce fut là le point décisif, car toute la troisième période ne donna aucun résultat.

Composition des équipes:

| Boston: | | Ottawa: |
|---|---|---|
| Stewart, | gardien de buts | Benson, |
| Redding, Shay, | défense | Carroll, Schnarr, |
| Herberts, | centre | Jackson et Mitchell. |
| Connell, | ailes | Boucher, Clancy, |
| Nighbor, Denneny, | substituts | Smith, Campbell, |
| Gorman et Finnegan. | | |

Arbitre: Cooper Smeaton, Montréal.

Première période

| | | |
|---|---|---|
| 1.—Ottawa | Clancy | 3.20 |
| 2.—Boston | Herberts | 1.55 |

Seconde période

| | | |
|---|---|---|
| 3.—Ottawa | Denneny | 2.30 |
| 4.—Boston | Jackson | 3.15 |
| 5.—Ottawa | Denneny | 10.15 |

Troisième période

Aucun point.

Punitions—Smith, Shay, Clancy, Shay, Jackson, Boucher, Clancy, Stuart.

## M. XISTE NARBONNE DEMISSIONNE COMME DIRECTEUR ATHLETIQUE

Nous apprenons que M. Xiste Narbonne a envoyé, ces jours derniers, au bureau de direction du National, sa démission comme directeur athlétique de notre association athlétique canadienne-française. L'état de santé de M. Narbonne ne lui permet pas de consacrer le temps qu'il voudrait et qu'il comptait donner au National. Dans les circonstances, il a cru plus sage de se retirer et de ne pas s'épuiser complètement.

## NOTES DE SPORT

Le club de hockey Parkdale a battu Aura Lee par 4 à 2 dans une partie qui a nécessité une période supplémentaire de 20 minutes.

New-York, 19.—Le nègre Tiger Flowers et Johnny Wilson, ancien champion poids moyen, se rencontreront prochainement dans un combat de 10 rondes.

Cleveland, 19.—Le club de hockey Duluth a battu Cleveland par 2 à 1.

Pittsburgh, 19.—Le Fort Pitt Hockey Club a défait le Boston par 5 à 2.

Boston, 19.—Harvard a battu Yale par 3 à 2 dans une partie de hockey.

## TROIS-RIVIERES GAGNE

Trois-Rivières, 19. — Le club local a encore amélioré sa position dans la Ligue de l'Est du Canada en battant le Sons of Ireland par un score de 7 à 1 samedi soir.

La joute fut l'une des plus intéressantes jamais vues ici. Hamel et Rhéaume se sont livrés une belle lutte dans les buts.

Alignement des équipes :

| Sons of Ireland | | Trois-Rivières |
|---|---|---|
| Rhéaume | buts | Hamel |
| Lonergan | défense | Richardson |
| Prowse | défense | Béchard |
| Brisebois | centre | Gariépy |
| Morrison | ailes | Quenneville |
| Dinan | ailes | Gagnon |
| Laroche | substituts | Lacroix |
| Beck | substituts | Chamaillard |
| Lachance | substituts | Rouleau |
| | | Turgeon |

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Deuxième période

| | | |
|---|---|---|
| 1—Trois-Rivières | Béchard | 4.10 |

Troisième période

| | | |
|---|---|---|
| 2—Trois-Rivières | Gagnon | 10.00 |
| 3—Sons of Ireland | Brisebois | 7.30 |

## SASKATOON BAT VICTORIA

Saskatoon, 19. — Le club de hockey Saskatoon a défait le Victoria par 4 à 2.

## TROIS VICTOIRES TRES POPULAIRES HIER A L'ARENA

Le C. P. Verdun, le Saint-François-Xavier et le Champêtre, les trois clubs canadiens-français de la Ligue Intermédiaire Mont-Royal, ont remporté les honneurs de la matinée dans les trois parties jouées hier après-midi à l'Arena Mont-Royal, devant une assistance de 2,000 personnes.

Le C. P. Verdun a vaincu le Saint-Anthony par 4 à 2, le Saint-François-Xavier a triomphé des Greys par 2 à 0, et le Champêtre l'a emporté sur le Tacoma, par 2 à 1. Les trois parties ont été fort intéressantes et contestées et elles ont soulevé l'enthousiasme de la foule.

Composition des équipes:

| C. P. Verdun | vs | St-Anthony—2 |
|---|---|---|
| Brown | buts | Forest |
| Paulhus | défense | Monaghan |
| Paquette | défense | Callaghan |
| Dussault | avants | McCarron |
| Pigeon | avants | Foster |
| Cousineau | avants | Pollack |
| Shanahan | substituts | Tansey |
| Brasseur | substituts | Brophy |
| Church | substituts | Bennett |
| | substitut | Kennedy |

SOMMAIRE

Première période

| | | |
|---|---|---|
| 1—C. P. Verdun | Cousineau | 5 min. |
| 2—S. Anthony | Tansey | 1 min. |
| 3—C. P. Verdun | Dussault | 1 min. |

Deuxième période

| | | |
|---|---|---|
| 4—C. P. Verdun | Pigeon | 2 min. |
| 5—C. P. Verdun | Duesault | 7 min. |

Troisième période

| | | |
|---|---|---|
| 6—S. Anthony | Bennett | 3 min. |

| Greys—0 | vs | S.-Frs-Xavier—2 |
|---|---|---|
| DeJean | buts | Gervais |
| J. McComb | défense | Valois |
| R. McComb | défense | Roger |
| Shearer | avants | Mondou |
| Kelly | avants | Singher |
| Blanchard | avants | Cormier |
| M. Guerin | substituts | Pelletier |
| Croke | substituts | Villeneuve |
| | substitut | Charrette |
| | substitut | Rainville |

SOMMAIRE

Première période

| | | |
|---|---|---|
| 1—S.-Frs-Xavier | Singher | 14.30 |

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

| | | |
|---|---|---|
| 2—S.-Frs-Xavier | Pelletier | 11 mins. |

| Champêtre—2 | vs | Tacoma—1 |
|---|---|---|
| Cyr | buts | Armstrong |
| Leduc | défense | Justin |
| Lépine | défense | Holland |
| Thompson | avants | Duclos |
| Doyle | avants | Burnett |
| Carbonneau | avants | Healy |
| Lavallée | substituts | Paquette |
| Harrisson | substituts | Triff |
| McCarthy | substituts | Hamond |
| | | Pollack |

SOMMAIRE

Première période

| | | |
|---|---|---|
| 1—Champêtre | Leduc | 4 min. |
| 2—Champêtre | Lépine | 9 min. |

Deuxième période

| | | |
|---|---|---|
| 3—Tacoma | Pollack | 18 min. |

Troisième période

Pas de point.

## A. FOUCHER GAGNE LE TROPHEE LAMOUREUX

M. A. Foucher a été le vainqueur du tournoi de quilles pour le trophée Lamoureux, au National. Pour huit parties, M. Foucher a eu un total de 1580 points. Le second, M. A. Lamoureux, a eu un total de 1560 points, et le troisième, le Dr J. Albert Demers, a eu un total de 1489 points.

M. Foucher est le détenteur du trophée Lamoureux pour un an. En plus, il lui a été remis une coupe personnelle. Les deux autres ont reçu chacun un prix.

Un quatrième prix a été gagné par M. G. H. Lintault, pour la partie simple, avec 235 points.

Voici les résultats des huit parties et le total pour les quatorze premiers joueurs qui se sont classés dans le tournoi :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| A. Foucher | 211 | 202 | 190 | 188 | |
| | 202 | 176 | 186 | 176 | 1530 |
| Lamoureux, A. | 165 | 205 | 167 | 142 | |
| | 246 | 199 | 184 | 200 | 1500 |
| Demers, J. A. | 149 | 179 | 179 | 181 | |
| | 203 | 192 | 205 | 178 | 1489 |
| Bernard, J. | 155 | 177 | 217 | 173 | |
| | 191 | 191 | 178 | 200 | 1482 |
| Jacmain, V. | 166 | 219 | 213 | 184 | |
| | 193 | 189 | 135 | 187 | 1480 |
| Egan, C. | 196 | 144 | 212 | 190 | |
| | 185 | 194 | 139 | 191 | 1451 |
| Cardinal, E. | 211 | 170 | 169 | 178 | |
| | 207 | 180 | 185 | 141 | 1441 |
| Mercier, L. | 171 | 147 | 201 | 171 | |
| | 213 | 161 | 183 | 167 | 1414 |
| Lintault, G. H. | 153 | 179 | 189 | 156 | |
| | 226 | 176 | 161 | 172 | 1411 |
| Levasseur, Sta. | 170 | 182 | 192 | 186 | |
| | 184 | 150 | 171 | 180 | 1409 |
| Couvrette, H. | 190 | 171 | 192 | 189 | |
| | 189 | 202 | 138 | 138 | 1409 |
| Aubry, A. | 205 | 162 | 166 | 171 | |
| | 129 | 205 | 200 | 172 | 1408 |
| Meunier, E. | 182 | 164 | 172 | 177 | |
| | 168 | 170 | 172 | 202 | 1407 |
| Croteau, W. | 200 | 171 | 157 | 201 | |
| | 190 | 174 | 157 | 153 | 1403 |
| Lefebvre, E. | 166 | 154 | 176 | 166 | |
| | 169 | 144 | 178 | 207 | 1360 |

## FETE DE L'EXCELSIOR

Mardi soir à 8.15, le club de hockey Excelsior de la Côte des Neiges donnera son euchre annuel à la salle de l'Académie Saint-Joseph, 1237 Chemin Côte des Neiges. Tout comme celles des années passées, la soirée du 20 janvier promet de remporter un grand succès.

PHILIPPE GOYER, secrétaire-trésorier du club de hockey Excelsior de la Côte-des-Neiges et l'un des organisateurs de la fête sportive du 20 janvier, à la salle de l'Académie Saint-Joseph.

Le maire de Montréal, M. Charles Duquette et Mme Duquette, assisteront à cette fête et la présideront conjointement avec l'échevin Desaulniers et Mme Desaulniers. Trois prix de présence seront tirés au sort, et 125 prix seront distribués aux gagnants de la partie de cartes. Les amis du club sont invités.

L'Excelsior a défait le Sainte-Elisabeth par 9 à 0 et l'Idéal de Notre-Dame de Grâce par 2 à 0. L'Excelsior jouera ce soir avec l'Institut LaRoche. Inf. P. Goyer, 200 Bégin, Côte des Neiges. Atlantic, 6886w.

New York, 19—Jack Renault et Joe Stpessel se rencontreront jeudi dans un combat de 10 rondes à New York.

Santa Barbara, Cal., 19—Lou Dillion, le premier cheval qui a fait un mille au trot en moins de 2 minutes, et qui a été champion du monde de 1903 à 1912, est mort samedi à l'âge de 27 ans.

Long Branch, N.J., 19—Joe Moore a gagné la course de 220 verges en patins disputée ici hier.

## LA CHANCE FAVORISE LE CLUB MONTREAL

**Il a battu le Toronto par 2 à 1. —Cains comptant le point décisif alors qu'il ne restait plus que 40 secondes à jouer.**

### LE TORONTO ETAIT SUPERIEUR

Favorisé par la chance, le club Montréal a défait le Toronto par un score de 2 à 1, samedi soir, devant 4,000 personnes, au Forum. Alors que le résultat était de 1 à 1 dans la période finale et qu'il ne restait plus que 40 secondes à jouer, Cains, l'un des joueurs de défense du Montréal a pris Roach en défaut et a compté le point décisif, celui qui a donné la victoire au club local. Dans ces dernières minutes de la joute on put supposer que le Montréal allait répéter avec le Toronto ses parties nulles de 1 à 1 avec le Canadien. Le sort était toutefois contraire au Toronto samedi, et il a été battu après avoir joué la meilleure partie. En effet, le Toronto s'est montré supérieur à ses adversaires sous plusieurs rapports. Ses joueurs étaient plus rapides et pratiquaient davantage les combinaisons.

Le spectacle que le Toronto a donné au public était plus intéressant et plus parfait que celui fourni par le club local. Ce qui a fait la force du Montréal, c'est la vigilance et l'adresse de son gardien de buts. Benedict a été non seulement l'étoile du club local, mais il a été le seul homme de l'équipe qui a joué une vraie partie. Benedict a été invincible devant ses buts; il a arrêté une multitude de coups, et il a réussi, grâce à ses exploits répétés, à faire remporter à son club une victoire qui revenait de droit au Toronto.

Les visiteurs avaient de nombreux partisans dans l'assistance, ce qui est sûrement dû aux tactiques de Noble et de Broadbent à enclins à se servir du manche de leur bâton pour accrocher leurs adversaires. Cette manière d'agir a irrité nombre de spectateurs et les a portés à applaudir et à encourager le Toronto.

Les visiteurs étaient privés samedi des services de Jack Adams, l'un de leurs meilleurs hommes, qui venait de perdre son beau-frère, et qui n'a pas joué à cause de ce deuil.

Les deux équipes rivales ont combattu pendant plus de 38 minutes sans réussir à compter. Ce n'est en effet qu'au bout de 18.20 dans la deuxième période, que Scott a enregistré le premier point de la partie sur une passe de Cains. Dye égala le score en 3 minutes et 20 secondes au commencement de la troisième période, ce qui souleva un vif enthousiasme parmi une bonne partie de l'assistance. Dans l'exubérance de la joie, l'un des spectateurs lança même son chapeau au milieu de la glace.

Avec un score de 1 à 1, l'on pouvait se demander si les deux clubs n'allaient pas encore faire partie nulle. Cette supposition vint bien près de se réaliser. En effet, les minutes s'écoulèrent en efforts vains des deux côtés, et le match allait prendre fin, lorsque la chance favorisant le Montréal, permit à Cains de loger la rondelle dans les buts de Roach et de donner la victoire à son club.

Rarement, avons nous vu deux gardiens de buts faire autant de besogne que Roach et Benedict samedi soir. Ce fut surtout le cas dans la première période. Les deux défenses paraissaient très faibles, et, à tous instant le puck étaient lancé vers les buts du Montréal ou de Toronto. C'était un vrai bombardement. Les deux gardiens de buts toutefois ont joué une grande partie arrêtant et écartant avec adresse et jugement tous les coups dirigés vers leur forteresse.

Dans la deuxième période, le Montréal a littéralement assiégé les buts de Roach et ce dernier a dû se surpasser. Il a du repousser une multitude de coups.

Pendant toute la soirée, le Toronto a été fort malchanceux en tirant, et il a manqué des coups qui paraissaient des points certains. Dye a été spécialement malchanceux, échouant à plusieurs reprises, alors qu'il était seul en face de Benedict.

Bien que la partie ait été extrêmement contestée, le jeu n'a pas été brutal et les punitions ont été rares. Corbeau, Broadbent, Noble, Dye et Cains étant les seuls joueurs à prendre un repos forcé.

En pratiquant avant la partie, Louis Berlinguette a failli se faire mettre hors de combat étant atteint à la figure par le bout d'un bâton. Il n'a été qu'effleuré toutefois et a pu occuper son poste habituel.

La partie a été jouée sur une superbe couche de glace, et il convient de féliciter de son excellent travail M. Jos. Phaneuf qui a charge du rond. M. Phaneuf est un homme compétent, possédant une longue expérience en fait de glace et de patinoire. Il a su assurer une surface glacée idéale au Forum depuis le commencement de la saison.

Il s'est produit très peu de retards et d'arrêts au cours de la partie. L'arbitre O'Leary, d'Ottawa à mené les choses rondement et a rendu justice aux deux clubs.

Composition des équipes :

| Montréal | | Toronto |
|---|---|---|
| Benedict | Buts | Roach |
| D. Munro | Défense | Corbeau |
| Cain | Défense | Holway |
| Noble | Centres | McCaffrey |
| Broadbent | Ailes | Dye |
| Berlinguette | Ailes | Day |
| G. Munro | Subs. | Reid |
| Dinsmore | Subs. | Neville |
| Rothschild | Subs. | —— |
| Scott | Subs. | —— |
| Skinner | Subs. | —— |
| Lowrey | Subs. | —— |
| Parkes | Subs. | —— |

Arbitre, Dr O'Leary, Ottawa.

Première période

Aucun point.

Deuxième période

| | | |
|---|---|---|
| 1—Montréal | Scott | 18.20 |

Troisième période

| | | |
|---|---|---|
| 2—Toronto | Dye | 3.20 |
| 3—Montréal | Cain | 16.00 |

## MERCREDI SOIR, LE UNION TRAMP

Les préparatifs pour la grande parade de mercredi prochain sont à peu près terminés, il ne reste plus qu'à s'assurer d'une assistance très nombreuse de tous nos raquetteurs. Ceci est laissé aux présidents des différents clubs qui devront se servir de l'influence qu'ils possèdent sur leurs membres, pour que leur actif au complet soit ce soir là dans les rangs de cette belle parade.

Tel que déjà publié, le ralliement se fera à l'angle de la rue Saint-Hubert et de l'avenue Viger, mercredi, à 8 heures. Le départ devra s'effectuer, si possible, à 8 heures et demie précises. Que tous les clubs se fassent un devoir d'être à temps au ralliement.

Le parcours en sera le suivant: Rue Saint-Hubert, Sainte-Catherine, Amherst, Ontario, Saint-Denis, Cherrier et entrée triomphale à la Palestre du National.

L'endroit choisi par les organisateurs pour le retour après la parade, est tout à fait idéal, et les raquetteurs y trouveront tout le confort nécessaire. Quant à la réception réservée aux gais lurons, tout fait prévoir qu'elle sera satisfaisante et tous garderont un très bon souvenir de cette soirée.

Les organisateurs, tiennent tout d'abord, à remercier l'Association du National d'avoir bien voulu mettre à la disposition des raquetteurs un immeuble si spacieux.

Le comité d'organisation de cette parade, a voulu, afin de donner une plus belle apparence à cette démonstration, que les clubs ayant une section de dames, se fassent accompagner par elles. Il y a tout lieu de croire qu'elles ne refuseront pas. L'effet du défilé sera de beaucoup plus attrayant.

Les clubs recevront, par la malle, un diagramme leur montrant la place qu'ils devront occuper le soir du ralliement.

## LONGUEUIL ET LACHINE VICTORIEUX

Le Longueuil et le Lachine ont remporté une victoire décisive sur leurs adversaires dans les parties de hockey de la Ligue de la Cité et du District jouées hier soir à l'Arena Mont-Royal.

Le Longueuil a vaincu le Voltigeur par 6 à 1 et le Lachine a écrasé l'Abuntsic par 7 à 1.

Le Longueuil s'est assuré la victoire dans la première période, enregistrant deux points. Pearson, du Voltigeur, a compté l'unique point de son club au commencement de la deuxième période dans laquelle le Longueuil a aussi fait un point. Dans la période finale, le Longueuil a enregistré trois autres points.

Dans la deuxième partie de la soirée, Desy, de l'Abuntsic a compté le premier point en trois minutes, puis le Lachine jouant avec une énergie irrésistible, a mis quatre points à son crédit dans la première période et trois dans la deuxième. Aucun point n'a été fait dans la troisième. Boisselle a été le héros de la partie, comptant quatre points pour sa part.

Composition des équipes:

| Longueuil | | Voltigeurs |
|---|---|---|
| Deniger | Tranchemontagne | |
| Beaubien | | Pearson |
| Poirier | | Watson |
| P. Lamarre | | Magnan |
| A. Lamarre | | Archambault |
| Roy | | Gauthier |
| Emard | | H. Pearson |
| Lapointe | | B. Cavery |
| Lavery | | R. Kennedy |

SOMMAIRE

Première période

| | | |
|---|---|---|
| 1.—Longueuil | Lavery | 4.00 |
| 2.—Longueuil | Emard | 8.00 |

Deuxième période

| | | |
|---|---|---|
| 3.—Voltigeur | Pearson | 4.00 |
| 4.—Longueuil | P. Lamarre | 8.00 |

Troisième période

| | | |
|---|---|---|
| 5.—Longueuil | A. Lamarre | 6.00 |
| 6.—Longueuil | P. Lamarre | 6.00 |
| 7.—Longueuil | P. Lamarre | 2.00 |

DEUXIEME PARTIE

| Lachine | | Abuntsic |
|---|---|---|
| Moag | | Richer |
| Howard | | Masson |
| Langevin | | Gauthier |
| Daveny | | Désy |
| L. Kent | | Pagé |
| L. Boisselle | | Dion |
| Weston | | |
| Larivière | | |

SOMMAIRE

Première période

| | | |
|---|---|---|
| 1.—Abuntsic | Désy | 3.00 |
| 2.—Lachine | Boisselle | 4.00 |
| 3.—Lachine | Boisselle | 3.00 |
| 4.—Lachine | Larivière | 1.00 |
| 5.—Lachine | Larivière | 1.00 |

Deuxième période

| | | |
|---|---|---|
| 6.—Lachine | L. Kent | 4.00 |
| 7.—Lachine | Boisselle | 4.00 |
| 8.—Lachine | Boisselle | 1.00 |

Troisième période

Pas de point.

Arbitre: Joe Malone.

## McGILL BATTU A TORONTO

Toronto, 19.—Le club de hockey de l'Université de Toronto a défait le McGill par 8 à 2 samedi soir. Composition des équipes:

Varsity — Sullivan, Porter, Taylor, Hudson, Devine, Kirkpatrick, Plaxton, Richards, Goodchild.

McGill — Cameron, Dempsey, McMahon, Mickles, Bell, Abbott, O'Donnell, Hayes, Murphy.

Arbitre: Mike Rodden.

Première période

| | | |
|---|---|---|
| 1—Varsity | Porter | 8.00 |
| 2—Varsity | Kirkpatrick | 2.30 |
| 3—Varsity | Hudson | 12.00 |
| 4—McGill | Abbott | .30 |

Deuxième période

| | | |
|---|---|---|
| 5—Varsity | Kirkpatrick | 1.30 |
| 6—McGill | O'Donnell | 8.30 |

Troisième période

| | | |
|---|---|---|
| 7—Varsity | Kirkpatrick | .30 |
| 8—Varsity | Hudson | 4.00 |
| 9—Varsity | Taylor | 2.30 |
| 10—Varsity | Devine | 2.00 |

## LE TIR A YOUVILLE

Le club Beaurepaire a tenu son concours hebdomadaire régulier, malgré le froid vif d'hier, et 20 tireurs y ont pris part.

Au Dr Henri Fortin revient l'honneur d'avoir fait le meilleur score de la journée, ayant brisé 43 oiseaux sur 50.

Le Dr Fortin est considéré comme l'un des tireurs les plus réguliers du club aujourd'hui. Il remporta la cuillier de la classe B.

Les scores en général, à part de celui du Dr Fortin, ont été en bas de la moyenne, ce qui est dû sans doute au froid.

Le plus haut score de la classe A a été de 39 sur 50, fait par M. Paul Barrette.

M. J. McGregor a gagné la cuillier de la classe C.

M. C. Urquhart a pris part à la catégorie des novices.

Le concours de dimanche prochain promet d'être très intéressant, alors que le club Riverside doit envoyer une équipe d'hommes pour y prendre part. Scores :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Classe "A" | 10 | 15 | 15 | 15 | 50 |
| Barrette P. | 7 | 15 | 6 | 11 | 39 |
| Moreau W. A. | 8 | 12 | 6 | 12 | 38 |
| Reid W. | 7 | 11 | 8 | 11 | 37 |
| Classe "B" : | | | | | |
| Dr L. H. Fortin | 8 | 15 | 9 | 11 | 43 |
| Price Chas. | 6 | 12 | 10 | 10 | 38 |
| Cartier E. A. | 8 | 11 | 8 | 10 | 37 |
| Morin Victor | 8 | 8 | — | 16 | x 25 |
| Classe "C" : | | | | | |
| MacGregor Jim. | 8 | 12 | 8 | 10 | 38 |
| Léo. Marceau. | 8 | 12 | 5 | 11 | 36 |
| O. Morin. | 6 | 8 | 9 | 12 | 35 |
| W. Baker. | 5 | 9 | 8 | 9 | 31 |
| Geo. Moreau. | 3 | 8 | 7 | 9 | 27 |
| Fred. Fraser. | 3 | 7 | 2 | 9 | 21 |
| Novices | 10 | 15 | 10 | 15 | — 50 |
| Art. Labrecque | 4 | 8 | 4 | 5 | 21 |
| C. Urquhart. | 2 | 9 | — | — | 11 x 25 |
| G. Lemestre. | 4 | 8 | — | — | 10 x 25 |
| J. B. Martineau. | 3 | 6 | — | — | 9 x 25 |
| P. Vinot. | 3 | 6 | — | — | 9 x 25 |
| O. Tardif. | 3 | 5 | — | — | 8 x 25 |
| C. Dobell. | 2 | 6 | — | — | 8 x 25 |

## TIR AUX PIGEONS

G. S. Brodie a remporté les honneurs dans le tournoi de tir aux pigeons du Grand Trunk Riverside Gun Club, samedi après-midi, obtenant un résultat de 48 sur un maximum de 50. Score :

| | 10 | 15 | 10 | 15 | Tl |
|---|---|---|---|---|---|
| G. Arthurs | 8 | 14 | 10 | 10 | 42 |
| G. S. Brodie | 10 | 14 | 10 | 14 | 48 |
| L. Monk | 9 | 14 | 9 | 14 | 46 |
| W. T. Clements | 7 | 15 | 9 | 14 | 45 |
| H. J. Sauvé | 7 | 12 | 8 | 13 | 40 |
| R. Have | 8 | 9 | 7 | 10 | 34 |
| C. Jepcott | 4 | 7 | 6 | 9 | 26 |
| W. H. Sheppel | 4 | 5 | 5 | 8 | 23 |
| W. Sackers | 6 | 6 | 7 | 9 | 28 |
| A. White | 8 | 6 | 6 | 7 | 22 |
| J. Crawford | 6 | 7 | 6 | 9 | 28 |
| J. Lamoureux | 6 | 6 | 6 | 11 | 27 |
| G. Ramsden | 8 | 11 | 7 | 13 | 39 |
| D. Whitty | 9 | 10 | 9 | 11 | 39 |
| H. Wall | 8 | 10 | 6 | 11 | 35 |

New York, 19—Johnny Dundee, qui a abandonné son titre de champion poids plume et qui était à Paris, retourne en toute hâte aux Etats-Unis afin de conquérir si possible le titre de Benny Leonard.

New York, 19—Ingwald Bing Anderson, de Berlin, N.H., a fait hier un saut de 143 pieds en skis, au cours d'une exhibition. Il est monté sur une haute tour et a fait un saut phénoménal.

IVAN ZAIKIN, lutteur russe de 270 livres qui vient d'arriver en Amérique et qui fera son début ce soir à New-York, alors qu'il rencontrera le colosse slave Evko.

## NOUVEL EXPLOIT DE PAAVO NURMI

New-York, 19 — Paavo Nurmi a établi un nouveau record du monde samedi soir alors qu'il a gagné la course handicap de 2,000 mètres de l'Université Fordham, couvrant la distance en 5 minutes et 33 secondes. C'est là le huitième record établi en Amérique par le finlandais. Il est bon de noter que Nurmi arrivait de Chicago où il avait couru vendredi soir, faisant ainsi un voyage de 48 heures en chemins de fer, 24 pour aller et 24 pour revenir. Voici le record de Nurmi aux Etats-Unis depuis son arrivée:

| Distance : | Ancien record | Temps de Nurmi |
|---|---|---|
| 1,500 mètres | 4:01⅗ | 3:56⅕ |
| Un mille | 4:14⅖ | 4:13⅘ |
| 5,000 mètres | 14:54⅗ | 14:44⅗ |
| 1¾ mille | 7:59⅘ | 7:55⅗ |
| 3,000 mètres | 8:31⅗ | 8:26⅕ |
| 1⅞ mille | 8:34⅖ | 8:29 |
| 1¾ mille | 7:55⅗ | 7:55⅖ |
| 2,000 mètres | ..... | 5:33 |

## FEU M. ROD. LAMOUREUX

Le président, les directeurs et les membres du National prient la famille de M. Rodrigue Lamoureux, qui était le deuxième vice-président de l'Association, d'accepter l'expression de leur profonde sympathie dans le deuil qui vient de la frapper si douloureusement. Le National perd en M. Lamoureux un directeur en même temps qu'un membre dévoué.

## COMBAT POUR LE TITRE DE CHAMPION DES POIDS LEGERS

Ted Cossette et Solly Green se rencontreront lundi soir prochain, 26 janvier, dans un combat de dix rondes pour le titre de champion des boxeurs poids légers du Canada. Le match sera disputé au Monument National sous les auspices du promoteur Alex. Moore. La rivalité qui a toujours existé entre boxeurs juifs et canadiens, est une garantie que le combat de lundi soir prochain sera disputé avec un acharnement inoui. Ceux qui ont vu dans le passé Oscar Deschamps et Green dans l'arène, voudront voir Green avec Cossette. Le canadien défendra son titre de champion. Il aura un rude adversaire, un homme d'une longue expérience, mais ses amis espèrent le voir triompher.

Le programme comprendra plusieurs importants combats préliminaires.

## GRAND TOURNOI DE BOXE LE 27 JANVIER AU NATIONAL

Les boxeurs du National, sous l'habile direction de leur instructeur Brosseau, préparent, pour mardi, 27 courant, un grand programme de combats de boxe à l'occasion de leur tournoi interassociations annuel. Les amateurs de beaux combats de boxe seront servis à souhait parce que les associations et groupes sportifs les plus actifs de Montréal enverront au tournoi du National leurs meilleurs représentants. Ces associations sont les suivantes : Sainte-Brigide, Grenadier Guards, British Club, Verdun A.C., Melrose A.C., M.A. A. et C.P.R.A.A.A.

L'Association Nationale sera elle-même représentée par les bons athlètes suivants : Giroux, Morin, Gascon, Vandal, Gadbois, Vandetta, les trois frères Diano, Champagne, Verscheure et Couture.

Cette fête sportive sera sous le haut patronage du maire de Montréal, M. Charles Duquette, qui ne manque jamais une occasion d'encourager nos sportifs.

Ce tournoi annuel servira en quelque sorte d'éliminatoires pour le tournoi international de Boston qui aura lieu le 12 février et pour les tournois de la ville et de la province qui auront lieu en mars. Les athlètes sont en forme parfaite, ils feront leur gros possible pour remporter la victoire et les fervents de la boxe amateur sont assurés d'assister à un spectacle inté

# UN RECORD ETABLI POUR LA PREMIERE JOURNEE AU SALON

**Plus de 8,000 personnes visitent les diverses installations où l'on voit ce qu'il y a de plus nouveau dans l'industrie des véhicules-moteurs.**

## AUTOS, CAMIONS ET ACCESSOIRES

Les félicitations adressées à l'Association des commerçants d'automobiles de Montréal, sous les auspices de laquelle se tient le Salon National des véhicules-moteurs de l'Est du Canada, lequel a été ouvert samedi, en l'immeuble Morgan, sont des louanges bien méritées car, pour mettre sur pied une manifestation aussi considérable, il a fallu un travail que seule une association puissante et on ne peut plus active pouvait accomplir.

En entrant au salon, on admire le bon goût qui a présidé à la décoration générale, à la bonne disposition de l'ensemble puis dans la foule, car, il y avait foule dès l'ouverture des portes, chacun se fait une place et cherche à faire une visite aussi complète que possible.

Les visiteurs du Salon sont des gens gâtés, à Montréal, nous pouvons répéter ce qui a été dit à New-York, c'est-à-dire que pour la première fois dans l'histoire de l'automobile, sont exposées des voitures et des carrosseries qui sont une véritable surprise. Nées il y a quelques semaines, puis présentées sans que les constructeurs aient laissé seulement entrevoir leurs intentions, c'est de la belle publicité et c'est, croyons-nous, la vraie façon d'attirer les connaisseurs et naturellement les acheteurs qui se recrutent dans le gros public.

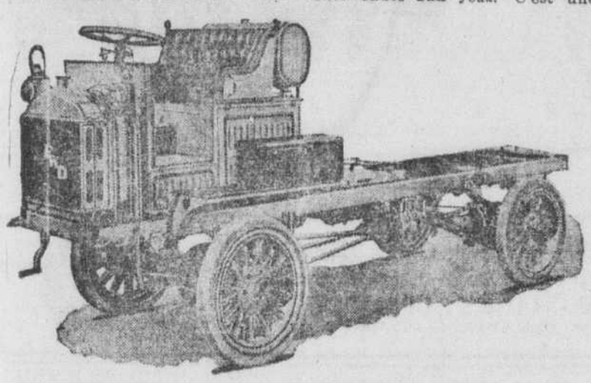

UNE NOUVEAUTE AU SALON—Le camion F.W.D., muni de deux essieux-moteurs, montrant l'essieu d'avant et celui d'arrière en même temps qu'une partie des mécanismes de direction et de transmission.

Dans les surprises présentées, notons au hasard, les modèles "Willys-Knight" avec moteur sans soupapes, six cylindres, les nouvelles voitures "Overland", six cylindres; "Hupmobile", avec son moteur huit cylindres en ligne; "Wills-Sainte-Claire", avec son nouveau moteur six cylindres qui n'empêche pas de continuer la série de huit, connus depuis quelques années; "Nash", avec son nouveau châssis six; les nouveaux coachs des "Cadillac", "Chandler", "Dodge", d'autres belles carrosseries sur le "Maxwell", "Paige", "Jewett", "Rollin', les changements apportés à la "Chevrolet', et autres.

Ce n'est certainement pas dans une cohue comme celle de samedi qu'il faut songer à obtenir des informations intéressantes de la part des exposants. Ces derniers ainsi que leur personnel sont sur les dents, tous répondent à trois personnes à la fois. C'est une belle animation qu'il faut enregistrer en souhaitant sept jours semblables.

Chose intéressante, les prix baissent. On constate des différences de plus en plus insignifiantes entre les modèles fermés, les coachs, par exemple, très en vogue et les modèles ouverts dont la demande diminue avec les années. L'avantage du coach saute aux yeux. C'est une carrosserie pratique, claire, d'accès facile, grâce aux grandes portes et la légèreté qu'il ne faut pas oublier. Pour une fois, la vogue est guidée par le bon sens.

Certains constructeurs vont au huit cylindres en ligne, mécanique de présentation impeccable bien faite pour plaire. Qu'il s'agisse des huit ou six cylindres, un gros effort a été fait pour améliorer les conditions de marche et de durée; grâce aux nettoyeurs d'air qui s'opposent à l'entrée des impuretés dans les cylindres, enfin, les appareils à rectifier l'huile de graissage sur un point quelconque de la circulation. Voilà bien des années que l'expérience a prouvé que si, d'une part, le mécanisme s'use parce que les poussières de l'extérieur pénètrent jusqu'au coeur du moteur, les huiles de graissage deviennent, elles aussi, un facteur destructeur quand elles se mettent à véhiculer sur toutes les parties à lubrifier ces mêmes poussières compliquées des millions de molécules métalliques détachés par le temps quand ce n'est par la faute des conducteurs. Les deux appareils que nous signalons sont assurés d'un avenir certain parce qu'ils représentent un gros pas de fait vers l'économie. Nous reviendrons, par la suite, sur les détails techniques les plus remarquables mais pour aujourd'hui nous notons surtout ce qui se présente.

Les pneus "ballons" prennent encore de l'avance. Même réflexion au sujet des freins sur les roues avant, car il est à remarquer que les marques qui s'abstiennent, proposent tout simplement ces mêmes freins sur demande et sur une augmentation du prix régulier.

Les carrosseries sont très jolies partout et chez tous. Parlons maintenant de leurs jolies couleurs. La mode du printemps 1925 sera-t-elle aux vernis où se noie le soleil ou à la peinture mate? D'une part comme de l'autre, il y a beaucoup de "chic." Quelle est la solution qui l'emportera?

Tout bien pesé, la peinture sans éclat semble supérieure à l'autre, en se plaçant toujours et seulement au point de vue économique. Nous pensons aussi à l'effet désastreux des moindres accidents qui surviennent aux vernis de sorte que le nouveau procédé facilite l'entretien et permet des réparations rendues parfois difficiles. Les carrosseries émaillées à chaud sont encore en nombre. Changements importants dans le dessin des coupe-vent dont beaucoup se présentent d'une seule pièce. Emploi intensif des nettoyeurs automatiques de coupe-vent à commande facile, à portée de la main.

Tout ce que nous écrivons ne nous est suggéré que par les choses vues à un étage, et songez qu'il en existe encore deux autres aussi congestionnés, si ce n'est plus encore, de sorte que si vous entendez dire qu'une personne a pu tout voir en une seule visite, doutez-en.... C'est presque chose impossible, à moins bien entendu de faire comme le sage qui se précipite dès l'ouverture des portes et se retire au moment où il commence à avoir des craintes pour ses pieds. Il faut trois visites au Salon pour se faire une idée exacte de ce qu'il contient, car si les automobiles sont une chose, il reste encore les camions, les autobus et autres véhicules utilitaires qu'il faut bien regarder. Ils représentent aussi cette armée de C.-V., qui se prépare à faire concurrence au rail et à la locomotive. Pourquoi les compagnies de chemins de fer américaines sont-elles devenues de grosses clientes de l'industrie automobile? Les unes exploitent des autobus, mis en circulation sur des routes parallèles à la voie ferrée; d'autres utilisent de plus en plus des camions sur d'autres routes pour accélérer les livraisons de marchandises pressées. C'est une évolution assez rapide qui se prépare, elle mérite d'être suivie avec attention.

Et, tout en haut, au septième ciel du Salon, nous voyons les lampes électriques qui se reflètent des milliers de fois dans la profusion des cuivres et nickels des accessoires d'automobiles. Installations grandes et petites contiennent des choses dont nous n'avions pas la moindre idée, et les propos vont leur train. A un monsieur qui ne semblait pas croire au développement du commerce des accessoires, nous entendions un vendeur dire fort aimablement que sur toute machine en circulation, il manque cinq accessoires différents, très importants et peut-être autant d'accessoires secondaires qui peuvent être de l'outillage mais n'en représentent pas moins beaucoup d'argent...

On estime à plus de huit mille, le nombre de personnes qui ont visité le Salon durant la journée de samedi. Comme jour d'ouverture, c'est là un succès qui laisse anticiper de belles perspectives quant au nombre de visiteurs pour la semaine. Les portes ont été ouvertes à midi, samedi, et déjà une foule assez considérable attendait. Dès cet instant, jusqu'à onze heures le soir, la foule ne cessa d'entrer et de sortir. Les allées étaient bondées mais aucune personne ne manqua le coup d'oeil général et tous purent voir à leur aise tous les modèles exposés.

Malgré la foule, la circulation s'est faite facilement grâce au système établi par la direction. De plus des agents spéciaux sont postés à différents endroits, afin d'indiquer à la foule quel chemin elle doit suivre pour éviter les rencontres qui sont des grands facteurs de congestion et de bousculade. Ce système permet de visiter tout le salon sans rencontrer une seule personne allant en sens inverse.

De plus, le service des ascenseurs est très bien. Cinq ascenseurs ultra rapides montent les gens et les descendent. Les visiteurs entrent par l'avenue Union et sortent par la rue Aylmer. Le salon est ouver de 10 heures a.m. à 11 heures p.m. tous les jours cette semaine.

## ASSOCIATION ON NE PEUT PLUS PROSPERE

L'assemblée annuelle de la société mutuelle des Voyageurs de Commerce du Dominion a eu lieu, samedi après-midi, à l'université McGill. Le rapport financier qui y a été présenté est le meilleur que cette institution ait connu au cours de ses trente-neuf années d'existence.

Le rapport général annuel fut présenté par le président, M. Leslie J. Paterson, et approuvé à l'unanimité.

Au cours de ses remarqeus M. Paterson attira l'attention sur le fait qu'une somme de $17,039.48 avait été ajoutée au fonds de réserve durant l'année dernière, et ceci après avoir payé en entier toutes les réclamatiops pour mortalités survenues en 1924.

M. Paterson fit aussi remarquer que la société avait acheté des obligations d'une valeur de $29,000.00, ce qui a fait monter le total de la somme de placements à $51,000.00. On remarque dans ce rapport que le nombre des membres est légèrement moindre que l'an dernier par suite d'un manque de rajustement dans les taux, mais on espère remédier à cela avant la fin de l'année, car il y a une affluence de membres qui s'annonce pour 1925. A une assemblée générale quinze demandes d'acceptation comme membres furent acceptées sur seize présentées par le secrétaire M. J. F. Garrett.

M. F.-S. Côté, trésorier, étant malade, le rapport financier fut présenté par M. Charles Roberts, un ancien président de la société. On remarque dans ce rapport que le fonds de réserve pour le paiement des bénéfices de mortalités a été augmenté d'environ 250 p.c. en l'espace de huit ans, ce qui prouve que la société fait des progrès dans la bonne voie. Malgré le fait qu'il y a eu moins de mortalités en 1924 qu'en 1923, le montant payé aux bénéficiaires a été de $4,091. plus considérable que celui de 1923. Ceci est dû à l'augmentation des bénéfices prévus à l'assemblée annuelle de l'an dernier.

M. J.-P. Berthiaume, président pour 1923, retenu hors de la ville par des affaires importantes, fut remplacé par M. John-G. Watson, vice-président.

M. Watson félicita les officiers sortant de charge. Il fit un appel aux membres, les priant de s'unir afin d'augmenter autant qu'ils le pourraient le nombre des membres, durant l'année à venir.

Dirent aussi quelques mots MM. J.-B. Cullens, Wm-J. Joyce, J.-R. Moncaster, Arthur Chabot, tous quatre syndics, et M. F.-W. Waitt. On remarquait dans l'assemblée M. F.-C.-A. McAdoe, un des plus vieux membres de l'association.

## SAINT-VIATEUR D'ANJOU

A été élu marguillier M. Wilfrid Bérard, en remplacement de M. Denis Brulé, sortant de charge.

—Le mariage de Mlle Lecourse avec M. Matboeuf a eu lieu.


**DUCO**

**Le nouveau fini permanent**

Ni la neige, ni la pluie, ni la boue, ni le gravier n'affecteront son velouté

Prix sur demande.

TRUDEAU
DUCO STATION
266 Visitation Tél. Est 0043

Place pour 150 autos
Taux minimum
17,19,21,23,24

**Bons Autos Usages**

**En parfait ordre**

**Bas prix—Facilités de paiement**

Nous offrons le plus beau choix d'automobiles de marques ordinaires.

*Modèles ouverts ou fermés*

De véritables aubaines sont offertes aux prompts acheteurs. Livraison au printemps si on le désire.

Nous avons des autos usagés de tous genres appropriés à tous usages.

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE NOTRE

**GARANTIE**

de remise d'argent.

Voyez-nous avant d'acheter —
—*Vous économiserez de l'argent.*

**Willys-Overland Sales Co. Ltd**
Av. du Parc et Rue Sherbrooke
Plateau 3116 Ouvert le soir

77-2

**Faites Nettoyer vos Housses**

par notre
Traitement Scientifique
Téléphonez maintenant

**Toilet Laundries**
LIMITED
Uptown 7640

**NASH**
*Au Salon*
**Le Sedan Six perfectionné pour sept**
*Empattement de 127 pouces*

**$2290**
*f. à b. à la fabrique*

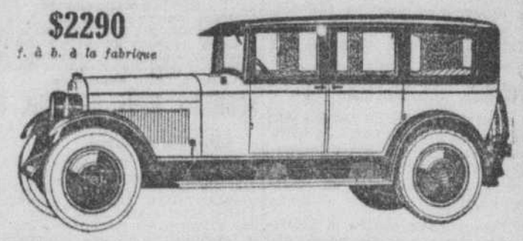

**LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO., Limited**
Siège Social : 180 Amherst
596 Ste-Catherine Ouest—215 Durocher—1545 St-Laurent
Poste de Service : 375 Ontario Est
Provincial Motor Sales Lted — 2320 Lafontaine, Mais.
Linteau Automobile Lted — 44 Ontario Est

**Donnez-vous une Chance à votre Camion Ford?**

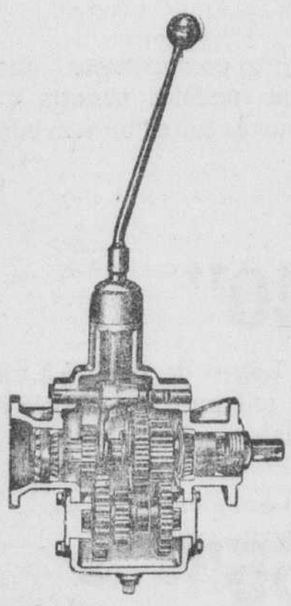

1. *Pensez-vous qu'il peut monter les côtes en grande vitesse avec une charge de 1 à 2 tonnes?*
2. *Pensez-vous que ce même camion peut revenir allège à une vitesse de 30 milles à l'heure?*

Il est maintenant reconnu qu'il faut ajouter quelque chose pour obtenir le premier rendement.

Tous les autres camions ont une transmission qui réduit la rotation des roues d'arrière à une vitesse donnée du moteur, assurant ainsi une plus grande force de traction; toutes les autres méthodes ont été essayées et mises de côté dans l'industrie de l'automobile. Il n'y a pas d'autre équipement qu'une transmission qui peut procurer le second rendement.

**La transmission Warford comprend 6 vitesses avant et fournit les deux rendements.**

**DONNEZ UNE CHANCE A VOTRE CAMION - INSTALLEZ UNE**

*Warford*

TRANSMISSION AUXILIAIRE

**Exposée dans la rotonde de l'Hôtel Mont-Royal durant la semaine du Salon de l'Auto.**

Warford Corporation of Canada Limited, Windsor, Ont.

*Dépositaire à Montréal: N. H. SMITH, 96 RUE STANLEY*

**Overland**

LES

**Réductions**

DE PRIX

VARIANT JUSQU'A

**$105**

font que l'Overland est maintenant, de tous les autos à transmission par baladeur, le meilleur marché au monde.

La qualité supérieure de l'Overland et son équipement complet sont toujours les mêmes.

Voyez ces voitures au Salon de l'Auto.

[ Voyez dans les journaux de demain les REDUCTIONS DE PRIX SUR LE WILLYS-KNIGHT ]

**Willys-Overland Sales Co. Limited, Avenue du Parc et rue Sherbrooke, Montréal**

Garage Morin, 1094 rue Wellington, Verdun

Gareau Motor Sales Limited, 149 rue Ste-Catherine Est.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Motors Limited | Québec | Alp. Rivet | Granby | C. O. Baptist | Trois-Rivières |
| Jos. Raymond | St-Jean | Desbiens & Gagnon | Chicoutimi | A. C. Bradford | Lachute |
| A. A. Lunan | Huntingdon | Jérémie Forget | Ste-Scholastique | P. Godbout | East Angus |
| Dion & Frère | Danville | F. E. Breard | Longueuil | L. P. Laberge | La Malbaie |
| J. E. Laurion | Joliette | Honoré Robert | St-Hyacinthe | J. A. Pelletier | Matane |
| Arthur Giasson | Farnham | Stephane Yelle | St-Urbain | H. Villemaire | St-Roch de L'Achigan |
| David Cameron | Rawdon | J. E. Perreault | Beloeil | L. M. Morin | St-Sauveur |
| Sangster's Garage | Sherbrooke | | | | |

# NOUVELLES OUVRIERES

Le nombre des employés de l'industrie textile va considérablement en diminuant, dans la Nouvelle-Angleterre, et particulièrement dans l'Etat du Rhode-Island. S'il faut en croire les statistiques officielles, cet Etat a perdu, dans le cours de l'année dernière, seulement, pas moins de 16,674 ouvriers textiles. Voici un rapport qui est adressé de Providence, R.-I. à ce sujet: "Il y a eu durant l'année qui vient de s'écouler 16,674 personnes de moins employées dans les industries textiles que l'année précédente d'après le rapport officiel de l'état.

"Le pourcentage des enfants employés a été de 2.2 pour cent l'an dernier dans le Rhode Island, comparé à 2.62 l'année précédente dans toutes les industries, mais il a été de 3.63 dans les industries textiles. En 1923, il était de 4.21.

"Le chef des inspecteurs Hudson, dans son rapport recommande qu'on formule des lois plus libérales, pour permettre aux enfants de travailler, et qu'on pose des escaliers de sauvetage sur les écoles et les hôpitaux.

"Il ajoute que c'est la 15e fois qu'il rappelle cette nécessité aux législateurs sans que jamais on n'y ait pris garde".

## AU CONSEIL DES METIERS

Le comité exécutif du conseil des métiers et du travail vient de faire un intéressant relevé des principales activités de ce Conseil durant l'année 1924, dont voici un substantiel résumé:

1o. Protestation contre la politique d'immigration du gouvernement du Canada, et contre tout subside accordé, sous quelques formes que ce soit, aux sociétés s'occupant d'immigration; 2o. Réitération de l'attitude prise par le Congrès des métiers et du travail du Canada, sur la question de l'immigration et du chômage; 3o. Education plus à la portée de la classe ouvrière, avec tout un programme de réformes; 4o. Economie de la lumière du jour. Le Conseil a favorisé cette mesure; 5o. Réduction de la dette publique et des intérêts au moyen d'économies dans les méthodes administratives; 6o. Evalution de la propriété foncière à sa valeur réelle, et réduction de la taxe en conséquence; 7o. Remboursement des dépôts à 100 pour 100 aux déposants de la Home Bank; 8o. Réorganisation de la Ligue des étiquettes unionistes; 9o. Assistance morale et active aux employés des postes en grève, alors en grève; 10o. Résolutons en faveur de la construction du pont de la rive sud, de salles d'attente, à la Place d'Armes, de chalets de nécessité et autres améliorations dans les parcs publics de Montréal; 11o. Une commission d'embellissement a été réclamée; 12o. Le conseil des métiers et du travail s'est prononcé en faveur que les compagnies d'utilités publiques paient un montant de taxes équitable, en retour des privilèges obtenus pour l'usage des rues, sol ou sous-sol, dans la cité de Montréal; 13o. Demande de réduction, dans le prix des passages en tramways, soit 6 billets pour 25c et 8 billets d'ouvriers pour 25c; 14o. Campagne en faveur des articles fabriqués en Canada, surtout en ce qui regarde particulièrement les industries de la chaussure et de l'imprimerie, ainsi qu'une demande très forte pour les articles fabriqués sous les conditions de l'union; 15o. Approbation de la campagne faite par la ligue de la sécurité publique pour diminuer le nombre des accidents de la rue et avoir une meilleure réglementation du trafic.

## CHARPENTIERS-MENUISIERS

Le local No 52 des dames auxiliaires de la Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, organise une grande soirée de euchre, pour le 13 février prochain, à la salle Lavoie, 875 Ontario est. Cette fête ouvrière sera présidée par Mme L. Gonthier.

## SYNDICAT DES MACONS

Le syndicat catholique et national des maçons tient ce soir, à 8 h. 15, une assemblée très importante à la salle du rez-de-chaussée, Edifice des syndicats catholiques, 655 Demontigny Est. Des questions graves sont à l'ordre du jour. Une proposition de contrat d'atelier fermé est entre les mains de l'agent d'affaires, M. B. Binette. Il sera aussi question des briqueteurs dans ce contrat, et tous les membres doivent assister sans faute pour donner leur opinion. Par ordre.

## SYNDICAT DES PLOMBIERS

Ce soir, à 8 h., à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, assemblée du syndicat catholique des plombiers. Rapport de MM. Dieumegarde, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister.

## DANS LA CONFECTION

Le syndicat catholique des ouvriers en confection se réunit, ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 2, des syndicats catholiques. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapport des officiers.

## CERCLE DE MUN

Le Cercle de Mun reprendra, demain soir, ses séances régulières. Il y aura continuation du cours social récemment commencé. Tous les syndiqués sont invités. La réunion aura lieu à la salle No 1 des syndicats.

## APPEL AUX PEINTRES

Un vote de grave importance sera pris à l'assemblée de l'union internationale No 249 des peintres, ce soir, à 8 h., aux quartiers de la Construction. Tous les membres, soucieux de l'avenir de leur union, et de leurs propres intérêts, doivent assister à cette assemblée. Par ordre du secrétaire: Jos. Delisle.

## A LACHINE

Ce soir, à 8 h. 15 p.m., assemblée du syndicat catholique et national interprofessionnel. Election des officiers. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

## CLUB OUVRIER MAISONNEUVE

Les amendement proposés à la charte de la cité de Montréal, et plusieurs autres questions d'intérêt public, seront discutés au point de vue ouvrier, à l'assemblée du club ouvrier de Maisonneuve, ce soir, à 8 h. au No 165 Lasalle. Tous les membres anciens, nouveaux et tous les citoyens qui désirent entrer dans ce club, y sont cordialement invités: François Gervais, secrétaire.

## UNIONS CANADIENNES

Le conseil central du travail des unions canadiennes de Montréal tiendra une très importante assemblée, ce soir, à 8 h. au Temple du Travail, aux fins de procéder à la mise en nomination des officiers pour le terme 1925. Tous les délégués des unions ont le strict devoir d'y assister.

## TAILLEURS DE PIERRE

L'union des tailleurs de pierre, ce soir, à son assemblée régulière, à la salle de l'Alliance Nationale, 235 Beaudry, procédera à l'élection d'un nouveau président, en remplacement de M. Arthur Larin, qui est appelé à travailler en dehors de la ville. Le comité chargé d'organiser le concert boucane du 31 janvier, fera son rapport.

## UNION DES BARBIERS

L'installation solennelle des officiers de l'union internationale No 455 des barbiers, aura lieu, ce soir, à la salle des séances, 217 Est, Sainte-Catherine. A cette occasion, une soirée récréative, avec rafraîchissements gratuits. Les officiers du local No 659 seront également installés à cette assemblée.

## REUNIONS POUR CE SOIR, LUNDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 302 Saint-Dominique: Conseil central du travail des unions canadiennes de Montréal.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Union No 134 des charpentiers menuisiers; Union internationale No 249 des peintres; Union internationale No 968 des électriciens.

SALLE PRINCE ARTHUR, 28, Prince Arthur: Union No 116 des ouvriers canadiens-français de la confection pour hommes.

QUARTIERS DES EMPLOYS MUNICIPAUX, 217 Est, Ste-Catherine: Union No 1127 des employés des manufactures de portes et châssis.

SALLE DU CLUB MAISONNEUVE, 165 Lasalle: Club ouvriers Maisonneuve.

SALLE ALLIANCE NATIONALE, 235 Beaudry: Union internationale des tailleurs de pierre.

QUARTIERS DES IMPRIMEURS, 248 St-Jacques: Union internationale No 58 des presseurs et assistants.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny Est: Syndicat catholique et national des plombiers; Syndicat catholique et national des maçons; Syndicat catholique et national des ouvriers de la confection.

# AU CONSEIL DE LA VILLE DE LACHINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 19. — Sous la présidence du maire-suppléant, J.-Alb. Saint-Onge, a été tenue une assemblée du conseil municipal.

Les minutes des dernières réunions ont été lues et adoptées.

Les hôpitaux Notre-Dame, Saint-Paul et Alexandra notifient la ville qu'à l'avenir elles seront dans la nécessité d'imposer pour les citoyens de Lachine un tarif de $4 par jour, non compris cependant les transports pour la voiture-ambulance.

La commission métropolitaine de Montréal notifie le conseil qu'elle a reçus et étudie les quatre projets de règlement soumis par Lachine au montant de $60,200.

Tel que demandé par les citoyens du quartier est de Lachine, le train du C. N. Ry numéro 232 ne pourra pas arrêter à la station Dominion sans nuire aux intérêts des gens venant de l'ouest de Lachine.

La Victorian Order of Nurses of Canada demande l'usage de la salle de l'hôtel de ville pour le 22 du courant pour y tenir leur assemblée annuelle.

M. Euclide Lamarche, clerc du marché, soumet son rapport annuel lequel fut trouvé très satisfaisant.

Lue une lettre de M. J.-A. Rabeau protestant contre le travail exécuté dans des rues de la ville le 6 janvier, le jour de l'Epiphanie.

M. Philippe Lafleur offre ses services comme constable.

Le projet du bill concernant l'aqueduc et les canaux d'égoûts, à l'avenue 55e, a été déposé à l'assemblée législative de Québec.

Une compagnie d'autobus voulant opérer immédiatement dans les rues de Lachine pour transporter les passagers de Lachine à Montréal-Ouest, près de la station du C.P.R., demande droit de passage aux autorités. Comme la Cie des Tramways, doit, la semaine prochaine, dit-on, décider si elle doit construire, dans nos limites une nouvelle voie ferrée rue Sainte-Catherine, dans toute sa longueur, cette demande est différée.

Concernant le projet d'annexion à la ville de Montréal et en vue de connaître les avantages que cette annexion pourrait comporter, une délégation composée de tous les membres du conseil, de l'aviseur légal, de l'ingénieur de la ville, des promoteurs du projet annexionniste le Dr E. Décary, le notaire Meunier, MM. Z. E. Rousseau et Arthur Fournier, a été priée de se rendre à Montréal pour y rencontrer les autorités et faire ensuite un rapport aux contribuables avant qu'ils soient appelés à voter.

L'échevin McMahon a informé le conseil qu'il a eu avec les autorités de la Dominion Bridge Co. une entrevue. La compagnie a déclaré que l'année 1925 sera une année de grande production et que bientôt elle sera forcée de rappeler tous ses ouvriers à l'ouvrage, les pères de famille ayant d'abord la préférence.

Comme la réserve indienne de Caughnawaga ne permet pas à nos citoyens d'aller s'établir ou travailler dans ses limites, l'échevin Chapman a proposé que notre population soit choisie de préférence dans nos usines et que l'on devrait appliquer aux Indiens venant ici travailler une taxe assez élevée.

L'échevin Viau a proposé que l'on cherche à savoir si les manufacturiers qui ont reçu de la ville des octrois, remplissent leurs obligations et qu'un représentant de la ville soit chargé de se rendre sur les lieux et de s'assurer du nombre de personnes travaillant dans leurs usines suivant le contrat passé entre eux et la ville.

Paiement de $2,178.76 au gouvernement provincial a été autorisé comme contribution au sou du pauvre.

On accorde à la fanfare de Lachine la somme de $500 pour 10 concerts devant être donnés dans les parcs publics l'été prochain et $200 à la fanfare de la fabrique des Saints-Anges.

A la demande des soeurs Sainte-Anne du Mont Sainte-Anne, il sera installé une boîte d'alarme dans le couvent et une somme de $120 leur sera chargée pour ce faire.

Le maire J.-S.-A. Ashby, de retour d'Ottawa, a annoncé qu'il a réussi à obtenir du gouvernement l'enlèvement des piliers installés à l'intersection du grand et petit canal de Lachine et qu'au printemps une drague y complètera le creusage.

Le secrétaire-trésorier a été autorisé de payer à l'Union des municipalités la somme de $164, comme redevance.

Lisbonne, 19. — Le Portugal a établi de vigoureuses restrictions sur l'exportation du bois.

Plymouth, Angleterre, 19.—Une cargaison d'or en lingot a été apportée par le steamer "George-Washington". Cet or valait 1,200,000 livres sterling et il venait de banquiers de New-York.


CHANTECLERC
CETTE SEMAINE
L'AMOUR VEILLE
Superbe comédie dramatique en quatre actes de CAILLAVET et de FLERS
19.20.22E

DOMINION VAUDEVILLE
TEMPTATION
avec Bryant WASHBURN et Eva NOVAK
Wanda WILEY dans PRESENT ARMS
Geo. O'HARA dans "THE GO-GETTERS"
BON VAUDEVILLE
78-2E

PALESTRE-NATIONAL
SAMEDI, 24 JANVIER
Euchre et bal. 300 prix exposés chez C. LAFORCE, 37 Ste-Catherine Est. Gérant, ALCIDE RAJOTTE. DANSE JUSQU'A 3 HEURES

PACIFIQUE CANADIEN
DEPARTS
DE ST-JEAN, N.-B.
Pour Liverpool
23 jan. 20 fév. . . . . Montrose
30 jan. 27 fév. . . . . Montcalm
6 fév. 6 mars . Montlaurier
13 fév. 13 mars . Montclare
Pour Glasgow
7 fev. 7 mars. . . . . Marloch
Pour Cherbourg-Southampton-Anvers
31 jan. 6 mars. . . . . Marburn
19 fév. 19 mars. . . . . Melita
DE NEW-YORK
A Cherbourg-Liverpool
24 mars . . . . . Montroyal
CROISIERES MEDITERRANEE
Empress of Scotland. 9 Fév.
ANTILLES
Montroyal . . . . 21 Fév.
(Autrefois l'Empress of Britain)
S'adresser à l'agent local
D. R. KENNEDY
Agent Général du trafic océanique.
Tél. Main 7760
141 Rue St-Jacques
Montréal

MERE!
Nettoyez les intestins de l'enfant
Le "Sirop de Figues de la Californie" est un laxatif recommandable pour les enfants malades.

Les enfants aiment son goût agréable.

Si votre enfant est mal en train, ne veut pas jouer, semble malade, languissant, pas comme d'habitude — suspectez ses intestins! Une cuillerée à thé de délicieux "Sirop de Figues de la Californie" donnée en n'importe quel temps adoucit l'estomac et bientôt expulse des intestins les fermentations acides, gaz, poisons et matières indigestes — et votre enfant est de nouveau bien portant et joyeux.

Des millions de mères mettent leur entière confiance en ce laxatif délicat et inoffensif. Il ne donne jamais de crampes et ne relâche pas trop les intestins. Ne contient ni narcotiques ni calmants. Dites "Californie" à votre pharmacien et évitez les contrefaçons. Exigez le véritable "Sirop de Figues de la Californie" avec instructions pour bébés et enfants de tous âges clairement imprimées sur la bouteille.

California Fig Syrup Co.
WINDSOR, ONT.

Un royaume de romance tropicale
SOUVENIRS DE L'ANTIQUE ESPAGNE dans le Nouveau-Monde, d'intrigues et de conquêtes, d'aventures et de guerres indiennes. Coquets villages du passé où résonnent encore les pas de la soldatesque ferrailleuse. Le même océan immense dont les eaux battaient la proue des galions espagnols danse maintenant sur des plages balnéaires d'une blancheur de neige. Des palmiers majestueux, âgés de plusieurs siècles, gardent peut-être l'approche de quelque magnifique hôtellerie sur la Côte Orientale. Les endroits de villégiature de la
Côte Orientale de la Floride
sont essentiellement modernes — les hôtels sont de première classe quant au service et aux commodités — les attractions sont variées et complètes: golf, tennis, bains de ressac, pêche, canotage, automobilisme, équitation.
Pullmans directs pour tous les endroits de villégiature de la côte orientale, y compris Miami pour Nassau, Bahamas et Key West pour La Havane, Cuba.
Brochure contenant la liste des hôtels et autres renseignements fournie sur demande
FLORIDA EAST COAST RAILWAY COMPANY
FLORIDA EAST COAST HOTEL COMPANY
(Système Flagler)
BUREAU A NEW-YORK—2 Ouest, 45e rue. Tél. Murray Hill 4411.
SIEGE SOCIAL—St-Augustin, Floride.
Les hôtels (système Flagler) de la Côte orientale de la Floride fonctionnent d'après le plan américain et sont présentement ouverts.
ST-AUGUSTIN
Ponce de Léon
ORMOND-SUR-MER
HALIFAX
Ormond
PALM BEACH
Breakers
Royal Poinciana
MIAMI
Royal Palm
KEY WEST
Casa Marina
LONG KEY
Long Key Fishing Camp
NASSAU, ILES BAHAMA
Royal Victoria

Apporte la Jeunesse aux Vieillards
Un des plus grands bienfaits du Tanlac c'est la vie et la vigueur nouvelles qu'il apporte aux vieillards. Des septuagénaires et des octogénaires, hommes et femmes, nous écrivent tous les jours pour nous remercier du bien merveilleux que leur a fait le Tanlac.
Le Tanlac est un tonique naturel. Il chasse les poisons du sang, stimule le foie paresseux et favorise le fonctionnement des organes digestifs.
Fabriqué d'après la fameuse formule Tanlac avec des racines, écorces et herbes rares, c'est le tonique et reconstituant par excellence—inoffensif pour l'homme et l'enfant.
Si votre corps est affaibli et épuisé, si vous manquez d'ambition, ne pouvez manger ou dormir, vous serez enchanté des résultats rapides que vous obtiendrez du Tanlac.
Prenez les Pilules Végétales Tanlac contre la constipation.
TANLAC
pour votre santé

AUJOURD'HUI et MARDI
Aux théâtres de la United Amusement.
Titres en français
STRAND
Alice JOYCE & Kenneth HARLAN dans
"WHITE MAN"
MONTE BANKS dans
"RACING LUCK"
Comédie spéciale—"RADIO RIOT" William Eckstein—Armand Meerte
—Mercredi—
Le fameux succès théâtral de New-York
"TARNISH"
RIALTO
Avenue du Parc et Bernard
"CIRCE THE ENCHANTRESS"
avec MAE MURRAY
"The Fast Worker" mettant en vedette
REGINALD DENNY
Alberta Vaughn—"The Go-Getters"
Eugène Maynard au piano
REGENT
Norma Shearer, John Gilbert, Conrad Nagel, Phyllis Haver, dans
"THE SNOB"
SHIRLEY MASON dans
"THAT FRENCH LADY"
Mardi: LES MELODY KINGS
BELMONT
"THE GARDEN OF WEEDS"
avec BETTY COMPSON
TOM MIX dans
"THE LAST OF THE DUANES" de Zane Grey
Charles Chase—"The Royal Razz"
Mardi: Grande Soirée de Gala
PAPINEAU
MARION DAVIES dans
"YOLANDA"
"A RACE FOR A RANCH"
Comédie: "Wandering Waistlines"
Ce soir: Grande Soirée de Gala
PLAZA
"WAGES OF VIRTUE" avec
GLORIA SWANSON
"DARWIN WAS RIGHT" et autres
Ce soir: LES HARMONY GIRLS
CORONA
RUDOLPH VALENTINO dans
"A SAINTED DEVIL"
Drame de l'ouest — "Double X" Comédie—"The Cat's Meow", gazette
Ce soir: LES MELODY KINGS
MT. ROYAL
Madge Bellamy, Anna Q. Nilsson dans
"THE FIRE PATROL"
RICHARD TALMADGE dans "STEPPING LIVELY"
BABY PEGGY dans "POOR KID"
MIDWAY
Dernière fois AUJOURD'HUI
THOMAS MEIGHAN dans
"TONGUES OF FLAME"
en 8 parties. Titres français.
Aussi SERIE et COMEDIE
PASSE-TEMPS
Programme double
ESTELLE TAYLOR dans "PHANTOM JUSTICE". Titres français
Elaine HAMMERSTEIN et Richard WAYNE dans "Broadway Gold". Titres français
ELECTRA
Aujourd'hui et demain seulement
PROGRAMME DOUBLE
BLANCHE SWEET, CONRAD NAGEL et STUART HOLMES dans
"TESS OF THE D'URBERVILLES"
Titres français
MAE MARSH et HARRY MYERS dans DADDIES
Comédie et autres
LORD NELSON & NAPOLEON PALACE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Beau programme double
RICHARD BARTHELMESS dans
"THE ENCHANTERED COTTAGE"
(Titres français)
Buck JONES dans THE DESERT OUTLAW
MAISONNEUVE VAUDEVILLE
AUJOURD'HUI "EMPTY HEARTS"
avec John POWERS et Lillian RICH
Aussi Jack DEMPSEY, Benny LEONARD
Comédie spéciale et vaudeville
MARDI SOIR — CONCOURS de DANSE
78-2E

Théâtre Canadien-Français
CETTE SEMAINE
LA FILLE AUX ECUS
drame en 5 actes de Louis Péricaud
78-5E
PRINCESS
Excellent Vaudeville Deux fois par jour
La sensation de deux continents
SINGER'S MIDGETS
30 PETITS HOMMES ET FEMMES 30
Autres numéros de premier ordre. 77-6E
THEATRE NATIONAL
Cette semaine — Troupe Pizzy-Wizzy
DES FLEURS MON MINE Comédie Musicale
Spécial: Sketch, Germaine Giroux, Hector Pellerin
Grande vue: HARBOR LIGHT, avec Tom Moore
78-5E
TWICE DAILY GAYETY 2.15 & 8.15 PM
COLUMBIA BURLESQUE
LES JOLIES BAIGNEUSES
Matinée spéciale des dames tous les jours—25c
78-5E
FILM DE LUXE
PROGRAMME DOUBLE
3 KEYS
LITTLE DIPLOMAT
— VAUDEVILLE —
Prise de vue sur la scène
ST-DENIS
78-5E
IMPERIAL
SIX BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE B. F. KEITH
et
"THE SILENT ACCUSER"
avec
"Peter the Great", Eleanor Boardman, Raymond McKee
LOEW'S
MAINTENANT
Beau programme spécial
Une vue aux fortes émotions
"A MAN MUST LIVE"
Avec
RICHARD DIX
Aussi
6 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE 6
Comprenant
John Irving Fisher
et sa troupe ukrainienne, 11 personnes
78-5E
Des Milliers
de gens sont venus, ont vu et s'en retournèrent en disant:
C'est vrai... Mais
SO THIS IS MARRIAGE
Faisant voir la naissance de l'amour — en couleurs naturelles.
CAPITOL MAINTENANT
PALACE
LUNDI, MARDI
Une Intéressante Histoire
Sur le théâtre et la vie qu'on y mène!
FLORENCE VIDOR
dans
"The MIRAGE"
Autres attractions
BENNY LEONARD
4e d'une série
COMEDIE PALACE
REVUE PALACE
Orchestre de Jazz
Oklahoma Collegians de
GEO. FREEMAN
MAT. 25c.
SOIREE 25c, 45c
Taxe comprise
Samedi, dimanche et jours de fête, prix du SOIR tout le JOUR

Suprématie Mondiale des DUNLOP
IL se peut que le monde soit petit, mais vous ne penseriez pas ainsi s'il vous fallait additionner les ventes mondiales des pneus Dunlop.
Pourquoi choisir d'autres pneus quand les Dunlop sont le choix mondial?
Les DUNLOP ont *toujours été* et sont encore les *meilleurs* pneus.
"Ce sont les SEULS Pneus qu'il vous faut"

Dunlop Tire & Rubber Goods Co. Limited,
291-3-5, rue Craig Ouest, Montréal
Dépositaires pour la ville de Québec et ses environs:
MECHANICS SUPPLY CO.,
80-90 RUE ST-PAUL, QUEBEC, P. Q.
A 220

Aux Sections 515 et 516
du Salon de l'Automobile
La GRANDE Place
vous trouverez
L'Auto Star
Ne manquez pas de voir le nouveau Coach Star qui fait ses débuts au Salon de l'Auto
et le
Durant
Les autos Durant comprennent une grande variété de modèles ouverts et fermés où vous pourrez faire "un vrai bon choix"—
et le
Flint Six "40"
Un nouveau Six Léger de qualité à un prix modéré. Ce joli auto est appelé à devenir très populaire au Canada—
et le
Flint Six "55"
En 18 mois ce superbe auto s'est acquis une place fort enviable dans l'estime du public—
et le
Camion Rapide Roadking
Le puissant camion rapide destiné à répondre à tous les besoins commerciaux, tous les jours de l'année, qu'il s'agisse de lourdes charges ou de fardeaux légers.
DURANT MOTORS OF CANADA, LIMITED
Leaside (Toronto) Ontario

# LE CANADA CONSERVERA SON STATUT

**Notre pays ne veut pas être annexé avec la République Américaine.**

## ENTENTE DES RACES

New-York, 19.—Aux membres de la Société Canadienne de New-York et aux hôtes distingués qui assistaient au 35e banquet annuel de la Société, samedi soir, sir Arthur Currie, principal de l'université McGill, de Montréal, a déclaré que parler d'annexion du Canada aux Etats-Unis c'était faire preuve d'une étrange ignorance de l'esprit canadien.

"Le Canada, dit-il, a fait son choix. Il fait partie de l'empire britannique, de la grande société des nations et il continuera de le faire."

Sir Arthur profite de l'occasion pour dénoncer ceux qui cherchent à voir un manque d'harmonie entre les Canadiens-Français et les autres groupes de la population du Dominion.

"Il n'est pas question de domination de l'un sur l'autre, dit-il. Nos groupes ethniques vivent en paix et travaillent à un idéal, qui est l'avancement et le développement du Canada."

Il attribue les appréciations erronées du Canada à ceux qui voient le pays de la fenêtre d'un wagon Pullman et qui prêtent l'oreille aux conversations paradoxales des fumoirs.

Un auditoire des plus distingué se pressait autour du commandant en chef des armées canadiennes pendant la guerre. On remarquait des représentants des gouvernements anglais et américain ainsi que des Dominions et des délégués de différentes sociétés canadiennes. Ils applaudirent sir Arthur Currie lorsqu'il déclara que les destinées du Canada étaient pleines de promesses.

Sir Arthur commença par parler des jugements fabriqués sur des informations prises en Pullman.

## VIEUX FANTOME

"L'une de ces étranges interprétations, dit-il, est la déclaration qu'au Canada, il existe un sentiment de sympathie pour l'annexion aux Etats-Unis ou pour l'absorption finale par les Etats-Unis. Le vieux fantôme de 1850 erre de nouveau de l'autre côté de l'océan, et son esprit agité ne veut pas se reposer. On nous dit que nous sommes sur le bord d'un précipice, et au moment où nous titubons aveuglement, il y a au fond de l'abîme un grand dragon, marqué de barres et d'étoiles, les mâchoires ouvertes, prêtes à nous avaler. Ces histoires font des lectures macabres, ou des conversations émouvantes. Mais ce ne sont que des mythes et des produits de l'imagination. Ce sentiment n'existe pas en général dans mon pays. Ce sentiment ou ces rêves n'existent pas dans votre pays d'adoption."

Sir Arthur nie qu'il y eut divergence de race au Canada. Il releva l'étrange déclaration faite par un évêque anglais que nous allions vers un dominion canadien-français, et que la race anglaise, au Canada, disparaît lentement mais sûrement.

## LES DEUX RACES

L'une des dernières contributions à ce chapitre de lamentations vient d'un évêque anglais, dit-il. Il traversa rapidement, et à son retour il annonça sa triste découverte au monde.

"Laissez-moi dire sérieusement qu'en mon pays, il n'y a pas de problème anglais et pas de problème français de quelque importance. Les actions des Français au Canada n'ont pas besoin d'apologiste. Nous avons aujourd'hui au Canada la communion intellectuelle de ces deux races dans une plus grande mesure qu'en aucun autre pays du monde. Les deux grandes races sont mélangées et marchent maintenant vers un idéal commun. La jalousie de race est maintenant disparue. Lorsqu'un patriote démodé au Canada, qu'il soit Anglais ou Français, commence à dénoncer l'autre race, le pays fait non seulement la sourde oreille, mais il est manifestement ennuyé.

"Le Canada n'a pas le monopole du calme ou de la liberté. Comme tout autre pays sous le soleil, il y a un lourd fardeau à supporter et des problèmes difficiles à résoudre, mais ses jeunes épaules sont fortes et robustes. Il porte le fardeau le sourire aux lèvres et ne connaît pas le murmure du désespoir. Ne pas avoir confiance en son avenir c'est avoir peu de foi et manquer aux aspirations de nos pères."

## LOUABLE INITIATIVE DE M. JULES LANGLAIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup, 19. — Le prix offert par M. Jules Langlais, député, à l'exposition de Notre-Dame-du-Lac, l'automne dernier, a été décerné à Mme Octave Bouchard, de Notre-Dame-du-Lac, mère de 20 enfants. Mme Bouchard a été décorée par son fils, M. l'abbé J.-B. Bouchard, vicaire à Val-Brillant. Au revers de la médaille remise à Mme Bouchard, on lit: "Dieu bénit la famille nombreuse".

Un autre prix de $25, également donné par M. Langlais et promis au colon qui aurait défriché et ensemencé le plus grand abatis au printemps 1924, a été gagné par M. Jos. Boucher, de Saint-Dominique-du-Lac. M. Boucher avait mis 50 arpents d'abatis en état de production et récolté 1,200 minots d'avoine.

## AU CONGRES DES OUVRIERS DE LA CONFECTION A L'HOTEL MONT-ROYAL

Les officiers de la "International Ladies Garment Workers Union", au moment d'ouvrir leur première séance, ce matin, dans l'une des salles de l'hôtel. Au premier rang (assis et de droite à gauche): MM. J. Freinberg, M. Perlstein et J. Breslaw, vice-présidents généraux; M. Sigman, président général; A. Baroff, secrétaire-trésorier général; D. Dubinsky, S. Lefkovits, Mlle F.-M. Cohn, vice-présidents généraux. Au second rang: (debout, de droite à gauche): MM. Harry Vander, Max Amour, Fred Monosson, vice-présidents généraux; Julius Hochman, organisateur général; Mlle Sachs, sténographe; J. Halperin, John Schoenholtz, S. Seidman, vice-présidents généraux; Frank Griffard, organisateur canadien-français; S. Yanofsky, éditeur; Salvatore Ninfo, 1er vice-président général. (Cliché du photographe de la "Presse".)

# L'ESCLAVAGE EN RUSSIE

**Le pays des soviets ne connaît nullement la liberté dont jouissent les Canadiens.—La dictature des communistes. — La question de la recognition.**

## DECHEANCE DE TROTZKY

Régina, Sask., 19. — Les milliers de jeunes personnes enthousiastes qui voyaient la Russie comme la patrie de la démocratie ont été terriblement trompées", a dit Mme Philip Snowden, femme de l'ex-chancelier de l'Echiquier britannique, en continuant, hier soir, à dénoncer le bolchévisme, à Régina. Mme Snowden a ajouté qu'il y avait peu de démocratie en Russie. Sur une population, approximative de 120 millions d'habitants, il n'y a jamais eu plus que 600,000 communistes. La forme soviétique du gouvernement n'a jamais été respectée; car les seize commissaires formulent des décrets et les mettent en vigueur en ne tenant presque pas compte des Soviets. Or, les Soviets gouvernent, d'après les principes bolchévistes.

Un argument que Mme H. Snowden a souvent entendu et qui résonnerait parfaitement à la chambre des lords était que le peuple est trop ignorant pour qu'on lui donne le pouvoir de gouverner en lui accordant le droit de vote.

Une journée de huit heures était supposée en vigueur, mais le travail était si peu rémunéré qu'un grand nombre d'ouvriers ont dû exercer deux métiers et faire des journées de seize heures. En Russie, Mme Snowden a constaté que les ouvriers les mieux payés recevaient, comme pouvoir d'achat, que les ouvriers les plus mal payés en Angleterre. Mme Snowden ne peut concevoir qu'on pourrait renoncer à la liberté dont jouit un pays comme le Canada pour l'esclavage de la Russie bolchéviste.

## TROTZKY A L'INDEX

Moscou, 19. — Léon Trotzky ne pourra rester au conseil de guerre soviétique. Il a même été averti que s'il persistait dans son esprit d'insubordination, il serait expulsé du bureau politique et du comité exécutif. Ce sont là des faits révélés par un communiqué semi-officiel.

Le document dit qu'à une réunion plénière du comité exécutif et de la commission de contrôle du parti communiste, tenue vendredi il fut décidé presque à l'unanimité, premièrement, d'inviter Trotzky à se soumettre à la discipline du parti; deuxièmement, qu'il était impossible de le garder au conseil de guerre; et troisièmement, que la question de sa présence au conseil exécutif serait décidée par le prochain congrès du parti. Le communiqué fait savoir que Trotzky écrivit au comité pour regretter son incapacité, vu sa maladie, d'assister aux séances et pour déclarer qu'il avait gardé le silence afin d'épargner le parti communiste. Il niait vigoureusement avoir préconisé la modification du léninisme où qu'il eut amoindri le rôle de Lenine.

## ERREUR DANGEREUSE

Trotzky ajoutait qu'il considérait lui-même le "trotzkyisme" comme mort politique. Il disait qu'il n'avait pas prévu que son livre sur la révolution put servir de base à un programme politique. A propos de son manque de discipline, il s'exprimait de la sorte:

"Je réponds catégoriquement que je suis prêt à n'importe quelle tâche, poste ou position à l'étranger et sous quelque contrôle que ce soit qui me sera imposé par mon parti. Il est oiseux de faire observer qu'après les récentes discussions, notre cause exige que je sois relevé de mon poste de président du conseil de guerre révolutionnaire".

La résolution adoptée par la commission déclare que les vues antiléninistes de Trotzky au sujet des paysans constituent un danger spécial pour le parti communiste, étant donné que son attitude a amoindri la confiance des paysans dans la politique soviétique. De plus, la résolution observe que Trotzky n'admet pas ses erreurs et conserve son attitude antibolchéviste.

Christian Rakovsky, chargé d'affaires soviétique à Londres, n'a pas perdu de temps à son retour de Moscou pour déclarer publiquement que le gouvernement soviétique s'attendait d'être reconnu par les Etats-Unis durant l'année courante et que le Japon reconnaîtrait aussi probablement le régime soviétique sous peu. M. Rakovsky a exprimé ses vues devant une grande assemblée d'instituteurs.

L'envoyé soviétique a répété ce que d'autres chefs bolchevistes ont maintes fois affirmé, c'est-à-dire que le gouvernement ne saurait accepter la cessation des activités de l'internationale communiste comme condition de recognition, étant donné que l'internationale est une organisation entièrement indépendante, et qu'il ne peut accepter le principe de la propriété privée tel que conçu par le gouvernement américain.

"Vu les négociations prochaines avec la France, dit-il, il vaut la peine de jeter les yeux en arrière pour examiner les négociations avec la Grande-Bretagne. En dépit du fait que l'accord avec la Grande-Bretagne a été par la suite rejeté, le succès remporté par le gouvernement soviétique fut énorme. Au cours de ces négociations, nous avons cherché à trouver une formule de règlement qui tout en satisfaisant les créanciers ne comportait aucun sacrifice de nos propres principes.

"La principale cause du rejet du traité anglo-russe n'est pas l'accord lui-même, mais le fait que le gouvernement britannique ,de concert avec d'autres pays capitalistes, désirait appliquer à la Russie un plan semblable au plan Dawes qui fut appliqué à l'Allemagne. Nous devons dire maintenant que la Russie, après son conflit de sept ans contre les puissances étrangères ne se laissera pas devenir un second Maroc. La diplomatie soviétique continuera à éduquer les capitalistes étrangers jusqu'à ce qu'ils comprennent que leur plan de faire de la Russie leur colonie, ne réussira jamais".

## MME ABBOTT DEMANDE QU'UNE RECLAMATION SOIT DECLAREE NULLE

L'hon. juge Surveyer, de la Cour supérieure, entendait, cet avant-midi, une cause de dame Grace Abbott et vir contre W.-H. Williams. Selon la demanderesse, elle passa un contrat avec la Vaughan Construction Co., le 14 juin 1922, pour la construction d'une maison avec garage, rue Dunlop, Outremont, au prix de $6,500. La construction fut terminée le 15 novembre 1922. Le 13 novembre, M. Williams remit au mari de la demanderesse une lettre dans laquelle il disait que l'installation du système de plombage et de chauffage coûtait $1,200. Le lendemain, l'époux répondait, sous pli recommandé, qu'il n'acceptait aucune responsabilité de tout ce qui était dû par le contracteur.

Le 15 décembre, M. Williams signifia au mari un enregistrement de sous-contrat au montant de $1,200. La demanderesse dit, qu'avant le 14 novembre, M. Williams avait consenti à donner quittance à la compagnie Vaughan pour l'ouvrage fait à raison de 22 et demi pour cent de sa réclamation. Elle ajoute que M. Williams n'a jamais eu de privilège pour les travaux qu'il a faits, et qu'ayant signé un concordat s'engageant à décharger la compagnie Vaughan moyennant 22 et demi pour cent de sa créance, soit $264, il n'a plus de réclamation à faire contre qui que ce soit.

Elle demande donc que la réclamation de $1,200 soit déclarée nulle et illégale, et elle réclame $200 de dommages parce que le défendeur refuse la radiation de l'enregistrement du privilège de $1,200 sur l'immeuble.

Le défendeur répond que le contrat parle par lui-même. Le 22 janvier 1923, il a, dit-il, reçu de la compagnie Vaughan une somme de $264 en paiement partiel, se gardant le privilège de réclamer le reste. Il se dit prêt à signer la radiation du privilège pour $264, pourvu que la plaignante paie les frais de l'enregistrement, et il demande le renvoi de l'action.

## SOEUR BLAIN EST FETEE, A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Une grande fête a eu lieu, samedi soir, à l'hôpital Notre-Dame, en l'honneur de la rév. Soeur Blain, supérieure de l'Institution. L'orchestre des Troubadours, composé de MM. Lucien Trottier, Jean Crevier, A. Fanell et J. Lapierre, a exécuté un programme musical. M. Alfredo-C. Midence, consul général du Honduras et étudiant en médecine, et MM. R. Morrissette, O. Lafontaine, H. Gibault, Hector Bellemare et A. Croisetière et Mlle A. Brabant, garde-malade, ont adressé la parole. M. Emile Ménard présidait. Les étudiants en médecine ont chanté "O Canada" et acclamé l'héroine de la fête.

## COMBAT TRAGIQUE ENTRE DEUX FOUS

Milwaukee, 19. — Deux patients de l'hôpital pour les aliénés, à Wauwa-Tosa, faubourg de Milwaukee, se sont battus avec des vadrouilles, hier. Le combat a cessé quand l'un des duellistes, John Kuehn, âgé de 57 ans, a été tué. Albert Joe, le vainqueur, a été maîtrisé par les gardiens.

## ACTIVITES DES OUVRIERS DANS LA POLITIQUE

**L'échevin Schubert, et le député Woodsorth rendent compte de leurs mandats.**

### ASSEMBLEE MOUVEMENTE

L'échevin Jos. Schubert, membre du conseil de ville de Montréal, et M. J.-S. Woodsworth, député ouvrier à la chambre des communes, d'Ottawa, ont rendu compte de leurs mandats respectifs, au cours d'une assemblée, hier après-midi à la salle Prince-Arthur. Cette assemblée était tenue sous les auspices du Conseil de district de Montréal, du parti ouvrier du Canada. Elle fut, au début, passablement mouvementée. Non pas que la foule ait protesté contre les avancés des orateurs; mais la salle s'étant trouvée trop petite pour contenir toute la foule, de vives protestations se firent entendre, principalement de la part de ceux qui, ne pouvant pénétrer dans la salle, menaçaient, au dehors, d'enfoncer les portes. Pour comble, quelqu'un cria "Au feu"!, et, de fait des pompiers étaient déjà en face de l'édifice où se tenait l'assemblée. Heureusement, ce n'était qu'une fausse alarme. L'échevin Schubert, et les autres organisateurs se multiplièrent pour rassurer la foule. De plus, une seconde salle fut ouverte, pour accommoder tout le monde, et à la fin, tout rentra dans l'ordre.

L'assemblée était conjointement présidée par MM. N.-W. Dickson, vice-président général du parti ouvrier, section de la province de Québec, et Adolph Welkowitch. Les orateurs, outre l'échevin Schubert et le député Woodsworth, furent MM. M.-E. Alarie, président général du parti ouvrier, section de Québec, qui parla en français, J. McGovern, président de la Fédération des employés du Pacifique Canadien, H.-A. Spence, agent d'affaires de l'Association internationale des machinistes, de Montréal, H. Kligman, et autres.

L'échevin Schubert, en rendant compte de son mandat aux électeurs du quartier Saint-Louis, déclara qu'il a fait tout son possible pour protéger et promouvoir les intérêts des ouvriers au conseil de ville; mais qu'il a remarqué que les questions ouvrières ne sont pas en grande faveur dans ce conseil. "Ainsi dit M. M. Schubert, j'ai proposé au conseil, un jour d'étudier sérieusement la question du chômage. Mais les échevins étaient trop occupés alors à trouver des garages pour les automobiles, et on refusa de m'écouter" L'échevin Schubert conclut en disant que les ouvriers doivent prendre en mains leurs propres intérêts, s'ils veulent être bien servis, et ne pas compter sur la représentation actuelle du conseil de ville.

Le député J.-S. Woodsworth déclara qu'à la chambre des Communes d'Ottawa, les activités des ouvriers sont fortement limités, à cause du trop petit nombre de députés ouvriers au Parlement. Parlant de la question agraire, dans les provinces de l'ouest, il a dit que l'état de prospérité de ces provinces a été grandement exagérée, dans les rapports. Il a prétendu que les fermiers sont obligés de donner tout l'argent de leurs récoltes ,pour payer les intérêts sur les terres qu'ils détiennent.

Les autres orateurs ont fortement appuyé sur l'idée que les ouvriers ne peuvent trouver de protection efficace que dans le parti ouvrier.

Un programme de musique très bien réussi fut ensuite exécuté, et la foule se retira ensuite, en bon ordre

## LA MISE EN NOMINATION A LONGUEUIL

**L'échevin Aimé David se retire après quatre ans de service. — Bien peu d'acclamations.**

### LES CANDIDATS EN VUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 19. — C'est demain jour des nominations, pour les prochaines élections municipales. Le prochain conseil promet de nous donner plusieurs figures nouvelles. La semaine dernière nous avons annoncé la retraite du maire Thurber et de l'échevin Kyle. Aujourd'hui, nous sommes autorisés à annoncer celle de M. l'échevin Aimé David, président du comité des finances et l'un de ceux qui ont le plus contribué au progrès de Longueuil en ces dernières années. M. David nous promet d'intéressantes déclarations ce soir, avant de quitter son siège.

Au siège No 3, qu'il occupait, il y a actuellement deux candidats, l'ex-échevin Alexandre Lincourt et M. Arthur Riendeau, comptable, qu'un groupe d'électeurs est allé demander, hier soir et qui a accepté.

M. W. S. Taylor est candidat au siège qu'occupait l'échevin Kyle et

M L'ECHEVIN AIME DAVID qui se retire du Conseil de Longueuil, après quatre ans de service.

sera tout probablement élu par acclamation.

En opposition à M. l'échevin Arthur Roy, on mentionne le nom de M. Dassylva Vincent, maître-laitier.

On ne connaît pas encore d'opposition à M. l'échevin J.-Arthur Gareau et à M. le notaire L.-J.-E. Brais, candidat à la mairie.

Les nominations seront reçues de midi à deux heures, demain, à l'hôtel de ville.

## L'HON. M. CARDIN A CETTE ASSEMBLEE

L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, assistera, jeudi soir, le 29 janvier, à la grande assemblée de la division Saint-Jacques, qui aura lieu à la salle de l'école Salaberry, sous les auspices du club Letellier de Saint-Just. Les députés libéraux du district au parlement fédéral seront présents.

## ECHO D'UN ATTENTAT QUI MET EN LUMIERE LE CELEBRE N. NIERI

Ciro-Nigro Nieri, qui participa au fameux attentat de la rue Ontario-Est et dont le témoignage fit monter quatre de ses amis sur l'échafaud et en envoya deux autres au bagne pour la vie, est revenu en lumière, samedi, quand il a été mentionné dans un jugement de l'hon. juge Panneton, de la Cour supérieure. Il s'agissait d'une réclamation contre la Royal Indemnity Co., dont le demandeur est un bijoutier qui fut victime de trois bandits au nombre desquels se trouvait Nieri.

Nieri fut témoin dans cette cause et admit avoir monté la garde devant la boutique du bijoutier Frank Louis, pendant que deux complices tentaient de le dévaliser, à l'intérieur. Il nia qu'aucun vol ait été commis, pour la grande raison qu'il n'avait rien reçu comme sa part du butin. Le juge dit que Nieri n'avait pas été en position de voir si ses complices commettaient un vol, et ajouta que l'issue de la cause ne pouvait reposer sur l'existence de l'honneur entre bandits.

Louis réclamait $725.60, pour des diamants que les bandits auraient volés dans ses goussets. Le 22 janvier 1924, l'un des voleurs l'aurait menacé de son revolver, pendant que l'autre l'aurait fouillé.

La compagnie défenderesse prétendait que le vol n'avait pas été commis et alléguait que le demandeur ne tenait pas de livres ou de comptes, comme l'exige la police d'assurances. Les comptes du demandeur, dit le juge, montrent qu'il a acheté et payé les diamants en question. Mais la principale chose à savoir est le vol, et il appartenait au demandeur de prouver qu'il y a eu vol, sans possibilité d'un doute raisonnable. Il ne l'a pas fait. En renvoyant l'action avec dépens, le juge dit qu'une des raisons du doute de la Cour est que les voleurs auraient pris seulement les diamants dans les goussets de Louis, alors qu'ils n'auraient pas pris sa montre dans un gousset du gilet, une bague dans le veston, ni son argent dans un gousset du pantalon.

## FRACTURE D'UNE CUISSE

Antoine Bergeron, 13 ans, s'est fracturé la cuisse droite, samedi soir, vers onze heures, alors qu'il s'amusait en arrière de la demeure de ses parents, 335, 9e avenue, Pointe-aux-Trembles. L'enfant a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine. On nous apprend, aujourd'hui, que son état n'inspire aucune crainte.


*"Cascarets" 10c pour étourdissements, excès de bile, constipation*

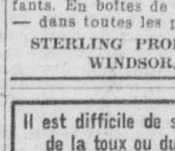

Pour nettoyer vos intestins, sans crampes ni exagération, prenez des "Cascarets".

La migraine, les étourdissements, l'excès de bile, les gaz, l'indigestion, l'acidité d'estomac et tous les malaises analogues sont disparus le matin. Le meilleur laxatif-cathartique sur terre pour adultes et enfants. En boîtes de 10c, 25c et 50c — dans toutes les pharmacies.

STERLING PRODUCTS INC., WINDSOR, ONT.

Après avoir mangé prenez des

LIFE SAVERS

THE CANDY MINT WITH THE HOLE

Ils facilitent la digestion

"ont toujours bon goût"

Il est difficile de se débarrasser de la toux ou du rhume qui s'attache aux poumons

Ces rhumes sont très dangereux, ils affaiblissent les poumons et les microbes de la tuberculose se répandent dans tout l'organisme.

M. John E. Luloff, de Golden Lake, Ont., écrit: — "L'an dernier j'avais un rhume, une toux qui s'attachait à ma poitrine. J'essayai différents remède mais sans obtenir de soulagement. Un ami me conseilla d'essayer le

Sirop de Pin de la Norvège du Dr WOOD

et après en avoir pris quelques doses, je sentis que j'étais mieux. Je continuai à en prendre et en moins d'une semaine mon rhume était disparu."

Le "Sirop du Dr Wood" est sur le marché depuis plus de 35 ans. Ce n'est donc pas une expérience que vous faites en en achetant. Préparé exclusivement par

THE T. MILBURN CO., LIMITED TORONTO, ONT.

AU SOUS-SOL DES BONNES OCCASIONS

Goodwin's LIMITED

UN SPECIAL POUR MARDI DANS LES COUVERTURES

Seulement 100

COUVERTURES QUADRILLEES TOUT LAINE

de la célèbre marque "Mossfield"

64 x 84 pouces.

Mardi seulement 3.84 chacune

Appelez notre "Service d'achats"—Up. 7000

1,000 verges de

COTON A DRAPS NATUREL

.47 la verge. Rég. .69

Epais coton sans apprêt, 72 pouces de largeur.

VESTONS de FUMEURS 4.98

Ils valent 10.00

En frise ou tissu croisé anglais, bleus et bruns, tailles 36 à 44.

JERSEYS TOUT LAINE POUR GARCONNETS

.98

Rég. 2.00

Pour garçonnets de 6 à 16 ans. Modèle fermé uni ou boutonnant sur l'épaule, d'autres avec col Peter Pan. Les plus jolies couleurs.

Bonneterie Ouatée Penman pour Garçonnets

Gilets et Caleçons .59 Chacun

Première qualité. Pour 6 à 16 ans.

Bonneterie de Tricot Ecossais Penman pour Garçonnets

Gilets et Caleçons .69 Chacun

Gilets à devant double très durables. Première qualité. Pour 6 à 16 ans.

CANAPES A COULISSES SIMMONS 9.75

Se transformant en lits doubles à volonté. Souple matelas recouvert de bonne cretonne ou de denim vert.

PORTE-JARDINIERE 1.09

En fini chêne, construction solide.


VOIR PAGE 8

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

# CASSE-TÊTE

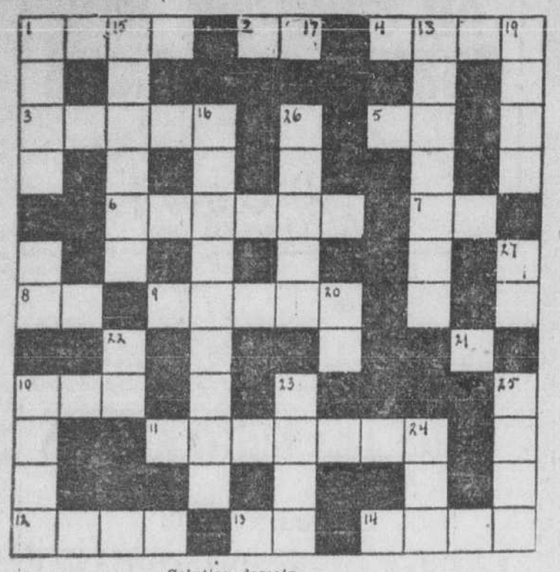

Solution demain.

**HORIZONTAL**

1.—Tournure avantageuse.
2.—Partie dure du corps de l'homme.
3.—Nom d'un garçon.
4.—Tête de l'homme.
5.—Article contracté.
6.—Nomade.
7.—Conjonction.
8.—Une des formes du verbe avoir.
9.—12 mois.
10.—Quelque chose dont se sert la couturière.
11.—Action cruelle.
12.—Circonspect.
13.—Note de la gamme.
14.—Dont on a ôté le poil.

**VERTICAL**

1.—Prix élevé.
10.—Enfant mâle.
15.—Prendre pour modèle.
16.—Qui sont d'une autre nation.
17.—Habitant de Saba.
18.—Elévation.
19.—Qualité.
20.—Interjection.
21.—Forme du verbe avoir.
22.—Pronom personnel.
23.—Ensemble des ascendants.
24.—Saison chaude.
25.—Passé à la filière.
26.—Longue plume des ailes et de la queue des oiseaux.
27.—Préposition.

(Envoi de Lucien Marsan)

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | H | I | E | N | | C | R | E | U | X | | | | |
| C | L | | A | R | P | E | N | T | E | U | R | S | | F | A |
| A | I | T | | | | I | | E | | T | O | N | | | |
| P | E | R | O | U | | A | S | | | P | L | A | I | E | |
| | A | R | T | I | S | T | I | Q | U | E | | | | | |
| N | | N | | T | | L | | A | R | C | | | | | |
| A | S | | P | O | I | L | | O | | H | | | | | |
| V | | C | A | H | | S | O | U | N | I | | A | | | |
| I | | E | L | M | | E | V | E | | S | | L | | N | |
| G | N | I | E | | M | E | | L | E | | | C | | | |
| A | I | D | E | N | T | E | | | | A | E | R | E | | |
| T | R | A | N | S | C | O | N | T | I | N | E | N | T | A | L |
| I | E | N | E | E | | T | U | | S | A | A | D | I | | |
| O | N | T | | I | | P | | L | I | E | | | | | |
| N | E | | F | E | D | E | R | A | T | I | O | N | | O | R |
| | B | A | R | O | N | | E | N | N | U | I | | | | |

Solution du problème de samedi.

## MARIUS – COSTUME UN PEU FROID PAR CETTE TEMPERATURE!

## FEU M. L. DAURAY

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu M. L. Dauray

Marieville, 19. — Ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Louis Dauray, décédé à l'âge de 90 ans et cinq mois. L'absoute fut présidée par M. l'abbé J.-B. Houle, curé de la paroisse et le service fut célébré par M. l'abbé Ernest Morin, vicaire à Woonsocket, R. I., assisté de M. l'abbé Houle, curé de la paroisse et le service fut célébré par M. l'abbé Ernest Morin, vicaire à Woonsocket, R. I., assisté de M. l'abbé J.-A. Boisvert, curé de Mont-S.-Grégoire, comme diacre, et de M. l'abbé M.-A. Lavallée, vicaire de la paroisse, comme sous-diacre.

La chorale Sainte-Cécile de l'académie des Frères du Sacré-Coeur s'était jointe à la chorale de la paroisse pour chanter la messe des morts. Les solistes étaient: le frère Norbert, de l'académie du Sacré-Coeur, MM. Wilfrid Cayer, de Richelieu, I. Bédard, Dr J.-E.-A. Primeau, J.-N. Théberge, S. Gélineau, L'"Adieu", de Schubert fut chanté par Mlle Germaine Dauray, de Montréal, petite-fille du défunt. Mlle A. Maynard touchait l'orgue.

Assistaient au choeur, M. l'abbé Beaudry, curé de S.-Simon de Bagot et M. l'abbé J.-B. Houle, curé de Marieville.

Précédaient le corbillard, MM. Omer Dauray, de Central Falls, R.-I., gendre du défunt; Oswald Dauray, de Montréal, et Léopold Achim, de Marieville; ses petits-fils; A.-F. Achim, de Springfield, Mass. Le deuil était conduit par MM. S.-N. Fontenault et P. Lalanne, neveux du défunt.

Les porteurs étaient: MM. J.-N. Théberge, R. Meunier, U. Lemay, O. Messier, Nap. Théberge, et Dr D. Durocher, de S.-Denis-sur-Richelieu, neveux du défunt.

On remarquait dans le cortège: MM. Roger Dauray, arrière-petit-fils du défunt; J. Dauray, de Montréal, et J. Gladu, ses neveux; F.-H. Bédard, de Montréal, son cousin; Antoine Théberge, de Sainte-Angèle; F. Desmarais, P. Maynard, H. Boulais, Edmond Robert, A. Ledoux, R. Pelletier, A. Beauchemin, H. Robert, T. Guertin, J. Messier, E. Messier, L. Brouillette, E. Ouellette, L. Gauvin, S. Meunier, J. Archambault, F. Arpin, Frs. Ledoux, N. Martel, A. Charron, J. Massé, D. Bédard, G. Monast, A. Monast, P. Marcoux, E. Capistran, H. Dion, H. Martel, etc.

Bouquets spirituels:—Religieuses du couvent Jésus-Marie, de Woonsocket, R. I.; les Frères du Sacré-Coeur, famille Isaïe Bédard, Mme Frs.-X. Marcoux, Mme A. Racicot, famille Omer Messier, M. U. Lemay, de Central Falls; M. Alias Dauray, Mme Porcheron, M. et Mme P. Rousseau.

Offrandes de fleurs: M. et Mme A.-F. Achim, de Springfield, Mass.

Offrandes de messes: de Woonsocket: Mgr Charles Dauray et M. l'abbé G. Bédard; de Central Falls: famille A. Dauray, Mme A. Porcheron, M. et Mme P. Rousseau, famille Dauray et famille Achim; M. et Mme J.-Ernest Bédard, de Montréal; l'abbé J.-A. Laliberté, curé de Central Falls, R. I.

Témoignages de sympathies: M. le curé Boisvert, du Mont S.-Grégoire; M. le curé Beaudry, de S.-Simon de Bagot, M. le curé J.-B. Houle, de Marieville; les frères du collège du Sacré-Coeur, soeur Marie-Caroline et soeur Gonzaline, du couvent de la Présentation de S.-Hyacinthe; les soeurs de l'hospice Sainte-Croix, de Marieville; les soeurs de la Présentation de Marie de Marieville, soeur sainte Marthe, de l'Hôtel-Dieu, de S.-Hyacinthe; soeur Galipeau et soeur Millette, de l'hospice S.-Louis, de S.-Denis, M. l'abbé M. A. Lavallée, vicaire à Marieville, Dr et Mme J.-P. Leduc, Mlle Eveline Bédard, Mlle Gabrielle Maynard, M. et Mme S.-N. Fontenault, Marie, famille Auguste Ledoux, M. et Mlle M.-R. Désautels, Mlle Alice Sainte-Mme R. Meunier, Mlles R.-A. et I. E. Messier, Mme A. Messier, Mlle E. Messier, M. N. Ostiguy, M. et Mme T. Guertin, M. A. Capistran, Mlle Béatrice Fontenault, MM. Armand Maynard, A. Messier, J. Messier, E. Messier, Mlles Monast, G. Bergeron, S. Leduc, M. J.-E. Bergeron, Mlle C. Robert, M. P. Marcoux, Mme F.-X. Marcoux, M. Alb. Sainte-Marie, Mme A. Charron, M. et Mme Georges Bouchard; de Montréal: M. F.-H. Bédard, M. et Mme Jos. Dauray, notaire, O. Desmarais, M. A. Desmarais, M. et Mme Ls-E. Massé, M. Elz. Bélanger, Mlle Albina Maynard, M. et Mme J.-A. Martineau, de Lachine; de S.-Denis-sur-Richelieu: Dr et Mme Donat Durocher, Mme Villard, MM. J.-A. Dumontier, J.-O. Vézina, Mlle Germaine Archambault, MM. A. Durocher et E. Durocher; de Springfield, Mass.: M. et Mme A.-F. Achim, M. Arnold Achim, Mme J.-A. Carleton, Mme E. Klicka, M. et Mme C. Rauh, Mme Bolsci; Mme Emile Arès, de S.-Césaire; M. et Mme P. Lalanne, du Mont S.-Grégoire; Mme Ed. Rondeau, M. et Mme D. Monast, M. et Mme Isaïe Bédard, M. L. Davignon, Mme Jos. Davignon, Mme J. Langevin, Mme Eus. Bergeron, Mlle E. Bergeron, MM. Donat Monast, Aug. Monast, Dr E.-A. Charron, de Mainville, R. I., etc.

Le défunt laisse ses filles: Mmes E.-J. Achim, Omer Dauray, Mlle Léopoldine Dauray; ses frères: Mgr Charles Dauray, de Woonsocket, R. I.; M. P. Dauray, de Détroit, Michigan; ses soeurs: soeur Marie Caroline, du couvent de la Présentation, de S.-Hyacinthe; Mmes A. Charron, Ross, J. Messier, C. Bédard; ses petits-fils: Oswald Dauray, Léopold Achim; ses petites-filles: Germaine et Caroline Dauray, Sophie et Pauline Achim; ses arrière-petits-fils: Roger et René Dauray; arrière-petite-fille: Marguerite Dauray.

## REUNION DE COUTURE

Les dames patronnesses de l'Institution des Sordes-Muettes sont instamment priées d'assister à la première réunion de couture, qui aura lieu mercredi, le 21 du courant, à 2 heures p.m.

Mme Pauline Fréchette, président du comité des conférences, s'est assuré le concours de Mlle Madeleine Thibodeau, qui donnera une causerie sur "Carthage". Il y aura projections lumineuses.

Les dames patronnesses devront profiter de cette occasion pour amener avec elles des amies qui deviendront membres de cette grande famille unie dans un même esprit de charité.


# ANATUSSOL

**Le remède de famille inestimable!**

C'est l'époque dangereuse pour les écoliers. Gare aux rhumes négligés! Aux premiers symptômes, la maman sage recourt à la bouteille d'ANATUSSOL qu'elle tient en réserve. Contre toutes les maladies des voies respiratoires.

**25c.** La bouteille ou envoi franco, sur réception de cette somme par

ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164 rue du Pont - Hull, Qué.


## FEU Mme CYRILLE PICHE

Ces jours derniers ont eu lieu, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Lasalle, les funérailles de Mme Cyrille Piché, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Dans le cortège on remarquait: MM. H. Pelletier, S. Pelletier, Cam. Pelletier, Jos. Pelletier, A. Bertrand, N. Saint-André, O. Fleury, C. Piché, J. Piché, Jos. Piché, A. Piché, H. Proulx, A. Landry, V. Mario, A. Bessette, J. Cyr, R. Fleury et plusieurs autres.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois fils: Emile, Léo et Lucien Piché; trois filles: Germaine, Blanche et Juliette Piché; sa mère: Mme Calixte Pelletier; quatre frères: MM. Hector, Sam, Cam et Joseph Pelletier; une soeur: Mme A. Bertrand.

## LES FEMMES LIBERALES

L'assemblée du club libéral des femmes, de Montréal, qui devait avoir lieu le 19, aura lieu, le 26 du courant, à l'hôtel Windsor. Le conférencier sera M. Lucien Cannon, M.P.


**Trio de toilette Cuticura**

Faites venir des échantillons. Dépositaire canadien: "Cuticura, C. P. 2616, Montréal".



# Vente de Veau Gelé

AUX MAGASINS MARTIN

1500 cuissots de veau qui a été quelque temps dans un entrepôt frigorifique mais qui est aussi bon que du veau frais et qui se vend environ la moitié du prix, entier ou moitié, la lb. . . . . **14½c**

**Valeurs remarquables en fait de bon beurre — Voyez Nos Prix**

**VEAU DE LAIT FRAIS**

CUISSOTS, moitié ou entier . . . . . 25¢
LONGE . . . . . 22½¢
DEVANT . . . . . 14½¢

LE BOEUF MARTIN EST RENOMME PARTOUT POUR SA BONTE ET SA SAVEUR
STEAKS ou ROTIS cette semaine, à partir de, la lb **15c**

**POIS, BLE D'INDE ET TOMATES**

Les plus beaux pois, 2 btes. . . . . 29¢
Blé d'Inde de choix, 2 btes. . . . . 29¢
Grosses boîtes des plus belles tomates, 2 pour. . . . 33¢

*A tous les magasins Martin, y compris le grand palais des comestibles de l'ouest de la ville, 865, rue Ste-Catherine ouest, près (McGill College).*

A. MARTIN, Limited

*MAGASINS DE DETAIL PARTOUT*



*Aux Marchands et aux Vendeurs*

# "Le problème qui nous tracasse le plus"

Un gros manufacturier dit: "Si, entre deux visites de notre vendeur, un client a besoin de marchandises, et qu'il se présente un vendeur d'une autre maison dans la même ligne, il est probable que ce dernier aura la commande.

"C'est pourquoi nous nous efforçons nos vendeurs et moi, de trouver un moyen pour que les marchands continuent à penser à **nous** et à **nos** marchandises quand nous ne somme pas là pour leur rappeler".

Un grand nombre de vendeurs appellent leurs clients par Longue Distance, entre visites. Ils nous disent que cela leur permet de ne rien perdre. C'est la solution absolue—100%—de ce problème.

Par conséquent, le vendeur **réellement** économe est celui qui se sert fréquemment du Longue Distance.

F. G. WEBBER,
Gérant.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

CHAQUE NOUVEL ABONNE AJOUTE A LA VALEUR DE *VOTRE* TELEPHONE



*"J'accorde à ma famille une protection conforme aux exigences de 1925"*

*—Robert Leblanc*

"En 1913, une assurance-vie de $3,000 me semblait une protection suffisante pour ma femme et mes enfants" déclara Robert Leblanc. "Cette somme, si l'on tient compte des conditions qui existaient en 1913, leur assurait alors d'amples moyens de subsistance".

"Mais aujourd'hui!

"Ma police de $3,000 fait piètre figure lorsque je constate la phénoménale augmentation dans le coût de toutes les choses essentielles à la vie. Je songe aussi avec terreur aux difficultés qu'auraient à surmonter Marie et les enfants, pour subsister avec si peu, si je venais à disparaître tout à coup.

"Evidemment, je n'ai pas marché avec le temps. Convenable en 1913, mon assurance est de beaucoup insuffisante en 1925".

Votre famille est-elle assurée pour faire face aux conditions de 1913? Si oui, vous devez en conscience augmenter vos assurances de façon à la protéger aujourd'hui.

Une police vie-entière dans la North American Life, vous permettra de rendre votre protection plus conforme aux exigences de 1925. Sa prime excessivement basse et les autres avantages qu'elle comporte, vous intéresseront sûrement.

Nous nous ferons un plaisir de vous fournir tous les renseignements possibles concernant cette police.

Succursale à Montréal
503 Immeuble Canada Cement
Montréal, Qué.

**NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE COMPANY**

*"Solide comme le Continent"*

Bureau-chef — Toronto, Canada

Envoyez-moi la brochurette: "La Police Vie-Entière"
Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Age. . . . Occupation. . . . . .


*Le Feuilleton de la "Presse"*

# le MYSTÈRE de l'homme SANS TÊTE

*Grand Roman Dramatique*

*PAR* **JOSEPH AUDEY**

*REPRODUCTION de LA PRESSE ASSOCIÉE*

46 (Suite)

Et puis, la fiancée est arrivée à son tour avec un policier de Paris et la femme qui fut la nourrice de M. Henry: elle venait me réclamer son fiancé, le policier était parvenu à découvrir ma participation à la disparition du malheureux ingénieur de la maison Vincent...

—Et c'est le monstre que tu lui as donné pour son fiancé!

—Oui, c'est le monstre! Je te dis qu'il n'échappera pas à la justice, le monstre? Il va rentrer à Paris et y trouver son frère, sa victime qui se sera déjà fait reconnaître, et tu vois d'ici l'exécution du misérable! C'est cela que j'ai voulu; l'exécution, à coup sûr, à Paris où personne ne pourra le sauver! Ici, il s'en serait peut-être tiré: là-bas, il est perdu d'avance. C'est pour cela que j'ai trompé la fiancée en lui donnant le faux Henry pour le vrai! C'est pour cela que je me suis exposé à des reproches...

—Mais, fou que tu es, protesta Martha, tu les mérites mes reproches. Songe donc à cette monstruosité qui est ton oeuvre; la pauvre fiancée prodiguant ses tendresses au monstre.

—Il n'y avait qu'un moyen de l'empêcher, la monstruosité: c'était de démasquer le bandit—et alors il prenait la fuite; il avait une auto toute prête, celle que tu as vue... J'ai cru bien faire, Martha, et je t'assure que j'ai bien fait: grâce à ma combinaison, le monstre est pris. Et tu le vois, comme moi, n'est-ce pas? Tu te rends compte...

—Oui, je me rends compte qu'arrivé à Paris le monstre est perdu, mais d'ici là.... D'ici là ce soir et demain, tout le long du voyage, la fiancée aura été la dupe de Caïn, qui aura pu lui dire des tendresses, échanger avec elle le baiser des fiancés... Je ne veux pas, je ne veux pas.

Martha avait un recul d'horreur devant cette image.

—Je vais prendre une voiture.

—Tu dois savoir où l'auto est allée, tu as entendu les ordres donnés au chauffeur.

—Oui, j'ai entendu le conseiller de la petite Française lui indiquer un hôtel.... celui où ils sont descendus, sans doute, en arrivant...

—Tu vas t'y rendre... Je le veux. Je ne peux pas permettre que la fiancée s'en aille ainsi avec le Caïn de celui qu'elle aime. Non, je ne le permettrai pas. C'est ma soeur de France, n'oublie pas que nous avons nous, les Alsaciens, du sang de France dans les veines.

Il parlait ce sang français, et avec quelle véhémence. Il flambait dans les yeux de la fiancée...

L'hercule s'inclina:

—C'est bien, je vais y aller!.. Embrasse-moi pour me donner du courage.

Elle ne lui tendit que sa main.

—Va, je t'embrasserai quand tu reviendras...

Il dut se contenter de cette promesse.

—Et dépêche-toi. N'oublie pas que nous soupons avec toi.

Il ne l'oubliait pas.

—Je vais prendre une voiture.

Comme il allait partir, le beau-père entra.

—Eh bien, les amoureux, ce souper?

—Tout à l'heure, papa, j'ai prié mon fiancé de me faire une petite course.

—Une course. A cette heure, bientôt minuit.

L'ancien patron avait été laissé dans l'ignorance absolue du drame où sa fille avait joué le rôle de l'ange sauveur; il avait vu comme elle le faux Henri monter en auto avec les trois autres personnes et avait pris tout ce monde-là pour des clients riches de son futur gendre...

—Mais oui, papa, à cette heure... Un caprice qui m'est venu...

—Oh, si tu te mets maintenant à avoir des caprices au milieu de la nuit, vous n'avez pas fini de vous promener dans le noir, mon bon Schmidt.

N'empêche que le papa terminait en poussant son futur gendre dehors:

—Mais allez donc. Ne la faites pas attendre...

L'auto de Frédéric arrivait en ce moment à "l'Hôtel des deux Téniers"; le monstre en descendit le premier et alla au chauffeur.

—Vous pouvez rentrer à votre garage, je n'aurai plus besoin de vous...

Et réfléchissant:

—Il me semble que j'oublie quelque chose... oui, oui. J'allais oublier: je répare...

Il sortait un carnet de sa poche et griffonnait au crayon quelques lignes.

—Tenez, mon brave; rendez-moi le service de remettre ce mot à M. Schmidt. N'y manquez pas.

—Soyez tranquille, monsieur! J'y vais tout de suite...

Le chauffeur clignait de l'oeil en répondant cela.

Le faux Henry avait serré la main où il déposait son billet, et l'homme avait compris: le billet était pour lui.

Ses clients disparus, il remit son auto en marche, puis, s'éloignant de l'hôtel, sortit de sa poche le billet de Frédéric.

"Prévenir mon père que mes affaires vont pour le mieux. Je pars pour Paris avec ma femme. Ne pas oublier de régler son compte à Dorothée."

La dernière ligne était soulignée deux fois.

Le monstre savait le règlement qu'attendait sa nourrice et il pouvait également affirmer que ses affaires allaient pour le mieux: l'aveuglement de Germaine était absolu; nul soupçon ne s'éveillait en elle, c'était de tout coeur qu'elle s'abandonnait au bonheur de se suspendre au bras de son Henry retrouvé. Et Dorothée était aveugle comme elle. Dorothée regardait l'heureux couple avec des yeux attendris et pleurait la souffrance de l'imminente séparation.

Brimard, lui, était tout occupé de régler le départ pour le lendemain matin, d'abord il commandait à couper: tout à l'heure, en venant, Germaine en avait exprimé le désir.

—Je ne sais pas si c'est le bonheur qui creuse, mais je meurs de faim.

—A la vérité, elle n'avait rien mangé ce soir, à dîner, mais surtout elle voulait garder plus longtemps son Henry devant elle.

Sa tâche d'intendant accomplie, tout le nécessaire fait pour que les fiancés n'eussent à penser qu'à leur bonheur, le détective s'assit à table, en face du faux Henry; il put, pendant une grande heure, l'observer, l'étudier à l'aise; rien ne lui fit dresser l'oreille.

Et Schmidt n'était pas venu. Et il ne viendrait pas maintenant: plus d'une heure s'était écoulée depuis le moment où il était parti, se soumettant à la volonté de Martha.

Que lui était-il arrivé?

Schmidt avait réfléchi, au moment de courir à la recherche d'une voiture, que l'Hôtel des deux Théniers était à l'autre bout de la ville, qu'après tant d'émotions, la petite fiancée du disparu allait, sans tarder, s'endormir heureuse pour ne se réveiller que le lendemain matin, et enfin que le policier n'avait qu'à découvrir la vérité et à démasqutr le faux Henry.

Et il était resté.

Un quart d'heure après, il reparaissait devant Martha et lui annonçait simplement:

—Voilà. C'est fait.

Et comme son futur beau-père était là et qu'il ne pouvait tout dire devant lui, il trouva encore le moyen de prouver à Marthe qu'il lui avait bien obéi.

Il sortit l'argent que lui avait compté Brimard, cet argent dont il n'avait pas encore parlé à sa fiancée, et il raconta:

—Je viens de faire en quelques minutes une merveilleuse affaire, mon cher beau-père. Une Française, à qui j'ai eu le plaisir de rendre un service, a tenu absolument à m'en rémunérer, et voici ce qu'elle m'a offert: grâce à elle, je n'aurai plus à attendre pour vos traites que les Allmaar les paient. Je vais même vous les payer d'avance...

Et, après cela, le souper fut une vraie fête, où il ne fut plus question que du prochain mariage des deux amoureux et des bonheurs qui les attendaient.

Maintenant, tu peux m'embrasser, avait dit Martha, avant de se mettre à table.

Et le souper fini, l'heure venue de se séparer, elle tendait encore ses joues roses à Schmidt, et murmurait:

—Merci pour l'autre fiancée...

XI

LA POURSUITE

Henry Dellys était arrivé à Bruxelles

Au sortir de la gare, il s'était fait porter à l'hôtel qu'il avait quitté un mois auparavant pour se rendre à Anvers.

Il y était connu pour y avoir fait un assez long séjour; Anvers était la dernière ville de sa tournée, et, en visitant les autres, il était rentré chaque soir à Bruxelles.

Le gérant, en le voyant reparaître, eut une exclamation de joie très franche:

—Enfin... Ah, monsieur, vous pouvez vous flatter de nous avoir inquiétés.

Un mois. Un grand mois sans nous donner signe de vie.

—Désolé, fit Henry en souriant; mais je ne pouvais pas vous tenir au courant de mon aventure...

—Ah, vous avez eu une aventure...

—Lugubre. J'ai été, pendant tout ce grand mois, rayé du nombre des vivants...

—Une maladie grave?

—Très grave... mais, comme vous le voyez, j'ai pu m'en tirer...

Et, coupant court, le revenant demanda:

—N'est-il rien arrivé pour moi?

—Si! Si! Deux lettres, le lendemain de votre départ; je ne pourrai vous en remettre qu'une; l'autre était une lettre chargée que vous retrouverez à la poste. Voici celle que nous avons retenue...

Henry prit la lettre, et son visage s'assombrit; il reconnaissait l'écriture de Germaine, de celle qui était maintenant la femme d'un autre!

—Merci... Préparez ma note, s'il vous plaît; je compte rentrer à Paris demain, pour quelle heure le premier train?

—Neuf heures du matin.

—Bien, j'aurai le temps d'aller à la poste retirer la lettre chargée... Toujours la même chambre?

—Toujours... j'attendais vos ordres.

Henry salua et gagna sa chambre.

Là, il ouvrit la lettre de Germaine et il s'infligea la souffrance de revenir par elle au jour où elle avait été écrite, de lire les tendresses qu'y avait répandues la petite fiancée.

Ah! les supplices des lettres d'amour reçues quand l'amour est éteint ou condamné!

Mais du fond de cette souffrance, une voix montait qui protestait.

—Volé! On me l'a volé, l'amour! Et il est impossible que tout soit fini!

Il ne déchira pas la lettre, et, en la déposant dans son portefeuille, il en trouva là une autre qu'il reconnut sur-le-champ.

—Votre note, mademoiselle Martha...

"Vous m'avez recommandé de ne pas lire avant Bruxelles, et je vous ai obéi. Je vais lire maintenant, savoir la petite cachotterie que cachait votre recommandation.

Il ouvrit et, en fait de note, n'eut sous les yeux qu'une courte lettre, un billet de quelques lignes:

"Monsieur Henry.

"Vous nous avez causé une grosse peine, à mon fiancé et à moi, en nous réclamant la note que nous avons payée à la maison de santé. Pourquoi nous traiter en créanciers, nous qui serions si heureux si vous nous permettiez de nous croire vos amis!... Puisque vous tenez à ne nous rien devoir, voici comment je vous prie de vous acquitter.

(A suivre)

LEÇON D'HYGIENE DU LUNDI

# *En garde contre la rougeole!*

**(Ecrit spécialement pour la "Presse" par le Dr T.-C. Routley, secrétaire général de l'Association Médicale Canadienne. Tous droits de reproduction réservés.)**

Tous les parents devraient savoir que la rougeole, maintenant à l'état d'épidémie en plusieurs parties du Canada, est une grave maladie. Ce qui le démontre, c'est qu'elle a fait mourir 9,400 personnes en Amérique dans l'année 1920. Ces chiffres ne comprennent pas le nombre des personnes qui ont succombé à la broncho-pneumonie à la suite de la rougeole. Un grand nombre de cas de broncho-pneumonie chez les enfants de moins de cinq ans, plus de 65 pour cent, sont causés par la rougeole. Les autorités des services de santé en Grande-Bretagne sont devenues si alarmées par le grand nombre des cas de rougeole et de coqueluche et des morts causées par ces maladies, que, dans une ville au moins, à Edimbourg, le conseil municipal a offert, tout récemment, de payer une prime à toute personne qui donnera avis du premier cas de rougeole ou de coqueluche qui se déclarera dans une maison. En même temps, il a été rappelé que ces deux maladies des enfants, que l'on considère souvent comme négligeables, occasionnent un plus grand nombre de morts dans cette ville que la diphtérie ou la fièvre scarlatine. Durant les années 1921, 1922 et 1923, il est mort de ces dernières maladies à Edimbourg 243 enfants, alors que la rougeole en a causé 258 et la coqueluche, 273.

Dans l'Ontario, le nombre des morts causées par la rougeole varie à un tel point qu'il est difficile de généraliser. Mais, dans les années mauvaises, comme en 1916 ou en 1920, la proportion des mortalités s'élève de 10 à 15 par 100,000 personnes, ce qui signifie que de 300 à 400 enfants meurent de la rougeole dans de telles années.

Le rapport du bureau d'hygiène local de Toronto pour août 1924 dit: "La rougeole et la coqueluche sont souvent considérées par les parents comme des maladies de moindre gravité si on les compare à la fièvre scarlatine et à la diphtérie mais, dans les dix dernières années, chacune des deux premières maladies a causé presque 50 pour cent plus de morts que la fièvre scarlatine, et les deux maladies ensemble ont causé un nombre de morts égal aux quatre cinquièmes de celles qui ont été produites par la diphtérie si redoutée". Quelques-unes des très sérieuses complications, outre la pneumonie, qui peuvent résulter de la rougeole sont des affections des yeux, des oreilles, du coeur ou du système nerveux central, et le germe de la tuberculose trouve parfois un bon allié dans la rougeole à son point de départ.

Les parents ne doivent jamais oublier que la rougeole est une maladie de première importance . C'est l'une des maladies qui ont le plus anciennement affligé l'humanité. Elle affecte tout le globe habitable depuis l'Islande jusqu'à la Terre-de-Feu. Elle apparaît si fréquemment et si régulièrement, chaque année, que l'on est porté à n'y pas prêter assez d'attention. Un fait étrange, si l'on considère combien cette maladie est répandue, et son ancienneté parmi nous, c'est que la cause en est inconnue. Le germe n'en a pas été isolé, et il n'y a pas de vaccin ni de sérum pour immuniser. Néanmoins, il ne faudrait pas considérer cette maladie comme se produisant nécessairement chez les enfants. Les mères sages doivent déployer tous leurs efforts pour que leurs enfants ne soient pas attaqués par la rougeole, surtout dans cette période de leur vie, la plus dangereuse à ce point de vue, c'est-à-dire de un à cinq ans.

Quelle que soit la cause première de la rougeole, elle se propage par le rapprochement des personnes. Elle devient donc plus fréquente durant les mois froids. Lorsque les écoles s'ouvrent, à l'automne, il y a une augmentation dans le nombre des cas. Lorsque l'hiver est avancé ou que le printemps commence, la maladie a pris des proportions d'une épidémie; des milliers d'enfants en sont atteints et de nombreuses écoles sont fermées. Souvent, un enfant joue avec d'autres enfants dont l'un a les yeux rougis et humides, les paupières gonflées et a une toux d'un ton aigü. Mais personne n'y fait attention.

De cette manière, un seul enfant peut infecter de la maladie à quinze ou vingt autres, car c'est au début que la rougeole se communique le plus facilement. Il est probable que tous les enfants qui ont pris part au jeu tomberont malades une dizaine de jours plus tard. Eux aussi auront les yeux rougis, humides et sensibles, et les paupières gonflées. Si la maladie éclate avec force, toute la figure peut enfler. Le gosier devient sec et il se produit une toux irritante avec de la fièvre. L'enfant est sujet à des assoupissements, à de l'irritation et se plaint parfois de frissons. Le soir, l'irritation de la gorge s'accentue, le blanc des yeux peut s'injecter de sang et la fièvre devient plus prononcée.

Si vous êtes mère et si votre enfant fait voir ces symptômes, vous constaterez que le palais et l'arrière-gorge sont d'un rouge terne. Il peut y avoir des taches très rouges au palais et des taches à pointes blanches sur la muqueuse intérieure des joues. Ces dernières sont ce que l'on appelle les taches de Koplik et constituent l'un des premiers signes de la maladie. Durant trois ou quatre jours, il y aura probablement de la fièvre, de la soif, de la nervosité et une sensation générale de souffrance. Puis, un bon matin, alors que l'enfant prend son bain, l'on verra de petites taches rouge foncé au bord des cheveux, et ces taches envahiront tout le corps en vingt-quatre heures. L'enfant sera alors tout tacheté et son corps paraîtra enflé.

De 5 à 7 jours plus tard, les taches commenceront à s'effacer, et au bout de 3 ou 4 autres jours, elles pourront être toutes disparues. Alors la peau commencera à s'enlever. C'est ce que l'on appelle la desquamation. Elle dure environ une semaine. L'on croyait généralement que c'était là la période la plus dangereuse au point de vue de la contagion, mais les recherches ont fait voir que le virus est plus actif durant la période d'incubation de la maladie, et que la contagion est moins à craindre après que la fièvre a diminué.

Quand la desquamation est terminée, l'enfant peut être considéré comme guéri, mais on ne doit pas lui permettre d'exercice fatigant, car une attaque même faible de rougeole peut causer un affaiblissement musculaire cardiaque. Voilà la description, d'une manière générale, d'un cas simple de rougeole. Dans les rougeoles plus malignes, la fièvre peut causer des convulsions, une éruption excessive noir bleu peut se produire, et tous les symptômes peuvent être exagérés. Il peut en résulter une broncho-pneumonie, qui est la complication la plus commune et la plus dangereuse. La toux est très pénible, et la mort suit très promptement.

Dans tous les cas, il est criminel de permettre à des enfants qui ont la rougeole de venir en contact avec d'autres enfants qui ne l'ont pas eue. Il est du devoir de toutes les personnes chez lesquelles il y a de la rougeole de voir à ce que le médecin rapporte le cas aux autorités des services de l'hygiène.

La propagation de la rougeole se fait par les crachats et les sécrétions nasales. Les germes sont répandus par l'éternuement, par la toux et par le contact. Il est nécessaire d'isoler les patients. Il est très important de les tenir chaudement.

Il n'est pas prouvé qu'une personne puisse transporter la rougeole d'un malade à une autre personne, mais cela est probable.

La rougeole peut ne pas être, par elle-même, une grave maladie, mais elle a souvent de très sérieux résultats. L'on ne saurait trop insister auprès des parents sur l'importance qu'il y a de protéger leurs enfants contre la rougeole, ou, si cette maladie les attaque, de leur faire avoir les soins qui les conduisent à un parfait rétablissement, sans qu'ils se ressentent jamais de suites plus tard.

T. C. Routley

# Me A. BROSSARD DECLARE

Suite de la page 3

est destinée à recevoir un grand nombre de travailleurs étrangers, tant des Etats-Unis que des pays d'Europe, et, étant donné qu'elle est la métropole du Canada qui est un jeune pays avec des terres immenses qui requièrent une augmentation de population par l'immigration, Montréal devrait avoir des lois pour se protéger contre les étrangers.

Sans doute, l'immigration étrangère doit être encouragée, mais un choix judicieux doit être fait pour n'accepter dans le pays que des personnes saines de corps et d'esprit, qui viennent s'y établir pour vivre et en faire leur patrie. Les lois ne devraient pas tant s'occuper des quelques centaines de dollars que peuvent apporter avec eux ces gens, mais s'occuper plutôt des qualités d'esprit, de la moralité et du caractère de ces personnes.

L'important est d'avoir de bons citoyens, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, qui viennent ici s'établir et s'y fixer pour toujours.

Pour se protéger, la ville de Montréal devrait passer des règlements et faire adopter des lois, tant par Québec que par Ottawa, qui la protégeraient contre les bandits, les criminels et les indésirables. Elle devrait aussi forcer les maisons de pension, les bureaux de placement, les maisons à appartements, de une ou deux pièces, à obtenir un permis de la ville et les forcer à inscrire leurs pensionnaires ou leurs locataires, de manière que le chef de police soit en position de connaître le nom des personnes qui y résident. Tous les hôtels devraient être obligés de remettre au chef de police le nom des étrangers qui y arrivent, et cette obligation devrait aussi être exigée pour les paquebots océaniques et les compagnies de chemins de fer.

La loi devrait donner au chef de police le pouvoir de faire venir devant lui toute personne qu'il croirait indésirable, le droit de lui demander son nom, son occupation, ses antécédents, ses moyens de subsistance et, s'il est d'opinion que cette personne est indésirable, avoir le droit de la faire comparaître devant un juge de la Cour de police, pour la faire déclarer indésirable et la faire condamner à la déportation et, sur la production de ce certificat du juge, la loi ne devrait laisser au ministre de l'immigration d'autre alternative que de la déporter.

## UNION DE LA POLICE

La question de l'union de la police a été mentionnée au cours de la présente enquête. Si nous ne nous y arrêtons pas, c'est que nous suggérons par les présentes un nouveau mode d'administration de la police qui, s'il est adopté, et mis en pratique, donnera satisfaction et rendra justice à tous les membres de la police.

Pour nous, la question de l'union sera alors une question de régie interne qui sera nécessairement réglée à l'amiable.

## PESEES PUBLIQUES

Le manque de contrôle effectif des peseurs publics par la police est un fait établi. Les peseurs publics devraient être changés tous les ans, cependant qu'une surveillance plus étroite par les officiers supérieurs de la police devrait être exercée.

Comme remède à cet état de chose, nous préconisons les réformes suggérées par le constable Conrad Trudeau, et contenues dans sa lettre.

## REGRATTIERS

Une surveillance plus étroite s'impose à l'égard des regrattiers, pour les empêcher de pratiquer le recel, et la cité trouverait avantage à reviser ses règlements en conséquence.

## ADMINISTRATIONS DE LA POLICE

Le système actuel est ancien et pourrait peut-être répondre aux besoins d'une ville de 100,000 âmes, mais pas à ceux d'une ville d'un million de population, comme la nôtre.

Les secrets de la police, lors des arrestations, sont trop souvent divulgués; la jalousie existe parmi les détectives, ce qui les empêche d'effectuer un travail efficace. On constate aussi chez eux trop d'ignorance, de manque d'initiative, de manque d'instruction, de manque d'unité dans le travail et dans le commandement, ainsi qu'un grave défaut d'autorité de la part des chefs qui ne suivent pas assez leurs hommes individuellement pour connaître leur caractère, leur honnêteté et leurs aptitudes.

Preuves: affaires Jobin, Hicks, Racine.

## LE CHEF DE POLICE

Le chef doit être indépendant de toute influence et hors de tout contrôle du comité exécutif et des échevins.

La preuve a démontré que le chef n'a pas le droit d'agir librement et que tout lui est imposé, la loi ne lui permettant pas de faire les nominations, les renvois et les promotions de ses hommes.

Aucun système de fiches ni méthode rationnelle de tenue des livres n'existent qui permettraient au chef d'obtenir, en un clin d'oeil, tous renseignements concernant quelque département que ce soit.

Actuellement le chef de police est pris dans les rangs de la police; il n'a pas la formation requise, ce qui nuit à sa fermeté. Son manque de formation a pour résultat son défaut de jugement qui lui fait emprunter de l'argent de ses subordonnés, sans se rendre compte de l'irrégularité et du danger de son acte. C'est aussi par manque de jugement qu'il conserve de vieilles amitiés compromettantes et se rend coupable de faiblesse à l'égard de quelques-uns de ses hommes.

## LE CHEF PIERRE BELANGER

Les actes répréhensibles du chef de police, déclare Me Brossard, sont:

1. A emprunté de l'argent de ses subordonnés, Egan, Robert, Conrad Trudeau, Arthur Bélanger, Ernest Bélanger;

2. Est allé à différentes reprises, dans des maisons de prostitution, rues Saint-Laurent et Malines, dans le but de s'y amuser;

3. Favorisait tacitement le paiement de $2,500 aux voleurs pour remise des marchandises, dans l'affaire Hicks;

4. Entretenait des relations d'amitié intime avec des gens de caractère douteux, dont la conséquence était de lui lier les mains quand arrivait le moment d'agir, d'où son incompétence pour continuer ses fonctions de chef.

## L'INSPECTEUR EGAN

L'inspecteur Egan est mort. Nous entendons respecter sa mémoire et renouvelons à la famille en deuil l'expression de nos plus sincères et profondes condoléances. Un devoir, pénible dans les circonstances, s'impose toutefois pour nous, qui est de rappeler, à cette phase importante de la présente enquête, tous les éléments essentiels de la preuve établie.

Or, dans cette preuve, il a été démontré que la conduite de l'inspecteur Egan, comme officier supérieur de la police, ne fut pas toujours ce qu'elle eût dû être;

1. Parce qu'il ne prend pas la peine d'enquêter sur la ou les personnes qui ont fourni l'information du projet de hold-up contre une voiture de la Banque d'Hochelaga. Il accorde la protection, durant 12 ou 15 jours, à la Banque d'Hochelaga et la retire ensuite, malgré les protestations de M. Beaudry-Leman, gérant général de la banque. Seulement une semaine après, l'inspecteur Egan apprend que c'est Ernest Bélanger qui a fourni le renseignement que les bandits étaient pour commettre un hold-up contre la voiture de la Banque d'Hochelaga. Bien plus, prévenu qu'un jour on a vu des bandits postés au coin des rues Ontario et Davidson, il retire quand même la protection, peu après, sans s'informer davantage et sans faire une enquête;

2. Parce qu'il a mis en liberté Johnnie The Wopp et sa femme, deux cambrioleurs bien connus à Montréal et à New-York, qui avaient volé des marchandises pour au delà de $10,000 et qui, arrêtés sur la rue Saint-Viateur, par les détectives Tourville et autres, sont amenés au poste central et logés dans les cellules avec la marchandise volée. En effet, vers 2 heures de l'après-midi, le même jour, l'inspecteur Egan, sans en parler aux détectives qui avaient fait l'arrestation, et, de son propre chef, donne la liberté à ces deux voleurs sous prétexte qu'ils avaient fourni des informations au sujet d'un autre vol;

3. Parce que, de même que le chef Bélanger, il favorisait tacitement le paiement de $2,500 aux voleurs, pour remise de marchandises "re" affaire Hicks;

4. Parce qu'il a accordé indûment la protection de la police à une maison de prostitution reconnue, sous prétexte d'un projet de hold-up. L'inspecteur Egan envoie, pendant 5 nuits, 6 hommes de police monter la garde dans cette maison de prostitution, laquelle était reconnue comme telle, pour la protéger contre un hold-up, alors qu'il avait refusé de donner des hommes pour protéger la voiture de collection de la banque d'Hochelaga contre les bandits. Preuve: témoignages du lieutenant Archambault, Payette et autres.

## LE CAPITAINE DETECTIVE FORGET

Il est à blâmer:

1. Pour avoir donné ordre au gérant de l'hôtel Windsor de remettre les valises du bandit Brooks qui avait été arrêté par le détective Isaie Savard, et cela sans consulter ce dernier qui avait fait l'arrestation; conséquence: ces valises, qui selon toute probabilité contenaient les documents volés, étaient la preuve pour faire condamner ledit Brooks; ayant disparu, le bandit fut libéré;

2. Pour s'être servi, pour son usage personnel, d'un automobile volé, propriété de la ville, tout comme si celui-ci lui eut appartenu.

## LE CAPITAINE SAUVE

Il a manqué gravement à son devoir et sa conduite est plus que mystérieuse. Il n'a pas pu donner, au cours de cette enquête, des explications plausibles et raisonnables de la fortune qu'il a amassée, alors qu'il était à l'emploi de la ville avec un salaire qui ne lui permettait pas d'acquérir cette fortune avec les charges de famille que nous lui connaissons. L'affirmation qu'il a faite, disant dans son témoignage qu'il avait gagné cet argent, en grande partie, en faisant des paris aux courses, est invraisemblable. Ce moyen de défense est habile, parce que la preuve d'une affirmation aussi vague échappe au contrôle, mais pas assez pour nous faire croire à la non-existence de ce personnage de rêve, Jack Curley.

Le témoignage du capitaine Sauvé est invraisemblable.

De plus, il a été prouvé par Eva Bissonnette qu'elle lui avait remis $50, au nom d'une tenancière de maison de prostitution et en rapport avec la protection de la police.

Flore Harris, autrefois tenancière de maison de prostitution, affirme que d'autres tenancières de maisons de prostitution lui avaient dit qu'elles avaient la protection de la police parce qu'elles donnaient de l'argent au capitaine Sauvé. Elle ajoute qu'elle était maltraitée par le capitaine Sauvé, qui faisait des descentes dans sa maison de prostitution plus souvent que chez les autres, parce qu'elle ne lui donnait pas d'argent.

Le témoin W. Swail, violoniste, musicien pendant 25 ans dans les maisons de prostitution sur la rue S.-Justin, dans le district du capitaine Sauvé, dit que les tenancières de maisons de prostitution étaient averties avant les descentes.

Les témoins Hodick et Schwaren, M. le curé Gauthier et M. Dawson affirment que les tenancières et les prostituées disaient couramment que la police protégeait les maisons de prostitution.

L'ensemble du témoignage invraisemblable du capitaine Sauvé ainsi que son état de fortune, joint aux présomptions établies et à la preuve faite par le témoin Eva Bissonnette, sont suffisants pour établir qu'il a gravement manqué à son devoir.

## L'INSPECTEUR ROBERT

L'inspecteur Robert a manqué à son devoir, lui aussi, parce que, avec un salaire à peine suffisant pour faire vivre une famille nombreuse, il a amassé une certaine fortune.

Les explications qu'il en donne ne sont pas vraisemblables. D'ailleurs, le témoin Gauthier, par sa femme et sa fille, a établi qu'il avait payé à l'inspecteur Robert, par différents montants, une somme de deux cents dollars environ, pour avoir la protection de la police pour sa maison de jeu.

## A.-E. BELANGER

Arthur-Emmanuel Bélanger devrait être renvoyé à raison de ses antécédents dans le corps de police de la ville de Saint-Lambert, et aussi à raison de sa conduite dans l'affaire Radley. Le chef de police, Pierre Bélanger, son oncle, avant d'admettre son neveu, Arthur-Emmanuel Bélanger, dans le corps de la police, aurait dû s'informer de sa conduite, alors qu'il était dans la police de la ville de Saint-Lambert.

## P. BELANGER, E. BELANGER ET McCANN

Philippe Bélanger, Ernest Bélanger et le détective McCann également devraient être renvoyés parce qu'ils sont les initiateurs du système qui favorisait le recouvrement des objets volés de préférence à la capture des voleurs, assurant à ceux-ci l'impunité et une prime au vol.

Le devoir des détectives et de la police est de protéger la population contre les vols et de maintenir l'ordre. L'obligation leur incombe de capturer les voleurs et non pas d'encourager les vols en obtenant la remise des marchandises moyennant récompense aux voleurs.

De plus, Ernest Bélanger, qui a donné l'information du projet de hold-up contre la voiture de la banque d'Hochelaga à son oncle, le chef Pierre Bélanger, a manqué à son devoir en ne donnant pas toutes les informations qu'il possédait au procureur de la Couronne au sujet de cette affaire, et spécialement en ne lui donnant pas le nom de son informateur afin que les détectives puissent faire une enquête au sujet de cette grave affaire.

## LE SERGENT BOND

Le sergent Bond est coupable d'avoir maintenu une maison de prostitution et d'y avoir vécu ; sans raison, il abandonne sa propre femme et va s'adjoindre la femme Gadoury, femme mariée, avec qui il vit. Dans la maison que Bond maintient, la prostitution et la séduction de filles s'y font. La preuve de ces faits a été faite par les témoins C. Ouellette et A. Desrosiers.

L'homme de police, qui a le devoir et l'obligation de dénoncer les maisons de prostitution et de les faire fermer, est grandement coupable lorsqu'il maintient et encourage ces maisons.

## CONSTABLES DUPUIS ET GAGNON

Ces deux constables sont coupables d'avoir, dans l'exercice de leurs fonctions, usé de brutalité à l'égard du citoyen respectable, Honoré Demers, et d'avoir ensuite intenté des procédures vexatoires, dans le but de le tracasser et de le faire chanter. L'arrestation de Demers, par Dupuis et Gagnon, dans la ruelle, est répréhensible, mais cet incident peut s'expliquer par une erreur de jugement et par les circonstances ; mais, là où se trouve la grande culpabilité desdits Dupuis et Gagnon, c'est d'avoir continué à brutaliser Demers dans sa maison et de l'avoir ensuite arrêté et conduit au poste, comme prisonnier, alors qu'ils savaient parfaitement ou qu'ils devaient savoir et que tout homme de bonne foi aurait constaté, une fois dans la maison de Demers en voyant sa femme et ses enfants, qu'il n'était pas un voleur mais qu'il était un citoyen respectable, comme ce dernier le leur disait.

Les procédures judiciaires qu'ils ont prises sont injustifiables et ont été intentées dans le but seul de tracasser Demers et de le faire chanter. Les témoins sont Demers lui-même, et les membres de sa famille.

## LIEUTENANT BILODEAU

Le lieutenant Bilodeau est répréhensible pour avoir, alors qu'il était en charge du garage municipal, été de sa propre initiative faire une arrestation au sujet d'un vol qui devait se commettre au magasin de Vachon, marchand de fourrures, rue Saint-Denis et cela dans le district du capitaine Sauvé, et d'avoir agi apparemment pour protéger les voleurs.

Vachon avait été volé, deux fois, antérieurement, et en avait fait rapport à la police.

La preuve révèle que le lieutenant a agi dans cette circonstance comme un officier qui n'a aucune compétence ni aucune initiative comme officier de police, pour arrêter des voleurs et les apparences sont qu'il ne voulait pas les arrêter.

Tout officier, ayant quelque expérience et de bonne foi, aurait certainement arrêté les voleurs.

## LE COMITE EXECUTIF

Le comité exécutif est responsable de l'administration de la police pour deux raisons:

1o Parce qu'il doit voir à l'administration générale de la ville qui comprend l'administration spéciale du département de la police dont les frais d'entretien sont payés à même les fonds provenant des contribuables;

2o Parce que c'est le comité exécutif qui nomme les hommes de police, les renvoie, accorde en principe les promotions. Or, il lui incombe donc de s'enquérir du caractère et de la conduite de tous les membres de la police, et spécialement des officiers supérieurs.

Le comité exécutif, pour une affaire insignifiante, une courte absence de la station, du capitaine Carle, a renvoyé ce dernier, cela après que le chef mis au courant des faits n'avait pas jugé la plainte suffisante pour recommander son renvoi.

Il renvoie de même le lieutenant Duguay, pour une offense insignifiante.

Le comité exécutif a aussi renvoyé le détective Laberge parce qu'il avait recommandé le paiement d'une certaine somme pour remise de marchandises, alors que le même comité exécutif maintient comme officier de police le lieutenant Turner dont le dossier est chargé, et garde aussi à son emploi, malgré les faits révélés à l'enquête, les détectives McCann et Bélanger, qui ont reconnu et recommandé le paiement de sommes d'argent pour remise de marchandises dans des cas de vols connus.

Le comité exécutif est aussi responsable de l'existence des maisons de prostitution du "Red Light District", une liste de ces maisons a été donnée aux membres du comité exécutif, en janvier 1923, avec prière de la part des membres du comité des 16 de donner ordre au chef de police de faire fermer toutes les maisons de prostitution. Malgré ces demandes, le comité exécutif n'a jamais agi et n'a rien fait pour faire fermer ces maisons de prostitution, alors que la chose eût été facile malgré la répugnance du recorder Geoffrion à appliquer la loi et d'autoriser des descentes répétées contre ces maisons, tel qu'avait fait l'ex-chef Tremblay.

## IMPORTANCE DU POSTE DE CHEF DE POLICE

La position de chef de police est la plus importante dans l'administration de la cité de Montréal. En effet, le chef de police est le gardien et la sauvegarde de la vie et des biens des citoyens. Il lui incombe le devoir sacré de faire respecter la loi et les règlements de la cité de Montréal.

Il est exposé à toutes sortes de tentations et d'embûches qui sont de nature à le faire dévier de la voie de son devoir; par conséquent, il doit être un homme instruit, avoir du caractère, un bon esprit d'organisation, être complètement indépendant de toute influence et jouir d'une réputation au-dessus de tout soupçon, afin de commander la plus grande estime et la plus entière confiance de la population.

Il doit en être de même pour les officiers supérieure, en qui les citoyens devraient pouvoir avoir une confiance absolue, ayant droit de compter dans toute occasion difficile sur leur discrétion, leur jugement, leur dévouement et leur honnêteté.

## LA POSITION DE CONSTABLE

La position de constable requiert aussi beaucoup de qualités. Il doit être honnête, patient, ponctuel au devoir, actif, vigilant, respectueux et courtois en toute occasion, soucieux de faire respecter les lois et les règlements, soumis à la discipline de ses chefs qu'il doit respecter et estimer. Enfin, il doit être digne en tous points de sa position si l'on veut qu'il ait le respect et l'estime de la population.

## CONCLUSIONS

Pour les raisons ci-dessus, nous suggérons à l'honorable président de cette enquête de déclarer dans son rapport:

1. Que le système actuel d'administration de la police de Montréal est ancien et vicieux et ne convient nullement à une ville de l'importance de celle de Montréal, et qu'un nouveau système, plus moderne et plus effectif, devrait être adopté par la cité de Montréal;

2. Que le chef de police, désormais, devrait être complètement indépendant de l'influence du Comité exécutif, des échevins et de toute autre influence quelconque;

3. Qu'il devrait être absolument défendu aux membres de la police de s'occuper d'élections municipales et que des règlements devraient être passés à cette fin;

4. Que des règlements et des mesures sévères devraient être adoptés afin d'empêcher les coutumes illégales, pratiquées dans l'administration de la police, en recommandant ou en conseillant de payer des sommes d'argent pour la remise d'effets volés;

5. Que les nombreuses maisons de porstitution existant actuellement causent un mal incalculable à la population et sont une occasion de défaillance pour les membres de la police et devraient être supprimées par une campagne de répression à outrance, dans le plus court délai possible;

6. Que la cité de Montréal devrait faire amender la loi, de manière à accorder au recorder:

(a) Le droit de faire comparaître devant lui le ou la propriétaire de l'immeuble où se pratique la prostitution, de le ou la questionner, et de le ou la condamner à l'amende ou à la prison, au cas de récidive;

(b) Le droit de faire comparaître devant lui ou la bénéficiaire principale de la maison de prostitution, c'est-à-dire la personne qui en fait l'exploitation et en retire la grosse part des revenus, ainsi que la tenancière et le soutenceur, et de les questionner, et de les condamner à l'amende ou à la prison;

(c) Le droit de traiter l'homme arrêté dans une maison de prostitution sur un pied d'égalité avec la prostituée et de les condamner, tous deux, à l'amende ou à la prison;

(d) Et aussi le droit de faire examiner et la prostituée et l'homme arrêté dans lesdites maisons de prostitution, afin de constater s'ils sont atteints de maladies vénériennes et les condamner à se faire soigner, s'ils en sont atteints;

7. Que la cité de Montréal devra passer des règlements afin de forcer les maisons de pension et les propriétaires de maisons qui

A suivre sur la page 11

## BALANCE FAVORABLE

Washington, 19. — Suivant les chiffres communiqués par le département du commerce, la balance commerciale favorable aux Etats-Unis en 1924 a atteint $977,285,000.


Supérieur sous tout rapport.

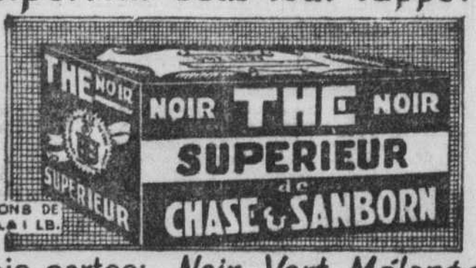


Trois sortes: *Noir - Vert - Mélangé.*


## NAISSANCES

**BERGERON** — A Montréal-Sud, le 11 janvier 1925, à M. et Mme Eugène Bergeron, un fils, baptisé : Joseph-Henri-René.
Parrain et marraine, M. et Mme Henri Dallaire. Porteuse, Mlle Bernadette Favreau.

**BERIAULT** — A Sainte-Rosalie, le 10 janvier 1925, à M. et Mme N. Beriault, née Robertine Lajoie, une fille baptisée Marie-Denise-Berthe.
Parrain, M. Alban Braseau, marraine, Mme Berthe Trudeau, de Montréal. Porteuse, Mme Z. Belisle.

**DAIGNEAULT** — A Montréal, le 18 janvier 1925, à M. et Mme Ludovic Daigneault, née Eva Lamarche, une fille baptisée Marie-Gilberte-Laurette.
Parrain, marraine, M. Arthur Lamarche, oncle de l'enfant, et Laurette Doray, cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Hector Doray, tante de l'enfant.

**DESROSIERS**—A Ste-Geneviève, Co. Jacques-Cartier, le 15 jan. 1925, à M. et Mme Dalbé Desrosiers, née Germaine Lirette, un fils baptisé Joseph-André Rhéal.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lirette, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Anna Desrosiers, tante de l'enfant.

**DUCHESNE** — A Saint-Laurent, le 2 janvier 1925, à M. et Mme Gustave Duchesne, née Etiennette Darbourg, une fille, baptisée : Marie-Armande-Germaine.
Parrain et marraine, M. et Mme Armène Goyer, Porteuse, Mme Yve Urgèle Vlau.

**GAUTHIER**—A Montréal, le 12 janv. 1925, à Monsieur et Madame Gauthier, 886 Du Rosaire, un fils baptisé Joseph-Adélard-Maurice.
Parrain, marraine, oncle et tante de l'enfant.

**LAFRENIERE** — A l'hôpital Beaulac, le 5 janvier 1925, à M. et Mme Adrien Lafrenière, 2005A Boyer, une fille baptisée Nona.
Parrain, M. Wilfrid Côté; marraine, Mlle Thérèse Lafrenière. Porteuse, Mme Eleonor Baker, grand'mère.

**LANGEVIN**—A Montréal, le 14 janv. 1925, à Monsieur et Madame Donat Langevin, née Emma Chapdeleine, un fils baptisé Joseph-Léopold-André.
Parrain et marraine, M. et Mme Léo Chapdeleine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Rachel Langevin, tante de l'enfant.

**LATOUR**—A Montréal, le 13 janvier 1925, à M. et Mme Wilfrid Latour, née Aurore Miron, une fille baptisée Marie-Gisèle-Lillianne.
Parrain et marraine, M. et Mme Casimir Latour, de Mont-Rolland, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Girouard, tante de l'enfant.

**LEGAULT**—A Montréal, le 18 janvier 1925, à M. et Mme Donat Legault, au 71 rue Turgeon, une fille, Marie-Thérèse-Pierrette-Magdeleine.
Parrain et marraine, J.-A. Saucier et Antonia Davlault. Porteuse, Mme A. Primeau.

**MIRON**—A Montréal, le 18 janvier 1925, à M. et Mme Albert Miron, née Blanche Charlebois, un fils, baptisé Joseph-Donat-Jean-Raymond.
Parrain, marraine, M. et Mme Donat Dion, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Dame veuve Joseph Labelle, grand'mère de l'enfant.

**PARIS**—A Montréal, le 26 décembre 1924, à M. et Mme Joseph Paris, née Régina Jones, deux fils, baptisés Joseph-Jean-Pierre, Joseph-Emile-Ovila.
Parrains et marraines, M. et Mme Pierre Troude, M. et Mme Ovila Besner, oncle et tante des enfants. Porteuses, Mmes Manseau et Sauvé.

## DECES

**BELANGER**—A Ste-Agathe, le 18 janvier 1925, décédée à 3 ans, 8 mois, Thérèse, enfant de Georges Bélanger.
Funérailles mardi le 20 courant. Le convoi funèbre de la Société Coopérative des Frais Funéraires, No 242 rue Ste-Catherine est à 10 hrs a.m., pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

**CLEMENT**—A Montréal, le 19 janvier 1925, décédé à 34 ans, Victor Edouard Clément, époux Marie-Ange Godbout, 125 Boul St-Joseph Est.
Avis funérailles plus tard.

**DAIGNEAULT** — A Montréal, 17 jan. 1925, est décédée Mme Laura Forget, épouse de feu Alphonse Daigneault, autrefois de Chambly Bassin.
Les funérailles auront lieu mardi. Le convoi funèbre partira du No 270A S.-Denis, à 8 hrs, pour se rendre à l'église S.-Jacques, où le service sera célébré et de là à la gare McGill pour Chambly, par le train de 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DION**—A Montréal, le 17 janv. 1925, est décédée à l'âge de 71 ans, Mme Justine Vézina, veuve de feu Alphonse Dion.
Funérailles mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 403 rue Darling à 7 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église de la Nativité où le service sera célébré, de là à S.-Pierre-les-Becquets, lieu de la sépulture.

**DUROCHER**—A Montréal, le 18 jan. 1925, est décédée à 59 ans, Marie-Louise Burrough, épouse de Célestin Durocher.
Funérailles mardi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 3204 rue Létang, Villeral, à 8 hrs 15 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Rosaire, Villeral, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister.

**FORGET**—A Montréal, le 18 janvier 1925, à l'âge de 4 ans, 7 mois, est décédée Thérèse, Forget, enfant bien-aimée de J.-A. Forget, voyageur de Hodgson Sumner Cy., 6290 de St-Réal, Bordeaux.
Funérailles privées.

**FORGET-LAGARDE**—A Montréal, le 17 janvier 1925, décédée à 75 ans, 8 mois, Eloïse Lusignan, épouse en 1res noces de feu Adolphe Lagarde, boucher; en 2nes noces, Ulric Forget.
Funérailles mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 2240 rue DeGaspé à 8 hrs 30 a.m., pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNE** — A Montréal, le 18 janvier 1925, décédée à 57 ans, Marie-Louise Turcotte, épouse d'Alfred Gagné.
Funérailles mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 1112 rue St-Antoine, à 7 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y yassister sans autre invitation.

**GAGNON** — A St-Rémi, le 16 janvier 1925, est décédé, à 22 ans, Anatole Gagnon, de Sherbrooke, fils de Pierre Gagnon, marchand. Les funérailles ont eu lieu lundi le 19, à St-Rémi.

**GIRARD** — A Montréal, le 18 janvier 1925, décédée à 68 ans, Mme Agnès Robillard, veuve de Georges Girard.
Funérailles à l'hospice Gamelin, mercredi le 21 courant, à 8 hrs 15 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 78-2

**GOYER**—A Montréal, le 17 janvier 1925, 26 ans, 6 mois, est décédée Eugénie Nevert, épouse d'Albert Goyer, autrefois de Ste-Rose.
Les funérailles mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 2040 rue Chabot à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUERIN**—A Montréal, le 18 jan. 1925, décédé à 29 ans, Joseph-Elzéar Guérin, époux de Rosalia Racette.
Funérailles mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 1964A Boyar, à 8 hrs 30 a.m., pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HAMELIN**—A Montréal, le 17 janvier 1925, décédée à 90 ans, à 337 St-Denis, Isabella Smith, veuve de Maxime Hamelin.
Funérailles mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 337 rue St-Denis à 7 hrs 45 A.M. pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

**HAMELIN** — A Terrasse Vinet, le 18 janvier 1925, décédée à 35 ans, Mme Joseph Hamelin, née Evelina Bouthillier.
Funérailles mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 4645 rue Boyce à 7 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église S.-Victor où le service sera célébré.

**LABELLE**—A Montréal, le 19 janvier 

## Le Courrier de Colette

D.—Une dame qui retourne aux Etats-Unis, après une absence de quelques mois, doit-elle se procurer un passe-port et faut-il qu'elle remplisse les formalités exigées par le bureau d'immigration?—PAUVRE VIEILLE.

R.—Si elle est américaine, elle peut retourner tranquillement dans son pays, sans passe-port; autrement, il lui faudra s'adresser au bureau d'immigration américaine et se procurer les papiers nécessaires.

D.—Notre père étant mort et notre mère vivant chez l'une de ses filles, est-ce à moi qui suis l'aînée de la famille à donner le dîner du jour de l'an, ou si c'est à celle de mes sœurs qui garde ma mère?—UNE QUI VEUT SE RASSURER.

R.—La règle n'est pas absolue, mais il est convenable que le dîner soit donné dans la maison où habite votre mère.

D.—Manqueriez-je gravement au savoir vivre en ramenant chez elle la marraine et la porteuse en tramway, après nous être rendus en voiture chez les parents de l'enfant? — IGNORANT.

R.—Oui; cela semblerait un peu mesquin de votre part.

D. — Comment peut-on conserver une plante d'appartement appelée caoutchouc. Le gaz est-il bien nuisible à ces plantes?—POUR LA 21ème FOIS.

R.—Le gaz, même si le poêle est dans une pièce éloignée est toujours nuisible aux plantes dans une maison dont les pièces ne sont pas très grandes. Pour un caoutchouc, il faut le tenir dans une chambre bien aérée, pas trop exposée au soleil et l'arroser tous les deux jours.

D.—Quelle est la recette du pain d'épices à la mélasse? — IGNORANTE.

R.—Je demande pour vous cette recette.

D.—Quel est le moyen de faire disparaître des marques de petite vérole (picote) dans la figure? — PETITE BRUNETTE.

R.—Il n'en existe aucun.

D.—Quelle fut en ce pays, l'origine de la famille Saint-Cerny? — JE VOUS REMERCIE A L'AVANCE.

R.—François Delpée dit Saint-Cerny, marié à Sorel, le 3 août 1682, à Marie-Angélique Couc, mort et inhumé le 15 décembre 1725, à Trois-Rivières.

D.—Est-ce qu'il y a des livres contenant ce qui s'est passé à la chambre des Communes à Ottawa, depuis 1900, et comment peut-on se les procurer?—UN QUI VEUT S'INSTRUIRE.

R.—Tous les débats de la Chambre sont contenus dans le Hansard. Vous pouvez vous les procurer par l'entremise de votre député; je ne sais cependant si vous pourrez avoir toute la collection depuis 1900.

D.—Quel fut le premier Hogue venu à Montréal? — J'AIME C.

R.—Pierre Hogue, originaire des environs d'Amiens, marié à Montréal, le 27 novembre 1672 à Catherine Nachita.

D.—Quel était le nom de famille de Louis XVI? — J'AIME C.

R.—Ce nom était Capet.

D.—Je suis fréquentée par deux jeunes hommes. Le premier, âgé de 25 ans (mod j'en ai 23) est un parti assez avantageux que mes parents m'encouragent à épouser, mais je ne l'aime pas du tout; c'est le second que j'aime, mais il n'a que 17 ans et n'est pas tout à fait prêt à se marier, bien que dans cette famille on se marie très jeune. Mes parents me représentent que la différence d'âge sera un obstacle à mon bonheur; que me conseillez-vous de faire?—JE L'AIME TANT.

R.—Je ne puis vous conseiller d'épouser un homme que vous n'aimez pas, surtout si vous pensez en aimer un autre. Mais, d'un autre côté, il me semble qu'on ne peut guère faire de fonds sur un enfant de 17 ans. Et je me demande si vous avez très bien réfléchi que le mariage est une chose sérieuse et qu'il engage le bonheur de toute la vie en comportant de sérieuses responsabilités.

D.—Quel est le remède contre les dartres dans la figure?—UNE QUI EST TRES PRESSEE.

R.—Mettez un peu de cold cream sur les dartres et ensuite mettez-y une bonne couche d'amidon (corn starch); laissez ainsi toute une nuit, en maintenant si vous le pouvez l'amidon par un tampon de coton absorbant et un petit bandage.

D.—Qui est curé à l'église Saint-Charles Borromée à Providence, R. I.?—UNE AMOUREUSE.

R.—Le R. P. Plasmans.

*Colette*

## NOUVELLES DE NOS VILLAGES

### PINE HILL

De passage ici ces jours derniers: M. et Mme Wilfrid Hébert, d'Espanola; M. et Mme Ar. Drouin et M. Wilfrid Drouin, de Montréal; M. Emile Hébert, M. et Mme Henri Racine, M. et Mme Em. Racine, tous de Brownsburg; M. et Mme Alex. Campbell et M. et Mme Emérilda Carrière, de Pointe-aux-Chênes.

—En vacances ici ces jours derniers: Léopold et Fleur-Ange Carrière dans leur famille.

### RIVIERE BEAUDETTE

—Sont venus ici pour les fêtes: René Langlois, Lucien Brunet, Mlle E. Lortie, de Valleyfiel, M. Philippe Langlois et famille, de Coteau Station; Mlle Agnès et Eugénie Langlois, de Côteau Landing; Mlle Bernadette Brunette, F. Trichy, Aline Langlois, Hector et Alban Langlois, H. Grignon et Mme Alphonse Besner, M. E. Francoeur et sa famille, Adrien Elie, Edmond Allard, Mme John Ellis, M. et Mme Jos. Quesnel, de Montréal; Mlle Delonisia Lauzon, de Saint-Zotique; Mlle Emma Lauzon, de Cornwall; Mlle M.-A. Lauzon, d'Alexandria; Mme J.-Paul Hébert et famille, Mme L. Charette, de Montréal; M. C.-A. Langlois, de Saint-Porcupine.

### SAINTE-JULIE-DE-VERCHERES

La fête de Noël a été célébrée ici avec un éclat inaccoutumé, comme elle coïncidait avec les noces d'argent sacerdotales de M. le curé. A la messe de minuit une messe harmonisée a été exécutée par la chorale paroissiale sous la direction de M. Jos. Blain, maître de chapelle. A la messe de l'aurore, les solistes étaient MM. Emile Lapointe, Anatole Véronneau, Jos. Blain, Marc Trudeau, H. Delorme, Paulin Trudeau, Paul et Léon Savaria. Mlle Cécile Blain touchait l'orgue. MM. P. Cantin et P. Blain ont joué du violon. Le R. P. Dubois, S.J., était présent.

A l'issue de la messe du jour, une adresse a été lue par M. Armand Savaria, maire de la paroisse et une bourse a été présentée à Mé le curé par M. Diogène Blain, marguillier.

—M. Arthur Pepin a été élu marguillier en remplacement de M. Diogène Blain.

### KAPUSKASNIG

—L'élection du conseil a eu lieu. Le maire a été élu par acclamation. C'est M. E.-J. Helle. Voici le résultat du scrutin: Anderson, 129, 2 bulletins douteux; Bowner, 127, 2 bulletins douteux; Guénette, 168; Hardman, 121, 2 bulletins douteux; Husband, 128, 2 bulletins douteux; Lahaye, 154, 1 bulletin douteux; Rolston, 86; Therriault, 132.

Les neuf bulletins douteux sont envoyés au juge du district pour une décision finale. Quand elle sera rendue, le nouveau conseil pourra siéger. Dans l'intervalle, l'ancien conseil reste à la besogne. Si les bulletins douteux sont considérés comme nuls, le nouveau conseil sera composé comme suit: Anderson, Bowner, Guénette, Husband, Lahaye et Therriault, et le maire E.-J. Yelle, soit: 3 Anglais et 3 Canadiens-français. Le maire est Canadien-français.

### SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

M. Hector Lafleur a été élu marguillier en remplacement de M. Hercule Lafond, sortant de charge.

—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Rachel Fournier, décédée à l'âge de 18 ans et fille de M. Armand Fournier.

—Ont aussi eu lieu les funérailles de M. Wilfrid Paris.

—En visite à l'occasion des fêtes: Mlle Yvette Dion, de Trois-Rivières, chez son père, M. Alphonse Dion, Mlle Marguerite Maillé, de Montréal, chez M. J.-O. Maillé; Mlle Eva Beaudet, de Trois-Rivières, chez M. Roméo Beaudet; Mme Alphonse Bergeron, de Saint-Lambert, chez son père, M. Aurèus S.-Onge; M. Donat Durand, chez son père, M. Victor Durand; M. l'abbé Vigor Lefebvre, professeur au séminaire de Nicolet, chez son père, M. Hermann Lefebvre; M. l'abbé Alph. Roux, de l'école normale de Québec, chez sa mère, Mme Albert Roux; Mlle Irène Lefebvre, institutrice, chez son père, M. Hermann Lefebvre; M. Philippe Cossette, étudiant à Québec, chez son père, M. Jeffrey Cossette; Mlle Florette Beauchesne, du couvent de l'Assomption de Nicolet, chez son père, M. Alph. Beauchesne; Mlles Desneiges et Reynald Bussières, de Deschaillons, chez M. Beauchesne.

### SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE

Ces jours derniers ont eu lieu ici les funérailles de M. Jos. Silvain, veuf de Léonie Tétue, décédé à l'âge de 28 ans.

—M. Lucien Gravel, après avoir passé quinze jours à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille.

—M. et Mme Honoré Simard, de Baie St-Paul, a été de passage chez son beau-père, M. Norbert Simard.

—M. Michel Simard a passé quelque temps à Saint-Joseph d'Alma.

—MM. et Mmes Léonard Simard, Pitre Simard et Fred Bouchard, de Petite Rivière Saint-François, ont été de passage chez leur père, M. Léon Simard.

—M. et Mme Georges Lavigueur, de Québec, sont venus chez M. Méderic Racine, ces jours derniers.

—M. et Mme Adolphe Bouchard et leur fils Joseph ont fait une promenade à Baie Saint-Paul.

—M. et Mme Alexandre Leclerc sont allés à Saint-Féréal, ces jours derniers.

### SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

—Ces jours derniers a eu lieu, chez Mlles Laberge, une réunion d'intimes en l'honneur de Mlle Germaine Benoît. Etaient présentes: Mlles Oliva Primeau, Julia Laberge, Yvette Marchand, Germaine Lafrance, Laurette Robert, Laurette Lapiante, Augustine Bougie.

—M. l'abbé Donat Fortin, professeur au collège de Valleyfield, a passé ici quelques jours.

—Mlles Yvette Marchand, Juliette Pilon et Diane Poirier sont retournées à l'Ecole normale de Valleyfield.

—MM. Aldéa Bougie et Edmond Parent sont allés à Vaudreuil, ces jours derniers.

—M. Rolland Laberge a affecté une partie de son terrain pour une patinoire.

—M. Olivier Dansereau, élève du collège Bourget, à Rigaud, a passé ici ses vacances dans sa famille.

—M. et Mme Anastase Morin, sont de retour d'une promenade à Plessisville.

### FOSTER

—M. Georges Larocque et ses deux fils ont visité leurs parents à Montréal et à Saint-Lazare de Montréal, au Jour de l'An.

—M. et Mme Pierre Gagné ont reçu leurs enfants au Jour de l'An, MM. et Mmes Louis Gagné, Eugène Gagné, Emile Gagné, Emile Harrison et plusieurs petits-enfants.

—M. et Mme Georges Courtemanche, leur fille Bernadette et leur fils Henri sont allés à Granby en visite chez des parents, au Jour de l'An.

—M. et Mme Paul Doucet ont reçu à souper le premier de l'an MM. et Mmes John Dorothé, Delphis Bourbeau, Eléonore Lapalme et leur fils Denis.

—Mlle Anna Doucet a passé ses vacances chez M. Georges Larocque. Elle est aussi allée à Knowlton.

—M. et Mme John Bourbeau et Mlle Yvette Bourbeau ont visité des parents à Granby le Jour de l'An.

—M. et Mme Paul Doucet, M. et Mme Georges Courtemanche et leur fils Henri, ont visité ici M. et Mme Delphis Bourbeau.

—M. Georges Brock a conduit sa jeune fille à l'hôpital de Montréal. Elle est gravement malade.

—Mlle Bernadette Courtemanche a passé quelques jours à Granby.

—M. Moïse Wset s'est fracturé une jambe en travaillant dans le bois. Il a été conduit à l'hôpital.

—M. George Derell s'est brisé trois côtes en faisant une chute dans sa grange.


**Buvez de l'eau pour aider à chasser les poisons des reins**

Lorsque les reins vous font souffrir et que votre dos est sensible, ne vous effrayez pas et ne commencez pas à charger votre estomac d'un lot de drogues qui excitent les reins et irritent les voies urinaires en entier. Tenez vos reins propres comme vous tenez vos intestins propres en les nettoyant avec des sels à l'action douce et inoffensive qui chassent du corps la matière de rebut provenant de l'urine et leur redonnent leur action normale.

Les reins ont pour fonction de filtrer le sang. En 24 heures ils distillent 500 grains d'acide et de matière de rebut, de sorte que nous pouvons facilement comprendre l'importance vitale qu'il y a de maintenir les reins actifs.

Buvez beaucoup de bonne eau—vous ne pouvez trop en boire; achetez aussi chez n'importe quel pharmacien environ quatre onces de sels Jad. Prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau avant le déjeuner chaque matin pendant quelques jours et vos reins fonctionneront très bien. Ces fameux sels sont faits d'acide de raisin et de jus de citron combinés avec de la lithine, et ont été employés depuis des années pour nettoyer et stimuler les reins obstrués; aussi pour neutraliser les acides contenus dans l'organisme, de sorte qu'ils ne peuvent plus être une source d'irritation, mettant ainsi fin à la faiblesse de la vessie.

Les sels Jad sont peu coûteux; ils ne peuvent faire de tort; ils font un délicieux breuvage effervescent à l'eau de lithine que tout le monde devrait prendre maintenant pour tenir les reins propres et actifs. Essayez-les, tout en buvant de l'eau, et il est certain que vous serez surpris de la disparition de votre mal de reins et de dos. De toute façon faites examiner vos reins par votre médecin deux fois par année.

JAD SALTS CO.
WALKERVILLE, ONT.



*Teinturiers Diplômés* — *Nettoyeurs, Médaille d'Or*

**MANTES DE SOIREE**

Mantes de soirée, manteaux de velours, etc., nettoyés par les experts détenteurs de la Médaille d'Or. Mettez-nous à l'essai cette semaine.

DEPOTS:

| | |
|---|---|
| Dupuis Frères | Est 6087 |
| 660 Ste-Catherine O. | *Up. 1999 |
| 4161 Ste-Catherine O. | West 6269 |
| 737 Notre-Dame O. | Main 3818 |
| Bureau-chef | *Vic. 0470 |

*British Dyeing* — *American Company*



DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

# Vente de Blanc de Janvier chez Dupuis

**Toile** à rouleaux de fabrication anglaise; belle qualité souple; blanc ou beige; la verge **.15½**

**Torchons** de vaisselle ou à verrerie; bordure rouge: bord ourlé; dimensions: 21 x 36 pouces; chacun . . . . . **.15**

**Coton** jaune de fabrication canadienne, 32 pouces; belle qualité souple; la verge . . **.15**

**Coton** blanc approprié pour différents usages, 35 pouces; la verge. . . . . **.15½**

**Taies** d'oreillers en coton blanchi et non blanchi, 40 pouces; chacune . . . . . **25**

**Coton** jaune à draps; qualité pesante et durable, 40 pouces; la verge . . . . . **.25**

**Madapolam** Long Cloth de belle qualité, 36 pouces; la verge . . . **.25**

**Tissu** éponge à rayures de fantaisie, pour rouleaux ou serviettes; qualité très souple; la verge **.25**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la toile — au premier.*

# Grands Rabais de Janvier chez Dupuis

## Soie Tricot

***de qualité supérieure; grande variété de nuances et noir; toutes garanties; 36 pouces de largeur.***

**TRICOT** quadrillé; rég. 2.25
**CREPE** tricot plissé; rég. 2.50
**CREPE** tricot à brins tirés; rég. 1.75
**TRICOT** à effet rayé ombré; rég. 1.50
**CREPE** tricot Canton; rég. 1.50
**TRICOT** quadrillé à effet tête d'épingles.

**Votre Choix**

**.89**

*DUPUIS FRERES — Rayon des soies — au rez-de-chaussée.*

## La Laveuse-Essoreuse "Savage"

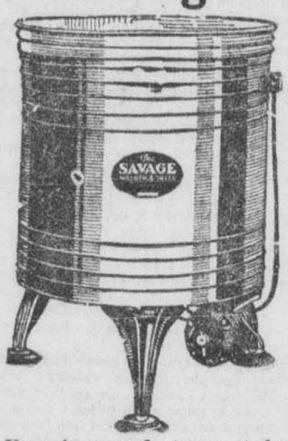


**Vous épargne du temps et de l'ouvrage. N'a pas besoin d'huile avant trois ans d'usage, excepté le moteur 2 fois par année. Un seul contrôle, un seul commutateur. Toutes parties renfermées; double fond. Le moteur ne marche jamais inutilement. En un mot la Savage vous fait épargner sous tous rapports.**

***Approuvée par la "Hydro Electric Power Commission"***

**Comptant $5.00**

***Solde à termes faciles.***

*Cette LAVEUSE-ESSOREUSE a remporté la médaille d'or à la dernière exposition de Québec.*

*DUPUIS FRERES — Rayon de l'électricité — au deuxième.*

## Grande Vente Annuelle de Meubles

### Rabais Equivalant à ⅕, ¼ ⅓ sur nos Prix Réguliers

**Paiements faciles** — *Vous pouvez acheter vos meubles en payant seulement 20% comptant et le solde en 6 versements mensuels égaux, tout en bénéficiant de nos rabais spéciaux.*

**Entreposage** — *Si vous n'êtes pas prêt à prendre livraison de vos meubles immédiatment, nous vous les garderons en entrepôt jusqu'à demande.*

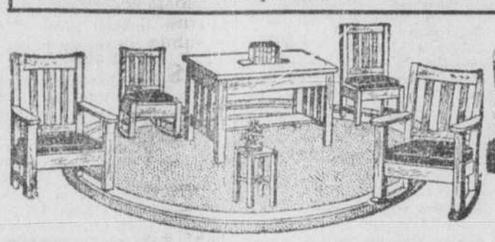

*MOBILIER* de vivoir en chêne solide fini fumé, 7 morceaux: 1 fauteuil, 1 berceuse, 1 petite chaise, 1 petite berceuse, 1 table, 1 porte-jardinière et une série d'appui-livres; les sièges sont à ressorts et recouverts en simili-cuir espagnol . **36.90**

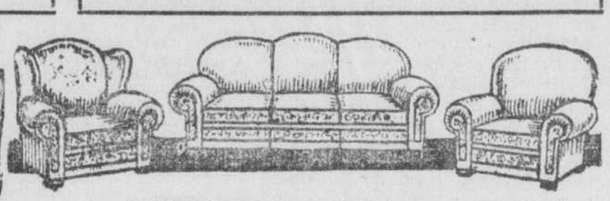

*MOBILIER* Chesterfield de 3 morceaux: sofa de 78 pouces et 2 fauteuils recouverts en jolie tapisserie de bonne qualité et bande de velours bleu; ressorts Marshall . . . **95.00**

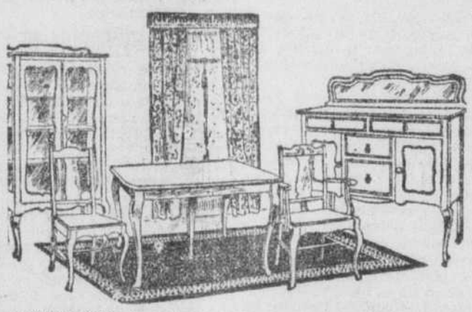

*MOBILIER* de salle à manger en merisier fini noyer; 9 morceaux: buffet avec miroir biseauté, cabinet à porcelaine, table oblongue; 5 chaises et 1 fauteuil en cuir solide . . . . . **110.00**

*MOBILIER* de chambre à coucher en orme fini noyer; 4 morceaux: bureau, chiffonette, vanité et lit; très spécial . . . . . **135.00**

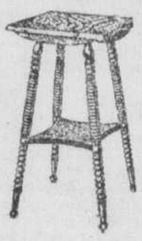

*TABLES* en orme fini fumé, acajou ou noyer; 30 pouces de hauteur avec tablette au bas; dessus de 16 x 16 pouces. **2.85**

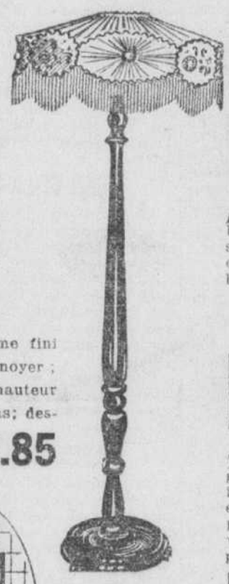

*BERCEUSES* en rotin brun; dos et siège à coussins de cretonne; très confortables . . . **10.75**

*TABLE* de salle à manger en chêne solide fini fumé ou doré; modèle extensible; dessus de 42 pouces s'ouvrant à 6 pieds. **18.75**

*CABINET* de cuisine en chêne solide fini doré; dessus en porcelaine; tiroir à coutellerie et tiroir à gâteaux et tous les accessoires pour mettre la farine, le sucre, les épices, le poivre et sel, etc . . . . . **47.50**

*LAMPES* Chesterfield de différents modèles; complètes avec abat-jour de différentes formes et nuances; très spécial à . . . **14.75**

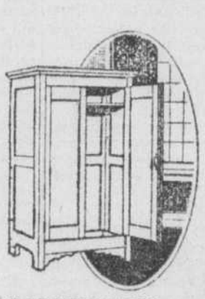

*GARDE-ROBES* en bois franc fini noyer: 38 pouces de largeur par 6 pds de hauteur . . **29.00**

*LAMPES* de piano; pied en bois solide avec abat-jour de soie de couleur; différents modèles; douilles, chaînettes, corde et prise de courant **19.75**

*CHIFFONNIERS* en orme fini doré; 5 grands tiroirs; (tel qu'illustré) **15.75**

*DUPUIS FRERES — Rayon des meubles — au deuxième.*

## Laine Sport Floss

pour ouvrages de fantaisie et chandails; choix de 30 différentes nuances; qualité de .50 la balle de 2 onces pour . . **.19**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la laine — au rez-de-chaussée.*

## Coton Ouaté

non blanchi, texture pesante tissée croisée à envers mousseux; 27 pouces de largeur. Valeur de .29 pour. . . . **.19**

*DUPUIS FRERES — Rayon des tissus lavables — au premier.*

## Tuques pour Garçons

Laine souple; tricot épais double; nuances: bleu, rouge, sable, brun, gris; pompon et rayures de couleur faisant contraste; régulier .89 pour. **.69**

*DUPUIS FRERES — Rayon des articles pour garçons — au rez-de-chaussée.*

## Paletots

pour garçonnets de 2 à 6 ans; modèle Ulster; grande ceinture, col tempête, doublure en tweed ou flanelle. Frise tout laine, gris pâle, gris foncé, lovat et beige. Valeurs de 9.00 et 10.00 pour . . **5.95**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour garçons — au premier.*

## Pyjamas pour Dames

Crêpe de coton, deux morceaux: gilet à encolure bateau, sans manche; garnitures de biais de couleur faisant contraste de points ajourés et de ruban; pantalon long avec élastique à la taille et aux chevilles; nuances: rose, ciel, pêche, mauve et blanc; buste: 36 à 44. *Rég. 2.49 pour* . . **1.79**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la lingerie pour dames — au premier.*

## Culottes de Sport pour dames et demoiselles

Drap kaki **3.98**
Cheviote bleu marine **4.98**
Velours à côtes **5.98**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour dames — au premier.*

# Grande Vente de Carpettes à Rabais de ⅕, ¼, ⅓

**Carpettes** Axminster sans couture, de fabrication anglaise; texture forte et serrée; surface garantie tout laine. Pour vivoir, salle à manger et bureau d'affaires; dimensions: 9 x 7.6; régulier 43.00 — moins ⅓ . . . . . **28.66**

**Carpettes** Bruxelles de qualité supérieure. Grand choix de dessins et de nuances pour toutes les pièces de la maison. Une carpette qui fera une meilleure durée que bien des carpettes à surface veloutée; dimensions: 9 x 12 pieds; régulier 53.00—⅓ de rabais . **35.33**

***Toutes les autres dimensions aux mêmes rabais.***

**Carpettes** Axminster très épaisses; choix de dessins et de nuances; 36 x 63 pouces; régulier 8.75; spécial de janvier . . . . . **5.95**

**Tapis** de passage et d'escalier, 27 pouces de largeur; belle qualité Axminster anglais; dessins orientaux sur fond pâle; régulier 4.25; spécial de janvier . . . . . **2.95**

**Congoléum** "Sceau d'Or", 2 verges de largeur; qualité parfaite; dessins de tuiles, bleu et blanc ou carreaux sur fond crème; régulier .85 la verge carrée pour **.59**

*DUPUIS FRERES — Rayon des tapis—au troisième.*

# Articles de Ménage et de Cuisine au Sous-Sol chez Dupuis

**SERVICES** de pâtisserie en fer-blanc, 23 morceaux, comprenant moules, assiettes à tartes, etc., rég. 1.00 pour . . . **.69**

**RAMASSE-POUSSIERE** en fer-blanc pesant, vernissé noir; à demi recouvert; rég. .45 pour . . . . **.23**

***Chaudrons*** en fonte avec couvercle; intérieur émaillé blanc; dimensions 15 et 16 pouces; régulier 5.00 pour . . **2.50**

| | |
|---|---|
| POLI "Putz Cream" pour le cuivre; rég. .15 pour . . . | .05 |
| POLI Brodies, pour argenterie; rég. .25 pour . . . . | .10 |
| LINGES à polir; rég. .25 pour . . . | .10 |
| POLI à l'huile Duskill; rég. .50 pour . . . . . | .25 |
| POLI Knox Tarnish pour aluminium; rég. .50 pour . . . | .15 |
| Désinfectants; rég. .25 pour | .10 |
| Désinfectants; rég. .50 pour | .25 |

**MANNES** en saule pour linge sale; couvercle; différentes formes; régulier 2.50 pour **1.75**

MANNES en éclisses de bois franc; construction forte et durable; forme ronde; couvercle; grandes dimensions; régulier 3.00 pour . . . . **1.98**
moyennes dimensions; régulier 2.45 pour . . . . . **1.40**

**VADROUILLES** "Char" pour polir planchers de bois franc et prélart; régulier .75 pour . . . .49
régulier 1.00 pour . . . . .69

*DUPUIS FRERES — Rayon des articles de maison — au sous-sol.*

## Balayeuse Electrique Hoover

Ne commencez pas une autre année avec un balai ordinaire pour nettoyer votre maison; manière insalubre soulevant la poussière. Téléphonez-nous aujourd'hui pour demander une démonstration gratuite de la Hoover à votre domicile; nous vous donnerons en même temps toutes les informations concernant le soin à donner à vos tapis et carpettes.

***Comptant 6.25***

***10 paiements mensuels égaux.***

*DUPUIS FRERES — Rez-de-chaussée.*

**Dupuis Frères** LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

*rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.*

## Bas Golf

en cachemire anglais, pour hommes et garçons; provenant des meilleurs manufacturiers; choix de toutes les nuances unies ou chinées; revers de couleurs variées de dernière nouveauté; pointures: 9 à 11½; qualités de 2.50, 3.50 et 5.00 pour . . **1.49**

*DUPUIS FRERES — En vente au rayon des bas pour dames — au rez-de-chaussée.*

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée